La Vie Intellectuelle

T. VI — N° 1 10 Janvier 1930

1830

LA VIE RELIGIEUSE EN 1830

Georges Goyau. Un tournant d'histoire religieuse : 1830. Catholicisme et libéralisme. 10

NOTES. *Les hautes études religieuses en France et en Allemagne autour de 1830*, par **M.-D. Chenu**, p. 52. — *L'Archevêque de Paris en 1830 : Monseigneur de Quélen*, par **M. Crouzet**, p. 56. — *La grande pitié des missions catholiques en 1830*, p. 59.

LA VIE POLITIQUE EN 1830

François Henry . . Les journées de juillet . . . 62

A. Augustin-Thierry. L'expédition d'Alger 69

NOTES. *La Révolution belge*, par le **Vte Charles Terlinden**, p. 80. — *La Révolution en Suisse*, par **G. Castella**, p. 93. — *L'insurrection polonaise*, p. 102. — *1830 en Angleterre*, par **C. Lawrence**, p. 108. — *Chateaubriand et son discours à la Chambre des Pairs, le 7 août 1830*, par **Albert Chérel**, p. 110. — *Le* National, *organe de l'opposition libérale*, par **Jacques Madaule**, p. 112.

LA VIE SOCIALE EN 1830

Adolphe Thery. La situation sociale des ouvriers . 116

NOTES. *La presse*, p. 138. — *La vie mondaine*, par **Jean Morienval**, p. 146. — *Les pauvres de Paris*, p. 152. — *L'almanach Matthieu Laensberg pour 1830*, p. 152.

L'ENSEIGNEMENT EN 1830

Henri Gouhier. Auguste Comte et le positivisme . 154

NOTES. *La liberté d'enseignement*, par **A. Leman**, p. 172. — *L'enseignement de la théologie*, par **Gustave Bardy**, p. 179. — *Michelet et « l'éclair de juillet »*, p. 181. — *La « libérale austérité » de Victor Cousin*, par **Étienne Borne**, p. 183. — *Le cours de Guizot à la Sorbonne*, p. 185.

PHILOSOPHES ET SAVANTS EN 1830

André George . Le romantisme des savants de 1830. 188

NOTES. *Buchez et Saint-Simon*, p. 204. — *Le Centenaire de Fustel de Coulanges*, p. 206. — *Bolivar et les savants français*, p. 207.

LA VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE EN 1830

Maurice Souriau . . La bataille d'Hernani . . . 210

NOTES. *La peinture et la sculpture romantique*, par **Jacques Guenne**, p. 223. — *Le ballet romantique*, par **Maurice Brillant**, p. 230. — *Balzac* (*La Peau de Chagrin*), p. 244. — *Benjamin Constant*, par **Marcel Brion**, p. 247. — *Le Rouge et le Noir*, par **M.-H. Lelong**, p. 248. — *Sur les* Harmonies poétiques *de Lamartine*, par **Jean des Cognets**, p. 250. — *Alfred de Musset en 1830*, par **Paul Cazin**, p. 257. — *Pour fêter le centenaire de Frédéric Mistral : Un Virgile familier*, par **Marie Gasquet**, p. 258.

1830

Hernani ! L'Avenir !

L'année sera dure pour ceux qu'effarouche encore le seul mot de romantisme. Et l'épouvante de certains, aux yeux de qui le monstre du libéralisme n'est pas mort, va redoubler sans doute.

Plaignons les premiers, rassurons les autres. Il ne s'agit pas d'apologie ou de procès : nous avons seulement voulu faire ici l'inventaire de l'année prodigieusement riche que fut 1830.

S'il laisse après lui glaner les amateurs de centenaires, le présent recueil reflétera pourtant, dans sa complexité, l'étonnante physionomie de cette année-là ; il en donnera, si j'ose ainsi parler, la température — une température de juillet ! disait avec à-propos cet homme d'esprit.

On dirait que le monde entier entre en fermentation ; c'est un adolescent qui prend conscience de ses forces et les dépense avec la plus insouciante prodigalité.

En tous domaines souffle un vent de liberté —

(de quel prestige jouissait alors ce mot de liberté !). La France, la Belgique, la Suisse, la Pologne, la Grèce, toute l'Europe frémit et veut s'affranchir. Comme il arrive après chaque persécution, on dirait que toute la foi chrétienne s'est réfugiée en quelques hommes dont l'ardeur est sans bornes. Chose inattendue en un temps de bouleversement général : les lettres, les sciences et les arts connaissent un incroyable épanouissement. 1830 est l'année la plus représentative d'un siècle de générosité, de gaspillage et de folie, dont on peut tout dire sauf qu'il fut stupide.

1830, 1930, dates que ne séparent pas uniquement l'épaisseur de cent années, mais les tendances les plus différentes et même les plus divergentes.

Pourtant l'exhumation d'un tel passé ne saurait être stérile : 1830 n'est pas une période, dirait Péguy, c'est une époque.

LA VIE RELIGIEUSE EN 1830

GEORGES GOYAU, de l'Académie française. — *Un tournant d'histoire religieuse : 1830. Catholicisme et libéralisme.*

En 1830 on pouvait croire que le catholicisme était décidément banni de la France. Mais plusieurs, que l'exemple de la Belgique avait frappés, vont revendiquer fièrement la liberté religieuse. *L'Avenir* paraît le 16 octobre 1830. Après avoir exposé les grandes thèses de *l'Avenir* l'auteur de cette magistrale étude conclut que le mouvement catholique de 1830 fut plus apte à susciter les énergies qu'à orienter les intelligences.

M.-D. CHENU, Professeur au Saulchoir. — *Les hautes études religieuses en France et en Allemagne autour de 1830.*

Ce n'est pas seulement sur le domaine de l'action politique et sociale qu'en 1830 on demande des leçons à l'étranger. Les théologiens français se tournent vers les écoles allemandes alors en plein épanouissement.

M. CROUZET, Agrégé de l'Université. — *L'archevêque de Paris en 1830 : Mgr de Quélen.*

L'attitude de l'Archevêque de Paris devant le Pouvoir civil.

*** — *La Grande Pitié des Missions catholiques en 1830.*

Un tournant d'histoire religieuse : 1830

Catholicisme et libéralisme

L'année 1830 marque un tournant dans l'histoire religieuse de la France. Le vieil établissement de l'Église d'État chancelle. Le gallicanisme avait subi une première atteinte — une atteinte dont il ne devait jamais se relever complètement — lorsque Pie VII, au lendemain de la Révolution française, avait demandé leur démission aux évêques de l'ancien régime. La France révolutionnaire n'avait peut-être vu dans cet acte de Pie VII qu'une concession à ses susceptibilités politiques ; en fait, c'était, en pleine terre gallicane, une affirmation de la souveraineté de la papauté sur l'Église. La Révolution de juillet était pour le gallicanisme un nouveau coup : l'explosion qui détruisait le vieil édifice politique paraissait lézarder une Église à laquelle l'opinion victorieuse reprochait de s'être trop appuyée sur l'État, et d'avoir trop servi les intérêts de la monarchie déchue. Pour rendre un statut et une hiérarchie à l'Église de France, après la Grande Révolution, on avait dû souffrir, à Paris, que Pie VII fît un instant bon marché des prétentions gallicanes ; pour rendre à cette Église un prestige après la Révolution de juillet, on sentait le besoin de faire du neuf, et de sanctionner cette révolution nouvelle par la disgrâce d'une théologie qui passait pour avoir été la complice de ce qu'on appelait « l'absolutisme » de la veille.

I

Plus on regarde de près, dans le recul des temps, l'Église de la Restauration, plus on incline à penser que les polémiques de La Mennais manquèrent souvent d'équité. Les évêques qu'il accusait d'être les esclaves du pouvoir, nous venons d'apprendre dans le plus menu détail, grâce à un excellent livre de M. le chanoine Garnier (1), comment au contraire ils eurent à cœur, en 1828, de protester contre les ordonnances Martignac, et comment ils se résignèrent au silence, non point par l'effet d'une déférence complaisante aux désirs du pouvoir royal, mais par égard pour les instructions formelles de Rome, qui demandait qu'on n'exacerbât point le conflit; si bien qu'il faut reconnaître, en définitive, que la dernière tentative de manifestation collective faite par l'épiscopat de la Restauration était nettement dirigée contre les décisions du pouvoir temporel, et que la renonciation à cette tentative fut un acte de docilité à l'égard de la suprême puissance spirituelle. Le règne de Charles X, que La Mennais nous présente comme une époque de perdition religieuse, et d'avilissement de la hiérarchie, et de dessèchement de la vie chrétienne, était l'époque où se multipliaient les bonnes œuvres de la fameuse *Congrégation*, jadis étudiées par M. Geoffroy de Grandmaison; et dans le Paris charitable du XIX^e^ siècle, nombreuses sont les initiatives qui datent de cette époque-là. Mais il semblerait, à lire les journaux qui dirigeaient alors l'opinion publique, que la Congrégation n'était qu'une officine d'intrigues politiques, avec un débouché sur les avenues du pouvoir. Tout le long de la Restauration, pour beaucoup d'esprits qui n'étaient pas toujours antireligieux, ce fut un spectre que l'alliance

(1) Garnier : *Les ordonnances de 1828*. Paris, De Gigord, 1929.

entre l'Église et l'État, un spectre qui les épouvantait, qui les détournait de leurs paroisses et, plus encore, des chapelles des Jésuites; et plus on sentait que l'État voulait affirmer ses assises religieuses, plus l'opinion publique se tournait vers Voltaire.

C'est surtout dans la jeunesse, parmi ceux qui en 1830 atteindront à l'âge d'homme, ou bien en approcheront, qu'en face de la façade religieuse officielle, l'irreligion s'affirmait avec éclat, et même avec provocation. Les témoignages en foisonnent, il en faut recueillir quelques-uns, sous de très grands noms.

Ouvrez les *Souvenirs de ma jeunesse*, du P. Gratry, aux pages où il parle de ce collège Henri IV où il passa quelques années. Vous y verrez qu'en seconde tous les élèves perdirent la foi, à commencer par lui, et qu'on lisait les *Ruines* de Volney et l'*Origine des cultes* de Dupuis; et qu'en rhétorique, ayant dû, officiellement, adresser à Mgr de Quélen un compliment en vers latins, le futur Oratorien s'en « repentit comme d'une lâcheté (1) ».

Passons au collège Louis-le-Grand : Laborie, qui en 1825 en devenait proviseur, constatait que « les bons, en très petit nombre, désiraient cacher leur piété pour se soustraire aux sarcasmes et même aux persécutions de l'immense majorité. Nul respect pour le saint lieu, où se commettaient des horreurs ». Et dans une lettre confidentielle qu'en février 1826 il destinait à Frayssinous, il observait que la plupart prenaient toujours les Jésuites pour objet de leurs entretiens, et que leur haine semblait se porter principalement sur les aumôniers de collège (2).

A Sainte-Barbe, à l'étude, après avoir prié le surveillant de s'éloigner, Armand de Melun et ses camarades

(1) *Souvenirs de ma jeunesse*, p. 51 et 61.
(2) Garnier, *Frayssinous*, p. 334-335 (Paris, Picard, 1925).

nettaient aux voix l'existence de Dieu : le Tout-Puis-ant n'obtenait qu'une voix de majorité (1).

« Combien étions-nous de jeunes chrétiens dans les col-ges les mieux famés? écrira plus tard Montalembert. A eine un sur vingt. Quand nous entrions dans une église, st-ce que la rencontre d'un de ces jeunes gens des écoles e produisait pas autant de surprise que la visite d'un oyageur chrétien dans une mosquée d'Orient? (2) »

Les lignes fameuses de Musset, dans la *Confession d'un nfant du siècle*, sur les enfants « crachant le pain de ieu » et cachetant leurs lettres avec des hosties consa-rées, ont leur justification dans ce mot d'un autre témoin, lève du collège Saint-Louis, Armand de Pontmartin, ui parle, dans ses *Mémoires*, des écoliers « jouant avec s sacrements comme la main du crime avec les vases de autel (3) »; elles ont leur justification dans le fameux rticle qu'en 1823 La Mennais publiait au *Drapeau blanc*, t où il parlait, malheureusement sans précisions, de trente élèves allant ensemble à la Table Sainte et cache-ant leurs lettres avec l'hostie (4) ».

Le 15 juin 1830, une commission ministérielle était ommée par le gouvernement de la Restauration, pour enquérir de l'état religieux et moral des collèges royaux e Paris : neuf aumôniers de ces collèges rédigeaient our l'archevêque un mémoire où l'on reconnaît la mar-ue de Lacordaire. Ils déclaraient être « dans un abatte-ent profond, et dans un dégoût qu'aucun terme ne sau-ait exprimer », à cause de l'impuissance presque absolue e leur ministère :

« S'il est quelques enfants, écrivaient-ils, qui demeurent fidèles

(1) Baunard, *Le Vicomte de Melun*, p. 13 et 14.
(2) Montalembert, *Des intérêts catholiques au XIX^e siècle*, p. 67.
(3) Pontmartin, *Mes Mémoires*, I, p. 37.
(4) Adrien Garnier, *Frayssinous*, p. 239-249.

à leurs premiers sentiments, ils chercheraient à les cacher comme un secret funeste... Dans une nombreuse assemblée de ces enfants, réunis pour adorer Dieu, un étranger ne soupçonnerait pas toujours s'ils sont chrétiens avant d'avoir regardé l'autel... Entre quatorze et quinze ans révolus, nos efforts deviennent inutiles. Les classes réunies de mathématiques, philosophie, rhétorique et seconde comptent à peine, sur quatre-vingt-dix ou cent, sept ou huit élèves qui remplissent leur devoir pascal. Parmi ceux qui sortent de rhétorique et de philosophie, faut-il dire combien il en est dont la foi se soit conservée et qui la mettent en pratique? Il en est environ, chaque année, un par collège (1). »

En juillet 1830, il y avait à Saint-Louis, dans la classe de troisième, un écolier qui volontiers versifiait. Il avait naguère, ses aumôniers nous l'affirment, fait une très bonne première communion; et voilà qu'il voulait faire partir tous les prêtres, en arrière-garde, derrière Charles X. Ses couplets sont dignes de citation, tant ils sont significatifs :

Ils ont fait trop de malheureux,
Ceux qui sur des Français pour garder leur empire
Des canons étrangers faisaient rouler les feux,
Ils ne reviendront plus, ces fils de leur puissance,
Leurs illustres amis,
Les prêtres... Tous ont fui, tous ont quitté la France.
Viens, liberté, tu n'as plus d'ennemis.

Un des effets des « Trois Glorieuses » fut de faire substituer le tambour à la cloche pour appeler les élèves aux divers exercices scolaires. Notre petit collégien débordait de joie :

Cesse, cloche maudite!
Instrument d'capucin,
Retourne chez tes jésuites!
C'est t'dire d'aller bien loin.

(1) Foisset, *Vie de Lacordaire*, I, p. 85-90.

Tu sens trop l'séminaire,
Tu ne reviendras plus.
Va sur une autre terre
Sonner tes *Oremus*.

Ce poète scolaire qui congédiait si prestement les prêtres, les cloches et même les *Oremus*, s'appellera plus tard Mgr Gay (1). S'il eût à cette date rencontré dans quelque promenade un certain Olivaint, qui passait pour un petit Voltaire, et qui mourra Jésuite et martyr, leur dialogue probablement aurait accru l'amertume des infortunés aumôniers.

A la fin de leur Mémoire, les aumôniers disaient :

« C'est à l'autorité qu'il appartient de voir si, après tant d'essais infructueux, le plus efficace de tous ne serait pas cette émancipation de l'enseignement, déjà souvent réclamée, et qui semble résulter naturellement des institutions fondées en France par la sagesse de ses rois (2). »

Ainsi, quelques semaines avant la Révolution si joyeusement acclamée par le jeune Gay, les aumôniers, pour ramener au Christ tous ces jeunes gens dont l'allégresse de déserteurs leur était si douloureuse, ne faisaient pas appel à la pression de l'autorité ; il leur semblait, au contraire, qu'elle s'était révélée vaine ; et se tournant vers cette autorité, ce qu'ils lui demandaient, c'étaient des libertés.

II

Des libertés, une émancipation, et non plus une protection : c'était aussi ce que réclamait, depuis longtemps déjà, la fougueuse éloquence de l'abbé de La Mennais.

(1) Dom Bernard du Boisrouvray, *Mgr Gay*, I, p. 13 (Tours, Mame, 1921).
(2) Foisset, *op. cit.*, I, p. 90.

Son livre : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, paru au début de 1829, avait dénoncé le gallicanisme, comme l'auteur responsable du « malentendu le plus funeste entre les catholiques et les partisans de la liberté » : La Mennais considérait qu'il était de sa mission de faire cesser ce malentendu. Arrière l'absolutisme dont la tutelle même, apparemment bienveillante, lui semblait nuire à l'Église ; il n'avait plus de confiance qu'en la liberté :

« Nous demandons pour l'Église catholique la liberté promise par la Charte à toutes les religions, la liberté dont jouissent les Protestants, les Juifs, dont jouiraient les sectateurs de Mahomet et de Bouddha, s'il en existait en France ; nous demandons la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'éducation. »

Précisément à cette date — et c'est un fait qu'il faut toujours avoir présent à la mémoire pour bien saisir l'atmosphère de 1830 — il y avait en Europe, tout près de nous, un peuple qui depuis quelques mois commencait de pratiquer ces maximes, c'était le peuple belge. N'était-ce pas un Belge qui, dès 1828, à Paris, publiait une brochure dont le titre seul condense l'esprit : *Les Jésuites, la Charte, les Ignorantins, l'enseignement mutuel, tout peut vivre quoi qu'on dise* ; ce Belge était un catholique, il avait nom Félix de Mérode. Et l'année d'après, en juin 1829, à la suite de l'incoercible mouvement de pétitions qui soulevait les catholiques de Belgique contre la législation religieuse imposée par le roi des Pays-Bas, le libéral De Potter écrivait du fond de sa prison : « Il ne s'agit plus de savoir si les catholiques et les libéraux peuvent s'entendre ; ils se sont entendus, c'est un fait, et un fait qui n'a pas pas besoin de preuves (1). » Félix de Mérode reprenait,

(1) De Potter, *l'Union des catholiques et des libéraux dans les Pays-Bas* (cité dans Terlinden, *Guillaume Ier et l'Eglise catholique en Belgique*, II, p. 375, Bruxelles 1906).

ans une brochure intitulée : *Un mot sur la conduite politique des catholiques belges, des catholiques français et l'ouvrage de M. de La Mennais* : « Nous touchons à l'éclaircissement d'une question du plus haut intérêt pour le bonheur de l'espèce humaine, l'accord de la religion et de la berté. » Et sans doute, Félix de Mérode trouvait que certaines pages du livre de La Mennais, par leur accent apocalyptique, laissaient les lecteurs « suspendus, sans ressources, au-dessus du vide » ; il était loin d'approuver tout ouvrage de la première ligne à la dernière ; mais ce qui meurait évident, par cette brochure même, c'est que La ennais avait eu raison d'écrire : Ces libertés-là, elles nt « ce que demandent comme nous les Belges, oppriés par un gouvernement persécuteur (1) ».

L'embarras notoire de Mgr Capaccini, l'internonce des ys-Bas, accentuait et soulignait la portée d'un tel événement. Sa correspondance avec le cardinal Albani, secrétaire d'État, publiée dans l'ouvrage capital de M. Charles rlinden, le montre impuissant à empêcher l'union des holiques et des libéraux, impuissant à enrayer le mouvement de protestation catholique contre la politique du yaume auprès duquel il était accrédité, impuissant à se fendre contre les défiances dont il était l'objet de la rt des deux partis en présence, de la part du roi et de part des catholiques. Dans le rapport qu'il adressait au nt-Siège, le 22 février 1830, il expliquait :

> Les catholiques les plus influents ont, d'accord avec leurs journaux, par lesquels le clergé se laisse mener, répandu l'opinion que r avoir la paix en ce pays, surtout au point de vue de la religion, allait réclamer et obtenir à tout prix une entière liberté, pour tous pour chacun, de pratiquer avec la plus grande liberté la religion

1) Voir notre étude : *Les leçons politiques de la Belgique catholique France catholique (1815-1890)*, dans notre livre : *Catholicisme et litique*, p. 108 et suiv. (Paris, 1923).

qu'il veut et comme il veut, et exprimer et enseigner publiquement toutes les opinions. Ces catholiques, à la tête desquels se trouve l'abbé La Mennais, bien qu'il habite Paris, travaillent de toutes leurs forces, ici comme en France, à répandre ces doctrines. Ils croient, de bonne foi, que c'est là l'unique moyen de faire triompher ou tout au moins de sauver la religion dans le siècle où nous vivons. »

Capaccini, qui antérieurement leur était franchement hostile, reconnaissait du moins, maintenant, que ces catholiques-là « plaçaient au-dessus de tout l'autorité du Saint Siège »; il avouait qu'à toutes ses objections ceux qu'il avait entretenus avaient répondu d'une manière spécieuse. « Les raisons qu'ils donnent pour faire réussir ce système, disait-il finalement, ne sont pas à dédaigner, mais Votre Éminence verra aisément, dans sa haute sagesse, que le changement de conduite et de manière de voir se produirait, si ce système était admis. » Et définissant la tendance qu'il voyait se dessiner en Amérique, en Angleterre, en Belgique et en France, Capaccini précisait :

« Elle attaque de front les idées de tous les princes de l'Europe, mais elle flatte les peuples, s'accorde entièrement avec l'esprit du temps, et fera nécessairement du chemin dans les pays où règne la liberté de la presse (1). »

La thèse que soutenait La Mennais, en 1828, sur « l'union du catholicisme et du libéralisme comme moyen de rétablir la société sur ses bases véritables », était donc définitivement sortie du domaine des abstractions. Il avait un pays où elle passait dans le domaine des faits, où elle y passait même avec une sorte de violence; et La Mennais en concluait qu'on ne pouvait plus la regarder comme une « folie ». « Voilà, que, sous nos yeux, écrivait-il le 18 décembre 1829 au baron de Vitrolles, cette réunion, opérée en Belgique, donne au monde un de

(1) Terlinden, *op. cit.*, II, p.409-411.

plus grands et des plus beaux spectacles qu'on ait vus depuis bien longtemps. » Il croyait pouvoir augurer :

« Quand les chrétiens, sentant leur force et comprenant leurs droits, demanderont hautement la liberté et la voudront de toute leur âme, les libéraux, au moins le plus grand nombre, se réconcilieront avec l'ordre et la religion qui en est le fondement. Jusque-là n'y a rien à faire (1). »

Quelques jours plus tard, le 24 décembre, il redisait à la comtesse de Senfft :

« Regardez ce qui se passe en Belgique ; voyez cette fusion de tous les partis dans un seul vœu national ; contemplez ce sublime mouvement de tout un peuple déclarant qu'il veut vivre et mourir libre, marchant la tête haute à la conquête de la liberté de l'Église, de la liberté de l'éducation, et de tout ce qu'il y a de grand, de noble et de sacré parmi les hommes ; jamais le monde ne vit rien de plus beau... On tremble devant le libéralisme : eh bien, catholicisez-le, la société renaîtra. En Belgique, qu'est-il devenu ? Il sert dans l'armée que commandent les Mérode et les Robiano. Maintenant comprendra-t-on comment le monde peut être sauvé ? »

Il disait le même jour au marquis de Coriolis :

« Le vrai catholicisme, réclamant la liberté, a entraîné sous ses drapeaux le libéralisme même, et toute la nation, se levant de concert, combat comme un seul homme, et triomphera tôt ou tard, sans doute, car elle a pour elle la justice et la vérité. »

Mais La Mennais constatait, dans cette même lettre à Coriolis, que les journaux de France étaient muets sur les choses belges :

« Ils se gardent bien, observait-il, de nous dire un seul mot de ce qui se passe chez ce peuple, qui donne à l'Europe un des plus beaux exemples que présente l'histoire à aucune époque. »

(1) Toutes les lettres de La Mennais que nous citons sans références sont empruntées à l'édition de la *Correspondance* publiée par E. Forgues (Paris, 1863).

Le prestige même de cet exemple déchaînait la plume de La Mennais contre la France catholique de 1829, et il dénonçait à la comtesse de Senfft ce royalisme qui « tue tout » et « jusqu'à la croyance en quelque chose de mieux », et qui « pousse dans le mal des âmes dénuées de ressort ».

Au début de cette année 1830 qui devait l'exalter jusqu'au rôle d'une façon de démiurge, légiférant pour la conscience religieuse de tous les peuples, La Mennais ne nous apparaît pas seulement comme un théoricien, pas seulement comme un prophète; il est le greffier, très attentif, très enthousiaste, de ce qui se passe en Belgique. Raconter, commenter, glorifier les gestes de l'opposition belge, et bientôt de la révolution belge, cela lui fait l'effet d'une leçon de choses qui vient providentiellement illustrer son propre système de politique religieuse, et qui sera plus immédiatement persuasive, plus évidemment indiscutable que ne pourrait l'être l'exposé théorique de ce système.

La Belgique est la terre d'expérimentation victorieuse la France, en ces premiers mois de 1830, lui sert de repoussoir.

III

De cet édifice politique qui semble à la veille de s'effondrer, La Mennais ne regrettait rien. Il écrit à Vitrolles le 22 janvier 1830 :

« Il ne peut rien sortir d'utile et de salutaire du mouvement actuel de la politique... Tout est encore, dans toutes ses parties, organisé pour la destruction, et j'aimerais autant entreprendre de bâtir un palais dans le cratère de l'Etna que d'établir aujourd'hui quoi que ce soit. »

Et le 8 février il redit au comte de Senfft :

« Nul moyen de salut à présent parce qu'il y a autant d'erreur, utant de mal, dans le parti du Pouvoir que dans celui de l'attaque. e le dis à regret, mais je le dis avec une conviction profonde, c'est ux peuples à se sauver eux-mêmes en s'aidant de l'Eglise et en 'appuyant sur elle. »

Mais quand pourra-t-on se faire bâtisseur? Quand ourra-t-on trouver un moyen de salut? Pour répondre cette angoissante question, La Mennais regarde vers les Belges, vers ces Belges auxquels son ami Coriolis appli- uait ce mot qu'avait écrit Balzac, deux siècles plus tôt, u sujet des Hollandais : « Ils ont mérité d'avoir Dieu eul pour roi, puisqu'ils n'ont pu endurer d'avoir un roi our dieu (1) », et c'est en se faisant l'interprète de leur istoire quotidienne qu'il renouvelle l'expression de ses ropres maximes de politique religieuse, pour la France e demain :

« Il y a en France, dit-il à Coriolis le 14 janvier 1830, quelques illions d'hommes qui veulent l'ordre, la Religion, la paix; quand eux-là comprendront, comme le comprennent les Belges, que pour uir de ces biens, il faut qu'ils aient le courage de les conquérir; u'eux aussi ont des droits sacrés que nul ne peut leur enlever légi- mement; qu'il y a des libertés acquises à tous les peuples chrétiens, our lesquelles, lorsqu'on en est digne, on doit savoir combattre et ourir; — alors, il sera temps de parler de restauration, alors on ourra lever les yeux et saluer l'aurore de la renaissance sociale; sque-là, nulle espérance, mais le juste supplice de la sottise et de lâcheté. »

« Vivent les Belges, répète-t-il au même Coriolis le 8 février, vent les Belges qui se sont avisés que le gouvernement n'était pas ut, et qu'ils étaient bien, eux aussi, quelque chose! »

L'heure est-elle proche où les Français pourront agir e même, effectivement, efficacement? La Mennais paraît

(1) Forgues, *Correspondance de La Mennais*, II, p. 122, n. 1.

l'espérer ; de mois en mois son espoir semble s'affermir. Voici dans quels termes il le confie à la comtesse de Senfft, le 10 février :

« La surface est encore trop encombrée de vieilles ruines ; il faut d'abord qu'elle soit déblayée ; et cette préparation d'un meilleur avenir s'accomplira peut-être plus rapidement qu'on ne pense. »

Il écrit cela à cinq mois du déblaiement. Il en reparle en mars, un mois plus tard ; cette fois c'est le comte de Senfft qu'il prend pour confident, et il lui dit à la date du 21 mars :

« La perversité des uns, la faiblesse et l'aveuglement des autres, l'ignorance, la lâcheté, l'insouciance, l'esprit de vertige devenu presque universel, ce qu'on fait et ce qu'on ne fait pas, tout concourt à préparer la plus terrible leçon qui jamais ait été donnée au monde. »

Les préparatifs progressent, et l'imagination de La Mennais marche du même pas, si même elle ne les devance. Une nouvelle lettre de lui, le 12 avril, va trouver le ménage de Senfft : après avoir noté « la haine croissante pour le christianisme » et avoir incriminé l'épiscopat, qu'en un terme assez inquiétant il accuse de « folie surnaturelle », il ajoute :

« Entendez ces bruits souterrains qui de caverne en caverne se prolongent par toute l'Europe ; quand l'explosion viendra, et le moment n'en est pas loin, tout ce qui dort se réveillera, et les hommes, à genoux sur les décombres, s'écrieront : Ce jour est vraiment le jour de la justice divine. »

Un mois de plus, encore, et de même que le phénomène de la Grande Peur avait marqué l'aurore de la Révolution Française, de même, en Normandie, en Picardie, et dans la Bretagne, où se trouve La Mennais, c'est toute une série de mystérieux incendies, qu'en plusieurs endroits les paysans attribuent aux nobles : « L'état actuel est trop

iolent pour se prolonger beaucoup », écrit-il le 24 mai à a comtesse de Senfft. Six semaines plus tard, le 7 juillet, adressant à Coriolis, on croirait qu'il a sous les yeux, evant lui, un enregistreur des prochains mouvements sis-niques :

« Une grande commotion me semble inévitable, et la France ne ra pas seule ébranlée, tout le midi de l'Europe a les yeux fixés sur le, et vingt millions d'hommes, en Italie, en Espagne, en Portugal, lèveront soudain, au premier cri de liberté qui partira d'ici. Rien e peut subsister tel qu'il est. Sans s'expliquer ce qu'il veut, le genre umain veut un autre état. Dieu sait le reste. »

C'est la fin d'un monde : à entendre La Mennais, presque toute la France religieuse, Sulpiciens, Jésuites, épiscopat, regardent et ne voient pas, écoutent et n'entendent as :

« Nos évêques incorrigibles, disait-il au comte de Senfft le 16 juin, jettent dans la mêlée, leurs ridicules mandements à la main, et mblent avoir juré d'ensevelir, sous le trône chancelant de la tyrane qui les écrase, les derniers restes du christianisme en France. »

Au demeurant, le châtiment va venir ; alors, explique La Mennais, le 13 juillet, au même correspondant, on commencera peu à peu à s'éclairer ; car « l'homme est ainsi it : la lumière du soleil le laisse dans l'obscurité, il ne iscerne rien qu'à la lueur des feux qui consument et évastent ».

Mais c'est aussi un recommencement de monde : songeant à la velléité qu'a eue le roi de Prusse d'envoyer des roupes au secours du roi des Pays-Bas pour lutter contre atholiques et libéraux belges, La Mennais commente :

« Ce que cette affaire a montré, c'est que l'union du catholicisme de la liberté est aujourd'hui ce que les gouvernements craignent plus et pardonnent le moins ; d'où l'on peut conclure que dans tte union est la véritable force, et par conséquent l'avenir ; puisse-elle s'opérer universellement ! Le salut est là, et là seulement. »

IV

En ces derniers mois de la monarchie bourbonienne où La Mennais semblait guetter, dans la main même de Dieu, les carreaux de foudre que Dieu se disposait à lancer, un jeune visiteur survenait à la Chesnaie, qui s'appelait l'abbé Lacordaire. Le monde étant ce qu'il est, que doit penser un prêtre sur les rapports de la religion avec le nouvel ordre social? Cette question, qui, dès le séminaire, absorbait les méditations de Lacordaire, le conduisait auprès de La Mennais. Non pas qu'en 1823 sa première rencontre avec l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* l'eût très favorablement disposé pour lui ; il l'avait, à cette date, trouvé « plein de son livre (1) » ; et l'ouvrage retentissant : *Des progrès de la Révolution*, lui avait simplement fait l'effet, six ans plus tard, d'une « exagération des pensées de M. de Maistre (2) ». Mais avec de tendres instances, l'abbé Gerbet l'avait sollicité de venir à la Chesnaie ; Lacordaire alors avait relu les ouvrages de La Mennais : « Ils m'ont ramené vers lui, écrivait-il à Foisset, surtout ceux qui traitent des rapports de la Religion avec l'ordre politique (3) » ; et dans ce même mois de mai, Lacordaire, réfléchissant que La Mennais était « le seul grand homme de l'Église de France », venait le trouver en sa lointaine Bretagne avec un de ses amis de Saint-Sulpice, l'abbé Jules Morel. La Chesnaie, dans sa pensée, devait être sa dernière excursion de France avant qu'il ne partît pour l'Amérique... Oui, pour l'Amérique, car le futur prédicateur de Notre-Dame, « persuadé que sa carrière sacerdotale n'aurait

(1) Lacordaire à Boissard, 3 juin 1823 (Foisset, *op. cit.*, I, p. 135).
(2) Lacordaire à Foisset, 19 juillet 1829 (*op. cit.*, I, p. 137).
(3) Lacordaire à Foisset, 25 mai 1830 (Foisset, *op. cit.*, I, p. 139, n. 1).

jamais en France son libre développement », était si découragé, qu'il avait depuis quelques mois pris la décision d'aller aux États-Unis, où Mgr Dubois, ancien Sulpicien, évêque de New-York, l'appelait comme vicaire général et supérieur du grand séminaire. Il passa quatre jours à la Chesnaie, eut de fortes craintes pour l'orthodoxie de La Mennais en écoutant ses idées sur la Trinité et sur la création ; mais il se laissait pourtant captiver par « ce druide ressuscité en Armorique », et qu'il entendait « chanter la liberté d'une voix un peu sauvage (1) » ; et il se disait que cet homme serait, en France, « le fondateur de la liberté chrétienne et américaine (2) ». Ensemble ils parlaient des États-Unis ; ils se mettaient d'accord sur la direction que Lacordaire, là-bas, devait imprimer au clergé ; et Lacordaire regagnait Paris, persuadé que ce qu'il fallait avant tout, c'était « ôter l'Église de l' « état d'engrènement » où elle était en France, pour la mettre « dans l'état d'indépendance absolue où elle était en Amérique (3) ».

En ces quatre jours de mai 1830, où Lacordaire avait séjourné sous le toit de la Chesnaie, l'idée de l'alliance entre le catholicisme et la liberté avait fait un adepte de plus, — un adepte qui, pour l'instant, ne songeait encore qu'à s'en aller au-delà des mers en admirer la réalisation. Mais Lacordaire proposait et Dieu disposait, et le mois de juillet 1830, tel que Dieu l'avait concerté, allait ouvrir à Lacordaire, en France même, des perspectives qui l'y retiendraient.

V

Le trône s'effondrait ; l'Église, comme l'écrira vingt ans plus tard Montalembert, était « au ban de l'opinion et de

(1) Lacordaire à Lorain, 25 mai 1830 (Foisset, *op. cit.*, I, p. 142).
(2) Lacordaire à Lorain, 2 juillet 1830 (Foisset, *op. cit.*, I, p. 139).
(3) Lacordaire à Foisset, 19 juillet 1830 (Foisset, *op. cit.*, I, p. 140).

la popularité, et peu s'en fallut qu'elle ne fût entraînée, comme en 1792, dans la chute de la royauté (1) ». La prise des Tuileries par le peuple de Paris coïncidait avec la dévastation de l'archevêché, avec la profanation des sacristies de Notre-Dame, avec le pillage des Jésuites à Montrouge. Du haut du mont Valérien, le Christ semblait aspirer à régner sur Paris : on le mettait à bas. Pour royaume, quelques jours durant il n'eut dans Paris que des églises vides et hermétiquement closes, qui timidement se rouvraient pour les offices, le dimanche 1er août. Les provinces étaient à l'avenant : « A cette époque, lit-on dans les *Souvenirs* de Victor de Broglie, commençait la chasse aux robes noires et aux chapeaux clabauds, aux Jésuites, aux Capucins, aux Frères de la doctrine et jusqu'aux pauvres Sœurs de la Charité ; les processions étaient poursuivies à coups de pierre, les croix de missions culbutées et traînées dans la boue ; il ne faisait pas trop bon à un évêque de sortir de sa cathédrale (2). » Le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et la destruction de l'archevêché, en février 1831, marqueront le point culminant de cette crise antireligieuse : « La situation était telle, écrit Paul Thureau-Dangin, que, dans plus d'un diocèse, les curés effrayés et découragés songeaient à quitter leurs paroisses, et que leurs évêques devaient les en détourner (3). » Et pour la défense de l'Église au milieu d'une telle crise, que pouvait, malgré son dévouement de journaliste catholique, le directeur de l'*Ami de la Religion*, Picot? Ce journal avait cette tare, aux yeux du parti vainqueur, de s'être appelé, jusqu'à la chute des Bourbons, l'*Ami de la Religion et du*

(1) Montalembert, *Des intérêts catholiques au XIXe siècle*, p. 67.

(2) Voir les pages de Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, I, p. 246 et suiv.

(3) Thureau-Dangin, *op. cit.*, I, p. 249.

roi. Son passé même était ainsi le symbole de cette union que juillet 1830 avait brutalement dissoute. Mais La Mennais était là, et La Mennais sentait l'heure venue, pour une action nouvelle.

Le premier jugement que porta La Mennais sur la Révolution de juillet est daté du 6 août 1830, et adressé à Coriolis : « Les vaincus, lui dit-il, ont de toutes manières mérité leur défaite, et cette défaite est sans retour. » Le résultat même, l'avènement d'un roi des Français, paraît l'enthousiasmer assez médiocrement, car il déclare le même jour à la comtesse de Senfft qu'il préférerait « une République franchement déclarée ».

Mais il insiste peu sur cette question constitutionnelle. Le fait capital, pour lui, c'est qu'on est en face d'un régime qui se réclame de l'idée de liberté ; sans délai, il faut que les catholiques prennent une attitude ; La Mennais va la définir d'abord à ses correspondants, et bientôt au public :

« Le résultat définitif de la Révolution, annonce-t-il à Vitrolles le 7 août 1830, sera de renverser partout le pouvoir arbitraire, pour mettre à la place, n'importe sous quelle forme, ce qu'on appelle encore des institutions libres, et ce résulttat sera bon en lui-même. Mais pour l'obtenir en réalité, et arriver ainsi à un état stable, il faut un principe d'ordre et de fixité qui manque aujourd'hui totalement. Ce principe est la Religion. On doit donc tendre à unir la Religion et la Liberté ; et de plus, nul moyen de conserver la Religion elle-même qu'en l'affranchissant de la dépendance du pouvoir temporel. De sorte que, sous ce nouveau rapport, on doit désirer, on doit demander la Liberté, qui est le salut de l'avenir. »

Et le 5 septembre, les termes mêmes de cette demande se précisent, dans une lettre à la comtesse de Senfft :

« Partout l'Église est opprimée par les gouvernements, elle périrait si cet état durait. Donc il faut affranchir l'Église, ce qui aujourd'hui ne peut se faire qu'en la séparant totalement de l'État... Le jacobinisme persécutera la religion. Et qu'aura-t-on à demander alors ? La

liberté religieuse, la liberté d'éducation, celle des personnes et des propriétés, c'est-à-dire la jouissance des droits sans lesquels on ne peut pas même concevoir la société, c'est-à-dire ce que je n'ai jamais cessé de réclamer depuis quinze ans. Et comment continuer ces réclamations sans la liberté de la presse? Détruisez-la, il ne reste plus qu'à courber la tête sous toutes les tyrannies. »

Voilà le programme intégral; et voici que se présente à La Mennais une occasion de le claironner parmi ces catholiques de France à qui les événements de juillet ont fait l'effet d'une averse brutale et irréparable. Un publiciste catholique, Harel du Tancrel, lui fait offrir par l'abbé Gerbet de fonder un journal quotidien. La Mennais y est tout prêt. Une lettre de Gerbet va saisir Lacordaire au moment où le jeune prêtre se préparait à partir pour l'Amérique. Gerbet lui dit en substance : Soyez avec nous! Lacordaire pense que La Mennais va devenir l'O'Connell de la France; Lacordaire reste en France, comme aide de camp de La Mennais. Le journal s'appellera l'*Avenir*; son épigraphe sera : *Dieu et liberté.*

Les lettres de La Mennais, dans la seconde quinzaine de septembre, s'attardent sur ce grand projet :

« J'ai promis d'y coopérer, dit-il à Coriolis le 21 septembre, et j'en conçois de grandes espérances, bien qu'on doive s'attendre à ce qu'il choque quelques-uns des préjugés dont plusieurs fois nous avons ri et gémi ensemble : un succès et un grand succès paraît lui être assuré. »

Le 24 septembre il écrit à l'abbé Caron que ce journal « peut faire un bien immense », et demande qu'on lui trouve des actionnaires (1). Le 29 septembre, il croit pouvoir annoncer à la comtesse de Senfft qu' « une grande masse de libéraux qui ne veulent pas plus de l'anarchie que du despotisme » se rangent en foule sous la bannière

(1) Roussel, *Revue de Fribourg*, février 1904, p. 5.

de l'*Avenir*, et que « le clergé aussi s'y réfugie »; et le 3 octobre, il affirme formellement à Coriolis : « Tout ce qui n'est pas perdu de jacobinisme ou de royalisme se rapproche de nous, et plusieurs avec enthousiasme. Les abonnements arrivent en foule. »

La gestation de l'*Avenir* coïncidait avec la victoire finale des Bruxellois, à la fin de septembre, sur le prince Frédéric et sur le roi des Pays-Bas, « le Néron de ce malheureux peuple », disait La Mennais; elle coïncidait avec l'« état de fermentation sourde » qui provoquait en Allemagne des émeutes populaires. La Mennais se hâtait de conclure, le 29 septembre 1830 :

« Ceci n'est point une maladie accidentelle de tel ou tel peuple, mais un changement presque total d'existence pour le genre humain. »

Il ne lui déplaît pas, c'est évident, d'avoir désormais un grand journal où librement il pourra s'improviser greffier des actes de Dieu, exégète de ses desseins; où il scandera, pour le grand public, tous les épisodes d'un tel changement. Comme Français, aussi, il attache une importance à ce rôle; car la France lui paraît appelée à une fonction spéciale dans ces lendemains et dans ces surlendemains dont il veut être, tout à la fois, l'annonciateur et l'ouvrier; le 4 octobre, il écrit au comte de Senfft : « Le catholicisme français rendu à lui-même, libre de tout ce qui le dénature, *pauvre*, et par là même grand et fort, régénérera le monde. » Se servir de la liberté pour l'union de la France et de l'Église, et puis de cette union même pour une renaissance chrétienne de l'humanité, voilà le rêve de La Mennais, rêve impérieux, rêve impatient, rêve qui volontiers se drape avec ampleur dans des expressions apocalyptiques, mais qui pourtant n'a rien de nuageux, et qui veut tout de suite passer en action, et tout de suite conquérir

les chaires religieuses et les tribunes politiques, les prétoires et les bureaux de rédaction.

VI

Le premier numéro de l'*Avenir* paraît le 16 octobre 1830. Qu'est-ce qui survit au fond du cœur des hommes? demande La Mennais. Deux choses, seulement deux choses, Dieu et la liberté. La Mennais regarde en arrière : il lui semble que, « trouvant la servitude près de l'autel, les hommes s'effraient de Dieu ». « Cette cause », jointe à plusieurs autres, produisit, d'après lui, « la philosophie passionnée du dix-huitième siècle ». « L'Église périssait, continue-t-il, si Dieu lui-même, dans les secrets conseils de sa Providence, qui veille sans cesse sur la seule société qui ne finira jamais, n'avait préparé son affranchissement. » L'*Avenir* donc aidera les catholiques à faire leur devoir, que La Mennais définit ainsi : « Coopérer de toute leur puissance à cet œuvre de salut et de régénération. »

La base qu'il leur offre pour leur action, c'est « la liberté ». Il veut « un immense développement de liberté individuelle ». « Qu'ont-ils à désirer, demande-t-il, sinon la jouissance effective et pleine de toutes les libertés qu'on ne peut légitimement ravir à aucun homme, la liberté religieuse, la liberté d'éducation, et, dans l'ordre civil et politique, celles d'où dépendent la sûreté des personnes et des propriétés, avec la liberté de la presse, qui, ne l'oublions pas, est la plus forte garantie de toutes les autres? »

Le programme est lancé; et dans les numéros suivants resplendissent souvent ces deux mots associés : *Ordre* et *Liberté*. Et déjà l'on peut trouver que ces deux mots, dont le premier rassure, dont le deuxième enchante, servent de véhicule à certaines illusions : pour justifier l'extension du corps électoral, ne dit-il pas que « le désir, le besoin de l'ordre n'existe nulle part autant que dans les masses »?

et pour justifier la liberté de la presse et en contester les périls, n'écarte-t-il pas bien vite toute objection en se bornant à dire : « Ayons foi dans la vérité, dans sa force éternelle »? La campagne pour la liberté de l'enseignement s'inaugure dans les numéros des 17, 18 et 25 octobre par trois articles de Lacordaire. On y lit qu' « avec le monopole de l'enseignement prétendu profane, il n'est pas de père en France qui puisse enseigner sa foi à ses enfants, pas de famille où ne pénètre le schisme, la moquerie des croyances héréditaires, l'impossibilité d'adresser à Dieu une prière commune ». La « servitude de l'enseignement », aux regards de Lacordaire, est incompatible avec quelque liberté que ce soit. Et se retournant vers les hauts universitaires, il leur assène cet avertissement : « Sachez-le, princes de l'enseignement, despotes ridicules, sachez que l'enfance vous abhorre. »

Voilà déjà un premier pan de la bâtisse napoléonienne voué à la destruction : c'est l'Université. Mais La Mennais, le même jour où Lacordaire ébauche ce geste, donne un coup de sape à un autre pan de la bâtisse, à celui qui s'appelle l'Église concordataire. Son article du 18 octobre sur la séparation de l'Église et de l'État invite le prêtre à « descendre, comme les douze apôtres, au milieu des peuples, sans aucun autre appui que la parole du Dieu puissant et pauvre », et à « recommencer la conquête du monde ». « Une nouvelle ère de triomphe et de gloire, augure-t-il, se prépare pour le christianisme. »

« Que le clergé le veuille ou non, précise La Mennais le 3 novembre dans une lettre à l'abbé Guéranger, l'état des finances obligera bientôt à supprimer le salaire, et, quoi qu'on en dise, je suis convaincu que ce sera un immense bonheur pour la religion (1). » De son côté, Lacordaire,

(1) Roussel, *Correspondance inédite de La Mennais et de l'abbé Guéranger* (*Demain*, 1er décembre 1905, p. 6).

les 27 et 30 octobre et le 2 novembre, préconise la suppression du budget du clergé : ce qu'il veut désormais, c'est un clergé pauvre et libre, un clergé qui soit « comme le prolétaire, avec Dieu de plus comme patrimoine » ; il n'admet plus que pour les millions de l'État les catholiques acceptent le « renversement de l'Église » ; il faut en finir avec ce « martyre d'opprobre », et songeant que Pie VII « fut fait prisonnier de cette main qui payait au clergé sa solde », il se refuse désormais à recevoir de l'État « une obole souillée de ce souvenir ».

Mais entre le clergé et l'État, il y a un autre lien que celui du budget des cultes, il y a la nomination des évêques. Lacordaire commence, le 22 novembre, dans un article qui s'intitule : *Un tombeau de juillet*, par dresser un acte de décès :

« Voici une victime des trois grandes journées, dit-il sarcastiquement, qui vient réclamer quelques fleurs de la piété nationale. C'est la religion de Louis XIV et de Bossuet, tuée le 28 juillet dernier, à la cent quarante-huitième année de son âge, après une vie dont les infortunes ont été plus longues que les années. »

Ce gallicanisme est un défunt qui ne lui inspire aucun respect ; et trois jours plus tard, le 25 novembre, il se tourne vers les évêques de France. Les considère-t-il comme des vivants ou déjà comme des morts ? « Vous voilà tombés, leur crie-t-il, dans une position pire que les évêques grecs, à la prise de Constantinople. » Il énumérait les premiers actes de politique religieuse des nouveaux gouvernements : « L'épiscopat qui sortira de ces hommes est un épiscopat jugé... Qu'il le veuille ou non, il sera traître à la religion, il sera parricide. » Et il terminait :

« Notre protestation, nous la porterons pieds nus, s'il le faut, à la Ville des Apôtres, aux marches de la Confession de Saint-Pierre, et on verra qui arrêtera sur la route le pèlerin de Dieu et de la liberté. »

insi se développe, sous la plume de Lacordaire, tout
›rogramme de destructions qui doivent préluder à des
nstructions. Et dès la fin d'octobre, un autre aide de
p s'offre à La Mennais, et celui-là, dans l'*Avenir*, se
a à regarder, à chercher au-delà des frontières, les
ıples à imiter, les souffrances auxquelles on peut
ocier, les méthodes sur lesquelles on pourra peut-être
gler, le spectacle des victoires auxquelles on a hâte
›laudir : il s'appelle Charles de Montalembert. Il écri-
dès le 10 septembre à son ami Le Marcis :

nfin de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholi-
. Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir, il va reprendre sa
sa liberté et son énergie primitives. Pour ma part, dépouillé
venir politique, je me détermine à consacrer mon temps et
tudes à la défense de cette noble cause. Si l'on veut de moi à
ir, j'abandonne tout (1). »

: semaines encore il temporisa. Puis, le 26 octobre,
tenter auprès de La Mennais la démarche décisive :
viens d'achever un voyage en Irlande, lui dit-il,
ge entrepris dans l'intention d'étudier l'existence et
›ire du catholicisme dans ce pays, j'ai vu de près
s les classes de ce peuple merveilleux. » Il lui parle
uvre clergé de là-bas, et de sa popularité, et de l'as-
nt des évêques, et de la piété populaire dans les
les chapelles qui ne sont même pas pavées, et il pro-
à La Mennais quelques notes, quelques détails, pour
ir. Il ajoute : « Je me suis beaucoup occupé aussi de
losophie catholique de l'Allemagne. » On dirait qu'à
ux le meilleur moyen d'apporter à la France catho-
les germes de rajeunissement, les semences de vie
lle, dont elle a notoirement besoin, c'est de multi-

ecanuet, *Montalembert*, I, p. 133.

plier, chez elle, les échos du catholicisme universel. L
8 novembre, La Mennais répond : « Je serai heureux d
vous être associé pour la défense de la plus belle cause pou
laquelle les hommes puissent combattre, Dieu et l
liberté. » L'offre du jeune Montalembert est acceptée. E
La Mennais continue :

« Il serait très important que l'on connût mieux l'Irlande qu'o
ne la connaît généralement en France, et en particulier tout ce q
concerne l'état du clergé catholique dans ce pays me paraîtrait u
chose sur laquelle il serait extrêmement utile d'appeler en ce mome
l'attention. Il y aurait aussi, comme vous l'observez très bien, u
instruction pleine d'intérêt, et de plus d'un genre, à tirer de l'All
magne (1). »

Belgica docet, *Hibernia docet*, *Germania docet*. L
France catholique, dans l'*Avenir*, se met aux écoutes,
dirais presque à l'école, des catholiques de l'étranger, pou
apprendre à faire bon usage de sa révolution. Il se trouv
chez elle des théologiens pour attaquer l'esprit de révol
tion qui soulève les catholiques belges, et pour leur do
ner en exemple, au contraire, la patiente résignation d
premiers chrétiens. Alors, dans l'*Avenir*, Gerbet se dress
« Non, proteste-t-il le 18 novembre, la patience des pr
miers chrétiens ne calomnie pas l'héroïque résistance d
Mérode et des Bartel » ; et il s'emporte contre « une ign
ble théologie qui flétrit, au nom des siècles primitifs d
christianisme, ce qu'il y a de plus généreux et de plus p
dans l'héroïsme du nôtre ».

Mais voici bientôt une quatrième leçon, provenant d'u
quatrième peuple : *Polonia docet*. C'est Montalembert qu
dans l'*Avenir* du 17 décembre, entonne un chant d'all
gresse : « Enfin, elle a jeté son cri de réveil ; enfin elle

(1) Forgues, *Lettres de La Mennais à Montalembert*, p. 1-2.

secoué ses chaînes. » Il convie cette révoltée à la « sublime alliance de Dieu et de la liberté ». Et il conclut :

« La voilà donc qui avance et qui s'accomplit, l'œuvre merveilleuse de notre siècle, la régénération du monde et le réveil de la liberté et de la foi. »

Le 1er janvier 1831, le même Montalembert commencera de parler de l'Irlande, et le 7 janvier Lacordaire, revenant à la Pologne, se réjouira « qu'émue jusqu'au fond de ses déserts enclavés dans le schisme et l'hérésie, elle ait retrouvé des évêques pour sentir son oppression, et des mains pâlies dans les cloîtres pour rebâtir ses murailles et défendre sa liberté ». Et dans ce même article de Lacordaire, un cinquième peuple est évoqué comme professeur de liberté : c'est ce peuple chez lequel, quelques mois plus tôt, le futur prédicateur de Notre-Dame songeait à porter sa tente, ce sont les États-Unis. *America docet !* L'Église des États-Unis, proclame Lacordaire, est « une merveille qui ne s'était jamais vue ».

Comment l'enseignement donné par tous ces peuples n'aurait-il pas fait impression sur les esprits ? Il semblait que l'histoire d'aujourd'hui et de demain vînt déposer, dans les colonnes de l'*Avenir*, en faveur du programme de La Mennais.

Il y avait cette année-là, sur les bancs du collège de Lyon, dans la classe de philosophie, un jeune élève qui, en rhétorique, s'était senti cruellement meurtri par la morsure du doute : la classe de philosophie, dont le professeur était l'abbé Noirot, le confirmait dans sa foi, et Ozanam, désormais pacifié, promettait à Dieu de vouer ses jours au service de la vérité. Quelque jeune qu'il fût, ses jugements gardaient une pondération, et lorsqu'il entendait ses camarades s'éprendre de la glorieuse Révolution,

il écrivait à l'un de ses amis, qui lui-même la réputait providentielle :

« Je tâche de me faire vieux, et je regarde, j'attends, j'observe; dans dix ans d'ici, je te dirai ce qu'elle a renfermé de légitime et d'illégitime, de providentiel et d'humain. »

Mais dans cette même lettre, ce jeune homme s'écriait : « Oui, mon ami, la religion s'accorde avec la liberté. Vois les Suisses, vois les Polonais, vois les Américains du Sud ! La religion et la jeune France devraient se rapprocher, se réunir. » Et Ozanam — car c'était lui — souffrait de les voir « se séparer, se repousser mutuellement tous les jours par une malveillance réciproque », et déplorait « le préjugé commun que la religion catholique est la sœur du despotisme, l'ennemie de la liberté (1) ».

VII

Fin novembre, — exactement, le 26 du mois, — La Mennais songe qu'il y a quatre mois que la Révolution s'est faite, quatre mois que la liberté a été promise : interpellant le nouveau gouvernement, il va dresser un bilan :

« Comment a-t-on tenu ces promesses de liberté?... demande-t-il. Ici on ordonnait administrativement des prières, là on renversait sous vos propres yeux le signe sacré de votre foi, ailleurs on introduisait avec violence dans vos églises les cercueils de ceux qui, jusqu'à la mort, avaient repoussé votre communion ; le sanctuaire même était profané, on s'emparait à main armée des édifices consacrés à l'éducation de la jeunesse, sur qui repose la perpétuité de votre culte. »

(1) Lettre inédite d'Ozanam à Materne, 29 novembre 1830 (Goyau, *Précurseurs*, p. 80).

Le régime dit de « liberté », manié par les hommes au pouvoir, n'a pas réalisé ses promesses ; on ne lui doit que des déceptions. Est-ce une raison de douter de la liberté? Nullement. La Mennais, au contraire, sent le besoin d'approfondir son programme.

Malgré les arguments nouveaux que lui apportent les convulsions des peuples, il craint que ses doctrines ne soient « mal comprises par certains » et que d'autres « affectent de ne les comprendre point ». Derechef, le 7 décembre, La Mennais s'explique, et derechef, il veut demander à tous, comme base d'union, « l'attachement à l'ordre et à la liberté ». L'article s'ouvre par une déclaration de soumission au nouveau pontife, « secondement aux évêques », et par une répudiation des doctrines gallicanes, accusées de consacrer l'anarchie dans la société spirituelle et le despotisme dans la société politique. Il affirme la résolution des rédacteurs de l'*Avenir*, d'obéir au gouvernement tant qu'il obéirait lui-même à la Charte, et d'autre part, d' « arracher » la liberté, s'il le fallait, « au pouvoir aveugle qui oserait trahir ses serments ». Au nom même de la Charte non moins que de ses propres principes, La Mennais réclame, comme conséquence de la liberté religieuse, la totale séparation de l'Église et de l'État, la résiliation du Concordat, l'abolition de cettte servitude exceptionnelle qui résulte, à ses yeux, de la nomination des évêques par le gouvernement ; il réclame la liberté d'enseignement, l'abrogation des « privilèges, odieux en soi, de l'Université » ; il réclame la liberté de la presse, — de la presse qui, dit-il, « n'est à nos yeux qu'une extension de la parole et est comme elle un bienfait divin » ; il réclame la liberté d'association ; il réclame l'extension du corps électoral ; il réclame la décentralisation provinciale et communale. Ce mois de décembre 1830 est précisément celui où les treize prêtres belges qui siègent au *Congrès*

national revendiquent la liberté, rien de plus que la liberté, « la liberté en tout et pour tous », dit l'abbé Verduyn, la « liberté de la presse, comme en Angleterre », dit l'abbé de Foere, et où l'abbé Verduyn constate : « La protection que le pouvoir a voulu accorder à la vérité n'a été que trop souvent illusoire et oppressive, outre que cette apparente protection l'a rendue solidaire de tous les excès du pouvoir (1). » Bruxelles et Paris, articles de l'*Avenir* et harangues ecclésiastiques du *Congrès national*, se font réciproquement écho.

Simultanément l'outil se crée, qui doit exercer une pesée sur l'opinion publique en faveur de cette série de revendications : cet outil, c'est l'*Agence nationale pour la défense de la liberté religieuse*. Lacordaire, le 13 novembre, dans son article : *Ce qu'ils sont et ce que nous sommes*, caractérisait trois catégories d'ennemis de Dieu ; les hommes du passé, asservissant Dieu à un homme qu'ils appellent prince ; les hommes du présent, asservissant Dieu à des volontés humaines qu'ils appellent lois ; les hommes du progrès, asservissant Dieu à tout ce qui est possible ; en face de ces trois groupes, il voyait surgir les saint-simoniens qui visaient à « retremper le monde en refaisant Dieu », et contre lesquels, à Lyon, quelques mois plus tard, Frédéric Ozanam, dans un petit journal de jeunes, entrera en lice ; et puis les catholiques dispersés et souffrants, qui, disait-il, « au-delà du peuple, découvrent Dieu et non Louis XIV, et qui considèrent Dieu comme le libérateur du monde ». A ces catholiques, l'*Agence* veut donner conscience que leur faiblesse peut s'organiser en une force.

La Mennais, dès le 5 décembre 1830, annonce à la comtesse de Senfft : « Des associations se forment partout

(1) Goyau, *Catholicisme et politique*, p. 117-119.

our réclamer, par toutes les voies légales, les libertés omises, et qui sont notre droit, comme le droit de us. » Le même jour, écrivant à Coriolis, il lui demande Toulouse ne suivra point cet exemple.

Les rédacteurs de l'*Avenir*, à la fin de décembre 1830, partagent la France pour veiller sur l'Église : Lacordire se chargeait du Nord et de l'Est ; Montalembert, du idi ; De Coux, de l'Ouest. Ils veulent surveiller, chacun n son ressort, tous les actes commis contre la liberté religieuse ; ils s'improviseront, devant toutes les juridictions, rocureurs généraux de cette liberté. Un appel est lancé, ui fait connaître l'*Agence*. A côté des procès qu'ils intenront, il y aura, d'ailleurs, les procès qu'ils subiront. N'ont-s pas déjà en perspective, pour le 31 janvier de l'année 1831, deux affaires de cour d'assises, l'affaire Lacordire, en raison de l'article du 25 novembre intitulé : *Aux vêques de France*, et l'affaire La Mennais, en raison de article du 26 novembre intitulé : *Oppression des catholiques*? (1) De toute évidence, ils continueront : ils ont âte de commettre des délits de liberté ; quelques mois ncore, et ce sera le procès de l'école libre. On réclame avance pour toutes ces campagnes l'appui de l'opinion ublique étrangère : les rédacteurs de l'*Avenir* prennent acun sa part de chrétienté, comme ils ont pris chacun n part de France. Avec les Belges, c'est De Coux qui correspondra. Suisses et Italiens seront en rapport avec acordaire ; à l'Allemagne, à l'Irlande, c'est Montalembert ui écrira ; et dès le 9 novembre 1830, La Mennais avait

(1) Ces deux procès aboutiront à un acquittement, et on lira dans *Avenir* du 12 février 1831 : « Quelles que fussent les opinions eligieuses de chacun, la foule qui assistait à cette mémorable udience a salué de ses acclamations le catholicisme, qui lui apparaissait pour la première fois sous ses traits véritables, le catholicisme omain. »

accepté, au nom de tous les rédacteurs de l'*Avenir*, la col laboration du chevalier de Moy, le publiciste bavarois (1

Ainsi s'étendra sur les autres nations un réseau de fra ternité catholique. On demeure d'ailleurs convaincu qu l'action de la France sera prépondérante dans cet univer sel mouvement d'affranchissement :

« Si Rome est le centre immobile de la foi, écrit Gerbet le 28 dé cembre 1830, la France est le foyer de l'activité intellectuelle d l'Europe. Nous ne parlons que d'hier, et déjà notre cri d'affranchis sement religieux a volé au-delà de nos frontières. L'Irlande l' reconnu, la Belgique le chante. Ou la liberté périra en Pologne, o elle l'inscrira sur ses drapeaux triomphants. Nous apprenons qu'i commence à réveiller en sursaut, dans l'Allemagne catholique assou pie, les vieux souvenirs du libéralisme chrétien. L'Italie, passive e souffrante, le cache en son sein profond, comme une espérance. »

Et Gerbet estime que, si l'on peut se reposer sur Rome avec une foi imperturbable, en ce qui regarde le principe d'ordre et de stabilité, Rome laisse à tous les écrivains catholiques, et surtout aux Français, la mission d'user de cette seconde force, le principe d'activité et de progrès.

VIII

Mais de cette distinction des rôles, de cette séparation des fonctions, de cette ligne de démarcation ainsi fixée entre l'action de Rome et l'action du libéralisme catholique français, que pensait-on à Rome? Quelles qu'eussent été, au début de l'année, dans sa lettre du 8 février au comte de Senfft, ses plaintes contre des personnalités comme Ostini, comme Lambruschini, et ses récriminations au sujet de Pie VIII, « trompé, indignement trompé par les hommes qu'il emploie », ce La Mennais

(1) *Revue des Autographes*, décembre 1804.

dont Léon XII avait songé à faire un cardinal faisait on s'en souvient, profession très nette de soumission au Saint-Siège dans son article-programme du 7 décembre. Il est curieux de retrouver, dans le livre très informé du P. Dudon sur *La Mennais et le Saint-Siège*, les informations qu'à ce moment même le Vatican recevait au sujet de La Mennais, sous la signature de Mgr Lambruschini, nonce à Paris.

Le prélat reconnaissait que l'*Avenir* « rendait des services à la cause de la Religion », que l'abbé La Mennais était regardé « avec raison comme le premier et le plus éloquent écrivain de France », qu'il avait eu « le mérite d'avoir fait au gallicanisme une guerre à mort, si bien que celui-ci, peut-on dire, est comme à l'extrémité ». Mais Lambruschini, d'autre part, disait :

« Ses doctrines politiques m'épouvantent... A mon avis, il tend par ses principes à mettre la société dans un état de révolution... Il est entouré de jeunes rédacteurs plus excessifs encore que lui-même. C'est une nouvelle calamité, que les bons semblent conspirer au mal avec les méchants. Ici l'atmosphère, pour ainsi parler, n'exhale que libéralisme et démocratie (1). »

Le pape Pie VIII ne put, hélas ! prendre connaissance, ni des déclarations soumises de La Mennais, ni des réserves anxieuses de son représentant à Paris : il était mort le 1er décembre. La Mennais bientôt, à la nouvelle de cette mort, écrivait à la comtesse de Senfft, le 10 décembre : « Qui aurons-nous pour successeur ? Certainement celui qu'il faut maintenant à l'Église. Je n'en sais pas plus, et cela me suffit. » Et dans cette même lettre il prévoyait un grand rôle, sinon pour ce pape, du moins pour un de ses successeurs.

(1) Lambruschini au card. Albani, 1er déc. 1830, dans Dudon, *La Mennais et le Saint-Siège*, p. 80-90. Paris, 1911.

Commentant l'insurrection de Varsovie, il disait à la comtesse :

« Ce sont partout les populations catholiques qui s'agitent, et reconnaissez l'impulsion divine qui les pousse à secouer le joug de la force anti-chrétienne pour, en définitive, affranchir l'Église et sauver le monde par elle. Gardez-vous de voir dans ce mouvement, qui deviendra universel, une œuvre de destruction et l'agonie de la Société : c'est, au contraire, la régénération de la Société mourante qui commence ; c'est la réaction de l'intelligence contre la force brute, la réaction du christianisme contre l'athéisme des gouvernements ; c'est le travail, laborieux sans doute, de l'enfantement d'une ère nouvelle qui commencera, je le crois, les destinées de l'homme sur la terre, en constituant le genre humain dans l'unité catholique. »

Le prophète, achevant de prendre son essor, continuait :

« On le verra plus clairement lorsque, à l'heure marquée et qui n'est pas venue encore, apparaîtra le Pontife envoyé, le Grégoire VII du dernier âge, que les peuples attendent sans le savoir. »

Mêmes accents exactement dans l'article intitulé : *Le Pape*, que publiait l'*Avenir* du 22 décembre. D'une part, soumission au Pape futur, quel qu'il fût :

« Toi que nous ne pouvons encore nommer par ton nom, notre foi te salue d'avance : nous apportons d'avance à tes pieds l'hommage de notre soumission sans bornes, et d'un amour indéfectible qui, nous en avons la confiance, t'adoucira le dur labeur, les chagrins, les soucis qui bientôt sourberont ta tête vénérable. »

D'autre part, évocation du futur et solennel moment de l'histoire où un Pape, un Pape dont Dieu seul connaissait la date et le nom, créerait par son verbe une humanité nouvelle :

« Oui certes, il se prépare quelque chose d'extraordinaire, une grande époque approche, ou plutôt elle commence déjà : *Jam albescunt messis*... Bientôt une parole puissante et calme prononcée par un vieillard, dans la Cité-Reine, au pied de la Croix, donnera le signal, que le monde attend, de la dernière régénération. »

Et le lendemain, 23 décembre, dans un billet au comte de Senfft, la prophétie prenait le relief d'une vision :

« Oh! que l'Église se relèvera grande, lorsque Dieu enverra celui qui doit fonder la dernière époque de la société humaine ici-bas! Je le vois, cet homme, et je ne le verrai pas. J'assiste à la création qu'opérera sa parole, et mes yeux n'en seront pas témoins. Mais que cela est beau, même à la distance d'où nous le contemplons! »

Voilà l'horizon de La Mennais, au moment où l'année 1830 va tomber dans le passé ; et la nouvelle année n'aura qu'un jour lorsque De Coux, spectateur plus rassis des réalités de l'heure, écrira, le 2 janvier 1831 : « La force morale a remporté une victoire durable sur la force matérielle ; en France, en Angleterre, en Belgique, elle se l'est soumise, et de conquête en conquête, sa domination va s'étendre sur le monde entier... Dieu est avec la liberté catholique, et l'heure dernière de sa rivale, la liberté révolutionnaire, a déjà sonné. » L'absolutisme est vaincu, on se flatte que la « liberté révolutionnaire » va l'être. Les hommes de l'*Avenir*, à l'aube de l'année 1831, en dépit des procès qui les attendent et des vexations qui menacent leur Église, doivent à leur foi en Dieu, à leur foi en eux-mêmes, à leur foi dans les peuples, une étonnante puissance d'optimisme ; et bientôt voici que le romantisme déjà triomphant semble venir vers eux, dans la personne d'Alfred de Vigny, qui va, sous l'initiale V, donner à l'*Avenir* des articles de critique, dans la personne de Victor Hugo, qui va banqueter, en février 1831, avec les rédacteurs de l'*Avenir*, et qui lève son verre à leur succès (1).

(1) Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 146-147.

IX

L'histoire de l'*Avenir* est très brève, très pleine, très douloureuse : les déceptions étaient proches, et les effondrements, et les déchirantes séparations, et les malentendus tragiques. Spectacle émouvant que celui de Lacordaire « abordant aux rivages de l'âme de Mme Swetchine comme une épave brisée par les flots », et que celui de Montalembert partagé entre l'affection pour ce La Mennais qu'il appelait son père et le sentiment de ses devoirs envers l'Église. Ses lettres à La Mennais, que nous allons bientôt publier avec Mlle de Lallemand, mettent à nu les déchirures de ce cœur, et les souffrances aiguës, profondes, par lesquelles il acheta la grâce finale de demeurer dans l'Église un « fidèle », et quel fidèle ! Mais plus émouvante encore sera la catastrophe de La Mennais, sa séparation d'avec cette Papauté dont ses écrits de jadis et ses rêves tenaces de 1830 préparaient l'exaltation, d'avec cette Église à laquelle, à travers les diverses étapes de sa pensée théologique, il avait toujours voulu donner la direction du monde et la maîtrise de l'histoire future ; et ce sera, derrière lui, un Sainte-Beuve, un Victor Hugo, à jamais séparés de l'Église, eux aussi.

Ne devons-nous donc voir que des mensonges dans les promesses que l'année 1830 se flattait d'apporter à l'Église, et dont les colonnes de l'*Avenir* demeurent un éloquent témoignage ? Certes non, car si nous disions qu'il n'y eut là que des mensonges ou même qu'il n'y eut là rien de plus que d'ironiques et décevantes espérances, toute l'histoire du XIX^e^ siècle nous démentirait. Et sans doute, très peu de mois après le tournant de 1830, sur la route où cette grande année avait engagé l'histoire, nous frémissons devant le brusque et vertigineux virage où

toute l'équipe de l'*Avenir* fut si cruellement, si irrémédiablement meurtrie ; mais ce fut là un accident, beaucoup plus qu'une régression.

Les programmes d'action pratique proposés aux sphères catholiques en l'année 1830 — spécialement par les rédacteurs de l'*Avenir* — sont à l'origine du grand mouvement de revendications religieuses qu'illustrèrent Montalembert et Parisis, Dupanloup et Falloux, et qui aboutit, en 1850, à la conquête de la liberté de l'enseignement, puis en 1875, à la conquête de la liberté de l'enseignement supérieur ; ils sont à l'origine de cet exercice spontané du droit d'association, qui groupa les Bénédictins de Solesmes, et qui s'affirmait imperturbablement, jusque dans la chaire de Notre-Dame, par le froc blanc où se drapait Lacordaire ; et lorsque au bout de cent ans nous revendiquons encore, pour nos religieux, le droit légal de vivre ensemble, nous n'avons qu'à rouvrir l'*Avenir* pour y trouver des arguments auxquels toute puissance civile se réclamant elle-même des principes de liberté sera toujours embarrassée pour répondre.

Les rêves mêmes de l'*Avenir* — rêves théocratiques d'une feuille démocratique —, il me semble les retrouver plus tard, en certaines pages de Louis Veuillot. Prenez l'*Univers*, à la date du 11 juillet 1868 : commentant la bulle d'indiction du Concile, Veuillot écrit :

« Ce n'est pas pour établir la division que les concordats seront détruits, mais pour rétablir l'unité ; il ne s'agira plus d'alliances, il s'agira de conquêtes. Et si l'on ose jeter les yeux plus loin dans l'avenir, on entrevoit l'organisation chrétienne et catholique de la démocratie. Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître plus nombreuse la multitude des nations égales entre elles, libres, formant une confédération universelle dans l'unité de la foi, sous la présidence du pontife romain également protégé et protecteur de tout le monde ; un *peuple saint* comme il y eut un *saint empire*. Et cette démocratie baptisée et sacrée fera ce que les monarchies n'ont su et

n'ont pas voulu faire ; elle abolira partout les idoles, elle fera régner universellement le Christ : *et fiet unum ovile et unus pastor* (1). »

Je continue de feuilleter le livre de Veuillot qui s'intitule *Rome et le Concile*. Au 8 décembre 1869, lorsque vient de s'ouvrir l'assemblée œcuménique, Veuillot écrit :

« Le Pape et le peuple ! Je crois, moi, que ces mots sont invisiblement écrits sur la porte du Concile du Vatican, et que cette porte est l'entrée d'un monde nouveau, ou plutôt qu'elle est un arc de triomphe sur la route retrouvée du genre humain (2). »

Et lorsque, à la fin de 1871, Veuillot, groupant en un volume tous les articles qu'il a consacrés au concile, les commente en un suprême épilogue, il affirme avec l'accent d'une profession de foi :

« Je crois que l'avenir est à la démocratie, que l'Église disciplinera la barbarie démocratique, comme elle a discipliné toutes les autres barbaries (identiques, d'ailleurs, sous leurs différents noms), qu'elle la baptisera, qu'elle l'instituera, qu'elle l'organisera en corps politique régulier, et qu'enfin il y aura une *sainte démocratie romaine* comme il y eut un *saint empire romain* (3). »

Confrontons avec les articles de l'*Avenir* que tout à l'heure nous citions : ce sont les mêmes perspectives, et parfois presque les mêmes images. Je *vois*, dit La Mennais ; je *crois*, dit Veuillot, et cette vision et cette croyance coïncident.

Il y eut quelque chose de chaotique, mais tout en même temps de si puissant, dans le bouillonnement d'idées religieuses qui caractérisa l'année 1830, que nous retrouvons des échos et des vestiges de l'esprit de 1830 dans les deux

(1) Veuillot, Œuvres complètes, *Rome pendant le Concile*, XII, p. 41. Paris, Lethielleux, 1927.
(2) *Rome pendant le Concile*, p. 82.
(3) *Rome pendant le Concile*, p. 560.

fractions qui, près d'un demi-siècle durant, se partagèrent le catholicisme français et qui furent tant bien que mal étiquetées — plutôt mal que bien — de ces termes sommaires et malveillants : ultramontains et libéraux.

Et ce phénomène capital de l'histoire politique du XIX[e] siècle : l'entrée des catholiques dans l'arène politique des divers pays, nous ne pouvons pas dire, assurément, qu'il fut le fruit de l'année 1830, puisque avant 1830 Mérode avait commencé son action et O'Connell la sienne; mais du moins c'est en 1830 que surgirent les manifestes qui, en créant une opinion publique catholique, rendirent sensible à tous les esprits, à tous les peuples, l'idée du rôle que devait jouer, pour le service de la foi religieuse, le civisme catholique.

Telle fut la fécondité de l'année 1830; voyons maintenant quel en fut le déchet.

X

Statuer sur le mode de nomination des évêques, statuer sur le budget des cultes, statuer sur les destinées du Concordat; et statuer en termes si formels, si impérieux, qu'il semblait que Rome, en refusant de suivre les suggestions de l'*Avenir*, se rendrait coupable d'imprévoyance ou de servilité : était-ce une bonne leçon d'attitude, un bon exemple d'attitude, pour cette opinion publique catholique qu'on voulait voir prendre conscience d'elle-même, et de ce qu'elle pensait, et de ce qu'elle avait à réclamer? La Mennais et son entourage faisaient ainsi une descente retentissante sur un terrain où Rome seule avait le droit de parler : c'était à elle, et à elle seule, de donner des assises à l'Église de France. Et ce n'était pas à La Mennais qu'il convenait de vouloir détruire, sous les regards de la Rome de Grégoire XVI, les assises que la Rome de

Pie VII lui avait données. Le Concordat survivra trois quarts de siècle encore ; l'ensemble de l'épiscopat concordataire — on en peut juger par le précieux répertoire de Mgr Baunard — ne méritera nullement, à aucun moment de ces trois quarts de siècle, le stigmate d'infamie, d'avance infligé par le journal l'*Avenir* aux évêques que choisirait Louis-Philippe. Ce fut donc fâcheux, qu'une éloquente campagne de revendication intégrale des libertés religieuses s'accompagnât ainsi d'une sorte d'atteinte à cette liberté souveraine qui doit appartenir au Saint-Siège lorsqu'il s'agit de fixer les conditions de vie d'une Église, au cœur d'une nation.

Ce n'était rien de plus peut-être qu'une erreur de tactique ; mais il y avait, à l'arrière-plan, une erreur de doctrine. Lorsque jadis Alexandre Sévère avait offert au Dieu des chrétiens l'honneur d'une niche au Panthéon, l'honneur d'une place dans la galerie des dieux qui briguaient les suffrages des hommes, son appel était demeuré sans écho. Seize siècles plus tard, certaines formules des hommes de l'*Avenir* paraissaient proposer au christianisme, dans la mêlée des opinions humaines, une place respectée, mais égale à celle qu'ils accordaient à toutes les autres opinions ; et c'était, en fait, un avantage appréciable pour le christianisme, en face des hostilités qui lui marchandaient la liberté de s'exprimer et de s'épanouir ; mais au-delà de ce droit commun dont on revendiquait pour lui le bénéfice, provisoirement acceptable en tant que situation de fait, la théologie catholique, fidèle aux exigences de l'Évangile et de l'Église, devait tenacement envisager, pour aspirer à la faire prévaloir un jour, l'idée du droit absolu de la vérité, de ce droit divin en vertu duquel la vérité doit régner sur les sociétés. Qu'à l'école de l'*Avenir* les catholiques de France, ainsi que ceux de Belgique, se prévalussent des maximes générales de

liberté pour les progrès de leur Église et de leur foi, rien e mieux, et Grégoire XVI, tout le premier, applaudissait nplicitement à cette politique lorsqu'il était d'accord vec le cardinal Sterkx pour accepter le nouveau droit ublic belge. Que même sur certains terrains, comme elui des États-Unis, l'état de pleine autonomie qui assuit à l'Église sa complète séparation d'avec le pouvoir vil offrit les avantages effectifs qu'en attendaient les ommes de l'*Avenir*, rien de plus évident; et Grégoire XVI, tout le premier, l'admettait, puisqu'une dizaine 'années plus tard, dans son entretien significatif avec le 'sar Nicolas Ier, — un entretien dont La Mennais eût été ngulièrement surpris s'il l'eût connu, — Grégoire XVI isait nettement l'éloge de la situation de l'Église romaine ux États-Unis. En face des paroles papales, telles qu'en on livre : *La Russie et le Saint-Siège*, les rapporte, d'aès les Archives vaticanes, le R. P. Boudou, lisez les gnes de Lacordaire que nous avons citées, ou celles, ıcore, que dans l'*Avenir* du 3 mai 1831 d'Eckstein conıcrait à la catholicité d'outre mer : et Grégoire XVI, un stant, vous paraîtra non moins « libéral » que le Lacorire de 1830 et que le d'Eckstein de 1831.

Mais ce que Grégoire XVI ne pouvait admettre — et ut en s'abstenant de nommer l'*Avenir* pour ménager a Mennais, il le dira en 1832, dans l'encyclique *Mirari os* —, c'était que la liberté absolue de penser, la liberté bsolue de la presse, que l'indifférentisme religieux du ouvoir civil et du corps social, pussent être considérés ı présentés comme un état de choses théoriquement gitime, et presque comme un idéal en soi.

Assurément, un avocat de La Mennais aurait pu tirer, e l'*Avenir* du 18 octobre 1830, la phrase que voici :

« Nous croyons fermement que le développement des lumières odernes nous ramènera un jour, non seulement la France, mais

l'Europe entière, à l'unité catholique, qui plus tard, et par un pr
grès successif, attirant à elle le reste du genre humain, le constitue
par une même foi, dans une même société spirituelle » ;

ou bien encore, de l'*Avenir* du 9 novembre, cette autr
phrase :

« Le temps peut amener et il amènera, nous le croyons, par
cours naturel des choses, que Dieu dirige vers une foi qui ne var
pas, *les familles des nations* à cette unité de croyance ; mais il e
nécessaire qu'elles subissent auparavant beaucoup de vicissitudes.

Mais dans l'ensemble, l'allégresse avec laquelle l
hommes de l'*Avenir* avaient accueilli et préconisé toute
les libertés comme une aide pour l'émancipation cathol
que faisait craindre que beaucoup de leurs lecteurs — e
c'est là le péril que sentira dès le début de 1831, malgr
son amitié pour La Mennais, le Théatin Ventura (1) -
ne se laissassent aller, par une pente insensible, à cons
dérer le règne chaotique de toutes les libertés comm
une fin en soi, comme un idéal insurpassable.

Or, au-dessus, très au-dessus, d'un état social où toute
les libertés existent, y compris celle de la vérité, et où l
libre usage de toutes ces libertés introduit dans le corp
social de permanentes divisions, le bon sens et l'Égli
conçoivent un état social où l'harmonie des esprits et de
cœurs, sous l'égide souveraine d'un même *Credo* libre
ment accepté, serait l'assise de l'unité. *Ut unum sint*, l
pleine application de ce mot de l'Évangile suppose l'unit
dans la vérité ; elle suppose — pour reprendre ici la dis
tinction établie par la *Civiltà Cattolica* au lendemain d
Syllabus — l'acheminement progressif au-delà de l'état d
fait qu'est l'*hypothèse*, et à la faveur de cet état de fai
vers le règne de la *thèse*, c'est-à-dire vers le règne de l

(1) Voir Dudon, *Etudes*, 5 juin 1910.

vérité qui unifie, et qui tout en même temps est un bienfait suprême pour la liberté de l'homme (*veritas liberabit vos*) ; elle suppose — la récente encyclique de Pie XI l'a nettement établi — l'installation progressive du règne social du Christ, et la victoire progressive de la vérité qui unit, sur l'individualisme qui divise.

« La liberté de vos croix, de vos temples, disait l'abbé Gerbet dans l'*Avenir* du 19 décembre 1830, dépend d'une liberté plus haute, la liberté complète de la conscience et de la vérité. » Malgré toutes les bonnes intentions dont s'inspire cette formule, on demeure perplexe devant cette façon d'équivalence entre la « liberté de la conscience » et la « liberté de la vérité » ; il est facile de discerner ce qu'il y a là de vague, d'incomplet et presque de contradictoire, surtout si l'on confronte avec ces termes les exigences théoriques et doctrinales de l'Église, telles que les précisent l'Encyclique *Mirari vos* et le *Syllabus*. Et de tout cela, nous conclurons que le mouvement catholique de 1830, dont certains aspects sont magnifiques, fut plus apte à susciter les énergies qu'à orienter les intelligences, à grouper les hommes de combat qu'à former des hommes de doctrine. Un demi-siècle durant, jusqu'à Léon XIII, c'est par l'action catholique que la France religieuse s'illustra ; les précurseurs que furent les hommes de 1830 ont au point de départ de tout ce qu'il y eut de glorieux, et de tout ce qu'il y eut d'incomplet, dans un tel épanouissement.

GEORGES GOYAU,
de l'Académie Française.

NOTES

Les hautes études religieuses en France et en Allemagne autour de 1830

Le voyage de La Mennais et de Montalembert à Munich dans les heures douloureuses de la condamnation romaine peut être pris, au-delà de son sens immédiat, comme un témoignage très expressif du courant intellectuel qui s'était établi, depuis quelques années, entre catholiques de France et catholiques d'Allemagne.

Le XVIII[e] siècle avait été le siècle de l'expansion de la culture française à travers toute l'Europe. Ce n'étaient pas seulement les « philosophes » qui trouvaient audience et admiration dans les pays de Frédéric II ; les théologiens catholiques allemands eux aussi se tournaient avec estime vers la France. Rautenstrauch († 1785), l'organisateur des études théologiques dans les universités, conviait ses confrères à imiter les théologiens français, qui décidément écrivaient en leur idiome d'excellents ouvrages. Pour sortir de la routine des vieux manuels nationaux, on recourait aux travaux français, souvent traduits en allemand, jusques et y compris l'*Histoire de l'Église* de Godeau (Augsburg, 1768-1796), ou la réfutation de Voltaire par Nonnotte (Mannhein, 1777 ; Pressburg, 1784).

Aux premières décades du XIX[e] siècle, le mouvement est retourné : ce sont les théologiens français qui, affaiblis intellectuellement, religieusement, politiquement, entraînés dans le courant qui porte les esprits vers la culture

germanique alors en pleine effervescence, se tournent avec sympathie et avec envie vers les écoles allemandes où s'épanouit une extraordinaire activité religieuse et intellectuelle. C'est précisément autour de l'année 1830 que prend forme et efficacité cette émulation, à l'heure où catholiques de France et théologiens de Tubingue, décidément maîtres de leur doctrine (un des principaux chapitre de la *Symbolik* de Moehler paraît alors dans la jeune *Tübinger Theologische Quartalschrift*), se rencontrent intellectuellement dans leurs espoirs, en partie dans leur programme, en tout cas dans leur ardeur novatrice et conquérante.

De fait, malgré son incontestable et rapide renouveau, la pensée catholique française ne disposait point des vigueurs intellectuelles ni des appuis matériels qui permettent les longs travaux en profondeur, seule garantie des conquêtes définitives. La ferveur romantique ne lui assurait qu'une émouvante sympathie de sentiment ; l'appui officiel universitaire était, comme toujours, une servitude peu propice à l'indispensable liberté du travail scientifique ; les véhémences mennaisiennes la secouaient opportunément, mais ne l'éclairaient point.

L'estime ne manquait pas, certes, pour les hautes études et le labeur scientifique, ni non plus le sens de leurs exigences comme de leurs profits. Une « société d'ecclésiastiques », pour parer au dénûment général, venait de rééditer fort judicieusement, avec de notables amélioration, en une *Bibliothèque sacrée* de 29 volumes, le solide *Dictionnaire universel* des PP. Richard et Giraud, O.P. (1760-1765, alors en 6 vol. in-folio) : le 29e volume achevait promptement, dès 1827, l'entreprise commencée en 1822. En 1831, Ampère entretenait Ozanam d'une *Encyclopédie du XIXe siècle* qui reprendrait, avec les perfectionnements désirables et dans un esprit catholique, la trop fameuse *Encyclopédie du XVIIIe siècle*.

Mais ce n'était là que réalisations provisoires et projets mal au point. On n'était pas équipé ; ni personnel, ni

plan commun. La « Société des hautes études ecclésiastiques » ne prenait pas tournure ; Saint-Sulpice la considérait sans sympathie, et Lacordaire semblait prendre à son compte le propos de M. Boyer qui n'y voyait que de la « bouillie pour les chats » (Lettre à Foisset, 15 mars 1826). L'Allemagne proposait à ses efforts un exemple entraînant, et, fût-ce au milieu de tentatives maladroites, présentait des programmes et des méthodes renouvelés. Hermès, à Bonn, était à l'apogée de son succès, ses élèves occupaient déjà les chaires des universités ; peu discernaient encore, à travers la sincérité et la rigueur scientifique de son œuvre, le danger de son semi-rationalisme et de son doute méthodique. A Tubingue, Drey, puis Moehler, faisaient œuvre plus sûre, brisant le cercle étroit et l'atmosphère desséchante de l'*Aufklaerung* et de la scolastique wolfienne, où la théologie elle-même s'était enfermée ; ils restituaient à la spéculation théologique son sens religieux et sa valeur mystique, utilisant ainsi sur le plan surnaturel la philosophie intuitionniste du romantisme allemand ; ils retrouvaient peu à peu, malgré l'épais écran de la scolastique baroque (suarézienne et wolfienne), l'estime de la culture médiévale et de son harmonieuse synthèse de l'intellectualisme et du mysticisme.

C'est Bautain qui, autour de 1830, a été, semble-t-il, à Strasbourg, le plus accessible à la séduction, sinon à l'influence, de l'école wurtembergeoise. Il y rencontrait sans doute des censeurs, qui maintenaient contre lui la valeur de la raison et utilisaient hardiment la philosophie dans leur labeur théologique. Mais, par sa distinction radicale entre l' « idée » et la « notion », il rejoignait la mentalité intuitionniste et le sens mystique de la croyance, chères à Moehler. Son entreprise de restauration philosophique, menée avec précipitation, était encore en 1830 à l'heure séduisante des promesses. On traduisait en Allemagne un de ses ouvrages de morale (*Die evangelische Moral verglichen mit der Moral der Philosophen*, Altdorf, 1830), et Moehler lui écrira bientôt une lettre, assez sévère pour

s méthodes périmées des théologiens français, mais fort mpathique pour ses propres travaux (*Gesammelte Schrif-n*, II, p. 124 ; Cf. son article sur le livre de B. : *De l'en-ignement de la philosophie en France au XIX^e siècle*, 1833, ans la Theol. Quart., 1834, p. 137-152).

Peut-être ces amicales relations furent-elles pour quelue chose dans l'*Œuvre des études allemandes*, qui devait voriser l'envoi en Allemagne de jeunes écrivains catholques français qui s'y formeraient à l'érudition et à la phiosophie. Cette tentative n'eut pas de succès, au milieu des ivisions des catholiques, et Lacordaire, dépris de la philoophie, après la catastrophe de La Mennais, peu favorable la formule universitaire du temps, ne lui donnait pas sa onfiance. Dans la lettre à Madame Swetchine où il pporte sa visite à Madame Schlegel, la veuve du célèbre rédéric Schlegel, l'inspirateur de la nouvelle théologie urtembergeoise, il juge ridicule — c'était, il est vrai, en 834, et la situation s'était embrouillée depuis 1830 — d'aller chercher la vérité et presque le salut dans les niversités allemandes où les philosophes catholiques ux-mêmes ne s'entendent pas, tels que Goerres, Schelng, Baader? » (26 juin 1834) (1).

Ce jugement pessimiste, aggravé par la défiance de la hilosophie, que l'affaire de Bautain (1834) ne pouvait lors que renforcer, est à sa manière un témoignage de intérêt qu'on prenait en France aux travaux catholiques e l'Allemagne. Le succès prodigieux de la *Symbolik* de oehler s'étendait en effet à la France, où elle était tra-

(1) Tout ce qui touchait aux facultés de théologie de l'Université ançaise, sous le monopole tracassier du gouvernement, était suspect l'abbé Lacordaire : « Ce sont les universités qui perdent l'Église 'Allemagne ; ce sont nos séminaires qui sauvent l'Église de France. aimerais mieux être pendu que de professer la théologie en Sorbonne. Toutes ces petites Sorbonnes, il faut les laisser peuplées par vide et la médiocrité, et l'inutilité et l'innocence, plus M. Cousin » Lettre à Falloux, 15 août 1834).

duite (et publiée à plusieurs reprises), comme beaucou d'autres ouvrages allemands. Ainsi le *Konversationslexiko* de Brockhaus était accommodé en 52 volumes, depui 1831, au public français.

La même inclination peut d'ailleurs être constatée renforcée ici par des motifs confessionnels, chez les pro testants soucieux de haut enseignement. Les années 183 et 1831 marquent un notable progrès dans la réorganisa tion de la Faculté protestante et du Séminaire de Stras bourg, où un nouveau personnel enseignant (Ed. Reus en 1834) modernise l'enseignement, selon les voies ouver tes par la science allemande, et hors la direction conser vatrice qu'on maintiendra à Paris.

Le Saulchoir.

M.-D. CHENU.

L'Archevêque de Paris en 1830 : Mgr de Quélen

La Révolution de juillet qui renversa les Bourbons fu accompagnée d'une furieuse explosion d'anticléricalisme; e quelques mois les violences sacrilèges contre les édifices reli gieux et les croix de mission, les violences même contre le membres du clergé se multiplièrent, tandis que le gouverne ment faible, débordé, peu solide se montrait soucieux avan tout d'éviter ce qui pourrait sembler le rendre solidaire d'u clergé aussi impopulaire. L'inquiétude des chefs responsable de l'Église de France fut grande, mais assez vite une détent se produisit, et la plupart des évêques adoptèrent une atti tude conciliante qui, au bout de quelques années, se change en collaboration confiante.

Quelques prélats cependant conservèrent jusqu'au bout un attitude boudeuse d'opposants; ce fut, en particulier, le ca de Mgr de Quélen. Pourquoi ce prélat, placé à la tête d clergé de France, garda-t-il pendant les neuf dernière

années de son épiscopat une attitude qui contrastait tant avec celle de la plupart de ses confrères et que blâmait le Saint-Père? Sans doute dès le début de la Révolution, en 1830 et 1831, il a beaucoup souffert des troubles révolutionnaires. Dès le 29 juillet une troupe d'émeutiers enfonçait les portes de l'archevêché, fouillait et pillait le palais. Mgr de Quélen avait à peine le temps de fuir, sous un déguisement, de sa maison de campagne de Conflans et devait errer de retraite en retraite pendant plusieurs semaines. Attaqué par la presse, menacé, calomnié par d'immondes pamphlets, il devait subir encore en février 1831 de nouvelles violences, conséquences du malentendu qui laissa célébrer l'imprudente cérémonie de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il y eut de nouveau pillage de l'archevêché et de Conflans; surtout un mandat d'amener fut décerné contre lui par le Préfet de police. Ce n'est que le 19 février que ce fonctionnaire retira son mandat et signa une attestation reconnaissant qu'il s'était trompé, véritable amende honorable qui proclamait publiquement l'innocence de l'archevêque. En réalité, Mgr de Quélen était désintéressé, d'une charité inépuisable; il n'attachait aucun prix aux biens matériels; sa générosité pendant l'épidémie de choléra, son dévouement au chevet des malades et son attachement à l'œuvre des orphelins du choléra qu'il fonda, le montrent assez. La véritable explication n'est pas là.

On a cherché aussi à expliquer son attitude par ses convictions légitimistes, son attachement de gentilhomme breton au roi légitime et par sa répugnance à avoir aucun contact avec l'usurpateur. Il semble que ce serait abaisser cette grande figure que d'expliquer sa conduite, en définitive préjudiciable aux intérêts dont elle avait la charge, par de tels motifs. Mgr de Quélen avait plusieurs fois, sous le règne de Charles X, manifesté courageusement son indépendance, et dès le mois d'août 1830 il n'avait pas hésité à envoyer à Rome son médecin et ami, le Docteur Caillard, remettre au Pape un mémoire lui demandant d'autoriser les évêques à prêter le serment exigé par le nouveau gouvernement. Il avait montré dans cette circonstance qu'il savait que l'intérêt de l'Église devait avoir le pas sur ses sentiments personnels.

Comment, surtout, se fait-il qu'il ait résisté aux suggestions, aux conseils très pressants qui lui vinrent de Rome, lui qui avait été le seul évêque français à aller à Rome au grand

Jubilé de 1825 et qui témoigna en d'autres circonstances une si grande déférence à l'égard du Saint-Siège?

Quand on étudie ses actes et ses écrits — documents officiels ou correspondance privée —, on constate que la personne du roi lui est assez indifférente et que c'est au nouvel ordre de choses que le prélat considère impossible de se rallier: c'est le régime nouveau fondé en matière religieuse sur le principe de la liberté des cultes que Mgr de Quélen juge incompatible avec l'existence de l'Église.

Pour lui qui avait vu les persécutions de la Révolution et la situation humiliée et précaire de l'Église de France sous le Premier Empire, la Restauration, avec sa politique religieuse d'étroite alliance du trône et de l'autel, avec les bons résultats incontestables qu'elle avait obtenus, lui était apparue comme le seul régime acceptable. Au début de la Monarchie de juillet, les troubles antireligieux, la fermeture prolongée de Saint-Germain-l'Auxerrois, le refus de laisser reconstruire l'Archevêché sur le terrain même qu'occupait le palais détruit, le scandale de la libre prédication de la secte Chatel, la profanation de l'église de l'Abbaye-aux-Bois, en mai 1831, lors des obsèques de Grégoire, l'ouverture du Panthéon, toutes les difficultés grandes ou petites qui résultaient du trouble provoqué dans l'administration d'un grand diocèse par la Révolution, confirmèrent son pessimisme dans l'opinion qu'il avait de la malfaisance radicale du nouvel ordre de choses. Au lieu de chercher à savoir si le gouvernement n'était pas le premier à souffrir de ces maux dont il se plaignait et si ce n'était pas la prudence seule qui lui faisait tolérer ce qu'il ne croyait pas pouvoir empêcher; au lieu de faciliter un rapprochement que le Saint-Père lui conseillait et que le gouvernement tenta à plusieurs reprises, en poussant très loin les avances — telle la lettre que Persil, ministre de la Justice et des cultes lui écrivit en février 1835 et qui montre qu'il était prêt à payer des plus grandes concessions la fin de cette opposition gênante —, au lieu de reconnaître les bonnes dispositions d'un roi à qui le Saint-Père n'hésitait pas à témoigner sa reconnaissance, il se figea dans une attitude de froideur hostile.

Homme d'ancien régime, il ne croyait pas à la possibilité pour l'Église de se développer, de gagner en influence et en force sous un régime autre que celui de l'étroite alliance avec

un gouvernement officiellement catholique. Le gouvernement de Louis-Philippe, lié par l'article 5 de la Charte qui proclamait la liberté des cultes, ne pouvait pas donner à l'Église la protection ouverte mais si compromettante qu'elle avait connue pendant la Restauration : mais il pouvait faciliter singulièrement la tâche du clergé : la plupart des évêques le comprirent et surent tirer le meilleur parti de la situation nouvelle. Mgr de Quélen au contraire resta jusqu'à la fin de son piscopat dans cette situation fausse où les circonstances l'avaient aidé à se mettre et dont il n'acceptait pas qu'on l'aidât sortir : son activité en fut paralysée et les résultats fâcheusement compromis.

M. Crouzet.

La Grande Pitié des Missions catholiques en 1830

L'état des missions catholiques dans le monde, il y a cent ans, offre le plus navrant des spectacles (1).

Tandis que les jeunes missions protestantes vont alors se multipliant, les missions catholiques, jadis en prospérité, sont en décadence. La suppression de la Compagnie de Jésus avait marqué un grave recul du catholicisme en Chine et en Amérique. La Société des Missions Étrangères, qui formait depuis la moitié du XVII[e] siècle le clergé indigène en Extrême-Orient, n'envoya plus que deux missionnaires durant le premier Empire. A la fin de 1830 cet Institut se réduisait à 53 membres (en 1822 le séminaire des M. E. ne comptait, à Paris, que 7 élèves !). Il faut entendre M[gr] Pallegois se lamentant sur les ruines de quatre églises chrétiennes entraînées dans la destruction par les Birmans de la capitale du Siam qu'il visitait en 1830.

(1) Les éléments de cette note brève sont empruntés à l'article de M. Georges Goyau paru dans le *Bulletin de la Fédération Française des Associations d'étudiantes catholiques* (Lyon, 110, avenue de Saxe), oct.-nov. 1929.

La situation n'est pas meilleure en Afrique. Deux ou trois prêtres, d'après le cardinal Pitra, forment la mission du Sénégal. Madagascar, desservi jadis par les fils de saint Vincent de Paul, est complètement déserté. (Dans cette île plus étendue que la France, les Pères du Saint-Esprit ne s'installeront pas avant 1830.)

Et c'est la même détresse qui sévit dans les missions du Levant méditerranéen. (De 1816 à 1830 les prêtres de la Mission ne purent envoyer à Constantinople que sept jeunes missionnaires,

Telle est la grande pitié des missions catholiques en 1830.

Mais le 14 décembre de cette année-là s'ouvre le conclave qui élira Grégoire XVI, et Grégoire XVI sera un grand pape missionnaire. Les missions catholiques allaient prendre un nouvel essor.

LA VIE POLITIQUE EN 1830

FRANÇOIS HENRY, École normale supérieure.	*Les journées de juillet.*
A. AUGUSTIN-THIERRY.	*L'expédition d'Alger.*
Vte CH. TERLINDEN, Université de Louvain.	*La Révolution belge de 1830*
G. CASTELLA, Université de Fribourg.	*La Révolution suisse de 1830.*
PAUL VICTOR.	*L'insurrection polonaise de 1830.*
C. LAWRENCE.	*1830 en Angleterre.*
A. CHÉREL, Université de Bordeaux.	*Chateaubriand et son discours du 7 août 1830.*
J. MADAULE, Agrégé de l'Université.	*La fondation du* National *par Quinet, Thiers et Carrel.*

Les journées de juillet

On ne voit pas, au premier abord, en quoi les journées de juillet 1830 ont pu apporter un changement sérieux dans la vie du pays ; leurs répercussions immédiates n'apparaissent pas considérables — et si de nos jours les historiens qui parlent de ces événements peuvent s'exposer à quelques erreurs d'appréciation, ce n'est sans doute point pour être tentés d'exagérer l'importance de la révolution de juillet. Il est devenu classique d'opposer à la révolution de 1848, qui intéressa le pays tout entier, celle de 1830, étroitement localisée à Paris, et limitée à des groupes bien déterminés — indifférente ou presque à l'ensemble de la population —. Le changement de souverain semble n'être qu'un incident à peine plus grave qu'une crise ministérielle, incident provoqué par la maladresse de Polignac et du roi, mais dépourvu de toute signification profonde.

Nous ne devons pas nous laisser arrêter par ces apparences. Les résultats d'une crise politique ne se mesurent pas au bruit qu'elle fait, ni aux émotions qu'elle soulève. Peu importe que nulle grande secousse n'ait ébranlé la France entière, si les journées parisiennes suffisent à expliquer l'orientation nouvelle du gouvernement de la France. Peu importe encore qu'à Paris même quelques journalistes et, avec eux, certains milieux restreints aient été seuls intéressés de façon directe à la Révolution, si justement c'est ce rôle décisif joué par un très petit nombre de per-

sonnages qui nous éclaire sur le résultat final des journées de juillet et sur la façon dont s'est établi, puis consolidé pour des années, le régime sorti de cette révolution. Que les buts politiques des révolutionnaires de juillet n'aient pas facilement excité l'enthousiasme général, il peut être permis d'en conclure que réellement ces buts n'intéressaient personne, en dehors des acteurs principaux du drame. Mais que ces buts aient été pleinement atteints, nous ne pouvons pas le nier.

En fait, quand au *Moniteur* du 26 juillet parurent les fameuses ordonnances (précédées d'un rapport des ministres adressé au roi et tout entier dirigé contre la presse), il ne se produisit dans Paris presque aucune émotion. A la surexcitation des journalistes ne correspondait aucun élan populaire. Cela s'explique aisément : pour se sentir lésé par une violation de la Charte, il fallait être intéressé à son maintien. C'était le cas de la bourgeoisie libérale ; mais, en régime censitaire, ce n'était point celui de la masse du peuple. Quant à l'ordonnance qui frappait les journaux, elle ne pouvait guère émouvoir les ouvriers de Paris, qui ne les lisaient point. Ainsi s'explique l'indifférence du peuple, qui non seulement ne se passionne pas au sujet de l'événement du 26 juillet, mais qui au début y prête à peine attention. Il n'y a de conflit qu'entre le gouvernement et un groupe de journalistes libéraux.

Les journalistes s'en rendaient bien compte ; et ce ne fut pas une de leurs moindres préoccupations, pendant les premières heures, que de se sentir seuls. D'un mouvement populaire ils n'avaient rien à redouter ; ils en attendaient, au contraire une aide efficace : la résistance organisée par Thiers n'avait de sens que si elle était appuyée par les Parisiens. Et l'appui se faisait attendre. « Le peuple ne bouge pas », venait-on dire à Thiers dans les bureaux

du *National*, et Thiers répétait aux gens trop pressés : « Le peuple ne bouge pas. » Finalement les plus décidés s'arrangent pour l'obliger à remuer.

Il est facile de remarquer, dans les récits que nous pouvons lire sur les journées de juillet, qu'on ne nous parle pas d'abord d'un mouvement populaire d'ensemble, mais que seule s'agite une catégorie d'ouvriers : les imprimeurs. C'est par eux seuls en effet que la révolution pouvait gagner le peuple, et c'est d'eux que se servirent les libéraux. Avec les journaux visés par le gouvernement avaient été atteintes leurs imprimeries, et un certain nombre d'ouvriers se trouvaient ainsi privés de travail — conséquence purement accidentelle et indirecte, du conflit politique. Mais les libéraux eurent l'idée d'en tirer parti et de généraliser le chômage : un certain nombre de patrons imprimeurs mirent leurs ouvriers sur le pavé, d'autres industriels les imitèrent.

Dès lors le mouvement populaire devenait possible ; les chômeurs peuplèrent bientôt les rues, et l'insurrection ne tarda pas à être sérieuse. Quand les Parisiens eurent commencé à jouer leur rôle dans les événements, les auteurs de la révolution furent vite en mesure de triompher. Triomphe rapide et relativement facile : le gouvernement n'était pas préparé à une lutte véritable, et n'y avait aucunement songé. Les troupes qui ne se battaient pas avec enthousiasme furent vite débordées ; quant à Charles X, il ne comprit le danger que le jour où tout était fini. Demeuré à Saint-Cloud, il n'en devait sortir que pour prendre la route de l'exil. Grâce à l'intervention du peuple parisien, les libéraux avaient renversé la branche aînée des Bourbons.

Cependant le peuple qui s'était jeté dans les rues ne l'avait point fait pour servir les calculs des politiques libé-

ux. Et l'insurrection populaire, survenue par accident l'on veut, puisque nulle passion pour la Charte n'aurait é capable de la déterminer, avait néanmoins un sens. n n'avait pas en vain travaillé à réveiller les Parisiens, oignés jusque-là des débats politiques; brusquement ut l'esprit révolutionnaire avait reparu — survivance li s'explique chez tant d'anciens soldats de Napoléon —, il y avait de l'enthousiasme chez plus d'un ouvrier li croyait revenir aux « journées » de la grande Révotion.

Bref éclair, dont la lueur inquiéta les auteurs premiers l'insurrection. Bien vite on aperçut où pouvait conduire xplosion du sentiment populaire; on redouta la Répuique, et avec elle la guerre extérieure que pouvaient ovoquer les excès des passions nationales. Si l'on avait menté l'insurrection, ce n'était point pour qu'elle se terinât en catastrophe. La bourgeoisie libérale et les députés rent peur, et se hâtèrent de conjurer la crise en prépant, puis en imposant la solution qui devait leur garantir stabilité et la paix. « La République nous exposerait à affreuses divisions; elle nous brouillerait avec l'Europe », sait le placard affiché dans les rues le matin du 30 juilt. A chaque ligne de ce manifeste revenait le nom du ıc d'Orléans, que l'on essayait ainsi d'imposer aux ules.

Ce n'est point par hasard que l'avènement du duc Orléans apparut soudain comme la planche de salut. si les bourgeois parisiens trouvaient en lui le souvein qui pouvait le mieux leur convenir, il est certain par leurs que des raisons poliques avaient conduit depuis ngtemps certains personnages à désirer cet avènement à le préparer. L'influence de Talleyrand fut décisive. epuis sa demi-disgrâce sous la Restauration, il s'était

discrètement tenu à l'écart de la scène politique. Mais sans tapage il demeurait actif, et ses intrigues ont fait plus, pour assurer la couronne à Louis-Philippe, que l'agitation de tant d'autres.

Plus calme que les politiques de la rue ou les journalistes ambitieux, le vieux diplomate voyait plus loin. Et pendant que les autres se préoccupaient de la Charte ou s'effrayaient devant le sceptre de la République, Talleyrand pensait à l'Europe. Il voyait les puissances inquiètes des résultats de la Révolution, et en défiance déjà contre une attaque possible. L'état des choses instauré en 1814 paraissait compromis. Aussi Talleyrand s'employa-t-il à rassurer les puissances. Et, après avoir contribué de façon décisive à faire accepter comme un fait accompli la chute de Charles X (c'est sous l'influence des ambassadeurs de Grande-Bretagne et de Russie, liés avec Talleyrand, que le corps diplomatique resta à Paris au lieu de rejoindre le roi à Saint-Cloud), Talleyrand travailla ensuite à l'avènement du prince qui devait donner à l'Europe toutes les garanties de paix. — Peu de temps après, Louis-Philippe faisait de Talleyrand son ambassadeur à Londres et presque son premier ministre occulte.

Autant que les machinations de Talleyrand, les désirs et les craintes de la bourgeoisie libérale contribuèrent à préparer le règne de Louis-Philippe. S'il était nécessaire d'éviter la République pour éviter la guerre, il est bien vrai aussi qu'on craignait la République pour elle-même, et les « affreuses divisions » qu'elle ne manquerait pas de provoquer. Ceux qui avaient déchaîné l'insurrection tenaient à en demeurer les maîtres, et à l'arrêter quand ils le jugeraient bon. Le calcul réussit : ce fut l'avènement de la bourgeoisie. Et c'est par là que nous pouvons comprendre le sens de la révolution de juillet ; elle n'a apporté, peut être, que de minimes changements dans la constitution

olitique — mais, si la crise paraît avoir eu des effets limi-s, ce n'est point qu'elle ait été un accident superficiel — est au contraire parce qu'elle fut le résultat d'une manœu-e habilement faite, et conduite exactement jusqu'au oint qu'on ne voulait pas dépasser. Ceux qui ont joué la artie l'ont bien gagnée.

Ils avaient beau jeu d'ailleurs, et peut-être doivent-ils ur victoire à ces circonstances favorables. S'ils avaient ncontré devant eux autre chose que la faible et mala-oite résistance du roi, autre chose qu'un peuple indiffé-nt à la politique et auquel il fut facile d'escamoter sa ctoire — on peut se demander si les révolutionnaires de 30 auraient triomphé. Leur attitude ne fut pas toujours urageuse; incertains et timorés, n'ayant personne à douter, ils eurent parfois peur de leur ombre. « Vous us perdez en sortant de la légalité », avait dit, affolé, asimir Périer. Et beaucoup sont incapables d'une déci-on quelconque aussi longtemps qu'il y a quelque appa-nce de risque à se compromettre. Jamais héros de révo-tion ne furent moins héroïques.

Mais nul obstacle sérieux ne se trouva sur leur route, et en n'empêcha leur triomphe. Triomphe de la bourgeoisie ançaise, qui n'avait pas sans doute un grand appétit de mination, mais qui voulait être tranquille et ne pouvait tre que si le pouvoir lui appartenait. Elle avait désor-ais le gouvernement, et à sa tête le souverain qu'il lui lait : « Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les ns. »

Les événements de 1830, qui tournèrent au profit des teurs de la révolution, ne sont pas absolument à leur nneur. Et les journées de juillet ne méritent peut-être s le nom d'une révolution, s'il n'y a pour faire de aies révolutions que les gens qui acceptent d'avance d'y sser leur fortune et leur vie. Beaucoup des hommes de

1830 se sont montrés surtout préoccupés de ne pas se compromettre ; et peut-être les plus audacieux sont-ils simplement ceux qui ont mieux calculé, et savaient qu'ils ne risquaient pas grand'chose.

Ce qui triomphe en réalité, dominant de loin ces peurs ou ces agitations, c'est le jeu souverainement impassible de Talleyrand. En regardant aux fenêtres de son hôtel de la rue Saint-Florentin, ce vieillard pouvait se sentir le maître véritable des événements dont il semblait le témoin curieux et attardé.

François Henry.

L'Expédition d'Alger

Petite cause, grands effets ! Si, l'an de grâce 1795, deux uifs livournais, rois du blé en Afrique du Nord, n'avaient oas consenti au Directoire impécunieux une fourniture de grains qui atteignait deux millions, peut-être l'Algérie ne ût pas devenue française.

Mais les sieurs Nephtali Busnach et Joseph Bacri, our une fois sans prudence, ayant vidé leurs entrepôts, a conquête devait s'ensuivre. Oh ! vraiment inconsidé-és, ces enfants d'Israël, car les traites par eux acceptées en paiement ne furent pas acquittées à l'échéance. Bona-oarte après Barras, et Louis XVIII après Napoléon, n'ap-oortèrent pas volonté meilleure à honorer la signature de eur pays.

Busnach, dans l'intervalle, assassiné au cours d'une émeute, avait rendu son âme à Jéhovah. Son associé Bacri ooursuivait *per fas et nefas* le recouvrement de son dû. D'autant plus âprement que, débiteur lui-même d'Hussein Dey, il se voyait, par ce *padischah* sans douceur, menacé de contraintes variées, dont la bastonnade était la plus oénigne. Si bien qu'en 1819, et le 28 octobre, fut signée une transaction. Intérêts compris, les deux millions étaient devenus sept. L'ordonnance royale fixait le montant des sommes dues et les modalités de leur remboursement.

Goutte d'eau pour des insatiables. Aussitôt oppositions de pleuvoir, au nom des créanciers réels ou complaisants de Bacri. Hussein ne reçoit rien et manifeste une colère

que ne suffisent point à détourner les explications du consul de France Deval, invoquant les minuties de la procédure. Son irritation se traduit par une lettre comminatoire adressée au ministre des Affaires Étrangères ; par des violences à l'égard des Français ou des protégés français : violation du domicile de notre agent consulaire à Bône, visite de bâtiments français dans les eaux de la Corse, arraisonnement et capture de vaisseaux battant pavillon pontifical.

Trop tendu, le fil casse ; un coup d'éclat ne va pas tarder à se produire.

*
* *

Nous sommes en 1827. Confèrent ensemble MM. d'Haussez et de Clermont-Tonnerre, ministres du Roi pour la Marine et pour la Guerre. De graves nouvelles sont parvenues. Le 30 avril, pendant une audience accordée au consul à l'occasion des fêtes du *Beiram* (1), Hussein s'est emporté au point d'insulter Deval. Intolérable outrage en vérité. Il y va du prestige national.

Et les deux gentilshommes échangent des souvenirs. Depuis Khayr ed-din Barberousse, après trois cents ans d'une fortune insolente, Alger se croit au-dessus de tout effort humain. L'Espagne de Charles-Quint et celle de Philippe II se sont usé les dents sur ce nid de corsaires. La tempête a dispersé leurs puissantes *armadas*. Malgré Duquesne et deux bombardements, Louis XIV n'a pas mieux réussi. L'Angleterre elle-même vient d'échouer contre eux.

Cependant, qu'est-ce que la Régence? Pas même l'ombre d'une nation. Un ramassis d'aventuriers, de hors-ve

(1) Qui célèbrent, comme on sait, la fin du *Ramadan*, le mois consacré au jeûne.

us, de pirates renégats qui ont pris le turban, aux mains
e l'*Odjak* (1) et du *taïfe* des *reiss* — l'association des
atrons armateurs. Un lien de vassalité tout nominal avec
sultan : en fait, l'indépendance pour les pachas, aghas
deys, chefs et meneurs de ces rapaces, pillards, rava-
eurs et sadiques : l'épouvante des marines chrétiennes.
Mais aujourd'hui, la mesure est comble. Avant huit
urs, le conseil sera saisi d'un projet d'intervention.
Sans doute, mais Villèle, puis Martignac qui lui suc-
de, n'osent point risquer une brouille avec le cabinet de
-James. Ni davantage, après eux, Polignac, hanté de
n « grand dessein », le partage de l'empire turc et le
maniement de l'Europe, qui refuse tout net d'affaiblir,
r l'envoi de troupes en Afrique, l'armée dont il peut
oir besoin sur le Rhin. Tout au plus, « pour faire quel-
ue chose », décide-t-on l'envoi d'une escadrille de blocus,
nfiée au capitaine de vaisseau La Bretonnière, en même
mps chargé d'obtenir de Sa Hautesse beaucoup moins
excuses que de vagues assurances.
Superbement Hussein refuse les unes et se dérobe aux
tres. Bien mieux, comme, après sa mission inutile, le
isseau la *Provence*, portant guidon de commandement,
itte le port d'Alger, à l'abri du pavillon parlementaire,
batteries de Sultan-Kalassi ouvrent le feu sur lui.
Cette fois, c'était la guerre. Elle fut décidée le 31 jan-
er 1830, dans un conseil présidé par Charles X, à l'ins-
nt que l'abstention de la Russie et l'opposition formelle
la Prusse obligeaient Polignac d'abandonner son rêve.
Le 3 mars, la Chambre était saisie : « Je ne puis, décla-
t le Roi dans le discours du trône, laisser plus long-
mps impunie l'insulte faite à mon pavillon : la répara-
n éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant l'hon-

(1) Milice turque.

neur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-Puissant au profit de la chrétienté (1). »

Comment allait réagir l'Europe ? Singulièrement l'Angleterre, dont l'établissement des Français sur le littoral africain menaçait la suprématie en Méditerranée? Les raisons données à son peuple par Charles X furent celles aussi qu'invoqua Polignac, en communiquant aux puissances la résolution de son maître.

Seul, le *Foreign Office* réclama des explications. On lui en donna fort peu, « le gouvernement français se refusant à toute conversation particulière », se bornant à protester de son désintéressement, refusant de prendre aucun engagement, mais affirmant son intention, « au cas où le gouvernement actuel d'Alger viendrait à disparaître, de se concerter avec ses alliés, sur le nouvel état de choses qu'il conviendrait de substituer à l'ancien ».

Pommade diplomatique, dont il fallut bien à John Bull se contenter. Il y a cent ans. Paris savait encore parler ferme à Londres. Injonctions, menaces même de Wellington et d'Aberdeen ne purent obtenir davantage. C'est l'honneur de Charles X d'avoir si bien résisté à d'insolentes pressions. Pour avoir porté très haut alors le sentiment de son devoir souverain et celui de la dignité royale, il doit être beaucoup pardonné à l'ancien comte d'Artois, au trop galant *Mimi* du château de Brunoy.

Et l'obstination butée d'un ministre orgueilleux lui tenant lieu de sens politique, empêcha le cabinet « Coblentz-Waterloo » de compromettre l'avenir.

(1) Il faudrait encore mentionner ici — mais la place nous est mesurée — la captieuse proposition de Mehemet Ali, qui offrait de conquérir la Régence, dont il conserverait la possession, sous la suzeraineté de la Turquie. Polignac inclinait à accepter, quand le sultan, poussé par l'Angleterre, refusa son consentement au pacha d'Égypte.

Cependant le pays accueillait avec indifférence l'annonce de l'expédition prochaine. Le populaire se désintéressait, la bourgeoisie se montrait hostile. Les journaux libéraux entretenaient cet état d'esprit, se rangeant à l'avis du député Laborde, habile homme qui la proclamait « injuste dans ses origines, imprudente dans sa précipitation, coupable et criminelle dans son exécution ». A peu près seul, Sismondi prophétisait « les conséquences fécondes de l'établissement des Français en Barbarie ». Le Génevois voyait plus clair et plus loin que la plupart de ces Français-là.

*
* *

Activement poussés, les préparatifs navals et militaires étaient achevés fin mai.

Cette marine de la Restauration, dont on a tant médit, était néanmoins un instrument solide, forgé par les mains laborieuses du baron Portal (1), assisté du premier Jurien la Gravière. La flotte chargée de transporter les troupes comprenait 103 bâtiments de guerre de tous rangs, 347 navires de commerce affrétés par l'État, plus la foule des gabares, gribanes, pinasses et divers bateaux à fond plat, destinés au débarquement ; elle était sous le commandement du vice-amiral Duperré, choisi pour sa haute valeur, nonobstant ses attaches avec l'opposition.

Les effectifs du corps expéditionnaire s'élevaient à 37.000 hommes, dont 31.850 d'infanterie, répartis en trois divisions à trois brigades chacune, sous les ordres des généraux Berthezène et Loverdo, deux « vieux de la

(1) Remplaçant en 1821 l'incapable Dubouchage, auquel on doit la réjouissante idée d'avoir installé l'Ecole Navale à Angoulême, par une sotte flatterie à l'adresse du duc de ce nom, grand amiral de France.

Vieille », deux compagnons de l'*Autre*, et d'un ci-devant émigré, le duc des Cars. Les maréchaux de camp Lahitte et Valazé dirigeaient l'artillerie et le génie ; l'intendant-général Denniée, les services administratifs.

Précautionneusement, on avait nanti cette petite armée d'un matériel considérable, propre, jugeait-on, à répondre aux aléas d'une campagne dans un pays inconnu et dénué de ressources. Les souvenirs aussi mis à contribution des vétérans d'Égypte, on avait rédigé une *Instruction aux troupes* « sur l'utilisation du terrain et la meilleure tactique de combat à opposer aux attaques des cavaliers arabes ».

A présent qui mettre à la tête de cette nouvelle croisade? Nombreux autant qu'appuyés, bataillent les compétiteurs. Pour compliquer davantage un choix difficile, chaque parti a son candidat. Deux noms pourtant se détachent entre tous les autres : Bourmont et Marmont : le favori et le soldat. Tous deux ont une réhabilitation à poursuivre, tous deux une tache à laver dans le sang d'une victoire : celui-ci, sa « ragusade » d'Essonnes ; celui-là, sa défection de Waterloo. La toute-puissante amitié du duc d'Angoulême fit préférer Bourmont.

*
* *

Toulon, 25 mai : la flotte appareille. Le port grouille d'une foule tumultueuse et bariolée. En rade, sous leurs pavois multicolores, six cents vaisseaux aux voiles frissonnantes s'apprêtent comme pour un départ fabuleux. Les esprits s'exaltent à la vue de cette pompe marine formidable et magnifique : — « Ce que les Anglais doivent rager. » On se montre les géants de cette *armada* : la *Didon*, la *Cérès*, l'*Henri IV*, et le plus colossal d'entre

eux, la *Provence*, vaisseau-amiral, où Duperré en pantalon blanc, bicorne en tête et l'épée au côté, s'agite en brandissant son porte-voix.

Louvoyant pour pincer le vent, Augustin Thierry, demi-aveugle, put encore entrevoir l'avant-garde doubler le cap Cépet et cingler vers le large. « Le malheureux fondit en larmes, rapporte un témoin. Le tableau d'un autre départ surgissait impérieusement dans sa mémoire : celui de l'aventureuse expédition chargée de si rudes hommes de guerre, que Guillaume le Bâtard poussait de sa robuste main vers la grève de Hastings. Hélas ! La résurrection du passé avait à jamais muré pour lui le présent dans les ténèbres. »

Contrariée par la tempête, la traversée fut longue et pénible. Sous la bourrasque, Matifou en vue déjà, il fallut virer de bord, chercher refuge aux Baléares où l'on relâcha dix jours. Le soir du 13 juin seulement, l'escadre pouvait mouiller devant Sidi-Ferruch, à vingt-cinq kilomètres dans l'ouest d'Alger : la plage choisie pour le débarquement.

Quelques heures plus tôt, lunette aux yeux, les officiers avaient pu voir surgir, des brouées matinales, le triangle éclatant de la Qaçba. Irisée de soleil, on eût dit une blanche carrière de marbre ouverte au flanc des montagnes. Çà et là, taches claires éparpillées dans les verdures, des maisons, des tours, des tombeaux, des marabouts. Sur un sommet à gauche, un grand massif hérissé de canons : Sultan Kalassi, le château de l'Empereur.

Ainsi c'était donc El Dzéir la sanglante, aux murailles garnies de crocs de fer pour suspendre les condamnés à mort, El Dzéir l'inviolée, aux défenses terribles, avec ses forts et ses bastions, ses casernes de janissaires, ses souks et ses mosquées, son palais inquiétant de la Djenina, son Badistan où l'on vendait les captifs, ses bagnes où s'entas-

saient les esclaves. Rude morceau à prendre. Les plus braves frissonnent.

Le 14, au lever du jour, branle-bas de combat. On n'attaquera pas le front de mer si formidablement protégé. L'État-major a décidé de tourner la place. Les troupes, une fois à terre, contourneront les hauteurs de Bouzaréa pour se porter sur Sultan Kalassi. L'ouvrage pris, la ville succombe.

Seulement, il faut pouvoir débarquer. Ce fut aisé contre toute espérance. Ibrahim-agha, chargé par Hussein d'exterminer les *roumis*, n'a pas cru devoir défendre le rivage, préférant se concentrer plus haut, sur le plateau de Staouéli, dont la plaine se prête mieux au déploiement de sa nombreuse cavalerie. Presque sans résistance, les Français occupent la péninsule, où ils se retranchent aussitôt.

Le 16 et le 17, on entreprend l'escalade par des sentiers de chèvres. Escarmouches insignifiantes, qui coûtent cependant la vie au lieutenant Fontaine et à quelques tirailleurs.

Mais le 19, à l'aube, les Algériens attaquent par surprise. Au galop furieux de leurs montures, les cavaliers arabes tourbillonnent par centaines autour des régiments de la division Berthezène formés en carrés. Première application pratique de la fameuse *Instruction* distribuée aux troupes. Décimée par les feux de file, canonnée par les artilleurs de Lahitte, la *méhalla* est repoussée. A midi le camp de Staouéli est pris, d'où l'ennemi s'enfuit en désordre.

Va-t-on poursuivre l'offensive? Enthousiastes, les soldats le réclament. Vainement Berthezène supplie d'abord Bourmont, pour le quereller ensuite. Scène entre les deux généraux. Le commandant en chef résiste. Voulant à coup sûr gagner son bâton de maréchal, il attendra son

parc de siège, l'arrivée du convoi qui l'apporte. On s'arrête donc à Staouéli, qu'une route construite par le génie relie bientôt à Sidi-Ferruch.

Ibrahim-agha destitué, le bey du Titteri (1), qui lui succède, profite de ce répit pour reconstituer ses forces. Le 24, il attaque. Nouvelle bataille, nouveau succès. Les « arbis » sont refoulés jusqu'à Sidi-Khalef, où le vainqueur s'installe pour bivouaquer.

La position est médiocre, exposée au feu de l'artillerie ennemie défilée sur les contre-pentes, à celui des tirailleurs dissimulés dans les plis du terrain. En trois jours, la 3e division perd soixante morts et quatre cent quarante-neuf blessés. Le 28, heureusement, le convoi avec tant d'impatience attendu est signalé, et, le lendemain, le débarquement du matériel achevé. En avant !... Le mouvement s'exécute en bon ordre, quand une erreur de direction, provoquée par des ordres mal transmis, entraîne une « pagaille » générale, dont l'adversaire, par bonheur, ne sait pas profiter. Et le soir même, les travaux d'approche commencent devant Fort-l'Empereur.

Le 3 juillet, malgré les sorties désespérées des assiégés, six batteries de gros calibre sont établies au sommet de *Koudiat Es Saboune* (la colline du savon). Elles ouvrent le feu le 4. Après cinq heures de bombardement, la vieille citadelle de briques et de torchis jadis édifiée par Hassane, fils de Kheyr ed Dinne, croule sur ses défenseurs. Sa garnison se décide à l'évacuer, après avoir fait sauter le magasin aux poudres. Sur les ruines encore fumantes, l'infidèle victorieux retourne les canons contre la ville étalée à ses pieds.

Mekhtoub !

(1) Sidi Mustapha ben Mezrad.

***

La prise de Fort-l'Empereur décidait le sort d'Alger. Toute résistance inutile, Hussein se résignait à subir la volonté du vainqueur. Le 5 au matin, il apposait son sceau sur les conditions notifiées par Bourmont.

Elles étaient les suivantes : 1° remise aux Français de la Qaçba, de la ville et des forts ; 2° autorisation accordée au Dey de conserver ses richesses personnelles et de se retirer où il lui conviendrait ; 3° reconnaissance des mêmes avantages aux soldats de la milice ; 4° libre exercice de la religion musulmane garanti aux habitants, ainsi que le respect de leur liberté, de leur propriété, de leur commerce, de leur industrie, de leurs femmes.

Dans la suite, on devait reprocher sa modération au maréchal, la taxer de faiblesse et d'imprévoyance. Nous ne nous associerons pas à ses accusateurs. Sa mémoire est assez lourdement grevée d'autre part pour qu'on puisse sans injustice la décharger de ces nouveaux griefs. Soldat discipliné, il ne fit qu'obéir aux instructions de son gouvernement — un gouvernement soucieux de ménager les puissances, plus inquiet encore d'en finir au plus vite avec une entreprise dont le succès allait, croyait-il, lui permettre, sans danger, l'exécution du coup de force médité contre les libertés publiques.

Aux termes de la capitulation, les Français occupèrent Alger le jour même, accueillis sans colère par la population apathique. Une semaine plus tard, Hussein, consolé par la perspective d'un exil doré, s'embarquait pour Naples. Une commission supérieure et un conseil municipal improvisés remplaçaient les autorités abolies.

La campagne n'avait coûté que quatre cent quinze

morts, et le trésor de quarante-huit millions saisi à la Qaçba en couvrait les frais.

« Vingt jours ont suffi, déclarait superbement Bourmont, pour la destruction d'un État dont l'existence fatiguait l'Europe depuis trois siècles. »

Il disait vrai, mais, Alger prise, restait à conquérir l'Algérie. Et ç'allait être beaucoup moins facile.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

A l'occasion du centenaire de l'Algérie, La Vie Intellectuelle *publiera bientôt une importante étude de M. Louis Massignon, professeur au Collège de France, sur* « Les résultats sociaux de notre politique indigène en Algérie ».

NOTES

La Révolution belge de 1830

Trop de gens s'imaginent que la révolution belge de 1830 n'a été qu'une émeute couronnée de succès ou une servile imitation de la révolution française de juillet. S'il en était ainsi, il serait impossible d'expliquer comment les Belges parvinrent à triompher à la fois des forces militaires du roi des Pays-Bas et du mauvais vouloir de la diplomatie européenne. Si la révolution belge a réussi, si elle est parvenue à faire œuvre féconde et durable en organisant un royaume, dont un siècle d'existence prospère a prouvé, en dépit de toutes les crises, la vitalité et la solidité, c'est qu'elle procédait de causes profondes prenant leur point de départ dans un lointain passé.

En effet la Belgique existait comme nation depuis des siècles, et la révolution de 1830 n'a fait que donner à cette nationalité sa forme définitive. Sans devoir remonter jusqu'au *Belgium* de César, ni même jusqu'au royaume de Lotharingie, on peut dire que la Belgique est plus ancienne comme nation que de nombreux peuples de l'Europe actuelle.

On sait qu'à l'aube de la période moderne, le grand duc d'Occident, Philippe le Bon, réunit sous son sceptre toutes les anciennes principautés féodales des Pays-Bas, à la seule exception de l'évêché de Liége, et les pourvut d'institutions centrales. La convocation d'Etats-Généraux réunissant les députés de toutes les provinces, la création de conseils administratifs et judiciaires superposés aux subdivisions locales, les restrictions mises à l'autonomie sei-

ieuriale et communale, l'organisation d'une armée permanente, aboutirent à la formation définitive d'un état ourvu de tous les éléments requis par le droit public pour nstituer une entité propre. Aussi est-ce à juste titre ie Philippe le Bon a été appelé par Juste Lipse : *conditor elgii.*

A la même époque, l'université de Louvain, fondée en 25, étendait son rayonnement scientifique à toutes les ovinces belges, façonnant l'esprit de la jeunesse aux êmes disciplines et appuyant ainsi l'unité politique sur nité des concepts intellectuels.

L'œuvre d'unification nationale put ainsi résister victo- usement à la crise politique interne et externe qui l'é- anla sous la minorité de Marie de Bourgogne, au lende- ain de la catastrophe dans laquelle s'étaient évanouis s projets de Charles le Téméraire. Avec Maximilien et ilippe le Beau et surtout avec Charles-Quint, la Belgi- e acheva de s'organiser comme état. On sait que par sa *ansaction d'Augsbourg*, du 26 juin 1548, le grand empe- ur fit entrer les provinces belges dans le droit public ropéen, sous le nom de *Cercle de Bourgogne*, fixant isi leur statut juridique international et précisant leur uation à l'égard des grandes puissances voisines.

Quelques mois plus tard, par sa *Pragmatique Sanction* 4 novembre 1549, Charles-Quint établissait sur une se juridique définitive la solidité de l'état fédératif cons- ué par les anciennes principautés, en déclarant que les-ci formeraient un tout « indivisible et impartagea- », soumis au même droit successoral. Cet acte coagu- t définitivement la Belgique en un bloc, dont certaines rties pourraient encore être détachées par des voies de t, mais dont, en dépit de toutes les crises, le noyau res- ait désormais intact.

A l'œuvre d'unification réalisée par les princes, allait respondre l'œuvre des États-Généraux, organes de la tion tout entière. L'influence prépondérante au sein de te assemblée de la députation du Brabant, dans laquelle

figuraient, à côté des plus grands seigneurs et des principaux prélats, les représentants d'Anvers, métropole commerciale des Pays-Bas, contribua puissamment au développement de l'esprit national. Cette idée pénètre les masses, et les termes « patrie » et « généralité » s'introduisent, dès le milieu du XVI[e] siècle, dans le vocabulaire politique des Belges.

Il en résultera que la révolte contre Philippe II aura un caractère national, bien plus qu'un caractère religieux. C'est la « généralité », c'est le pays tout entier qui, par l'organe des États-Généraux, lutte pour défendre son autonomie contre la politique d'un souverain s'efforçant de transformer une union *purement personnelle* entre l'Espagne et les provinces belges en un régime de domination politique.

Tandis que la Hollande, protégée par sa situation maritime et secourue par le protestantisme international, parvient à assurer son indépendance, la Belgique, pays de plaines ouvertes aux invasions, retombe sous le sceptre du roi d'Espagne, mais non sans que celui-ci ait dû reconnaître la complète liberté des provinces sur lesquelles il continuait à régner à titre particulier d'héritier de la maison de Bourgogne.

La séparation d'avec la Hollande allait même donner aux provinces spécifiquement belges plus d'homogénéité et une meilleure conscience de leur personnalité propre. L'esprit national s'accentuera encore au cours de l'éphémère indépendance dont jouirent les Belges sous le règne d'Albert et d'Isabelle et, plus tard, la double lutte à soutenir contre les Provinces-Unies, entamant leurs frontières par le Nord, et contre la France, les amputant dans le Sud de provinces entières, eut pour résultat de provoquer un sentiment de plus en plus intime de solidarité, et le traité d'Utrecht attribuait en 1713 les « Pays-Bas catholiques » à l'Empereur Charles VI comme unité « indivisible ».

Au cours de tout le XVIII[e] siècle, l'esprit national ne

ait que se développer. La transformation de la vie économique sur les bases du capitalisme constituait aussi un acteur important d'unification. Bruxelles est non seulement une capitale administrative, mais aussi le centre de a vie politique de tout le pays. Au point que, lorsque oseph II voulut imposer de force aux Belges les bienfaits lu « despotisme éclairé », la nation tout entière, provinces lamandes unies aux provinces wallonnes, se soulève sous a direction des États de Brabant. Le 11 février 1790 les léputés de toutes les régions du pays, assemblés en session plénière des États-Généraux, constituaient la répulique des « États belgiques unis ».

Abandonnée par les Puissances signataires de la convention de Reichenbach, la Belgique ne put jouir longemps de son indépendance et retourna sous l'autorité de 'empereur Léopold II, après que celui-ci eut cependant établi les provinces belges dans la plénitude de leurs ibertés, droits et privilèges. Néanmoins, malgré son échec, a Révolution brabançonne de 1789 constitue un événement d'une importance considérable. Elle fut pour les uissances étrangères la première manifestation tangible e l'unité nationale d'une Belgique formant un tout omogène, capable de penser et d'agir en commun et de ormer ainsi un jour en État vivant de sa vie propre dans a société internationale.

La conquête française devait éloigner quelque temps ncore ce jour tant attendu par les Belges, mais elle allait, out en retardant cette indépendance, la rendre plus faciement réalisable et en élargir les bases. En effet, les éformes brutalement décrétées par le régime jacobin faiaient table rase des derniers vestiges des privilèges et outumes à base particulariste des diverses provinces, tout omme la division départementale, imposée de force, établissait l'union complète et indissoluble de la principauté piscopale de Liége avec les autres territoires des Pays-Bas catholiques. En faisant peser sur tous les Belges l'uiformité des lois, de l'administration et des tribunaux, la

domination française fit naître la Belgique aux idées modernes et lui donna d'un coup une formation politique qu'en d'autres circonstances elle n'eût pu atteindre que par une lente évolution. Il importe de remarquer que cette transformation se fit sans porter atteinte à l'esprit national, car ni le Directoire, ni le Consulat, ni l'Empire, ne parvinrent jamais à transformer les Belges en citoyens français. Jusqu'au 18 brumaire la résistance, stimulée par un journal clandestin, *le Lion belgique*, se manifesta non seulement par une opposition passive à tous les décrets de l'occupant, mais aussi par des insurrections sanglantes dont la « guerre des paysans », appelée non sans raison la « Vendée belge », fut la plus importante. Même au cours de la période où l'astre impérial fut au zénith, les Belges ne considérèrent jamais le régime français comme définitivement établi sur leur patrie. Leur confiance dans les destinées du peuple belge maintenait intactes, — tous les documents échappés à la censure impériale sont unanimes sur ce point, — leurs aspirations vers l'indépendance complète, sous une forme que les circonstances ne leur permettaient pas de préciser, mais dont ils sentaient d'une façon quasi instinctive la réalisation plus ou moins prochaine. Si, du fait de l'annexion et des traités confirmant celle-ci, les Belges étaient devenus sujets français, par contre, en dépit des efforts de l'administration et des progrès de la francisation linguistique, ils ne devinrent jamais français de cœur. Les soldats belges, si nombreux dans la garde impériale, se battirent avec la bravoure traditionnelle de leur race, mais dans le même esprit qui avait jadis porté leurs pères, sans rien perdre de leur esprit national, à se battre sur tous les champs de bataille de l'Europe pour leurs princes espagnols ou autrichiens. Comme l'écrivait, en 1813, le préfet de la Tour du Pin, un des seuls fonctionnaires impériaux qui comprit d'une façon complète la mentalité de ses administrés : « Ce peuple n'est ni anglais, ni autrichien, ni anti-français, il est *belge* ! »

Aussi le mécontentement des Belges fut-il extrême orsque, à la chute du colosse impérial, les Alliés, au lieu le leur donner l'indépendance espérée, les sacrifièrent ıux exigences de la haute politique européenne et, en uin 1814, par les fameux articles de Londres, prescrivi-ent l' « amalgame » de la Belgique et de la Hollande en ın seul État destiné à servir de barrière contre la France.

Bien que cette union pût être représentée comme la ésurrection des XVII Provinces du temps de Charles-Quint et qu'au point de vue économique l'union de la Belgique, industrielle et agricole, à la Hollande, commer-;ante et colonisatrice, offrît de sérieux avantages, il n'en -estait pas moins vrai que l'amalgame de deux peuples ıussi dissemblables était d'avance voué à un échec.

Tout séparait ces deux nations, en conflit constant lepuis le XVI[e] siècle. Les Belges n'avaient jamais oublié es excès des calvinistes, pas plus que les humiliations du -égime de la « Barrière » et que les conséquences désas-reuses de la fermeture de l'Escaut et de la suppression le la Compagnie d'Ostende.

Le royaume des Pays-Bas contenait ainsi dans ses éléments constitutifs mêmes des germes de désagrégation, lont le plus actif était la persistance des Belges dans les lésirs d'indépendance entretenus par la vitalité de leur esprit national. Aussi les conflits ne tardent-ils pas à éclater entre le roi Guillaume, calviniste austère et hollandais de cœur et d'esprit, et ses sujets belges, catholiques et mprégnés des souvenirs de leurs anciennes libertés.

Un premier conflit surgit dès 1815 lorsque les notables belges ayant repoussé, par 796 voix contre 527, la *Loi fondamentale* hollandaise qu'on voulait leur imposer avec d'insuffisantes modifications, le Roi appliqua une « arithmétique » spéciale et déclara la constitution adoptée, en faisant compter comme voix approbatives celles des 280 abstentionnistes. La mise en vigueur de cette *Loi fondamentale* ne fit qu'envenimer le conflit en soulevant les scrupules de conscience des catholiques au sujet de la

licéité du serment de fidélité à cette constitution censurée par les évêques. Le prince Maurice de Broglie, évêque de Gand, organisateur de la résistance, fut condamné par contumace et la sentence fut affichée au pilori entre deux voleurs soumis à l'exposition et à la marque. Il fallut attendre six ans pour que le gouvernement autorisât les catholiques à prêter serment selon la formule indiquée par le prince de Méan, archevêque de Malines, attribuant au dit serment une portée purement civile. Ce ne devait être qu'une trêve, car dès 1824 Guillaume reprenait une politique persécutrice en frappant les associations religieuses consacrées à l'enseignement ; l'année suivante, pour réaliser son projet d' « Église catholique nationale » indépendante de Rome, il supprimait tous les petits séminaires et créait à Louvain un « Collège philosophique », où tous les jeunes gens se destinant à la prêtrise devaient faire deux années d'études sous le contrôle du gouvernement. Le clergé et les catholiques belges résistèrent à ce nouvel assaut du « césaropapisme » avec une énergie telle que le gouvernement en fut décontenancé et s'efforça de calmer les esprits en négociant un concordat avec le Saint-Siège. Mais, à peine ce concordat était-il signé, le 18 juin 1827, que le gouvernement faisait savoir, par une circulaire confidentielle, bientôt tombée dans le domaine public, que son exécution était remise à des temps ultérieurs. Dès lors, la rupture entre le roi et les catholiques fut complète : le clergé et la bourgeoisie croyante, s'appuyant sur la masse du peuple tout entier, entrèrent définitivement dans une opposition irréductible.

Dans sa lutte contre l'Église catholique le roi avait tout d'abord trouvé l'appui des libéraux des grandes villes, voltairiens, sceptiques, partageant les idées de Guillaume I sur la nécessité d'un État laïque fortement centralisé. A ces libéraux, qui n'avaient de libéral que le nom, allait se substituer, à partir de 1827, une nouvelle génération éprise d'un tout autre ideal. Les échos de la lutte entre le libéralisme parlementaire français et le gouvernement

e Charles X avaient eu leur répercussion en Belgique. es discours de Royer-Collard, les écrits politiques de enjamin Constant, les travaux de Guizot et de Cousin, a réaction contre les doctrines sensualistes et sceptiques a XVIII[e] siècle, passionnèrent les jeunes libéraux belges our un système constitutionnel et parlementaire bien oigné des conceptions gouvernementales du roi Guil- ume, et les disposèrent, en même temps, en faveur de tolérance religieuse. Ils virent combien le roi, en s'ap- uyant à la fois sur le calvinisme hollandais et sur l'anti- éricalisme des vieux libéraux belges, avait pu fortifier on pouvoir personnel et faire refleurir les formules désuè- es du « despotisme éclairé ». Ainsi une génération ardente, ncèrement éprise de la liberté sous toutes ses formes, t allant même, à l'exemple du journal français *Le Globe*, isqu'à préconiser la liberté complète de l'enseignement, ntra en campagne, dans la presse et au barreau, pour éclamer l'établissement d'un régime parlementaire basé ur la responsabilité ministérielle. Le roi s'efforça, par des nesures de rigueur et des procès de presse, de paralyser e mouvement, sans arriver à d'autre résultat que de pré- ipiter le néo-libéralisme tout entier dans l'opposition.

Or précisément une évolution presque parallèle s'était nanifestée chez les catholiques belges. Sous l'influence des dées de Lamennais, ils avaient rompu avec les théories de 'ancien régime, proclamaient la nécessité pour l'Église de hercher dans la liberté « en tout et pour tous » son salut ontre la tyrannie du pouvoir temporel et se montraient prêts à se réconcilier avec la société moderne.

Par cette transformation de leur idéal politique, les atholiques rendaient possible une entente avec les néo- ibéraux qui avaient répudié l'anticléricalisme. Le bon sens ational devait, de part et d'autre, pousser à la conclusion l'une entente. « Les catholiques et les libéraux, dit un des hefs les plus en vue du parti catholique, M. de Gerlache, econnaissent qu'ils ont été dupes d'une politique artifi- ieuse, également funeste à tous; que si chacun a des

griefs particuliers, il en est de communs sur lesquels on peut s'entendre. » C'est ainsi que les deux partis furent amenés par une opposition commune à se prêter un mutuel appui et à former, en 1828, l'*Union nationale pour le redressement des griefs*. Les chefs les plus en vue du parti catholique, le comte Félix de Mérode à leur tête, entrèrent en relations cordiales et confiantes avec les chefs du parti libéral : de Potter, Gendebien, Rogier, Lebeau, Devaux, van de Weyer, et organisèrent, à l'exemple de ce que le fameux O'Connell avait entrepris à la même époque pour affranchir l'Irlande, un mouvement de pétitions pour le « redressement des griefs ». Près de 400.000 signatures, recrutées dans toutes les régions du pays, dans tous les partis et dans toutes les classes de la population, réclamèrent aux États-Généraux la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse, la responsabilité ministérielle, la liberté des langues, le rétablissement du jury, l'égale répartition des emplois entre les Belges et les Hollandais, l'exécution du concordat, l'abolition du droit de mouture, etc.

Quelques concessions incomplètes, tardives et faites de mauvaise grâce, ne parvinrent pas à enrayer le mouvement. Irrité de ce qu'il appelait l'obstination des Belges, le roi, se sentant soutenu par le peuple hollandais tout entier, resta irréductible sur les questions d'ordre politique, et son message royal du 11 décembre 1829 fut interprété comme une véritable déclaration de guerre à l'opposition belge. En même temps, des poursuites de plus en plus rigoureuses contre la presse, tout comme les diatribes et les injures des organes officieux dirigés par un ex-forçat, Libri-Bagnano, poussaient l'opinion belge à un tel degré d'exaspération qu'il suffirait d'une étincelle pour provoquer l'explosion d'un mouvement révolutionnaire.

La nouvelle de la révolution de juillet à Paris porta au paroxysme la tension des esprits. Le 25 août 1830, la représentation au théâtre de la Monnaie de la *Muette de Portici*, à laquelle les maladresses de la police avaient

donné un caractère de manifestation politique, provoqua une première émeute dans la capitale. Mais, si ce mouvement avait été déclanché à l'exemple de celui de Paris et s'il avait été encouragé par certains émissaires du « parti du mouvement », il n'en avait pas moins un caractère essentiellement belge, et c'était autour des veilles couleurs de la révolution brabançonne de 1789, arborées dès la matinée du 26 août à l'hôtel de ville de Bruxelles, que s'étaient d'emblée groupés tous les patriotes. Ce fut de ces mêmes couleurs que se para la « garde bourgeoise » organisée immédiatement, à la fois pour mettre fin aux excès des émeutiers et pour faire triompher les revendications nationales.

Le mouvement patriotique ainsi lancé, plus rien ne pourrait l'arrêter. Bien que les chefs de l'opposition eussent déclaré que celle-ci devait rester « légale, paisible et grave », ils allaient cependant entrer dans la voie révolutionnaire en se substituant, de leur propre autorité, tant à Bruxelles que dans toutes les villes de province, aux organismes légitimes qui s'étaient avérés impuissants à réprimer les désordres.

La proclamation d'une complète séparation administrative entre la Belgique et la Hollande aurait encore pu sauver la dynastie. Mais le roi ne répondit que d'une façon dilatoire aux demandes transmises au nom des Belges par leurs députés aux États-Généraux, par les notables des principales villes et par le prince héritier lui-même ; son discours du trône, le 13 septembre, à l'ouverture de la session extraordinaire, fut considéré par l'opinion belge comme un déni de justice et un nouveau défi.

La « garde bourgeoise » accusée de tiédeur doit laisser le champ libre à l'ardeur des masses populaires, pour lesquelles « l'opposition légale » est un terme vide de sens. A la nouvelle de la marche de l'armée royale chargée de rétablir l'ordre par la force, Bruxelles se hérisse de barricades ; des contingents de volontaires accourent des provinces wallonnes comme des provinces flamandes pour

concourir à la défense de la capitale. Après quatre journées de luttes autour du Parc et de la Place Royale, les 12.000 fantassins, 1500 cavaliers et les 52 bouches à feu du prince Frédéric des Pays-Bas sont obligés d'abandonner Bruxelles. Rien ne prouve mieux l'acharnement de la lutte que le seul fait que, malgré l'infériorité numérique des effectifs engagés, le total des victimes dépassait celui des « trois glorieuses ».

A la nouvelle de la victoire de Bruxelles, la révolution s'étend à toutes les provinces et balaye partout le régime hollandais. Usant du pouvoir de fait que lui avaient conféré les événements, un Gouvernement Provisoire, improvisé sous la mitraille, se hâte de rendre tangible le résultat moral de la révolution en proclamant, le 4 octobre 1830, l'indépendance de la Belgique et en réalisant, par une série d'arrêtés, les réformes réclamées depuis 1829 par l'union catholico-libérale.

Cette union, scellée dans la lutte, allait, chose rare, se maintenir dans la victoire et permettre ainsi à la révolution, en s'appuyant sur la base solide de l'esprit national de tous les Belges, de faire œuvre durable. Pour remplacer l'autorité de fait qu'il détenait de la révolution, par une autorité légale basée, conformément aux principes du droit public moderne, sur l'expression librement manifestée de la souveraineté du peuple, le Gouvernement Provisoire décida, le 10 octobre, la réunion d'un Congrès National de 200 membres, élus par tous les citoyens belges censitaires ou capacitaires, âgés de 25 ans.

En même temps s'achevait la libération du territoire. Toutes les forteresses des provinces méridionales tombaient l'une après l'autre, et les volontaires, enhardis par leurs victoires, n'hésitaient pas, aux accents entrainants de la *Brabançonne*, à aller attaquer l'armée royale en rase campagne. Après avoir forcé la ligne de la Nèthe, ils entraient à Anvers, dont la population les accueillait avec enthousiasme. L'odieux bombardement ordonné par le général Chassé, dernier fait de guerre de la révolution, ne

isait que rendre impossible toute réconciliation. « Un euve de feu et de sang » séparait désormais, d'une façon éfinitive, la Belgique de la Hollande.

Les élections pour le Congrès National eurent lieu, le novembre, dans le calme le plus complet. Les partisans e l' « opposition légale » s'étaient ralliés aux adeptes des oyens révolutionnaires pour former bloc sur la question e l'indépendance. Les partis et les classes sociales frater-isaient dans un admirable esprit d'union. La noblesse à aquelle appartenait près du tiers des députés, le clergé ont treize membres avaient été élus, la bourgeoisie qui ormait la grande masse de l'Assemblée, communiaient ans un même sentiment patriotique et se faisaient les eprésentants sages et prudents des 400.000 pétitionnaires e 1829 et des masses populaires qui avaient versé leur ang sur les barricades de Bruxelles. L'esprit d'union fut el qu'il est impossible d'établir auquel des deux grands artis appartint la majorité du congrès. Le caractère ssentiel de la constituante fut, avant tout, national ; l'es-rit de parti ne se manifesta chez un petit nombre de éputés que sur quelques points secondaires, sans nuire à 'ensemble des travaux. C'est ainsi que le Congrès put loter la Belgique d'une constitution inspirée à la fois de 'esprit des anciennes libertés des provinces belges et des dées de 1789, dérivées elles-mêmes de la constitution bri-annique et du « contrat social » de Locke. En combinant es principes politiques avec les circonstances du moment t en consacrant définitivement les « six libertés » récla-nées par les pétitionnaires de 1829, la Constitution belge le 1831 allait, pendant longtemps, répondre à l'idéal de la ourgeoisie censitaire et donner de la stabilité aux insti-:utions du nouvel État.

Solennellement promulguée le 7 février 1831, la Cons-.itution belge vint clore une révolution qui n'avait pu réussir que parce qu'elle fut l'expression de la volonté suprême d'un peuple conscient des droits historiques de sa nationalité et sincèrement uni pour la conquête de son

indépendance. Par-delà les trente-six années de sa réunion à la Hollande et de son annexion à la France, la Belgique de 1830 se rattachait à cette Belgique ancienne dont l'autonomie et le caractère d'État distinct, au point de vue du droit public, s'étaient, depuis l'époque bourguignonne, conservés sous le régime de l'union personnelle avec l'Espagne comme avec l'Autriche. En face de l'Europe, elle fondait son droit à l'existence, non seulement sur sa volonté présente, mais aussi sur son passé. Ce n'était pas une nation nouvelle qui entrait ainsi, par la voie de la révolution, dans la société européenne ; c'était une nation ancienne qui, après avoir subi deux régimes imposés par la conquête et la diplomatie, revendiquait l'indépendance dont elle avait été dépossédée.

Rien ne prévaut contre la force unanime de tout un peuple et les puissances européennes, quelque hostiles qu'elles fussent — la France seule exceptée — à la révolution belge, durent le reconnaître lorsque par son protocole du 20 décembre 1830 la Conférence de Londres proclama elle aussi l'indépendance de la Belgique.

L'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, candidat sur lequel s'était fait l'accord de toutes les Puissances, allait, après des péripéties et des difficultés d'ordre diplomatique que nous n'avons pas à exposer ici, donner à la Belgique indépendante un pilote sûr au milieu des multiples écueils de la grande politique internationale. Ce prince allait ainsi, par sa prudence et sa sagesse, rendre indestructible l'œuvre de cette révolution dont le succès, répétons-le, n'est explicable que parce qu'elle fut l'aboutissement d'une évolution continue, se développant en dépit de tous les obstacles et de toutes les épreuves au cours de quatre siècles d'histoire, sans que jamais le peuple belge n'eût rien perdu de son idéal et de ses aspirations nationales.

V^te^ Ch. Terlinden,
professeur à l'Université de Louvain,
membre de la Commission royale d'Histoire.

La Révolution de 1830 en Suisse

Le 5 juillet 1830, l'avoyer bernois Emmanuel-Frédéric de Fischer, ouvrant la session de la Diète fédérale, s'élevait contre la liberté de la presse et la « prétendue volonté populaire ». Un mois après, le 6 août, dans son discours de clôture, il déclarait qu'une crise venait de s'ouvrir « qui aurait sans doute une influence décisive sur les destinées de plusieurs générations ».

Entre ces deux dates si rapprochées, la « révolution de juillet » s'était accomplie, qui allait donner une impulsion décisive aux réformes libérales et démocratiques en Suisse. Mais la « régénération » — comme l'appellent les publicistes suisses contemporains — avait déjà commencé avant les sanglantes journées parisiennes. Les causes doivent en être recherchées dans la situation économique, dans l'attitude du régime de la Restauration vis-à-vis des puissances étrangères et dans sa politique intérieure, dans les progrès de l'instruction populaire et dans le mouvement général des idées.

L'industrie suisse, qui avait connu une grande prospérité à la fin de l'ancien régime, mais qui avait beaucoup souffert sous la Révolution et sous l'Empire, était en proie sous la Restauration à une nouvelle crise dont la cause était double : l'introduction du machinisme et la fermeture des marchés. La paix conclue en 1815 avait ouvert de nouveau les frontières continentales aux importations anglaises ; l'industrie suisse, alors moins bien outillée, perdit la plupart de ses débouchés. Peu après, et coup sur coup, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, les États allemands du Sud, la Sardaigne, inaugurèrent une politique sévèrement protectionniste, néfaste aux industriels suisses comme aux paysans qui devaient exporter les produits laitiers. La tentative de pratiquer une politique de repré-

sailles échoua misérablement devant la résistance aussi bien des cantons commerçants que de ceux qui voulaient ménager la France dont ils tiraient des pensions militaires. Cependant les cantons, incapables de s'entendre sur une politique douanière commune, se faisaient entre eux la guerre de tarifs. L'industrie suisse triompha finalement de ces difficultés. Elle conquit de nouveaux débouchés et transforma son outillage ; les filatures mécaniques se multiplièrent. Ce magnifique développement provoqua un accroissement considérable et des déplacements de population ; mais les salaires étaient bas, l'enfance exploitée : le prolétariat industriel naquit. En même temps, on ressentit le besoin de la liberté de circulation et d'établissement, la nécessité de supprimer les douanes intérieures, de créer des douanes nationales, d'unifier les monnaies, poids et mesures. Toutes ces réformes avaient été réalisées naguère par la République helvétique, et supprimées par les régimes de la Médiation et de la Restauration, qui avaient cru pouvoir rétablir les conditions économiques d'un passé à jamais aboli. Les nouveaux besoins de l'économie nationale devaient donc contribuer dans une large mesure au mouvement libéral.

L'impuissance des gouvernements cantonaux et de la Diète de la Restauration dans le domaine de l'économie commerciale et industrielle ne doit d'ailleurs pas faire oublier les services rendus par le régime de 1815. Il restaura vraiment les finances par une sage administration, prudente, peu coûteuse, qui développa notamment les travaux publics et l'armée. Cette œuvre de reconstitution devait nécessairement peu à peu rendre au pays le sentiment de sa force et de sa dignité. Mais, en même temps, les aristocrates suisses ne surent pas défendre l'indépendance nationale envers les puissances de la Sainte-Alliance auxquelles les rattachaient trop d'intérêts et trop de sympathies. La Suisse elle-même avait accédé en 1817 à la Sainte-Alliance.

Les sympathies étaient toutes naturelles. Les intérêts

se manifestaient surtout par la conclusion de nouvelles capitulations militaires, parmi lesquelles celle qui fut conclue avec la France en 1816 était la plus importante. Et les intempérances de langage de certains légitimistes étaient bien faites pour susciter en Suisse des protestations justifiées. Ainsi, de Bonald, écrivant en 1819 : « Les Suisses sont Français, Français naturalisés ; car si un particulier est naturalisé par les lois, un peuple se naturalise par une alliance non interrompue. » Cette assimilation du traité de 1816 avec l'alliance de l'ancien régime — qui d'ailleurs n'avait pas eu cette portée — était si fausse et si maladroite qu'elle souleva la réprobation non seulement des libéraux suisses, mais même de partisans de la Restauration. C'est que le service mercenaire, s'il constituait encore pour la France un avantage militaire, avait cessé d'être pour la Suisse une nécessité économique et lui apparaissait comme un danger parce qu'il affaiblissait l'armée nationale. Aux yeux du peuple suisse, les régiments capitulés n'étaient plus qu'une carrière pour les fils de familles patriciennes. Pour les libéraux de France et d'Italie, comme pour ceux de Suisse, ils n'avaient plus d'autre but que de défendre l'autocratie contre la liberté.

Au même moment, malgré l'empressement des gouvernements patriciens, la Suisse était suspecte aux cours de la Restauration parce qu'elle était devenue l'asile de réfugiés de tous pays. Le droit d'asile est une vieille tradition suisse. Les conspirateurs, passant d'un canton à l'autre, étaient le plus souvent insaisissables en raison de l'absence d'autorités centrales. Ils causèrent à plusieurs reprises de graves embarras à la Confédération. Un accord (« conclusum ») adopté par la Diète en 1823, qui réglait les mesures à prendre pour surveiller de plus près la presse et les étrangers, fut établi pour complaire aux puissances et pour éviter leur intervention. Il ne contribua guère qu'à discréditer un régime incapable d'empêcher l'entrée d'hôtes trop souvent gênants, mais qui se montrait en même temps trop soucieux de condescendance envers l'étranger.

Le mouvement libéral devait donc avoir en Suisse le caractère national que l'on voit s'affirmer ailleurs à la même époque.

Ces gouvernements, fiers de leur « légitimité », si déférents aux injonctions de Paris, de Vienne ou de Berlin, étaient en revanche fort jaloux de leur autorité à l'intérieur. Les privilèges de classe, des formes archaïques, des codes désuets, l'odieuse torture, la censure, avaient été rétablis en 1815 ; l'instruction populaire était étroitement surveillée ; la publicité des débats législatifs et des actes gouvernementaux, regardée comme le pire des dangers. Dans la plupart des cantons, grâce à l'absence de séparation des pouvoirs, le Petit Conseil avait le pas sur le Grand Conseil. Ce dernier, élu selon des modes compliqués par un corps électoral censitaire restreint dans lequel les villes capitales étaient avantagées au détriment des campagnes, ne représentait pas vraiment l'ensemble de la population.

Mais en même temps levaient partout des germes de liberté. La génération qui avait fait la révolution de 1798 n'avait pas disparu, et ni le piétisme de Mme de Krüdener, ni l'exemple de l'émule bernois de J. de Maistre et de Görres, Charles-Louis de Haller, converti au catholicisme, ne purent empêcher un nouvel essor du libéralisme. Les progrès de l'instruction contribuèrent à accroître l'opposition au régime de la Restauration. L'essor de l'école publique et de l'enseignement supérieur devait sans doute se produire surtout après 1830. Il n'en est pas moins vrai que l'activité de Pestalozzi, de Fellenberg et du Père Girard a porté des fruits longtemps auparavant.

Dans le mouvement politique de l'époque, il faut faire une large part à l'action des sociétés qui groupaient des Confédérés de toutes les régions et dépassaient les frontières cantonales : Société helvétique, héritière de celle qui avait essayé avant 1798 de secouer la torpeur de l'ancien régime sur son déclin ; Société d'étudiants de Zofingue ; Société helvétique des sciences naturelles ; Société

isse des carabiniers, qui organisait à Aarau, en 1824, le emier tir fédéral ; Société fédérale des officiers ; sociétés verses d'utilité publique, de chant ou de gymnastique. outes ces sociétés cultivaient l'esprit fédéral, dénonçaient s méfaits de l'esprit de clocher — le « Kantoenligeist » comme dit si joliment le dialecte alémanique —, discu- ient des réformes. Leurs assemblées annuelles étaient tant de protestations parfois implicites, mais souvent ssi parfaitement explicites, contre les pouvoirs établis. es idées que la censure eût condamnées dans la presse ouvaient à s'exprimer dans les discours et les mémoires ces assemblées. Le libéralisme, sous la Restauration, ait sans doute encore plutôt un état d'esprit qu'un parti. a philosophie politique de Kant se heurtait à celle de ousseau. Dans les milieux qui se réclamaient des « lumiè- s », on se méfiait beaucoup de la démocratie. Le libéra- me préférait encore s'adresser à une élite intellectuelle ; ais la presse, alors à ses débuts, et les sociétés dont on ent de parler diffusaient les idées les plus accessibles au and nombre ; dans le calme politique apparent de la estauration, une nouvelle opinion publique se formait ntement. Le philhellénisme venait encore à la rescousse contribuait à enthousiasmer les bourgeois et les artisans our la cause de la liberté des peuples. N'allait-on pas, ns des villages reculés des Grisons, jusqu'à associer dans s prières publiques le souvenir des Grecs aux prises avec s janissaires ? Les gouvernements conservateurs avaient eau traiter les Hellènes de « rebelles », et le sultan de souverain légitime », le mouvement créé par le Gene- ois Eynard s'amplifiait, et les secours affluaient. On prête Metternich ces mots : « Monsieur Eynard est l'un des ommes qui m'ont le plus ennuyé en ce monde. »

La Sainte-Alliance, cependant, se dissociait vers 1825 ; pression diplomatique exercée sur la Diète diminuait, bientôt l'opinion publique obligeait en 1829 les gou- ernements à abroger le fameux « conclusum » édicté x ans plus tôt. Déjà, plusieurs cantons — Schaffhouse,

Appenzell Rhodes Extérieures, Lucerne, Vaud, Bâl
Argovie, Saint-Gall, Thurgovie, Zurich, Tessin — op
raient des revisions de leurs constitutions dans un se
libéral ou, à tout le moins, réclamaient des réformes s
un ton déjà impérieux dans des assemblées ou dans d
pamphlets. Ici, la censure disparaissait ; là, les campagn
voyaient leurs droits s'étendre ; ailleurs encore, le Gran
Conseil augmentait ses prérogatives. Si les libéraux de
vieille école, qui avaient vu l'échec du régime helvétiqu
s'en tenaient à la seule égalité des droits civils et restaie
opposés à la participation du peuple au pouvoir, la jeu
génération réclamait maintenant la souveraineté pop
laire et l'extension du pouvoir fédéral. On ne songeait p
d'ailleurs à créer un État unitaire, à l'exemple de cel
qu'avaient imposé les armées du Directoire, mais un Ét
fédératif.

Ainsi donc, dès avant la date fatidique de 1830, le mo
vement de la « régénération » avait une triple cause éc
nomique, intellectuelle et politique. Comment s'étonn
dès lors, si, en présence de la résistance opiniâtre des ari
tocrates et des conservateurs, qui ne voulaient rien céde
l'idée nationale se confondit avec l'idée libérale? Bou
geois et paysans demandaient peu de chose, en somm
c'est pour l'avoir méconnu que patriciens et conservateu
perdirent le pouvoir au profit de ceux qui avaient su exp
mer, à point nommé, les aspirations populaires. Toutefo
l'impulsion décisive manquait encore. Dans leur ensembl
les masses étaient encore relativement tranquilles ; nor
bre de chefs, adversaires de l'agitation et soucieux de st
bilité, préféraient le calme et la lente marche des réfo
mes successives ; le peu de poids des impôts et l'honnête
de la grande majorité des patriciens inclinaient à
patience. Le mouvement libéral eût sans doute continu
ses progrès sur un rythme lent si la « révolution de jui
let » n'avait pas soudain éveillé de nouveaux espoirs
galvanisé les énergies.

La chute de Charles X frappa de stupeur les conserv

eurs et les patriciens suisses et réjouit les libéraux. La épercussion fut d'autant plus forte que les régiments uisses avaient été, comme le 10 août 1792, les derniers outiens du trône. Ces troupes furent licenciées sans égards ar le gouvernement de Louis-Philippe.

L'agitation politique devint plus vive, et les mouvenents mieux organisés dès l'automne de la même année, nais il n'y eut pas d'entente entre les différents cantons ; es libéraux agirent à leur guise selon les besoins de la ituation locale. Par des pétitions, par les assemblés popuaires comptant des milliers de personnes, voire même par es levées tumultueuses où il s'en fallut de peu que le ang ne coulât — comme à Fribourg, à Schaffhouse, à 3âle et dans le canton de Vaud —, la révolution fut ccomplie dans la majorité des cantons. Seuls, Schwytz, e Valais, Neuchâtel, Genève et les Grisons, ainsi que les petits cantons à landsgemeinde, ne revisèrent pas immédiatement leurs constitutions.

Ces revisions cantonales, terminées vers le milieu de 'année 1831, et qui devaient avoir une répercussion prohaine sur le droit public fédéral, enlevèrent le pouvoir ux oligarchies urbaines, introduisirent la séparation des ouvoirs et fondèrent la démocratie représentative. Les ompétences des gouvernements furent restreintes ; celles lu Grand Conseil et du peuple, élargies. Le Grand Conseil devenait le véritable organe de la souveraineté. Doué le l'initiative législative, il faisait les lois, décidait la levée les impôts, contrôlait le gouvernement (Petit Conseil, Conseil d'État), l'administration et les magistrats de l'ordre judiciaire, exerçait le droit de grâce et donnait les nstructions aux députés à la Diète. Les droits fondamenaux de l'homme et du citoyen, qui se retrouvent dans oute constitution moderne, étaient consacrés par la rande majorité de ces constitutions. Les élections, direces ou à deux degrés, selon les cantons, le vote sur la onstitution, et même (comme à Saint-Gall), le référenlum facultatif — dit le « veto » — exprimaient la volonté

du corps électoral. Mais, en règle générale, c'est l'idée de la démocratie représentative qui prévalut. Le mouvement en faveur de la démocratie directe, procédant à la fois de Rousseau et de l'antique tradition suisse-germanique, ne prendra vraiment de l'ampleur que plus de trente ans après les événements de 1830. En revanche, les hommes d'État de la nouvelle génération, fidèles à leurs principes, affirmèrent aussitôt leur sollicitude pour l'enseignement public de tous les degrés. En quelques années (1833-1837) les universités de Zurich et de Berne furent fondées, et l'Académie de Lausanne réorganisée.

La transformation de l'esprit public et l'état de l'opinion dans certains cantons catholiques, comme Fribourg et Lucerne, présentent un intérêt particulier. Les adversaires du régime de la Restauration n'y furent pas tous, tant s'en faut, des libéraux partisans de la suprématie laïque, mais encore des conservateurs catholiques démocrates, bourgeois et paysans. Ils avaient fait cause commune avec les libéraux pour mettre fin à un régime de caste qui favorisait la capitale patricienne au détriment des campagnes et des petites villes. Nombreux furent les conservateurs qui, après avoir contribué à la chute du patriciat, luttèrent ensuite de toutes leurs forces contre les tendances anticléricales des nouveaux gouvernements libéraux. Plusieurs d'entre eux devinrent les chefs du parti conservateur clérical qui succomba en 1847 ; d'autres, qui étaient des conservateurs-libéraux, se séparèrent des premiers, mais se joignirent de nouveau à eux à l'heure de la lutte contre le radicalisme niveleur et rationaliste. Nombre de patriciens catholiques — car une minorité d'entre eux étaient anticléricaux, au sens primitif de ce mot — se rallièrent aux idées conservatrices démocratiques. D'ailleurs, les partis n'étaient ni aussi fortement organisés, ni aussi nettement tranchés qu'aujourd'hui.

Mais la « régénération » ne s'accomplit pas sans causer de graves troubles dans certains cantons. A Neuchâtel, qui était à la fois un canton suisse et une principauté

russienne, les républicains tentèrent de briser le lien ui rattachait encore le pays aux Hohenzollern. Leurs entatives furent déjouées par le gouvernement aristocra- ique qui tenta aussitôt après de se séparer de la Suisse. .a Diète se montra ferme cette fois ; le canton fut occupé ·ar quelques bataillons ; quelques modestes réformes amenèrent le calme (1831). A Bâle, le refus du gouver- ement citadin d'accorder l'égalité politique aux campa- nes causa une vraie guerre civile. La ville dut céder, et e canton fut partagé en deux demi-cantons ayant chacun eur chef-lieu et leurs institutions propres ; l'intervention e la Diète s'était révélée impuissante. A Schwytz, une cission analogue fut causée par l'opiniâtreté des plus nciens districts qui ne voulaient pas reconnaître aux utres l'égalité de droits. Lorsque les premiers eurent fini ·ar céder, l'unité se rétablit (1833).

Enfin, c'est à la division engendrée par le mouvement e 1830 qu'il faut attribuer l'échec de la revision du Pacte édéral de 1815. L'extension du pouvoir central, restrei- nant les souverainetés cantonales, faisait partie du pro- ramme libéral. L'établissement des régimes libéraux ans la majorité des cantons eut donc pour conséquence a décision de reviser le Pacte, prise par la Diète en 1832. .a commission, dans laquelle s'illustra Rossi, le futur inistre de Pie IX, élabora un projet très modéré. Il créait ne autorité exécutive fédérale de cinq membres et un ribunal fédéral ; la Diète subsistait, mais elle voterait ans la plupart des questions sans être liée par les ins- ructions des cantons ; les relations extérieures eussent té de la seule compétence de la Confédération ; les accords articuliers entre cantons auraient été limités à quelques bjets ; les douanes, monnaies et postes auraient été con- ées au pouvoir central, qui aurait assumé aussi les fonc- ions militaires essentielles. Cette sage revision, qui sau- egardait le caractère fédératif traditionnel de la Suisse, choua devant la coalition des partis extrêmes : radicaux nitaires, qui la jugeaient insuffisante, et conservateurs

d'extrême droite, qui l'estimaient jacobine (1833). Le vote avait eu lieu par cantons ; Lucerne, en qui les partisans de la revision avaient mis leur espoir, la repoussa ; d'autres cantons renoncèrent alors à procéder au scrutin.

Le pouvoir fédéral resta donc sans force. L'échec de 1833 fut d'autant plus regrettable que la Suisse fut impliquée peu après dans diverses affaires de réfugiés qui lui causèrent de graves ennuis avec ses voisins.

Le parti libéral devint de plus en plus radical — on en eut la preuve dès 1834 dans les « articles de Baden » — ; l'anticléricalisme, l'irréligion, le rationalisme triomphèrent bientôt dans plusieurs cantons. Dix ans après les revisions de 1830, les radicaux supprimaient, au mépris du Pacte, les couvents d'Argovie et tentaient peu après de renverser par les armes des gouvernements conservateurs. Leurs adversaires en vinrent à fonder une ligue défensive séparatiste, tant le pouvoir fédéral était impuissant. Deux confédérations se dressèrent l'une contre l'autre ; les radicaux, ayant enfin conquis la majorité à la Diète, décidèrent l'expulsion des Jésuites et la revision du Pacte. Après la courte guerre civile du Sonderbund, les sept cantons catholiques vaincus durent se soumettre, et le nouvel État fédératif suisse fut établi sur les bases de la Constitution de 1848.

G. Castella,
professeur à l'Université
de Fribourg (Suisse).

L'insurrection polonaise de 1830

La Pologne doit célébrer en novembre de l'année courante le centième anniversaire de l'insurrection que l'on s'accorde à considérer comme l'événement le plus marquant de son histoire au siècle dernier. Personne n'ignore

effet que cette insurrection n'a pas été la seule tenta-
e d'affranchissement entreprise par la Pologne démem-
e. A peine quarante ans plus tard, un nouveau sou-
ement national devait le mettre encore une fois aux
ses avec la puissance du Tsarisme. Il est juste de dire
endant que ce sont les événements de 1830 qui ont
é le plus lourdement sur la destinée du peuple polonais
qui ont déterminé toute son orientation politique et
rale au cours du siècle écoulé. A examiner les choses
plus près, on serait même tenté d'affirmer que le type
ral du Polonais tel qu'il s'est formé dans les temps
dernes peut s'expliquer en grande partie par les vicis-
ides historiques engendrées par l'insurrection de 1830.
Mais pour faire bien ressortir la signification de ces
nements, que le souvenir entoure d'une auréole de
il et de gloire, il convient de rappeler brièvement les
ncipaux faits d'histoire.

En 1830 la Pologne vit sous le régime établi par le traité
Vienne. Partagée entre les trois puissances, elle est
vée, bien entendu, d'unité, mais il lui reste un lambeau
liberté, sinon d'indépendance. La plus grande partie
l'ancien Duché de Varsovie se trouve en effet rattachée
a Russie sous forme d'un Royaume de Pologne et cons-
ue un Etat en apparence indépendant. L'emploi de ce
alificatif saurait-il surprendre quand on songe qu'une
itable union dynastique régissait alors les rapports
re la Pologne et la Russie, le Tsar étant effectivement
de Pologne? Le nouvel Etat jouissait, de fait, d'une très
ge autonomie fondée sur les principes des plus libéraux
qui le plaçait au premier rang des Etats constitution-
ls de l'Europe. Aussi bien l'armée que l'administration
les finances étaient confiées à la direction des Polonais
i avaient tous les moyens de poursuivre sur un terri-
re limité l'œuvre de reconstruction nationale si heureu-
nent amorcée dans le cadre du Grand duché de Varso-
. Des progrès considérables furent ainsi réalisés dans
us les domaines de l'activité de l'Etat. Il a fallu, sans

nul doute, quelque vice originel à la base de cette construction pour qu'elle ne pût subsister au-delà de 15 années. Certains esprits clairvoyants, dont quelques auteurs du traité de Vienne, semblaient d'ailleurs se rendre bien compte de son caractère fragile et précaire. Un Royaume de Pologne doté d'une constitution libérale pouvait-il subsister longtemps en union intime avec un Etat autocrate lequel par sa puissance et par son étendue territoriale avait sur lui une suprématie manifeste? Des conflits incessants n'étaient-ils pas à prévoir entre les nations polonaise et russe de culture si différentes? Les Tsars de Russie pouvaient-ils unir enfin en leur personne les caractères incompatibles de souverains autocrates et constitutionnels? C'est avant tout dans ces contradictions qu'il convient de rechercher la cause première du mouvement qui devait aboutir à une guerre d'indépendance.

Les dernières années du règne d'Alexandre Ier sont déjà marquées de maints signes du conflit. Non seulement l'ère de promesses que Alexandre avait prodiguées à la nation polonaise est définitivement close ; — il se produit chez ce souverain capricieux et porté à la mystique un changement d'attitude envers la Pologne : la constitution ne sera plus respectée désormais et les infractions à la lettre et à l'esprit de la Charte du Royaume commenceront à se multiplier. La diète ne sera pas convoquée aux termes prévus par la loi. Mais ce qui portera surtout ombrage aux Polonais c'est qu'un régime de persécution sera institué dans les provinces d'Est autrefois polonaises qui se trouvent placées sous l'administration russe et que les autorités de Saint-Pétersbourg s'efforcent de russifier rapidement.

Ces tendances s'accentuent encore davantage après l'avènement au trône de Nicolas Ier, qui, redoutant pour la Russie la contagion des idées révolutionnaires d'Occident, se pose en champion de la cause de l'absolutisme. Ce souverain a des raisons de craindre que la Pologne ne

devienne de ces idées le bastion et comme un poste avancé. De toute évidence sa politique envers le Royaume s'inspire-t-elle de cette préoccupation et vise, partant, à arrêter par les moyens brutaux la vague de mécontentement qui ne cesse de grandir pour entraîner à la fin presque tous les milieux éclairés de la nation. C'est bien l'esprit de la révolte qui souffle de plus en plus fort travers le pays et qui donne naissance à l'activité souterraine des nombreuses sociétés secrètes. Sans doute, il y a aussi en Pologne un groupe de politiques modérés qui malgré la carence constitutionnelle de Nicolas préconisent la soumission et la patience, mais leur attitude est loin d'être partagée par la majorité de la nation. Il ne serait pas téméraire d'admettre que cet état de tension se fût prolongé si la conjoncture internationale n'avait pas changé brusquement à la suite d'un nouveau sursaut de l'esprit révolutionnaire dans l'Occident.

En effet, la révolution de juillet et le soulèvement de la Belgique ne pouvaient ne pas avoir une profonde répercussion en Pologne, où l'on guettait le moment propice pour s'affranchir d'un régime de plus en plus oppressif. Résolument engagés sur la pente de la révolte, les Polonais ont dû répondre à un appel si éloquent de la liberté. Mais, en outre, ces deux événements déterminèrent de vives réactions dans le camp de la Sainte-Alliance en créant une situation internationale où le sort du Royaume se trouvait fatalement engagé.

Obéissant aussi bien à ses principes qu'aux intérêts dynastiques bien définis, le Tsar Nicolas avait pris en septembre 1830 la décision de se porter au secours de la Hollande et d'étouffer la révolution de juillet. L'on sait que ce projet touchait directement la Pologne, car elle aussi elle devait participer à l'action dirigée contre l'esprit même de la liberté. Elle se trouvait dès lors devant un dilemme tragique : ou se joindre par son armée nationale à l'expédition punitive de Nicolas, ou bien s'y opposer en escomptant le concours des forces démocratiques

de l'Occident. Fidèle à ses traditions et à ses amitiés, elle n'a pas longtemps hésité à se prononcer pour cette dernière alternative.

Le 29 novembre, le complot habilement tramé éclate à Varsovie et devient le signal d'une guerre ouverte contre la Russie.

Ce n'est pas, évidemment, dans un cadre si restreint qu'on pourrait tenter de présenter les phases et les péripéties de l'insurrection. Il est certains que les Polonais étaient entrés dans cette lutte dans des conditions qui rendaient leur succès incertain. Ils ont commis, d'ailleurs, beaucoup d'erreurs dans le calcul des forces qu'ils croyaient leur être favorables ou hostiles. Partant de cette idée que leur cause était celle de la liberté et du régime constitutionnel en Europe, ils confondaient malheureusement le sentiment public en France et en Angleterre avec les intérêts réels des cabinets. Ils avaient mésestimé, entre autres, le rôle de l'intérêt commun, qui commandait aux trois puissances copartageantes de se mettre au travers des aspirations de la Pologne. C'était donc en vain qu'ils tentèrent par des démarches multiples à provoquer une intervention des puissances susceptible de faire pencher la balance en leur faveur. La préoccupation qui créait au sein des gouvernements la nécessité de régler la question belge ne passait-elle pas d'ailleurs avant l'épineux problème polonais ?

D'autres fautes ont été, du reste, accumulées par ceux à qui était échue la direction de la politique extérieure et des opérations de guerre. Plusieurs chefs et dictateurs manquaient notamment d'esprit de suite et témoignaient d'une indécision qui relevait du désir plus ou moins avoué de s'entendre avec la Russie. C'est en particulier au début du mouvement insurrectionnel qu'une véritable hésitation masquait leurs démarches au point de compromettre la cause à laquelle ils s'étaient voués. Dans des conditions pareilles, ni l'héroïsme des troupes ni la capacité technique des généraux, dont la plupart s'étaient formés dans les

guerres napoléoniennes, ne pouvaient rien contre la supériorité numérique des armées du Tsar.

Le 8 septembre 1831, le feld-maréchal Paskiewitch était maître de Varsovie, et, peu de jours après, 20.000 soldats polonais quittaient le pays en passant par la frontière prussienne. L'insurrection était étouffée. Et voilà que s'ouvrait l'ère de répression et de persécution qui devait durer jusqu'à la guerre mondiale.

On pourrait épiloguer longuement sur l'opportunité des actes de 1830. En poursuivant une politique d'accommodement vis-à-vis de la Russie, les Polonais n'auraient-ils pas réussi à conserver l'essentiel du régime constitutionnel qui leur avait été accordé par le Traité de Vienne et par Alexandre I^er^ ? Cette question troublante n'a-t-elle pas d'ailleurs agité pendant longtemps la conscience des Polonais eux-mêmes ?

Quoi qu'il en soit, c'est par l'insurrection de 1830 que la personnalité nationale de la Pologne s'est affirmée avec éclat. En revendiquant par les armes son indépendance, la nation polonaise prenait en effet une conscience plus nette de sa destinée, alors qu'elle pouvait s'assoupir dans une attitude de renoncement facile. Par cette insurrection elle liait aussi sa cause à celle de la démocratie en Europe et venait participer aux courants politiques et intellectuels des pays d'Occident. Un large mouvement d'émigration portait les meilleurs fils de la Pologne vers les contrées lointaines, et tout particulièrement vers la France où ils trouvaient un accueil chaleureux et, peut-on dire, enthousiaste. C'est ainsi que ce sont créés des liens de sympathie intime entre les nations française et polonaise, qui dans les rapports entre les peuples constituent sans aucun doute un cas unique.

Il apparaît aujourd'hui que l'histoire de l'émigration polonaise offre un des aspects les plus importants de l'histoire générale de la Pologne au siècle dernier. En fait, c'est sur le sol de France que s'est épanouie la littérature romantique polonaise, et c'est de là qu'elle rayonnait sur

le pays en dépit des entraves matérielles que les gouvernements oppresseurs opposaient à sa propagation. Pour tout dire, c'est de cette insurrection de novembre qu'est sortie cette atmosphère de lutte et d'héroïsme qui enveloppera pendant longtemps le visage de la Pologne.

Un fait demeure aussi incontestable : c'est que la guerre de 1830 était pour la Pologne une étape dans la voie vers l'unité et l'indépendance dont nous admirons à l'heure présente la réalisation providentielle.

P. VICTOR.

*
* *

1830 en Angleterre

En Angleterre 1830 n'est pas une date : il n'y eut pas cette année-là de *journées*, de révolution ou de conquête. En juin mourait George IV, et en novembre le ministère Wellington faisait place à celui de Grey.

Pendant les dix-sept ans qui s'écoulèrent entre Waterloo et la Réforme parlementaire de 1832, il n'y eut pas de révolution en Angleterre mais une évolution, due surtout à ce qu'on est convenu d'appeler la Révolution industrielle. Pendant que le Continent était plongé dans les guerres de la Révolution et de l'Empire, les inventions mécaniques de la fin du XVIII[e] siècle allaient se développant et opéraient en Angleterre, protégée par sa position géographique, une radicale révolution économique. On a dit parfois que les conséquences de la bataille de Waterloo et même de la Révolution française ne sont que d'importance secondaire comparées à celles de la Révolution industrielle. Une des conséquences en Grande-Bretagne est que la conduite des affaires natio-

nales passa des grands propriétaires fonciers à la classe moyenne, grande bénéficiaire de cette révolution dont une nouvelle invention allait encore accélérer la marche. Mil-huit-cent-trente n'est donc pas une date en Angleterre, à moins qu'on ne veuille en voir une — toute pacifique — dans l'inauguration officielle du chemin de fer de Manchester à Liverpool. Cette ligne n'était pas la première, cet honneur revient à celle qui relie Stockton et Darlington. Après 1830, le développement des voies ferrées procédera à pas de géant; elles permettront une diffusion rapide des produits manufacturés que les grandes inventions mécaniques menaçaient d'accumuler dans un nombre relativement restreint de grands centres industriels.

Les changements économiques enrichirent surtout la classe moyenne, et avec la richesse vint le désir du pouvoir. Après la chute de Napoléon, la classe moyenne s'allia, pour un temps, à l'aristocratie. Le radicalisme de certaines parties de la nation avait occasionné cette union. Elle dura jusqu'en 1822. Après cette date, de nombreuses réformes financières révèlent l'influence de la classe moyenne : toutes ou presque toutes les réformes du dix-neuvième siècle peuvent s'expliquer par ce changement de *leaders*. Wellington était le dernier obstacle sérieux aux réformes demandées. Il s'était déjà vu forcer, en 1829, de concéder cette mesure de stricte justice : l'Émancipation des Catholiques. Le Duc de Fer avait dû céder devant l'énergie de Daniel O'Connell et de l'Irlande. Maintenant ce n'était plus seulement la nation irlandaise mais toute la Grande-Bretagne qui demandait une réforme parlementaire et exigeait un système électoral qui permît aux nouveaux intérêts de la nation d'être représentés aux Communes. Wellington démissionna, et moins de deux ans après son départ la réforme était votée.

Ce qui mérite l'attention, c'est la manière dont les Anglais changèrent leur « Ancien Régime ». Il y eut des meetings, de l'agitation, des émeutes même, mais pas de révolution. Les réformes parlementaire, municipale, économique, industrielle ou commerciale, se suivent et s'entrecroisent. Elles peuvent momentanément être perdues de vue quand, par exemple, l'attention du pays est dirigée vers de graves questions de politique étrangère; elles aboutissent quelquefois à un fiasco, comme l'agitation chartiste de 1835; mais on y

revient toujours. Il faudra près d'un siècle pour les mener à bonne fin.

La Réforme parlementaire de 1832 devint certaine après la démission de Wellington. Au début de novembre 1830, il fit, à la Chambre des Lords, un discours dans lequel il protestait que jamais il ne proposerait de réforme et qu'il considérerait toujours comme son devoir de résister à n'importe quelle réforme proposée par d'autres. C'est ce discours sans doute qui fait dire à un historien anglais : « La place de Wellington dans l'histoire est celle du dernier représentant de l'ancien Torysme, celle du suprême champion de ce vieil ordre de choses qui périt en 1832. » Les grandes cités industrielles telles que Leeds, Manchester, Sheffield, etc., qui jusqu'ici n'étaient pas représentées aux Communes, pouvaient désormais y envoyer leurs députés.

Dublin. C. LAWRENCE.

***

Chateaubriand et son discours à la Chambre des Pairs, le 7 août 1830

« Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie, et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir. » — Après cette remarque solennelle, Chateaubriand transcrit dans les *Mémoires d'outre-tombe* le discours qu'il prononça le 7 août 1830 à la Chambre des Pairs.

Que proclamait-il donc, ce manifeste, qu'annonçait-il, tourné vers les âges futurs?

L'orateur disait : Je hais l'attitude politique de Charles X et de ses ministres, « conspirateurs de la bêtise et de l'hypocrisie », essayant d'une « Terreur de château », imitateurs sans virilité de « la Terreur de la république et du joug de fer de l'empire ». Il disait encore : le peuple, le peuple de Paris a été admirable dans son geste révolutionnaire : « il ne

s'est point soulevé contre la loi, mais pour la loi »; la jeunesse a été étonnante : « nos enfants de quatorze ans sont des géants ».

Mais quel parti prendre, devant l'abdication du roi et du dauphin? Faut-il consentir à une république, à une monarchie nouvelle? — Chateaubriand ne croit ni au droit divin de la royauté, ni au principe de la souveraineté du peuple : « Il n'y a de souveraineté absolue nulle part ; la liberté vient du droit naturel. » Il croit uniquement « à la puissance des révolutions et des faits ». — En fait et actuellement, quel est donc le meilleur régime pour la France? « La république représentative est peut-être l'état futur du monde, mais son temps n'est pas arrivé. » La liberté de la presse, pour laquelle vient d'être faite la révolution de juillet, n'est compatible qu'avec une monarchie fortement enracinée. La monarchie, elle, « n'est plus une religion, c'est une forme politique préférable dans ce moment à toute autre, parce qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la liberté ». Le duc de Bordeaux sous la tutelle et la régence du duc d'Orléans, voilà pour le pays le parti le plus sûr.

Sur les motifs de ce discours, ou du moins sur les sentiments de Chateaubriand lorsqu'il le composait, Mme de Boigne a quelques précisions et insinuations assez dures. Persuadée que Chateaubriand n'a jamais pris en considération que lui-même, elle le montre, — dans ce récit pittoresque de la visite qu'elle lui fit avec Mme Récamier le 2 août 1830, — enchaîné par tout son passé d'écrivain, par ces « trente volumes qui me regardent en face », dit-il, à la légitimité, à ses « misérables »; et il ajoute ce cri de fureur : « Qui les connaît? qui les méprise? qui les hait plus que moi? »

Assurément, Chateaubriand se jugeait très supérieur à Charles X, à Louis-Philippe, même à Mme de Boigne. Assurément, lorsque les polytechniciens l'avaient acclamé et porté en triomphe, cet hommage fraternel de la jeunesse lui était allé au cœur, repaissant son avidité de ne pas vieillir. Assurément on peut estimer bien insuffisant, peu chrétien, le sacrifice éclatant qu'il fait d'une carrière politique sous le nouveau régime : sacrifice méprisant pour ceux à qui il reste fidèle, sacrifice sans oubli de soi-même comme sans charité. Mais ce désir d' « être de son temps » est autre chose qu'un acharnement à rester jeune; ces sympathies adressées à l'a-

venir sont autre chose que l'attitude prophétique si fort de mode entre 1820 et 1860. C'est un effort vrai, que cette bonne volonté de se plier, de se discipliner aux exigences du présent devoir politique, de renouveler le geste de la nuit du 4 août, plus à propos, mais sans enthousiasme.

En politique, Chateaubriand est dépourvu de foi, de principe. Les hommes qu'il a vus occuper le pouvoir : Louis XVI, les Révolutionnaires, l'Empereur, Louis XVIII, Charles X, inférieurs à leur tâche ou usés par elle, ont fait tort dans son esprit aux causes qu'ils représentaient. Et il varie, comme varie la France de ce temps, comme varient et varieront Hugo, Lamartine, Vigny, ces grandes âmes de bonne volonté.

Ce n'est pas de sa seule expérience que Chateaubriand dans le discours du 7 août nous fait les confidents : il nous dit le désarroi de l'élite romantique généreuse, patriote, ambitieuse, incertaine.

A. Cherel.

*
* *

Le National *organe de l'opposition libérale en 1830*

La fondation du *National*, le 3 janvier 1830, fut un événement considérable. Depuis le mois d'août 1829, Charles X gouvernait avec un Cabinet impopulaire, privé de la confiance des Chambres. La monarchie restaurée jouait sa dernière carte. Il s'agissait de savoir si la prérogative royale l'emporterait sur la souveraineté nationale exprimée par la majorité des Chambres. En ce mois de janvier 1830, c'était la veillée des armes. Dans quelques semaines, les Chambres seraient convoquées. Le conflit latent éclaterait au grand jour. Et tandis que les préfets de Polignac tentaient de rallier dans les départements toutes les forces de droite autour du trône menacé, Thiers, Mignet et Armand Carrel fondaient à Paris un nouvel organe de l'opposition libérale.

Il ne faudrait pas se méprendre sur le caractère de cette opposition. Thiers, Mignet et Armand Carrel sont tous les trois des bourgeois et tous les trois des historiens. Ils ne

it pas d'une émeute, mais d'une espèce de révolution
e qui rendrait à la bourgeoisie ce rôle dans l'État que la
ité historique lui assigne. La défense de la Charte est
xcellent prétexte. Thiers dit : « Enfermons les Bourbons
la Charte, fermons exactement les portes ; ils sauteront
anquablement par la fenêtre. » L'exemple de l'Angleterre
cette Révolution de 1688 qui, par un simple change-
t de personne, rétablit le pays dans la ligne de ses des-
s, les hante. La bourgeoisie libérale ne tient pas à la
iblique. Elle a le sentiment très net et en partie fort
que la Révolution de 1789 fut son œuvre. Mais elle n'en
s encore recueilli le fruit. Les fautes des Bourbons lui
nt une occasion favorable. Il faut en profiter sans plus
idre et l'esprit réaliste de Thiers se manifeste ici pour la
nière fois.

janvier à juillet 1830, malgré les poursuites dirigées
re lui, le *National* ne cessera pas de proposer aux libé-
le grand exemple que la France doit suivre si elle veut
naître des siècles de prospérité et de gloire pareils à ceux
a voisine d'outre-Manche sous la dynastie de Hanovre.
and Carrel n'a-t-il pas publié en 1827 une *Histoire de la*
re-révolution en Angleterre sous Charles II et Jacques II?
lational affirme que « le Roi règne et ne gouverne pas ».
our rassurer les hommes d'ordre, on précise qu'il ne s'a-
pas d'une révolution, mais d'un simple accident qui doit
orner à un changement de personne.

pendant, les événements se précipitent. Charles X a
mis la faute attendue. Il a promulgué les Quatre Ordon-
ces. Et l'une d'elles instaure un nouveau régime de la
se, qui frappe justement le *National* et ses confrères de
che. C'est l'heure d'agir. Dans les bureaux du *National*
rédige une protestation publique, et Thiers s'écrie : « Pas
signatures collectives, vous savez ! Ils faut des têtes en
de ces petits papiers-là ! Voici la mienne. » Le 27 juillet,
portes du *National* comme aux portes du *Temps*, on tente
résistance légale. Mais les choses vont plus loin que les
nalistes libéraux ne l'avaient prévu. L'émeute se déchaîne.
ment faire accepter au peuple vainqueur cette solution
renne que depuis des mois l'on propose à la bourgeoisie?
30 juillet on affiche dans Paris ce placard où Thiers et
net présentaient le Duc d'Orléans au peuple français

comme le seul homme susceptible d'assurer l'ordre dans
respect des droits de tous. Il terminerait la Révolution
l'accomplissant, et grâce à lui la bourgeoisie recevrait enf
dans l'État cette place que Siéyès lui assignait dès avant 178

L'avènement de Louis-Philippe a été en grande partie l'œ
vre des hommes du *National*. Ils l'avaient préparé penda
des mois; ils réussirent à le dégager d'une émeute qu'ils n
vaient pas voulue, mais dont ils surent profiter. Il y a p
d'exemples dans l'histoire d'une révolution sanglante ai
canalisée et ramenée en-deçà de son but. Dans sa carri
mouvementée d'homme d'État, Thiers débutait par un co
de maître.

Jacques Madaule.

LA VIE SOCIALE EN 1830

ADOLPHE THÉRY, Institut catholique de Paris. *La situation sociale des ouvriers en 1830.*

« La féodalité industrielle. » Les faits, les doctrines, la mentalité. La part de la Révolution et de l'Empire.

« La Plèbe industrielle. » Les témoignages qui préparent la nécessaire intervention. Tableau de l'état physique et moral des ouvriers.

Une occasion manquée pour les catholiques.

JEAN MORIENVAL. *La Presse en 1830.*

« La Grande Presse » d'opposition. — La presse ministérielle. — « La Petite Presse. » — La presse religieuse. — Les brochures.

JEAN MORIENVAL. *La vie mondaine en 1830.*

On s'amusait beaucoup, en 1830, à la Cour et en ville. Voici un curieux tableau de la vie parisienne à la veille de la Révolution de juillet.

*** *Les pauvres de Paris en 1830.*

*** *L'Almanach Matthieu Laensberg pour 1830.*

La situation sociale des ouvriers en 1830

« *Quaeque ipse miserrima vidi.* »
VILLENEUVE-BARGEMONT.

A tout prendre, si on les considère en eux-mêmes, les « résultats politiques des journées de juillet... sont modestes, assurément », constate M. Lavisse.

Cependant cette date de 1830 marque dans notre histoire, et à juste titre. Mais ce n'est pas tant pour des raisons de cet ordre, sans doute. D'autres aspects de l'activité humaine vont en effet retenir maintenant l'attention anxieuse des observateurs ; et cela d'autant mieux que, selon l'expression de M. Thureau-Dangin, « les dernières années de la Restauration étaient une époque curieuse où toute nouveauté éveillait l'attention, une époque féconde où tout germe fructifiait, une époque sonore où toute parole avait de l'écho ».

Sans que cette révolution bourgeoise ait eu, comme sa grande devancière, des effets foudroyants, elle a coïncidé, sur presque tous les théâtres de l'activité humaine, avec un véritable réveil. Par là elle marque la mort d'une manière de penser et de vivre : c'est la fin d'un monde et le commencement d'une ère nouvelle.

Désormais, l'intérêt même est déplacé : la politique n'est plus tout ; l'histoire ne tiendra plus en quelques figures éclatantes de princes ou de soldats. Voici que vont

se poser des questions nouvelles et sur un terrain — qui bientôt deviendra le principal et auquel jusque-là on n'avait guère prêté attention... Il est vrai que celui-ci était lui-même tellement neuf! L'Industrialisme ne faisait que de naître; et il avait apporté dans son berceau deux terribles tares qui en semblaient inséparables : en haut, le libéralisme le plus effréné; en bas, le paupérisme le plus attristant.

Son essor était soudain, d'autant plus brusque que la période troublée de la Révolution et les guerres incessantes de l'Empire l'avaient davantage contrarié ; il se déclancha quand, suivant le mot de Blanqui, « *la paix éclata* ».

A ce moment, « les machines luttaient contre la main de l'homme tout à fait désarmée : la main de la fileuse à la quenouille ou du tisserand à domicile (1) ». La « question des machines » se posait donc tout autrement qu'à notre époque; alors c'était véritablement une « expropriation » permettant du jour au lendemain à un ouvrier de remplacer une centaine et plus des anciens filateurs, et créant l'excès de la production en même temps que l'extrême concurrence. C'est surtout de 1815 à 1830 que se fit cette absolue révolution — plus terrible qu'une émeute sanglante —, profitant à quelques-uns et blessant « les intérêts du plus grand nombre ».

Pour comble de malheur, l'Angleterre, qui, elle, avait pu accomplir déjà son stade de transformation, et était plus fortement outillée, lançait dans le monde entier les énormes stocks accumulés dans ses entrepôts pendant la longue crise commerciale qu'elle avait subie avec les combats de la Révolution et de l'Empire. Comme l'écrivait au « Ministre des Travaux Publics, du Commerce et de l'Industrie », M. Mimerel, au nom des manufacturiers roubai-

(1) Leroy-Beaulieu, *Précis d'économie politique*, p. 89.

siens : « L'industrie nationale... est tacitement livrée à l'industrie anglaise. »

Et nulle représentation ne pouvait parler au nom de ceux qu'écrasait cette situation : de groupement économique, nous le verrons, il ne pouvait être question pour eux ; quant à l'influence électorale qu'ils pourraient avoir, elle était nulle ; ils étaient « hors du pays légal. »

Tout concourait à imposer aux travailleurs une misère imméritée : le triomphe du libéralisme, le manque absolu de réglementation du travail, l'individualisme révolutionnaire aggravé encore par la loi impériale, ajoutaient, chacun à sa manière, à une crise que les conjonctures purement économiques auraient suffi à rendre bien assez grave.

I. — « LA FÉODALITÉ INDUSTRIELLE »

LES FAITS. — LES DOCTRINES. — LA MENTALITÉ.

Vers 1830, dans les centres industriels, la misère est grande. En haut, règne « une féodalité nouvelle, toute bardée d'or, bien plus despotique, bien plus oppressive, bien plus dure mille fois que la féodalité du moyen-âge », tandis qu'en bas « une population ouvrière vouée à la sujétion, à la misère, à la dégradation morale », voit dépendre son existence « du bon plaisir ou des exigences de ces nouveaux bannerets (1) ».

La Bourgeoisie, le plus souvent instruite, laborieuse et honnête, mais quelque peu matérialiste, n'éprouvait en général qu'indifférence égoïste, mépris bienveillant ou crainte irraisonnée à l'égard des « classes inférieures » ;

(1) Villeneuve-Bargemont, *Economie politique chrétienne*, I, p. 390.

e avait, comme dit Thureau-Dangin, « succombé à la tation du veau d'or ».

Concurrencés et excités par le spectacle éblouissant de richesse anglaise, « la majorité des capitalistes se précièrent vers les entreprises manufacturières avec une leur toute française... tout fut entraîné dans cette e (1) ». De grandes fabriques, fondées sur le système de division du travail, s'élèvent à l'envi, et souvent à nds frais. Autour d'elles la population ouvrière ne nque pas de se grouper et de s'accroître dans une proession rapide.

On voit surgir des villes entières ; d'autres s'accroissent ns mesure. Il ne s'agit plus de satisfaire la fidèle et surée clientèle intérieure ; au-delà de la consommation nçaise on a songé aux besoins du monde entier ; avec s machines, et par elles, on veut rivaliser avec l'industrie glaise.

Entre le grand industriel, tout entier à son travail intelctuel de haute direction, soucieux avant tout, sinon clusivement, de l'organisation de l'outillage ou de l'achat s matières premières, et les salariés anonymes dont il hète l'effort, c'est un abîme qui se creuse.

Le patron a fait place à l'acheteur de travail humain ; « fabrique » remplace l'atelier ; l'artisan est devenu l'ouvrier. C'en est fait de la manière de l'ancienne France où, algré les inévitables abus, tout, du moins, était sur un etit modèle, gardait un aspect de famille élargie, et où concurrence elle-même, faute d'issue, était pacifique et rganisée.

L'économie politique, de son côté, est alors une science escriptive à qui le grand maître de l'époque enjoint de e pas faire d' « exhortations ». Pourquoi, et au nom de

(1) Villeneuve-Bargemont, *Hist. de l'économie politique*, II, p. 323.

qui l'économiste se mêlerait-il d'apprécier l'organisatio spontanée que les lois économiques imposent? « Comm les sciences physiques et naturelles, selon eux, l'économi politique ne s'aurait être qu'amorale (1). »

Bientôt — en 1840 — J.-B. Say publiera son Cours com plet d'économie politique. Et là, dès les premières page le fameux initiateur remarquera non sans tristesse « qu l'on s'est imaginé trop longtemps que l'ordre social tou entier était l'effet de l'art et que, partout où cet ordr laisse apercevoir des imperfections, c'est par un défaut d législateur ». Et, après avoir rattaché à une pareille con ception « ces plans de sociétés imaginaires comme l République de Platon, l'Utopie de Moorus, il se plain que « chacun ait cru pouvoir remplacer une organisatio défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'i y a dans les sociétés une *nature des choses* qui ne dépen en rien de la volonté de l'homme et que nous ne saurion régler arbitrairement (2) ». Selon lui, la science économi que et l'ordre naturel qu'elle reflète sont comme l'arbr de la science du Bien et du Mal : on ne peut y touche sans péril. La science naturelle, l'économie n'a pas à s'in quiéter des requêtes de la morale; « l'appréciation com parative du moraliste n'a rien à faire en économie politi que (3) ».

L'homme n'est plus que l'*œconomicus*, entité qui n' gardé de l'humain véritable d'autre sentiment et d'autr mobile que l'intérêt. Du reste, le roi et le centre de l

(1) E. Duthoit, *Vers l'organisation professionnelle*, pp. 5-6.

(2) J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, I, Introduction, *passim*

(3) Ibid. — Piquant rapprochement : c'est comme directeur d filature à Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais) que J.-B. Say bâtit so économie, au même moment que Villeneuve-Bargemont faisait Lille, à quelques lieues de là, les navrantes constatations dont nou parlerons.

création est détrôné ; la richesse prend sa place, et les traités d'économie politique ne sont guère que des chrématistiques.

Pourtant, hélas ! c'est l'individu, et l'individu isolé, qui est le seul agent véritable de l'activité économique. Point d'intervention extérieure à lui : l'État ou toute autre collectivité ne feraient que l'écraser en tentant malencontreusement de mettre à son service leur force ignorante, maladroite, et, pour tout dire, contraire à l'ordre naturel.

La Révolution, dont on payait déjà la trop redoutable erreur individualiste, porte, ici, sa part de responsabilité. Blanqui, avec toute sa vigueur romantique le proclamait :

« La Révolution donnait beaucoup ; elle demandait davantage. En émancipant les hommes, on leur laissait les fers aux pieds ; la liberté allait leur devenir plus funeste que la servitude (1). »

C'était presque le mot terrible de Lacordaire... Villeneuve-Bargemont disait plus simplement :

« En détruisant les entraves, on n'a pas conservé les garanties. »

Le mal, à vrai dire, dépendait sans nul doute de la volonté des hommes ; mais aussi il résultait d'une situation que ni les maîtres ni les ouvriers n'avaient créée. Les premiers, entraînés par l'ardeur du combat dans une concurrence dont ils n'étaient plus maîtres, ne demandaient pas mieux que de croire les augures qui leur disaient qu'il n'en pouvait être autrement.

Il n'en reste pas moins, en effet, que vers 1830, tout le statut juridique du prolétariat se trouvait dans le Code pénal, dans une loi de police et un article du code civil établissant, au profit des employeurs, un inadmissible privilège de classe.

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique*, II, pp. 363-4.

La part de la Révolution et de l'Empire

La Révolution, ignorante de l'avenir, incorpore dans l'appareil législatif les conceptions des économistes libéraux du XVIII[e] siècle. Ce sera bien maintenant l'égalité ; toutefois elle résultera, non pas d'une organisation nouvelle du travail, mais bien plutôt de l'absence de lois sur le travail.

Cependant c'est encore trop peu que la proclamation de la liberté du travail pour assurer l'indépendance. Voici qu'on va proscrire toute entente ou association pouvant fausser le jeu de la liberté absolue et de la concurrence intégrale. Il faudra venir jusqu'en 1841 pour qu'une première loi sociale — sur l'initiative d'ailleurs de Villeneuve-Bargemont — brise enfin le cercle magique du libéralisme.

Le 2 et 17 mars 1791 étaient supprimées les maîtrises et jurandes ; la fameuse loi Chapelier des 14-17 juin 1791 prenait des précautions minutieuses pour empêcher de renaître sous d'autres formes les associations supprimées.

Telle quelle, l'œuvre de la Constituante, si malfaisante qu'elle eût été, respectait du moins l'égalité. Avec le Consulat et l'Empire, le législateur se montre soucieux de l'intérêt, au moins, des entrepreneurs ; et, sans toucher au principe du non-interventionnisme, aggrave, par des mesures où apparaît sa méfiance, la situation du travailleur isolé en face de la puissance patronale soutenue par la loi.

La loi du 22 germinal an XI crée le « livret » :

« Nul ne pourra... recevoir un ouvrier, s'il n'est porteur d'un livret portant le certificat de ses engagements délivré par celui de chez qui il sort. »

Des deux courts articles que le code civil de 1804 consacrait au louage des ouvriers, l'un était une banalité ; autre, l'article 1781, consacrait une blessante inégalité :

« Le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, our le paiement du salaire de l'année échue, et pour les acomptes onnés pour l'année courante. »

C'est en 1860 seulement que disparut cette singulière aveur.

Mais voici que le code pénal de 1810 vient remplacer, n les aggravant, les dispositions du décret de juin 1791 t de la loi du 22 germinal an XI.

Ce sont les fameux articles 414, 415, 416 qui punissent évèrement toute coalition, mettant le comble à cette égislation instaurant une liberté effrénée, mais consacrant ne égalité deux fois condamnable, puisqu'elle fonctionait au profit de ceux qu'une formidable concentration ans contre-poids économique rendait les maîtres de heure.

L'aveuglement était si grand qu'en 1840, Gay-Lussac, à la Chambre des Pairs, s'élevant contre la proposition de Villeneuve-Bargemont qu'il qualifie de « prévention conre les fabricants », s'écrie :

« L'établissement industriel est un sanctuaire qui doit être aussi acré que la maison paternelle. »

L'industriel sacrifie tout — et tous — à la production intensifiée, abandonnant ou suspendant une industrie sans s'inquiéter de ce que deviendra la malheureuse population qui, à son appel, s'était groupée autour de lui : il a payé le salaire convenu, nul n'est en droit de lui demander davantage. « Cependant une machine à vapeur arrêtée n'a plus besoin d'aliments ; mais il faut que la population ouvrière vive. »

Vraiment on est tenté de faire sienne la parole de l'économiste Droz :

« En lisant certains économistes — ajoutons, en regardant faire certains capitaines d'industrie — on croirait que les produits ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes pour les produits. »

Peut-être faut-il plaider avec M. Lange (*Histoire du Matérialisme*) « qu'au lieu de se demander comment l'homme agirait s'il n'était qu'égoïste, on se demanda comment l'homme agit sur le terrain où l'égoïsme seul fait la loi ».

II. — « LA GLÈBE INDUSTRIELLE »

Les témoignages qui préparent la nécessaire intervention

De cette « législation sans entrailles, refuge éternel du privilège que vainement on s'efforce de déguiser sous des noms menteurs (1) », conjuguée avec le libéralisme des faits et des doctrines, on ne pouvait attendre, pour la masse des travailleurs industriels, que misère et abjection.

Celles-ci sont même si fortes que les premiers témoignages qui vont s'élever en faveur du peuple ne viennent pas de lui : pour l'instant sa douleur le rend muet. Les « confessions d'un prolétaire », les « chansons de Pierre Dupont » nous montrent bien moins un révolté vindicatif qu'un « mystique à la fois optimiste et triste, un rêveur disposé à la tendresse ». S'il est sujet à de sombres colères, à des résolutions désespérées, il n'a point de haine ; et ce seront des troupes affamées qui, en 1831, derrière le dra-

(1) Lecanuet, *Montalembert*, p. 154.

eau noir, réclameront à Lyon « du travail ou la mort ». En 1834, la Société des Droits de l'Homme fera avec s Mutualistes une alliance ; plusieurs fois avant 1848 n s'efforça de fonder des journaux prolétariens ; persécu-is, les ouvriers se réfugient dans les sociétés secrètes ; ourriéristes et « communistes » vont donner.

Mais, revendiquons-le avec fierté, les premières voix, t celles qui parlèrent le mieux et le plus haut, étaient ôtres : car l'enquête de Villermé est de 1835-1836, l'*Histoire de l'économie politique* de Blanqui fut écrite de 1837 1842 ; seul Sismondi est ici à citer, mais M. Aftalion econnaît lui-même que ses œuvres n'eurent aucune prise ur l'opinion.

Il en va tout autrement pour La Mennais, le futur Mgr Gerbet, de Coux qui dès 1832 donne ses fameuses onférences — préface de son cours à Louvain — où le eune Ozanam fut le plus assidu et le plus enthousiaste des isciples ; c'est encore et surtout Villeneuve-Bargemont. Bref, toute « l'École de l'*Avenir* » (1).

Villeneuve-Bargemont sera, ici, le principal témoin, et le principal acteur. (N'est-ce pas lui qui, le 22 mars 1841, fera voter, avec Montalembert, notre première loi sociale qui sera le couronnement de sa carrière ?) Mais, surtout, son témoignage, fruit d'une observation persistante et émue où le cœur du chrétien s'unissait à la conscience du fonctionnaire, il l'exerça jusqu'en 1830 exactement, puisque c'est la révolution de juillet (il le raconte lui-même) qui mit fin à sa carrière de préfet. « Le *Moniteur* du 25 juillet devait précisément donner la solution juridique de son travail contre le paupérisme. A sa place parurent « les ordonnances de ce même jour » qui vinrent « ébranler la

(1) Le mandement social de Mgr de Croÿ, archevêque de Rouen, est de 1838. Il est cité par Montalembert à la Chambre des Pairs.

France et l'Europe », et qu'il lut avec « une douleur pro phétique ».

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers

Que ce soit les conclusions théoriques de l'École anglais ou, selon M. Aftalion, le distingué professeur de la Faculté de Droit de Paris, auteur d'une thèse sur Sismondi, les conclusions pratiques, tirées par les industriels de 1830 qui furent la cause principale de cet état, il n'importe pour nous qui ne nous occupons pas, en ces quelques lignes, de rechercher les responsables, mais de noter une situation.

Quoi qu'il en fût, le baron d'Haussez, ministre de la Marine sous Charles X, affirmait, non sans courage, que le sort des ouvriers

« ne diffère de celui des nègres que par le mode de vente... les nègres sont payés une fois pour toutes... Les blancs reçoivent un faible intérêt du capital qu'ils sont censés valoir (1). »

C'est bien le sentiment profond, ineffaçable, qui lui dicta sa longue carrière d'économiste, que Villeneuve-Bargemont ressentit, sans cesse croissant, dans les villes où il fut successivement préfet : Montauban, où il voit les ouvriers briser les machines ; Nantes, Nancy, Lille enfin en 1824. Il put ainsi juger sur place ces cités nouvelles qui, selon la parole de Rüskin, ne sont que « des machines pour fabriquer, vendre, acheter ».

De son arrivée dans la capitale des Flandres, Villeneuve-Bargemont garda un souvenir poignant. Il savait le pays riche et n'ignorait pas que l'industrie manufacturière y avait fait d'immenses progrès, « surtout depuis 1814 ». La

(1) N'oublions pas que nous sommes à l'époque des campagnes contre l'esclavage qui ne sera supprimé qu'en 1848.

situation géographique de ce département, ses ports de mer, ses routes, ses canaux favorisaient le développement industriel et commercial ; enfin, constate-t-il lui-même, « nulle part la charité chrétienne ne s'exerce avec plus de zèle et de dévouement que dans la ville de Lille et le département du Nord ».

Et voici que, le lendemain de son arrivée, plein de riantes idées, il demande au président de la Commission des Hospices : « Combien avez-vous de pauvres à Lille? » — « Plus de 32.000, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population », lui fut-il répondu. « Je fis répéter, tant cette réponse m'avait frappé d'étonnement et d'effroi », avoue notre préfet.

D'une haute noblesse, appartenant à une famille où les talents, les vertus, le dévouement, sont héréditaires, personne plus que lui ne fut sévère pour les élites qui ne remplissent pas leurs fonctions. Il estimait que la noblesse royale devait disparaître du jour où ses privilèges n'étaient plus le prix de services rendus au pays ; il respectait l' « aristocratie militaire de l'empire... qui avait inscrit une origine de gloire sur sa neuve bannière ».

Mais, justement, il proclamait qu'en leurs beaux jours ces élites « nourrissaient, protégeaient et défendaient, du moins, les individus placés sous leur dépendance », tandis que « rien ne saurait exprimer suffisamment l'état de servage, d'abjection et de souffrance (1) » où l'on a fait descendre les vassaux de l'industrialisme.

Que l'on ne crie pas à l'exagération. Villermé, dans son fameux « tableau », reproduit nombre de détails empruntés à Villeneuve-Bargemont et assure :

« M. de Villeneuve-Bargemont n'a point représenté les ouvriers de Lille sous des couleurs trop sombres, et l'on ne doit accuser d'exagération ni sa description ni la mienne. »

(1) V.-B., *l'Economie politique chrétienne*, I, p. 388-9.

Il donne d'ailleurs en note deux autres descriptions dont l'une émane du Conseil de Salubrité créé précisément par le préfet du Nord, notre auteur lui-même, avant 1830.

En 1828, 224.300 ouvriers étaient attachés aux fabriques du département du Nord, aux fabriques de coton pour la plupart. Sur ce nombre, 92.560 avaient de 15 à 25 ans et n'étaient pas mariés ; les autres formaient 60.804 ménages avec, en moyenne, trois enfants âgés de moins de 15 ans.

Au total c'était une population de 396.600 personnes qui devaient vivre du salaire. 163.463, soit près de 44 o/o, étaient inscrits sur les registres des bureaux de bienfaisance (1).

Lille, autrefois rivale de Bruges, d'Anvers et d'Amsterdam pour la richesse proverbiale de ses habitants, renfermait en elle comme deux villes superposées et impénétrables l'une à l'autre.

« De même que sous les splendides mausolées se trouvent des cadavres, de même sous cette ville magnifique... où le mouvement, la joie, le luxe, l'abondance, brillent de toutes parts, existe une ville souterraine que peuple la misère souffrante, honteuse, dégradée... on pénètre dans ces caves humides et sombres ; ... à peine peut-on s'y tenir debout... la terre toute nue sert de plancher, on n'y reçoit de jour que par des soupiraux à demi fermés. »

(1) Ces données sont empruntées aux statistiques de Villeneuve-Bargemont, revues et adaptées par Villermé. D'après le tableau donné dans *l'Economie politique chrétienne*, III, p. 53, voici les chiffres de détail :

Vieillards	6.000
Infirmes	16.000
Indigents par suite de malheurs	12.000
— par surabondance d'enfants	50.000
— par défaut ou insuffisance de travail.	44.000
— par inconduite	35.453
	163.453

Villermé, à son tour, descendit dans les cavernes du upérisme; il les a mesurées. Dans un espace de o mètres sur 120, l'enquêteur de l'Institut a compté une pulation de 3000 habitants.

Pour tout mobilier, ces déshérités connaissent seule- nt « une sorte d'armoire » (*sic !*) ou une planche pour aliments, un poêle, quelques poteries, une petite table, ux ou trois mauvaises chaises, et un « sale grabat » nt les seules pièces sont une paillasse et des « lam- aux de couverture ». Malgré tout, ajoute notre auteur, es pires logements sont les greniers ».

La cause principale, la « cause la plus générale de la sère », c'est l'insuffisance des salaires. Sans doute quand donne des chiffres, il faut faire le point et se rappeler e nous parlons de 1830, époque où l'argent avait envi- 1 dix fois plus de valeur qu'aujourd'hui. Il n'en reste s moins que Villeneuve-Bargemont, Villermé, de Moro- es, sont d'accord pour estimer qu'une famille soigneuse peut se soutenir avec moins de 1051 francs par an ; or, salaires étant de 1 fr. 75 par jour pour le père, o fr. 60 ur la mère, o fr. 53 pour chacun des trois enfants, on t que le budget est tout juste bouclé. Villermé assure me que le salaire familial annuel total ne dépasserait 915 francs.

J.-B. Say n'avait-il pas écrit :

« Les travaux simples et grossiers pouvant être exécutés par tout nme, pourvu qu'il soit en vie et en santé, la condition de vivre la seule requise pour que de tels travaux soient mis dans la circu- on (1). »

Mais était-ce là vivre? M. Gide écrit fortement qu'« on ut à la rigueur vivre avec des salaires peu élevés, mais

1) J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, II, p. 87.

qu'il est difficile de rester un homme sans dispo
quelques loisirs ».

Or, à ce moment — les chiffres furent produits
pos du travail des enfants sur lequel nous insister
la présence à l'usine atteignait seize et dix-sept h
Le *Moniteur officiel* (1840, page 2493) le prouve. Là-
un travail effectif de 13 heures en moyenne était n
pour tous, hommes, femmes, enfants.

A quel moment « l'éminente dignité » du trav
pouvait-elle se faire jour?

De fait, l'homme n'était plus que le prolongemen
pensée, de la machine. Villermé — M. Raoul Jay
de cette déclaration à la Semaine sociale de Dijon —
qu'on ne pouvait pas imposer aux nègres des Antil
journées de travail qui atteignaient parfois 15 et
res... C'est, du reste, un fait qu'un grand patron a
qui devint le grand protagoniste de la réglementat
travail, s'était d'abord passionné pour la cause de
esclavagisme et avait été amené à penser à ses
ouvriers par un de ses amis qui lui fit visiter les ma
tures anglaises.

Le mal d'ailleurs était général. Une commission
à Nottingham en 1832-33 fit les mêmes désolante
tations que Villermé nota un peu plus tard et Ville
Bargemont un peu plus tôt. C'était vraiment, au se
pre du mot, « un joug presque servile ».

Et cette dérisoire situation n'était même pas sta
faculté de recruter, de mobiliser la masse ouvrière
blait pour les employeurs de la possibilité inhumai
« disposer en quelque sorte à discrétion, sans qu'
garantie d'existence, d'avenir, d'amélioration mo
physique soit donnée, de leur part, ni à ces populat
à la société qui doit les protéger ». Sans jouissanc
le présent, l'ouvrier et sa famille sont aussi sans g

s l'avenir : quand apparaissait la machine, qui expro-
le travailleur de son gagne-pain, c'était l'abîme sans
l pour les déshérités.
tuart-Mill en présence de cet affreux problème se
gie dans le fameux « état stationnaire », et Sismondi
fesse son trouble impuissant.
a vie que menaient ces ilotes était digne au moral ce
lle était au physique : la misère morale est la trop
e compagne de la misère matérielle et physiologique.
a longtemps que saint Thomas d'Aquin a proclamé
n minimum de bien-être est nécessaire à l'exercice
a vertu !
illermé et Villeneuve-Bargemont, après des récits
tant trop édifiants déjà, avertissent le lecteur qu'ils
ent achever la description et que c'est à lui de com-
r la scène esquisée ; son imagination, avouent-ils, « ne
reculer devant aucun des mystères dégoûtants qui
omplissent au sein de l'obscurité et de l'ivresse (1) ».
« barbarie industrielle », comme dira bientôt Mon-
nbert se faisant à la Chambre des Pairs l'écho frater-
le Villemeuve-Bargemont à la Chambre des Députés,
barbarie industrielle » est complète pour ces ouvriers
ont certains ont cinq ans (!) :

xténués par un travail excessif qui leur procure à peine une
iture suffisante, n'ayant pas un moment à consacrer à une
ction morale dont ils ne comprennent même pas l'avantage,
t réduits toute la semaine à l'état de machine et les jours de
se livrent à une débauche brutale comme pour échapper au
ient de leur fatale destinée (2). »

mment, d'ailleurs, en serait-il autrement ? « Sans
uction, sans prévoyance, sans économie, abrutis par

Villermé, tableau I, p. 83.
Moniteur Universel, 22 décembre 1840, p. 2493.

la débauche ou énervés par les travaux manufacturiers », ils vivent en des conditions telles que Villermé, qui passera aux mêmes lieux dix ans après Villeneuve-Bargemont, affirme « qu'il n'a jamais vu à la fois autant de saletés, de misères et de vices, et, nulle part, sous un aspect plus hideux, plus révoltant » ; et cela, non pas « chez quelques centaines d'individus », mais chez « la grande majorité des 3000 qui habitent la rue des Etaques... et dans peut-être soixante cours plus ou moins comparables à celles dont j'ai parlé (1) ».

Le goût des boissons fortes est tel dans les villes manufacturières, que les pères de famille « et souvent des mères de famille » mettent en gage leurs vêtements ou vendent les dons de la charité public ou privée. Si bien que les « monts-de-piété ne servent qu'à augmenter la démoralisation et le dénuement ».

Ce contraste entre la masse souffrante d'un prolétariat qui augmentera sans cesse jusqu'en 1848, et l'oligarchie heureuse de la fortune était d'autant plus frappant que la classe moyenne, cette inépuisable ressource où se recruteront plus tard tant d'élites et qui donne à l'ordre ses meilleurs soutiens, n'existait pas encore... Et c'est même, dangereuse ironie, au moment où la population devient indifférente et bientôt ennemie de la paix publique, que, précisément, sur le terrain politique élargi, va s'étendre sa capacité électorale et va miroiter, comme un vain météore, la promesse du suffrage universel !

Un autre danger, mais celui-là combien lointain aujourd'hui que la question s'est complètement retournée, c'était la question de population.

(1) Villermé, tableau I, p. 85. — *Nota :* le quartier des Etaques est l'endroit le plus mal famée de la « vieille ville » à Lille, le centre indésirable du « Vieux Lille ».

Nous souffrons aujourd'hui d'oliganthropie, alors qu'en 1830 toute une partie de la population mettait au monde des enfants qu'elle était incapable de nourrir ; aussi eût-on fort étonné — et scandalisé — ceux que préoccupaient les révélations de Malthus alors dans tout leur éclat, en leur disant que les bourgeois de la fin du siècle estimaient « que l'on ne doit pas mettre au monde des enfants à qui l'on est pas capable de donner au moins 10.000 francs de dot (1) » (chiffre 1914)... Et c'était le « moral restreint » qu'on prêchait à ces populations sans mœurs comme sans morale !

Pourtant la partie la plus émouvante en était, à coup sûr, les enfants. C'est à leur sujet que Villeneuve-Bargemont, s'aidant du levier de la pitié humaine, réussit à enlever le vote de la première loi sociale. Comme dit une inscription sur le socle supportant le buste d'un philanthrope : « Aimer l'enfant c'est aimer deux fois l'homme. »

Sur cette question on allait faire — enfin !... — l'unanimité des gens de cœur. Quelques années plus tard, l'archevêque de Cambrai fera écho à celui de Rouen. Mais, en 1830, le sort des enfants dans les manufactures était celui que présente un rapport de 1837 du Bureau des Manufactures : dans quelques départements, Ain, Aisne, Marne, Indre, Maine-et-Loire, Vosges. Ce rapport, prudent, comme il convient, nous laisse deviner, sous ses pudeurs voilées, des abus trop réels. Il semble, dira Dupin à la Chambre des Pairs, que

« l'état de désordre dans lequel vivent quelques pères les oblige à livrer leurs enfants à un travail prématuré ! Si cette opinion était exacte, le travail des très jeunes enfants servirait donc le plus souvent à payer l'inconduite des pères ».

(1) Gide et Rist, *Histoire des doctrines économiques*, p. 156.

Le tableau de ces martyrs fut tracé de main de maître à la Chambre par quelqu'un qui les connaissait bien :

« Dans les manufactures qui réclament principalement l'emploi des enfants dont les mouvements ont plus de souplesse et de délicatesse, on voit des petits enfants de six à huit ans venir passer chaque jour seize à dix-sept heures dans des ateliers où pendant treize heures, au moins, ils sont enfermés dans la même pièce, sans changer de place ni d'attitude, et au milieu d'une température souvent très élevée. Ces pauvres créatures mal vêtues, mal nourries, habitant de sombres et froides demeures, sont obligées quelquefois de parcourir, dès cinq heures du matin, la longue distance qui les sépare des ateliers. »

Montalembert, à la Chambre des Pairs, ne parlera pas autrement, et s'élèvera d'une manière à la fois fièrement patriotique, tendrement humaine et généreusement chrétienne, en faveur de ces « petits polonais de l'industrie » :

« Si un tyran, un conquérant étranger s'était emparé de la France, comme la Russie par exemple s'est emparée de la Pologne, et s'il nous eût tenu ce langage : « Dès qu'ils seront en état de se tenir « sur leurs jambes, des centaines de milliers de vos enfants vous « seront enlevés, seront introduits dans des établissements où leur « organisation physique sera dégradée, affaiblie d'année en année, « où au lieu de connaître les jouissances, la gaîté, la liberté de leur « âge, ils seront initiés à tout ce qu'il y a de plus déplorable dans la « dépravation humaine, où ils seront moralement abrutis d'abord, « puis intellectuellement hébétés, pour être ensuite physiquement « énervés »,... si un tyran, dis-je, en agissait ainsi avec la France, il n'y aurait pas assez de haines et d'injures à déverser sur sa tête. »

On allait bientôt pouvoir inscrire, comme cela se passa en 1833 en Angleterre, au martyrologe de l'industrie, une proportion de 30 o/o d'apprentis morts entre dix et quinze ans.

En tout cas, « la race » payait lourdement et s'appauvrissait. Dix ans plus tard, à l'âge d'homme, ces enfants-

vriers n'étaient que de lamentables conscrits. Alors
e les dix départements les plus agricoles présentaient,
ur 10.000 hommes pris pour le service, 4029 réformés,
ur les dix départements les plus industriels la moyenne
s réformés, en face de ces mêmes 10.000 soldats, attei-
it le chiffre invraisemblable de 9930;
Dans trois départements la proportion était plus forte.
)ur 10.000 jeunes gens pris par les conseils de revision,
rencontrait : dans la Marne, 10.309 réformés; dans la
ine-Inférieures, 11.990 réformés; dans l'Eure, 14.450
formés.
Le nombre des suicides était aussi bien édifiant : dans
; départements industriels, la proportion en est dix fois
périeure à ce qu'elle est dans les autres : un suicide par
.205 habitants dans ceux-ci; dans les premiers un sui-
le pour 7.603 habitants.

III. — UNE OCCASION MANQUÉE POUR LES CATHOLIQUES

Le mot fameux : « Il faut apprendre au peuple qu'il est
alheureux », était alors bien inutile : le peuple savait.
t de cette triste connaissance de son état allait naître
1 danger social, aujourd'hui installé en permanence dans
société. Après Saint-Simon et Fourrier, ce furent Louis
lanc et Proudhon, dont les publicistes reprirent les idées
uvent contradictoires, mais qui trouvaient dans la masse
:s souffrants un auditoire prédisposé à les écouter et à
s suivre. 1848 marquera leur apogée, mais aussi leur
illite.
Après ce socialisme sentimental et idéaliste, ce sera

l'autre, le plus grave : le socialisme scientifique et le matérialisme qui avec le marxisme allaient envahir le monde du travail... Et aujourd'hui !...

Comme l'avait prophétiquement écrit La Mennais aux environs de 1825, à propos des théories qui sourdaient alors, avant de couler à pleins bords : « Laissez ces idées se répandre, laissez-les se combiner avec les viles passions que renferme le cœur humain,... et vous verrez bientôt jusqu'à quel excès l'homme peut porter le mépris de l'homme. »

Malgré soi, sans vouloir se hasarder à de vaines et imprécises suppositions, on se demande parfois si les partis de désordre et les internationales rouges auraient aujourd'hui tant de troupes derrière leurs arrogantes bannières si, vers 1830, l'incompréhension et la haine de ceux d'en bas n'avaient trouvé dans l'égoïsme et l'inconscience de ceux d'en haut tant de motifs qui ne les excusent pas, mais qui assurément les font comprendre.

C'est avec d'autant plus de tristesse que nous le constatons qu'il y avait alors toute une école que Villeneuve-Bargemont lui-même appelait « l'école de l'économie politique chrétienne ». M. l'abbé Calippe, dans son livre sur « Les tendances sociales des catholiques libéraux » estime si nombreux les hommes menant le bon combat qu'il les range par catégories : les chefs de file : Lacordaire et Montalembert ; les modérateurs : Mgr Gerbet et Foisset ; les économistes : de Coux et Villeneuve-Bargemont ; les hommes d'œuvre : Ozanam et de Melun. Ils ont des voisins très proches : La Mennais, Lamartine Berryer, Gratry.

Comment se fait-il qu'après ces magnifiques efforts s'ouvre une longue période de stagnation ! Les efforts des catholiques — et ceci n'est pas de notre ressort — se portèrent alors sur d'autres terrains...

Regrettons, sans juger ; mais comment ces regrets ne seraient-il pas vifs quand, suivant les sévères et trop exactes paroles du P. Gillet, on sait au surplus que c'est le spectacle de ces injustices qui détourne de la vérité des millions d'hommes? « On se demande comment ceux qui se flattent d'aimer Dieu ne mettent pas tout en œuvre, leur intelligence, leur cœur, leur superflu, pour donner au monde un autre spectacle : celui de millions d'hommes s'aimant les uns les autres comme Jésus-Christ les a aimés. »

ADOLPHE THERY,
Avocat près la Cour d'appel de Paris,
Maître de Conférences à l'Institut Catholique de Paris.

NOTES

La Presse en 1830

Le plaisir des journaux était encore tout neuf en 1830. Les feuilles d'alors paraissent ingrates à nos yeux habitués aux agréments typographiques. Leur format est mesquin, les matières présentées naïvement à la suite, et sans titre, ou sous des titres tout à fait neutres. D'où vient qu'elles restent encore d'une lecture passionnante? C'est qu'elles étaient toutes consacrées aux idées, avec un minimum ridicule d'informations. On y sent la conviction, le sérieux ; même dans les journaux drôles, la plaisanterie est dite avec une certitude grave. On croyait alors aux journaux, et les journaux croyaient en eux.

Leur avantage principal, — outre cette jeunesse de la presse, — était qu'on les lisait. Entendons que les mêmes lecteurs les lisaient à peu près tous. Ce pouvoir nouveau, sur lequel allait s'entr'ouvrir le vaisseau de la Restauration, profitait, comme bien des grands, de plus petit que soi. Il existait alors à Paris, et dans leur apogée, les cabinets de lecture. On en comptait cinq cent vingt, rien que dans le centre de la ville. Les uns étaient de vastes et somptueux établissements, comme Galignani, Bossange, rue Vivienne, le *Salon littéraire des étrangers*; d'autres, plus modestes, étaient encore importants : Blosse, passage du Commerce, où travaillait Sainte-Beuve; Zoppi, au café Procope ; Delaage, qui venait de transporter ses 20.000 volumes de la rue de Grammont à la rue Neuve des Petits-Champs ; Mme Cardinal, appelée à survivre à tous ; Malvina Vermot, place de l'Odéon, à côté du café Voltaire. La séance coûtait dans ces établissements de trois à six sous (1). Mais au Palais-Royal, sous un simple parapluie

(1) Il ne paraît pas exister d'étude d'ensemble sur *les cabinets de lecture*. Je me propose d'en donner prochainement une esquisse.

e toile, aux Tuileries, dans une échoppe vitrée qui n'of-rait de place qu'à six personnes mais avec des bancs devant ı porte, au Luxembourg dans une cabane en bois instal-ée l'été sous les arbres et l'hiver contre un mur au soleil, ans tous les jardins et aux boulevards, on pouvait lire les ɔurnaux pour un ou deux sous. M. de Carné, parlant de ı bibliothèque expurgée de la Société des Bonnes Études, crit :

« Ses fondateurs avaient oublié que le jardin du Luxembourg se ouvait à deux pas de la rue de l'Estrapade, et que pour cinq cen-mes les étudiants, peu flattés d'une telle politique maladroitement talée, ne manqueraient point de lire les feuilles de l'opposition ; laisir qu'ils prenaient, en effet, avec l'avidité du fruit défendu. »

Dans ces cabinets de lecture, on trouvait la presse pro-rement dite, les journaux graves ; et « la petite presse », omposée de feuilles satiriques, dont l'influence était cepeu-ant moindre. On lisait d'abord le *Journal des Débats*, déjà ıché sur la réputation qu'il a gardée. Son format était de noitié de celui d'à présent. L'article de politique non igné en formait le morceau de résistance ; puis venaient les nouvelles de la Cour : « le Roi après la messe... », et les nouvelles de la ville, avec quelques correspondances et les feuilletons de livres et de théâtres. La publicité était nodeste et simple d'allure : seules criaient déjà haut les ınnonces de librairie. *Les Débats* ne faisaient pas d'oppo-ition au régime ; mais ils poursuivaient sans violences une ɔolémique serrée contre le ministère Polignac. Les moin-lres expressions, à cause de leur modération même, por-aient. La France entière savait la formule qui terminait ın article, le 10 août 1829 : « Malheureuse France ! mal-ıeureux roi ! » Il n'en fallut pas davantage pour que le ournal fut saisi ; Bertin fut condamné à six mois de pri-ɔon en première instance, mais acquitté en appel.

Il n'était pas d'usage à cette époque de signer les articles. Mais on connaissait les collaborateurs et on se donnait l'a-grément de deviner. Ce qui n'allait pas sans surprises. Cha-

teaubriand donnait des articles aux *Débats*. D'un noble style, que copiait pieusement M. de Salvandy. Parfois on s'y trompait, et René, furieux, se voyait complimenter du produit d'une autre plume..... A leur style, on reconnaissait M. de Sacy, Saint-Marc-Girardin, ou même Becquet, et bientôt Jules Janin qui débute.

L'autre feuille influente de l'opposition était *Le Constitutionnel*. Son tirage était plus considérable, mais son autorité moindre. Étienne, l'auteur des *Deux gendres*, le dirigeait. A ses rédacteurs Jay, l'un des *ermites de la Chaussée d'Antin*, Senancour, Évariste Dumoulin, Cauchois-Lemaire, était venu se joindre le jeune Thiers. *Le Constitutionnel* était l'organe de la bourgeoisie, le journal des intérêts et des besoins. On y était sur un terrain pratique.

Dans le même sens travaillaient *Le Courrier Français*, avec Benjamin Constant et Mignet, *Le Journal du Commerce*, *L'Aristarque*, *La Tribune des Départements*, *Le Messager des Chambres*, dirigé par Romieu, etc. Pour remplacer *Les Tablettes Universelles* qui avaient été *amorties* (c'est-à-dire achetées par le pouvoir), Jacques Coste fondait le premier *Temps* où il appliquait des idées originales. *Le Globe* venait d'agrandir son format et d'aborder plus résolument la politique. Il était toujours entre les mains de Dubois, qui le 3 avril 1830 fut condamné à quatre mois de prison et 2.000 fr. d'amende pour attaques à l'autorité constitutionnelle du roi, excitation à la haine du gouvernement, etc. M. de Rémusat le remplaça pendant sa détention, et ce fut pour lancer *Le Globe* dans les voies extrêmes.

Un nouveau journal était apparu d'ailleurs, le 3 janvier 1830, dont l'allure décidée provoquait l'émulation : c'était *Le National*. Rédigé par Thiers, Mignet et Carrel, il allait jouer un rôle décisif dans la chute du gouvernement.

Tous ces journaux n'étaient pas seulement les plus vivants ; ils avaient une allure à la fois sérieuse et conquérante à laquelle on n'opposait que des hésitations et des puérilités. La fidèle *Quotidienne* souffrait d'avoir été

amortie » sous le ministère Villèle, et en récoltait une cruelle impopularité. L'un de ses directeurs, Michaud, historien des *Croisades*, était parti découragé pour l'Orient, laissant la fonction à son confrère Laurentie. C'est à ce dernier que Polignac répondait quand apparut l'émeute : « Un journal ne sauvera pas la monarchie », laissant ainsi la presse adverse maîtresse du pavé parisien. Martainville venait de ressusciter *Le Drapeau Blanc*, et avec la verve bouffonne qui fut de tradition légitimiste des *Actes des Apôtres* au *Triboulet*, soutint hardiment le ministère Polignac. Il ne retrouva pas le succès obtenu quelques années auparavant, qui, selon Jules Janin, « avait été pareil à l'enthousiasme que soulève un combat de taureaux ». Il ne récolta qu'impopularité, et son journal sombra avec la monarchie.

Au moins y avait-il notre vieille *Gazette de France*. M. de Polignac venait de lui restituer la faveur dont elle avait joui déjà d'être expédiée, seule de tous les journaux, par le courrier du soir avec la dernière levée des lettres. Cela lui valait vingt-quatre heures d'avance sur ses concurrents dans les départements et à l'étranger. Mais son directeur, M. de Genoude (qui n'était pas encore l'abbé), tenait trop à la monarchie pour s'engager à fond dans une affaire qui lui parut vite malheureuse. Quand Polignac prit ses ordonnances, il le prévint : « Ce n'est pas un coup d'état, Monseigneur, c'est un coup de charte. » Il était trop tard.

Le ministère, pour assurer sa défense, disposait encore du *Journal de Paris*, dont on avait dit précédemment qu'il était sensé, modéré, timide et terne. Il fut mieux servi par *L'Universel*, qui, créé le 1er janvier 1829 comme journal littéraire, était devenu politique le 1er décembre de la même année. Son directeur était Antoine Saint-Martin, bibliothécaire de l'Arsenal ; mais il eut pour principal rédacteur Alfred Nettement, encore à ses débuts. Il y fut appelé par Polignac lui-même, qui avait connu son frère à Londres. La campagne de Nettement fut coura-

geuse, habile, et même intelligente. *Le Moniteur*, journal officiel, reproduisit quelques-uns de ses articles. Cela ne ramenait pas l'opinion ; on approuvait *Les Débats, Le Constitutionnel*, *Le National*, qui lançaient contre le malheureux Nettement de furieuses invectives. *L'Universel*, comme *Le Drapeau Blanc*, disparut dans la révolution. Nettement entra à *La Quotidienne* : à six mois de journalisme ministériel allaient succéder pour ce courageux journaliste quarante années d'opposition.

La « Petite Presse » était moins répandue dans les départements et à l'étranger, mais à Paris on la lisait beaucoup. Elle amusait par ses dessins et ses traits d'esprit, par ses fantaisies légères et qui portaient d'autant mieux qu'elles étaient gaies. *Figaro* (le premier ; il y en eut plusieurs avant celui de M. de Villemessant que continue M. Coty), fondé en 1826 par Maurice Alhoy et Lepoitevin Saint-Elme, était dirigé par Victor Bohain, un fort curieux industriel, et par Nestor Roqueplan. Il accueillit le ministère Polignac par un numéro encadré de noir, contenant une protestation et des *quolibets* particulièrement scandaleux. Bohain en eut six mois de prison. Le numéro fut saisi, mais il s'était vendu auparavant à 10.000 exemplaires. La guerre n'en continua que plus vive. Voici un extrait des « coups de lancette » que lançait chaque numéro : « M. de Polignac trame ses coups dans l'ombre ; c'est le hibou du ministère. » — « Telle est pourtant l'influence des plus petits motifs dans les choses de ce monde ! Les oies ont sauvé le Capitole, et M. de Pol... pouvait causer une révolution en France. » — « M. de Polignac prétend servir les intérêts du pays ; il ne sait servir que la messe. » — Etc.

Du même goût était *La Pandore*, que tua la loi sur le cautionnement, *Le Corsaire*, et de nombreuses feuilles qu'on voyait paraître et disparaître sous divers titres. Le 23 juin 1829, apparut un « album lithographique », *La Silhouette*, qui fut le premier des journaux de caricatures.

Un dessin qui, sous le titre : *Un Jésuite*, représentait Charles X en soutane et en surplis, les mains jointes, la lèvre pendante, le regard ahuri, « le tout de la plus insolente ressemblance », prétend Pontmartin, fut prétexte d'une querelle au cabinet de lecture de Malvina Vermot, entre un poète et un officier. Il y eut duel, et le poète fut tué. On le nommait Jean Gardel. C'est à cette même *Silhouette* que Pontmartin, pourtant légitimiste, débuta par un compte rendu enthousiaste d'*Hernani*. *La Caricature,* de Philipon, parut en novembre 1830.

Certains journaux, pour obtenir une certaine périodicité sans subir les exigences du fisc, paraissaient sous des titres différents : ainsi *Le Sylphe*, qui s'imprimait sur papier rose, s'intitulait parfois *Le Lutin*, et *Trilby*.

Sur un plan plus strictement littéraire, on rencontre *La Revue de Paris*, du docteur Véron, les premiers numéros de *La Revue des Deux Mondes*, *La Revue Française*.

Les quotidiens s'intéressant à peu de chose en dehors de la politique, il y a grande place pour des journaux plus spécialisés. Ainsi se fonde *La Mode*, in-8° hebdomadaire dû à l'ingéniosité d'Émile de Girardin, et placé sous les auspices de la duchesse de Berry. On y donne de belles gravures, des descriptions de toilettes, outre des chroniques littéraires et des variétés. Après la révolution, *La Mode* abandonnera son ton frivole pour prendre une teinte légitimiste et une allure batailleuse. Son concurrent *Le Lys* se présente comme la chronique de la Cour.

La « reproduction » est une industrie fort cultivée : elle donne naissance au *Voleur*, au *Feuilleton Littéraire*, au *Cabinet de lecture* qui annonce dès le lendemain de la représentation qu'il donnera *Hernani* dans ses colonnes. Les journaux de toutes sortes se multiplient, comme *La Mélodie*, journal de chant, *Le Gastronome*, journal du goût, etc. Il y eut même un organe des prisonniers de Sainte-Pélagie, *Le pauvre Jacques*.

La presse spécifiquement religieuse n'était pas absente ;

mais elle demeurait assez à part du vaste courant qui entraînait le public vers les journaux. On croyait la religion suffisamment défendue par les organes politiques, où elle n'était qu'un accessoire, sauf peut-être à la *Gazette de France*, grâce à M. de Genoude. L'union de la monarchie et de l'Église semblait à ce point indissoluble qu'on attaquait la foi pour vaincre le régime et qu'on défendait les deux ensemble.

Lamennais dans son *Mémorial Catholique* menait de vives campagnes, qui ne visaient à rien de moins qu'à établir une théocratie. A *L'Apostolique*, journal religieux qui se fonda le 17 juillet 1829 et qui périt dans la révolution, il arriva une curieuse aventure. Il avait acclamé Polignac, en déclarant que tout le mal venait d'une charte impie et athée que la religion commandait d'anéantir. Pour ce « zèle inconsidéré » on le condamna à un mois de prison, et 300 francs d'amende, tout comme étaient condamnés les rédacteurs du *Figaro* et des *Débats*. *Le Propagateur de la Vérité*, qui eut en 1829-30 quelques numéros, reproduisait exactement les mêmes thèses.

Nous avons à peine à mentionner *Le Journal ecclésiastique* qui avait succédé aux *Tablettes du Clergé*, *La Gazette des Cultes*, *Le Journal des Paroisses*, *Le Journal des Presbytères*, qui étaient surtout des organes administratifs. Mais il est important de signaler *Le Catholique*, la revue mensuelle du baron d'Eckstein, un des laboratoires d'idées les plus importants de l'époque. C'est un des plus gros efforts qui furent faits pour maintenir la science en union avec la foi à une époque où elle ne s'en était pas éloignée encore. *Le Catholique* était peu lu, sauf des jeunes gens qui, en 1829, créèrent *Le Correspondant*, alors semi-hebdomadaire. C'était une planche qu'on essayait de jeter sur l'abîme : « Détourner les catholiques d'une solidarité périlleuse, lors d'une catastrophe déjà facile à pressentir, écrit M. de Carné, telle fut la pensée constante des rédacteurs du *Correspondant*. » Au lendemain des journées de juillet allait naître *L'Avenir*, et une revue dont l'existence

vait être longue, *Les Annales de Philosophie chrétienne* idée par A. Bonnetty.

La presse politique se voyait renforcée chaque jour par publication d'innombrables brochures, qui étaient du rnalisme encore, car elles ne traitaient que l'actualité, se fanaient du jour au lendemain. Il existait d'infatiga- s producteurs de ces factums, comme le marquis de abannes, qui avait loué au Palais Royal une boutique ur exposer son journal : *Le Régénérateur*, ses brochures ses chansons : *Pour deux sous tout le ministère*, sur l'air *La Parisienne*. M. de Polignac s'amusait aux bro- ures de M. de Chabannes, qu'il venait de faire saisir, and on lui apprit que décidément la Révolution se pro- nçait. Quarante-quatre rédacteurs ou gérants de jour- ux avaient signé la protestation rédigée par Thiers con- les ordonnances suspendant la liberté de la presse. s journaux paraissaient malgré le pouvoir. La police i ne sut pas arrêter les auteurs de la protestation, dut oir recours aux serruriers des prisons quand elle voulut sir et mettre hors de service les presses du *Temps* et du *rtional*. Symptôme plus grave, le président du Tribunal vil condamnait l'imprimeur du *Commerce* à continuer mpression de ce journal sous prétexte que l'ordonnance ayant pas été insérée au *Bulletin des Lois* n'était pas ligatoire. Le Tribunal de Commerce allait jusqu'à juger rdonnance contraire à la Charte, et condamnait en con- quence l'imprimeur du *Courrier Français* à imprimer cte feuille sans délai... Jugement aussitôt imprimé, affi- é et distribué... L'émeute allait en être comme légiti- ée. Un régime qui avait fait ses preuves, et qui parais- t solide, tombait. La presse était victorieuse. Dorénа- nt on saura qu'il est impossible de gouverner sans obte- r ou violer son concours. Grandeur, mais servitude : la nsée devenue puissante allait risquer sans cesse d'être dustrialisée.

JEAN MORIENVAL.

La vie mondaine en 1830

Il faisait très froid. Cet hiver était particulièrement rigou
reux, au milieu duquel commençait l'année 1830. Depu
plusieurs semaines déjà, le pavé était couvert de neige; l
voitures ne circulaient plus; les équipages qui couraient
ville ou allaient au bois étaient des traîneaux, dont la form
avait le temps de changer de mode. Le *Mercure des salons* l
veut en forme de conque dorée ou de dragon. On adop
généralement une forme plus élégante et simple, afin, dit u
prospectus, que l'usage en puisse être adopté à la campagn
et devenir une agréable récréation de châteaux. La Sein
était prise dans toute la traversée de Paris, et la glace fut
solide qu'on pensa construire, en aval du Palais-Royal, u
palais de glace comme on en faisait à Saint-Pétersbourg su
la Neva.

Cet hiver long et dur créait du chômage et de la misèr
On donnait donc beaucoup pour les pauvres, par un bel éla
de charité, et aussi par la vitesse acquise d'un violent appét
de mondanités. Sur le terrain des fêtes, la Restauration fai
sait l'unité des esprits. Les amis du passé ressuscitaient l
traditions; les autres y voyaient la prospérité commerciale.

L'ordre social d'alors excitait l'émulation. La Cour avait u
train brillant, avec ses dignitaires du palais, ses trois cen
gentilshommes de la chambre du roi, ses écuyers cavalca
dours, ses officiers de cérémonie, de vénerie, de l'hôtel, s
pages, ses gardes du corps, les officiers de la garde royale. L
roi et les princes étaient un peu sommeillants. Mais S. A. I
Madame, la duchesse de Berry, qui venait, en 1829, de ressu
citer les bals masqués, était une admirable animatrice.

La ville possédait, bien délimités, ses deux quartier
nobles, les faubourgs Saint-Germain et Saint-Honoré; so
quartier de la riche industrie et des affaires, la chauss
d'Antin; le bourgeois Marais; « les robes peintes et les rob
brodées ont déjà gagné le Marais », constate un chroniqueu
au début de 1830; la rue Saint-Denis avec le commerce d
demi-gros et de détail. Ces divers mondes se jalousent, e

s petits imitant les grands, c'est de bas en haut, et de haut
n bas une constante surveillance afin de s'égaler et de se
épasser.

Les bals étaient si nombreux qu'on avait cessé d'attendre
nvier pour donner une fête : car à ce moment, écrit-on,
les grandes sommités sociales sont aux prises avec le luxe;
le bal même ruineux d'un conseiller d'État, d'un banquier
second ordre, d'un agent de change, d'un notaire ou d'un
édecin, passe inaperçu ». Aussi *La Mode* peut dire, dès sa
emière livraison de 1830 : « La saison des bals a com-
encé... Dix bals sont à citer tous les soirs malgré la rigueur
froid et le danger auquel leur habillement trop léger
pose la santé de toutes les femmes. »

Au 1er janvier, les réceptions ordinaires eurent lieu à la
ur. Le 12, il y eut bal d'enfants chez Mme la Dauphine, et
13 on dansa chez la duchesse de Berry. Les robes de bal
nt en crêpe uni avec un grand ourlet et deux plis; elles ne
font remarquer que par la richesse de la mantille en blonde
i couvre tout le dos et les bras à moitié.

Pour la seconde semaine de janvier, on cite deux fois
tant de bals et de concerts remarquables qu'elle contient
jours. A l'entrée des appartements où se donnent ces bals
concerts, une dame recueille les dons de la charité, qu'on
voie aux maires ou aux curés des quartiers pauvres. L'exem-
a été donné chez Madame, qui alla jusqu'à donner ses
oux pour soulager les malheureux. Chez la duchesse de
illé, on a recueilli 850 francs; chez M. Rotschild, la quête
faite pour donner aux pauvres des moyens de chauffage.
e 24 janvier, le roi assiste à l'Opéra à une représentation
ur les pauvres, qui laisse un bénéfice de 57.000 francs. Tou-
les aristocraties s'y étaient donné rendez-vous. Les fem-
s rivalisaient de luxe, d'élégance et de toilettes. D'autres
résentations semblables eurent lieu à l'Odéon, à l'Ambigu,
...

e 2 février, il y eut bal chez Madame. Le 8, chez l'ambas-
eur d'Autriche. Le 15, un grand bal fut donné à l'Opéra
s le patronage du Roi, au bénéfice des indigents. La salle,
orée par Ciceri, avait l'aspect d'une corbeille de fleurs.
t lustres l'illuminaient. 5700 personnes prirent des billets.
recette dépassa 115.000 francs. On dansa de huit heures

du soir à six heures du matin, et le duc de Chartres se fit distinguer de la foule.

Il y a des bals masqués un peu partout, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à l'ancien restaurant du Veau-qui-tête, place du Châtelet, etc. La fin du carnaval laissa les fêtes continuer. « Vingt invitations de bal dans les quartiers les plus contraires, dit une rédactrice de *La Mode*, m'annoncent que cette année les scrupules ont été vaincus, et malgré le Carême, l'on sautera à la Chaussée-d'Antin, l'on dansera au Marais; il y aura des bals au faubourg Saint-Germain et des raouts au faubourg Saint-Honoré. » Les grands froids avaient cessé le 20 février, et on voulait enfin danser pour soi-même.

Au début de mars, on donna un bal par souscription au profit des Anglais indigents, dans la salle des Menus-Plaisirs. Mille personnes s'y rendirent, dont les trois quarts d'Anglais et l'autre de Français. On y rencontra l'élite de *La Fashionibity*, comme on disait alors. Plusieurs hommes étaient venus avec des cannes, selon la mode qu'essayait de lancer Sosthène de la Rochefoucault, avec un succès médiocre.

Fido et *Bianco*, les deux chiens savants qui étaient avec les enlèvements ce qu'il y avait de plus en vogue à Paris, donnent une représentation pour les pauvres, à l'instar des Sontag et des Malibran. Ils distinguent les drapeaux, les fleurs; Fido, en lui donnant une date, écrit le nom du roi de l'époque; en lui désignant un jour de l'année, il trouve le saint, etc. On discutait leur science dans les salons, entre deux contredanses de M. de Fortia, le musicien à la mode, et des récitations de Lamartine, dont la réception à l'Académie fut le 25 mars un petit événement mondain. L'affluence y fut grande et les toilettes brillantes. Mais Lamartine s'effaçait devant Biangini; on voit sur tous les pupitres des salons quatre de ses nouvelles romances : *Fallait-il me guérir? — Il n'en faut qu'une, — Tes jolis yeux, — On vient, chut, chut, éloignez-vous.*

La fin du Carême fut marquée par les concerts spirituels de M. Choron. Les trois jours saints, on alla selon la coutume exhiber à Longchamps robes et voitures nouvelles (on sait que la mode s'était établie au XVIII[e] siècle d'aller à l'abbaye de Longchamps pour les offices de la semaine-sainte, à cause

d'une cantatrice de l'Opéra retirée du monde et qu'on n'entendait plus que là. Le pèlerinage interdit et l'abbaye disparue, le tout Paris mondain n'en continuait pas moins à aller servilement à Longchamps, chacun des trois jours saints). Mercredi 7 avril, le froid empêcha de sortir d'élégants chapeaux en paille de riz, avec de nouvelles fleurs de Baton, dont on espérait beaucoup. Dans un brillant attelage de quatre chevaux on remarqua une robe des plus nouvelles en gros des Indes, couleur oiseau. Le jeudi 8 avril, il y eut plus de monde que la veille, mais peu de toilettes élégantes. Vendredi saint, la foule fut considérable. Une voiture offrait une réunion de plusieurs dames en robes tout à fait blanches, en organdi. On vit « des individus aux gages des tailleurs, appelés mannequins », se promener en redingote de crins de soie et en pantalon juste.

Après Pâques, la mode se mit aux bals et raouts du matin. Les mondaines y paraissaient en élégantes toilettes du matin, simples robes de mousseline ou d'organdi, chapeaux négligés, coiffures en cheveux avec des bouquets de fleurs naturelles attachés sur les côtés. (Le soir, ces bouquets étaient portés à la main.) A l'un de ces bals, quelques femmes portaient des brodequins rouges.

Avec le printemps, les fêtes extraordinaires ont pu reprendre au jardin de Tivoli (c'était alors le 3e, sur un emplacement situé vers le haut de la rue de Clichy et dont il reste le square Vintimille). Une députation du noble faubourg, ainsi s'exprime *La Mode*, n'avait pas dédaigné de venir d'outre-ponts pour se mêler aux quadrilles plébéiens et prendre sa part des plaisirs publics. Il y eut jusqu'à trois de ces fêtes à Tivoli, où « un élégant essaim de la plus brillante société » se fit beaucoup remarquer.

Au mois de mai, le roi de Naples arriva à Paris, revenant d'Espagne où il avait marié sa fille au roi Ferdinand VII. Il était accompagné de la reine et de son frère le prince de Salerne. Ce fut l'occasion de fêtes magnifiques qui durèrent plusieurs semaines. Il y eut pour les Majestés siciliennes spectacle de Cour aux Tuileries, où les acteurs de l'Opéra donnèrent *Le Comte Ory* et *La Belle au Bois dormant*; un concert, avec Nourrit, au Conservatoire. Des courses de chevaux furent organisées.

Il y eut des réceptions à Trianon, et chez MADAME, à Rosny, où l'on dota et maria des rosières. Le parc était livré à une fête foraine; les princes achetèrent à tous les marchands des objets qui furent mis en loterie pour les pauvres; ils prirent grand plaisir à regarder les courses en sac et autres jeux. Danses, spectacle et musique durèrent jusqu'à minuit, et l'on termina par un feu d'artifice dans l'île.

Des innombrables bals, un des plus fastueux fut celui de l'ambassadeur d'Espagne, M. Ofalia, à l'hôtel Castellane. On reproduisit dans un des salons l'aspect de la Cour des Lions, à l'Alhambra, et c'est là qu'on servit un splendide souper. Le bal fut d'un entrain prodigieux ; le galop dura près de deux heures.

Mais ce qui surpassa tout, ce fut le bal splendide qu'offrit au Palais-Royal le duc d'Orléans.

Le Palais-Royal était à son plus haut degré de splendeur. Le duc d'Orléans l'avait considérablement enrichi, et orné de peintures modernes et d'objets d'art. La magnifique suite de salons fut décorée splendidement. Les orchestres se succédaient jusqu'au salon des Bijoux, où était préparée la table du jeu du roi. Grâce à la sérénité du ciel, — « voilà un beau temps pour ma flotte d'Alger », dit Charles X quand il arriva en regardant à la fenêtre, — on avait pu laisser ouvertes toutes les terrasses, chargées d'orangers en fleurs et décorées de guirlandes de verres de couleur. Le roi de Naples arriva à 8 heures 1/2; le roi de France à 9 heures. La foule massée dans les jardins les acclama. Dans les salons se pressaient toutes les élites. La Cour et la ville, le gouvernement et la diplomatie, la presse, les lettres et les arts étaient représentés. Tous les partis politiques s'y coudoyaient.

Le roi de Naples se retira de bonne heure; le roi de France voulut voir les tables préparées pour un souper de six cents couverts. MADAME resta toute la nuit, se mêlant aux contredanses, aux valses, aux galops, et figurant même dans le cotillon final, qui dura de 4 heures à 5 heures 1/2 du matin.

Rien n'avait troublé la tranquillité de cette fête, la plus belle qui ait été donnée depuis la Restauration. Cet éclat même ne fit illusion à personne. On sait que c'est à ce bal que M. de Salvandy prononça le mot fameux, et qu'il faut reproduire exactement : « *C'est bien une fête napolitaine, car nous dansons sur un volcan.* » On était au 31 mai 1830.

Il y eut ensuite une frénésie de fêtes bourgeoises, « à la sicilienne » ; mais la bonne société ne se rencontra plus guère qu'autour des réceptions académiques de Philippe de Ségur et de Pongerville. Le 29 juin, la Cour prit un deuil de 21 jours, pour la mort du roi d'Angleterre. Les dames qui mirent de l'empressement à le porter furent nombreuses : « tant la prétention d'appartenir à la bonne compagnie devient plus commune ». Le 11 juin, au *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour la prise d'Alger, les princesses et les dames étaient entièrement en blanc, à cause du deuil qui en était au second temps.

L'été revenu, chacun s'en alla à la campagne ou aux eaux. C'est à Dieppe, aux bords du Rhin, ou dans les vieilles propriétés de famille que la haute société parisienne apprit les événements de juillet. On ne crut pas d'abord à la durée du nouveau régime. On se moqua du nouveau roi et de la garde nationale rétablie. L'hiver venu, les faubourgs nobles laissèrent leurs salons fermés. Il était de bon ton de demeurer dans ses terres. La saison mondaine fut morne. Les étrangers s'abstinrent de venir à Paris. Mais Louis-Philippe ouvrit largement ses salons. M. de Lafayette se mit à recevoir. Banquiers, industriels et bourgeois les imitèrent. Une certaine élégance de ton manquait, mais la vie allait tout de même. En obligeant à se passer d'elle, après le roi qui venait de tomber, l'aristocratie française perdait le plus précieux de son pouvoir social.

J. Morienval.

Les pauvres de Paris en 1830

Il y avait à Paris, au début de 1830, un total de 62.705 indigents assistés, formant 30.361 ménages.

Ils comprenaient 147 chiffoniers, 212 écrivains, 1900 ouvriers en bâtiment, 2749 journaliers, 1775 porteurs, 2488 commissionnaires.

Au cours de l'hiver rigoureux, on installa des chauffoirs publics et des bureaux de charité.

Le roi donna 60.000 francs pour les pauvres. Le chantier

Aux Armes de France, tenu par Pascal aux Invalides, distribua tout l'hiver du bois aux familles pauvres aux frais de la Dauphine. Les collèges ouvrirent des souscriptions : Henri IV donna 1904 francs. Les loges maçonniques votèrent des fonds pour les pauvres. Mais toutes ces sommes recueillies demeurèrent d'une cruelle insuffisance devant les misères à soulager.

L'almanach Matthieu Laensberg pour 1830

Veut-on savoir ce que prédisait pour 1830 l'almanach Matthieu-Laensberg?

Au mois de janvier, il prévoyait un changement dans les lois. Pour février, il annonce des discussions religieuses. En mars, il découvre une conspiration.

En avril, régnera un « air mortel ». Mai sera le mois favori des assassinats, meurtres, etc. Juin subira des tremblements de terre et une invasion.

Pour juillet, qu'y a-t-il de prévu? Un monstre ailé et un météore lumineux... Le monstre, était-ce la Révolution? mais pourquoi ailé? Si Louis-Philippe est le météore — qui durera dix-huit ans! — en quoi lumineux?

En août, ce sera la famine, et la mort d'une grande comédienne. Au total, pour 1830 comme pour tous les ans, Matthieu Laensberg prophétisait au petit bonheur tout ce qui est susceptible d'arriver : « Mauvaise année, fâcheuse santé, Monsieur, Madame. »

L'ENSEIGNEMENT EN 1830

HENRI GOUHIER, Université de Lille. — *Le cours de Philosophie positive d'Auguste Comte.*

AUGUSTE LEMAN, Université catholique de Lille. — *La liberté d'enseignement en 1830.*

GUSTAVE BARDY. — *Dans les séminaires : l'enseignement de la théologie.*

ÉTIENNE BORNE, École normale supérieure. — *Au Collège de France : le cours de Michelet.*

ALBERT CHÉREL, Université de Bordeaux. — *En Sorbonne : le cours de Guizot.*

ÉTIENNE BORNE, École normale supérieure. — *A l'École normale supérieure : Victor Cousin réorganise l'Ecole.*

Auguste Comte et le positivisme en 1830*

A Robert Garric,
directeur de *La Nouvelle Revue des Jeunes*,
fondateur des *Équipes sociales*.

I. — *La politique positive*

En avril 1822, quelques personnes recevaient une brochure au titre singulier : *Du contrat social, par Henri Saint-Simon, Suite des travaux ayant pour objet de fonder le système industriel.* Mais le texte de Saint-Simon ne dépassait pas les premières pages ; il consistait en une préface adressée à *Messieurs les chefs de travaux de culture, de fabrication et de commerce* ; ensuite venait une œuvre n'ayant vraiment aucun rapport avec l'idée du contrat social : *Prospectus des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société,* par Auguste Comte, ancien élève de l'École Polytechnique. La brochure était tirée à cent exemplaires sur lesquels on avait écrit à la main : épreuve (1).

* Plusieurs paragraphes des pages suivantes sont tirés d'*Une vie d'Auguste Comte* qui doit paraître prochainement dans la collection *Vies des hommes illustres*. Librairie Gallimard, éditions de la N.R.F.

(1) La brochure (191 p. in-8°) n'est pas à la Bibliothèque Nationale. Le texte est reproduit dans la *Revue Occidentale* du 1er janvier 1895. — Ce chiffre de 100 exemplaires est donné par Aug. Comte : *Cours de philosophie positive*, t. I, p. xii (5e édition, identique à la 1re, publication de *La Société positiviste*), et par P. Laffite, *Revue*

En avril 1824, Saint-Simon édite pour la seconde fois le travail de son « élève » ; il en fait le troisième cahier de sa nouvelle collection : *Le catéchisme des industriels.* Auguste Comte revoit son texte, ajoute quelques lignes, prend comme titre : *Plan des travaux nécessaires pour réorganiser la société* ; mais, considérant ces pages comme le fragment d'une œuvre dont il voit dès maintenant le dessin, il met en tête un autre titre, qui couvre et l'opuscule publié et les travaux futurs : *Système de Politique positive* (1).

« Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie, dans ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par les hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est parce que les anciens principes étant tombés, et les nouveaux n'étant pas encore formés, il n'y a point à proprement parler, dans cet intervalle, de principes établis. Mais convertir ce fait passager en dogme absolu et éternel, en faire une maxime fondamentale, c'est évidemment proclamer que la société doit toujours rester sans doctrines générales (2). »

La liberté de conscience est, comme la souveraineté du peuple, un principe dont la destination est purement critique. « Nés tous deux pour détruire, ils sont également impropres à fonder. » L'un signifie que l'infaillibilité individuelle doit être substituée à l'infaillibilité papale ; l'autre

Occidentale, 1893, t. II, p. 321. Les éditeurs des *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin* (Dentu) disent cinquante et indiquent la note manuscrite : t. 23, p. 6.

(1) 189 p. in-8°. Bibl. Nationale. Réserve. R. 2.351. — Ce texte a été reproduit pour la première fois par Auguste Comte au t. IV du *Système de Politique positive* publié de 1851 à 1854. Comte fit à nouveau quelques légères retouches. C'est cette dernière édition que l'on trouve dans le petit volume de 1883 : *Opuscules de Philosophie sociale. 1819-1828.*

(2) *Opuscules*, etc..., p. 68.

remplace l'arbitraire des rois par l'arbitraire des peuples. Le premier investit les hommes les moins éclairés d'un droit de contrôle absolu sur les opinions politiques et morales élaborées par les esprits supérieurs ; le second tend au démembrement général du corps politique en donnant le pouvoir aux classes les moins éclairées.

Maistre, Bonald et La Mennais ont raison : la *politique des peuples* met la société dans un état d'anarchie spirituelle et temporelle. Mais pour terminer cette crise, il ne suffit pas de dire : revenons à la *politique des rois* ; le régime féodal et le catholicisme appartiennent au passé :

« La destination de la société, parvenue à sa maturité, n'est point d'habiter à tout jamais la vieille et chétive masure qu'elle bâtit dans son enfance, comme le pensent les rois ; ni de vivre éternellement sans abri après l'avoir quittée, comme le pensent les peuples ; mais, à l'aide de l'expérience qu'elle a acquise, de se construire, avec tous les matériaux qu'elle a amassés, l'édifice le mieux approprié à ses besoins et à ses jouissances. Telle est la noble et grande entreprise réservée à la génération actuelle (1). »

En d'autres termes : les philosophes du XVIII[e] siècle ont achevé la grande œuvre critique commencée à la fin du Moyen-Age ; la Révolution française est le formidable coup de tonnerre qui annonce la fin d'un monde ; il reste à construire le monde nouveau. Mais pour construire la cité moderne, il ne faut ni chercher à relever la cité ancienne, ni confier la besogne à ceux qui sont par vocation des entrepreneurs de démolitions : *l'Histoire ne saurait nous apporter une solution toute faite.*

Et pourtant c'est l'Histoire que le jeune Auguste Comte nous propose d'interroger : c'est qu'il conserve du XVIII[e] siècle l'idée de progrès. L'Histoire a un sens, et

(1) *Ibid.*, p. 76.

nécessairement un sens unique. Le sens unique de l'Histoire définit la civilisation, et seuls méritent le titre de constructeurs ceux qui ont su le découvrir.

L'Histoire présente à chaque époque de multiples séries entrelacées : événements politiques, économiques, littéraires, etc... Parmi ces séries, il en est une dont les transformations rayonnent à travers toutes les autres : c'est le développement de l'esprit humain en tant qu'il exerce sa fonction d'esprit ; et comme la fonction propre d'un esprit est la connaissance, la véritable introduction à « la doctrine organique » sera une *philosophie de l'histoire de la connaissance.*

Le jeune Auguste Comte découvre le principe de cette philosophie un matin, après une nuit de méditation. Toute science passe successivement par trois états : l'état *théologique* ou fictif, l'état *métaphysique* ou abstrait, l'état *scientifique* ou *positif.* Dans le premier, expliquer consiste à lier au moyen d'idées surnaturelles les rares observations dont la science se compose. Dans le second, les faits sont liés d'après des idées qui ne sont plus tout à fait surnaturelles et qui ne sont pas encore naturelles : ou plutôt ce sont des idées d'essence surnaturelle qui essaient d'avoir l'air naturel. Dans le troisième état, les faits sont liés par des lois suggérées et confirmées par les faits eux-mêmes. L'état théologique et l'état métaphysique ont pour caractère commun la prédominance de l'imagination sur l'observation : dans un cas l'imagination invente des dieux ou un Dieu, dans l'autre des abstractions telles que le principe vital en biologie. Une science devient positive lorsque l'imagination est subordonnée à l'observation (1).

(1) *Ibid.*, p. 101-102. Ce premier exposé de la « loi des trois états » est naturellement beaucoup moins complet que celui du *Cours*, t. I, *Exposition.*

Examinons alors la politique à la lumière de cette loi. La politique des rois représente l'état théologique : un droit divin justifie l'autorité des princes, et une volonté surnaturelle trace le destin des Empires. Tous les partisans de la doctrine rétrograde n'invoquent pas, il est vrai, l'onction du Seigneur ni la Providence ; malgré soi on est de son siècle ; mais il est impossible de conserver des institutions en renonçant aux idées qui les fondent ; ici, concession signifie contradiction. La politique des rois ne peut échapper à sa loi : être théologique ou n'être pas.

La politique des peuples représente l'état métaphysique. Le contrat social de Jean-Jacques est une de ces abstractions avec lesquelles l'esprit fait sauter les trônes et les autels. Mais il en est d'elle comme de tout explosif : leur puissance ne survit pas à l'explosion. Aucun homme raisonnable n'accorde un avenir à la politique des peuples ; il n'y a plus rien à attendre d'elle qu'une effroyable anarchie.

Au lendemain de la Révolution, l'état dans lequel la politique se trouve « correspond avec une analogie parfaite à ce qu'était l'astrologie pour l'astronomie, l'alchimie pour la chimie, et la recherche de la panacée universelle pour la médecine ». Elle est l'œuvre de l'imagination plus que de la raison : qu'elle soit théologique ou métaphysique, elle suppose l'existence d'un ordre social parfait, bon absolument, « applicable, avec une infaillible sécurité, à tous les maux politiques, de quelque nature qu'ils puissent être, et quel que soit le degré actuel de civilisation du peuple auquel le remède est destiné (1) ».

La loi des trois états exige qu'il y ait pour la politique une heure positive, et précisément le jeune Auguste Comte vient de l'entendre sonner. Héritier de Condorcet,

(1) *Ibid.*, p. 109.

il ne manque pas de chercher dans l'histoire de la philosophie politique les symptômes qui annoncent le troisième état ; mais des signes ne lui suffisent pas : il veut une raison qui explique pourquoi cette transformation se produit au début du XIX[e] siècle et pourquoi elle ne pouvait pas se produire plus tôt.

Cette raison, il la découvre en situant la politique dans l'ensemble des sciences. Les sciences sont devenues positives l'une après l'autre et elles ont franchi l'étape suivant un ordre qui tient à leur nature : astronomie, physique, chimie et enfin biologie. Il est clair qu'en allant de la première à la dernière, on rencontre des phénomènes de plus en plus compliqués, si l'on définit la complexité d'un phénomène par son rapport avec l'homme. La politique, qui est la science des phénomènes les plus compliqués, doit devenir positive après toutes les autres, et, puisque les faits physiologiques sont, depuis peu, ramenés à des théories positives, le tour des faits politiques est nécessairement arrivé.

Dès 1822, Auguste Comte a pris pleinement conscience de sa mission et il en aperçoit les conséquences, à commencer par l'organisation d'un nouveau pouvoir spirituel. Avec Saint-Simon, avec les idéologues du Directoire qui rêvaient de mitres et de crosses, le jeune homme est contre les curés, mais pour le sacerdoce : les prêtres, ce sont ceux qui savent ; lorsque la théologie cesse d'être un savoir, les prêtres sont ceux qui savent ce qu'il faut savoir, c'est-à-dire les sciences positives (1). Fonder la politique positive, c'est donc déterminer le corps de pensées fixes qui prési-

(1) Saint-Simon définit la religion comme Dupuis, l'auteur de *L'origine de tous les cultes* : l'ensemble des idées à travers lesquelles les hommes d'une époque se représentent l'univers. La religion est essentiellement une connaissance du monde. Aug. Comte accepte

dera aux rapports des hommes entre eux : c'est aussi créer le nouveau clergé qui sera chargé de conserver et d'enseigner les principes de la nouvelle loi.

Comte a vingt-quatre ans. C'est un montpelliérain au sang vif. Il a déjà des idées assez claires sur ses mérites. Il promet la suite au prochain numéro. Or le *Système de Politique positive* parut entre 1851 et 1857 ; le grand-prêtre de l'Humanité n'eut un sceau pontifical que le 4 Frederic 62, autrement dit, le 8 novembre 1848. Entre l'opuscule de 1822 et les quatre gros volumes de l'élaboration finale, il y a les six tomes imprévus du *Cours de Philosophie positive*, dont le premier fut publié en juillet 1830, et le dernier en 1842.

II. — *Le Cours de Philosophie positive*

A l'entrée de l'hiver 1826, Auguste Comte n'a pas de leçons ; il est marié depuis le mois de février, il est sans ressources. Ce n'est pas le moment de rédiger la suite du *Système de Politique positive*. Il faut trouver un travail qui amène un peu d'argent à la maison. Telle est l'inspiration première du *Cours de Philosophie positive*.

Le 18 janvier 1826, Comte écrit à son ami Valat :

« Depuis quelque temps j'ai eu la pensée d'un cours très important et qui, sous le rapport matériel, me tirerait peut-être d'affaire, dont

cette idée : par suite, lorsqu'il cherche une loi de l'esprit *en tant qu'il exerce sa fonction d'esprit*, il va sûrement trouver une loi de nature religieuse ; l'histoire de la religion et l'histoire de la science ne sont pas distinctes. A aucun moment le positivisme ne peut donc être anti-religieux : il peut prononcer l'oraison funèbre de telles religions particulières, mais ce sera toujours pour la plus grande gloire de la vraie religion, celle où la vérité est d'essence positive. L'unité de la pensée de Comte nous paraît donc d'une « rigueur obstinée », selon la formule de Léonard de Vinci.

objet (que tu vas comprendre tout de suite) est la philosophie positive, c'est-à-dire l'exposition des généralités et de l'enchaînement des diverses branches des théories positives, y compris la politique positive ou la physique sociale, qui rentre à mes yeux dans le système scientifique. Si je puis trouver pour ce cours un nombre de souscripteurs suffisant, il pourra réussir, en me prêtant d'abord beaucoup aux exigences tenant à la nature de l'auditoire (1). »

Le 27 janvier, il envoie le plan à son ancien élève Adolphe d'Eichtal : il prévoit 72 séances (2) ; il compte commencer le 1er mars 1826 et terminer le 1er mars 1827. Il a donc devant lui deux ordres de travaux : la préparation d'un cours destiné à améliorer ses finances et la préparation d'un grand ouvrage sur la politique positive qui sera suite à l'opuscule de 1822 ; des articles publiés dans *Le Producteur* et notamment des *Considérations sur le pouvoir spirituel* (3) prouvent d'ailleurs qu'il reste fidèle à sa première ambition. Il travaille avec un tel acharnement qu'une sorte de crise nerveuse le conduit au bord du lit. Le lundi 27 février, il écrit à son illustre ami, M. de Blainville :

« Un travail continu de quatre-vingts heures environ, dans lequel mon cerveau n'a pas cessé d'être au plus haut degré d'excitation nor-

(1) *Lettres d'Auguste Comte à M. Valat*, 1870, p. 191.

(2) Ce premier programme du *Cours* a été publié dans : *Revue occidentale*, 1896, t. I, p. 352. *Lettres d'Aug. Comte à divers*, t. II. *Lettres antérieures à 1830*, 1905, p. 98. Robinet, *Notice sur l'œuvre et la vie d'Aug. Comte*, 3e éd., 1891, p. 411. Dans ces trois cas, le programme annonce 72 leçons, et le total des leçons indiquées n'en donne que 68. Il convient donc de corriger, en se reportant à : *Système de politique positive*, t. IV, Appendice, p. IV. Là, A. Comte reproduit le programme de 1826 et il prévoit *14* leçons sur la *Physique sociale* et non 10, comme le disent les précédentes références.

(3) Parues dans les nos 13, 20 et 21 du *Producteur*, le 24 décembre 1825, les 11 et 18 février 1826. Aug. Comte s'est trompé en leur donnant pour date *mars 1826* dans son *Système de politique positive*,

male, sauf quelques intervalles de sommeil extrêmement courts
été occasionné en moi (il y a huit jours), par le troisième arti
de cet examen du pouvoir spirituel que je vous appporte. Il en
résulté une véritable *crise* nerveuse bien caractérisée (qui dure enco
quoique bien affaiblie), qui m'a fait voir l'ensemble de ma vie so
un jour beaucoup plus net et beaucoup plus complet que jamais
il ne m'était arrivé. Je vous en ai donné une idée vendredi, en vo
disant que cette *vue* avait porté à la fois sur ma vie intellectuelle
sur ma vie sociale, combinaison à laquelle je ne m'étais jamais éle
jusqu'ici. Tous ces symptômes me portent à croire que cette sen
tion *d'ensemble* laissera en moi des traces profondes, et exercera s
mon avenir total une *direction* prépondérante, surtout si je parvie
à me la maintenir habituelle, au degré possible, ce que je per
avoir lieu d'espérer (1). »

Cette crise fut naturellement accompagnée de révél
tions (2). Dans la lettre trépidante qu'il envoie à Blai
ville, nous en discernons deux :

« Je vous ai déjà dit que son premier effet intellectuel avait é
de me faire concevoir dès à présent mon cours de philosophie po
tive avec le juste degré d'importance qu'il doit avoir pour être trai
dignement, et afin de remplir convenablement la grande tâche q
m'a été imposée par cela seul qu'un homme tel que vous n'a p
craint de se porter directement pour mon garant. »

Le cours cesse donc d'être une besogne de professeu
pauvre et il acquiert une dignité positive. D'autre par
Comte se rappelle que Blainville avait jadis comparé l'
puscule de 1824 à la promesse de son titre : le mot *sy
tème*, avait-il dit, exprime une *intention* : correspond-il

t. IV, Appendice, p. III. Erreur reprise dans la préface des *Opuscu
de Philosophie sociale*, 1883, qui reproduisent le texte des *Consid
rations*.

(1) *Correspondance inédite d'Aug. Comte*, t. I, Paris, 1903, p. 1
(mots soulignés par Comte.)

(2) *Ibid.*, p. 20.

un *fait*? Le jeune homme aujourd'hui comprend mieux cette objection : dans tout ce qu'il a écrit jusqu'à ce jour, il n'y a que des exercices ; le *Système de Politique positive* n'est ni un système, ni même la première partie d'un système ; il ne s'agit plus de lui donner une suite, mais de refondre complètement l'ouvrage qui doit fonder la politique et le nouveau pouvoir spirituel.

Après la crise de février 1826, Auguste Comte a encore devant lui deux ordres de travaux. Mais, d'une part, le *Système de Politique positive* prend des proportions que le jeune homme n'avait vues ni en 1822 ni en 1824; pour mériter son titre de système, il doit être le fruit de réflexions nouvelles et dépasser l'opuscule déjà publié, même complété par les développements qui devaient alors le suivre. D'autre part, le cours oral de philosophie positive a acquis une valeur intellectuelle qui fait oublier sa valeur économique : Comte fera son cours, même s'il ne trouve pas les souscripteurs qu'il cherche ; ce qui lui importe désormais, c'est d'avoir des auditeurs. Ainsi les deux séries de travaux restent distincts, mais elles sont projetées sur le même plan : la rencontre est possible, probable, prochaine.

Le 2 avril 1826 à midi, Auguste Comte ouvrit son cours. Lorsque les auditeurs se présentèrent le mercredi 12 avril pour entendre la quatrième leçon, ils trouvèrent la porte close; l'appartement semblait désert; les volets étaient fermés. A leurs questions, on répondit, sans autre précision, que le professeur était malade. Bientôt, on allait murmurer : « une maladie du cerveau ».

Auguste Comte entra à la maison de santé du Dr d'Esquirol le 18 avril 1826. Il en sortit « non guéri » le 2 décembre suivant. Esquirol avait reconnu une crise de manie très violente, mais son traitement fut sans effet. Le malade s'apaisa peu à peu lorsqu'il se retrouva dans un

milieu où les êtres et les objets lui étaient familiers (1). La convalescence fut longue, et c'est seulement à la fin de l'année 1828 qu'il put songer à son cours interrompu.

Le 4 janvier 1829, Auguste Comte ouvre pour la seconde fois le cours de Philosophie positive. Il y a là le grand Fourier, Blainville, Poinsot, Navier, membres de l'Académie des Sciences, Binet, professeur au Collège de France et inspecteur des études à l'École Polytechnique (2), Broussais, l'auteur d'un traité *De l'irritatiou et de la folie* qui lui vaut d'être appelé « le fondateur de la pathologie positive ». Le Dr Esquirol est venu, par amour de la philosophie ou par curiosité professionnelle.

Cette fois Auguste Comte fait son cours jusqu'au bout devant les auditeurs choisis qu'il reçoit dans son appartement, 159, rue du Faubourg-Saint-Jacques. Le 9 décembre 1829, il commence une exposition publique du positivisme dans une salle de l'Athénée, et il envoie à l'impression le discours d'ouverture qui doit paraître dans la *Revue Encyclopédique*.

Auguste Comte n'a plus devant lui une Philosophie positive à enseigner et un *Système de Politique positive* à écrire : la politique ne peut apparaître comme systématique et comme positive qu'à l'intérieur de la philosophie positive :

« J'emploie le mot *philosophie* dans l'acception que lui donnaient

(1) Pour tout ce qui concerne la folie d'Aug. Comte voir l'étude du Dr Georges Dumas, *Psychologie de Deux Messies positivistes*, Paris, Alcan, 1905.

(2) Dans l'*Avertissement de l'Auteur*, qui précède l'*Exposition du Cours* (t. I), Comte cite parmi les assistants « le professeur Binet ». Or il y avait à cette époque J.-P.-M. Binet, dont nous donnons les titres, et P. Binet, répétiteur à l'École Polytechnique. Comte ayant dit « le professeur Binet » et l'ayant cité à côté de Broussais et Esquirol, nous croyons qu'il s'agit du premier.

s anciens, et particulièrement Aristote, comme désignant le système
néral des conceptions humaines; et en ajoutant le mot *positive*,
nnonce que je considère cette manière spéciale de philosopher qui
nsiste à envisager les théories, dans quelque ordre d'idées que ce
it, comme ayant pour objet la coordination des faits observés, ce
ui constitue le dernier et troisième état de la philosophie générale,
imitivement théologique et ensuite métaphysique (1). »

La politique est un de ces « ordres d'idées ». Fonder la hysique sociale, c'est d'abord la voir où elle est, sur l'ar- re de la science où toutes les connaissances apparaissent omme les branches d'un tronc unique; c'est suivre la nte montée de la sève positive à travers les mathémati- ues, l'astronomie, la physique, la chimie et la biologie, squ'à cette nouvelle étude, à la fois distincte et dépen- ante de celles qui la préparent en la précédant.

Les *Cours de philosophie positive* et le *Système de Politi-*

(1) *Cours*, t. I, *Avertissement*. La conséquence directe de cette nception de la philosophie apparaît dans le § de la première leçon Comte réclame au-dessus des spécialistes une classe de *spécialistes es généralités* : « Qu'une classe nouvelle de savants, préparés par une ducation convenable, sans se livrer à la culture spéciale d'aucune ranche particulière de la philosophie naturelle, s'occupe uniquement, considérant les diverses sciences positives dans leur état actuel, déterminer exactement l'esprit de chacune d'elles, à découvrir leurs lations et leur enchaînement, à résumer, s'il est possible, tous urs principes propres en un moins grand nombre de principes com- uns, etc... »

Or pour comprendre vraiment les généralités d'une science, n'est-il as nécessaire de passer par les études spéciales? Le véritable créateur e théories, n'est-ce pas le spécialiste de génie? La culture des énéralités propres à chaque science ne produira-t-elle pas simple- ent des esprits superficiels, jonglant avec les théories d'avant-hier? e danger de la philosophie ainsi définie, c'est de favoriser la vul- arisation scientifique aux dépens de la science.

Le dernier ouvrage d'envergure où se reflète l'idée de Comte est eut-être *Au soir de la pensée*, livre dont heureusement Georges lemenceau n'avait pas besoin pour entrer dans l'histoire.

que positive ne sont plus deux séries parallèles : l'une précède l'autre pour des raisons qui tiennent à la logique du positivisme : le *Cours* est la préface nécessaire du *Système*. L'œuvre qui doit organiser le nouveau pouvoir spirituel est ajournée.

Tandis qu'il sent la nécessité de cette préface théorique, Comte ne veut pas ignorer ce qui la rend possible, et ce qui du même coup donne une incomparable grandeur à sa mission. Celui qui fonde la physique sociale n'a pas seulement le mérite d'apporter sa pierre à l'édifice : il pose la dernière. Il n'y a pas de septième science fondamentale, il n'y a pas de quatrième état : lorsque la sixième science fondamentale parvient au troisième état, l'esprit humain est au sommet de son histoire ; il a devant lui d'immenses plaines à explorer : il ne peut pas monter plus haut.

L'intelligence n'est pas condamnée au repos perpétuel : des observations inédites et des méditations plus profondes ne cesseront jamais d'enrichir sa vision de l'univers; mais le progrès change de nature ; il ne consiste plus dans le passage d'un état à un autre : il est un développement indéfini sur le même plan.

C'est donc bien le moment de construire la philosophie positive. La philosophie n'est pas ce qui vient après la science pour répondre à des questions que la science n'éclaire pas : elle est le lieu où se rejoignent les plus hautes généralités de chaque science ; elle n'est possible qu'après l'avènement de toutes les sciences à la dignité positive. *Avant Comte*, une telle synthèse était prématurée, puisque la sixième science était encore pénétrée d'idées métaphysiques ou théologiques. *Après Comte* et *avec Comte*, cette synthèse apparaît à la fois comme possible et nécessaire. Heure solennelle qui partage l'histoire : les deux premières leçons du *Cours de Philosophie positive* éclatent comme un chant triomphal et saluent l'année 1830.

III. — *La vraie révolution*

Le *Cours* parut d'abord par livraisons (1). Le premier ome sortit au début de juillet 1830 (2). Quelques jours lus tard, la Révolution ruine l'éditeur. Mais Auguste omte est emporté dans un autre tourbillon : avec tout ce ui a une voix, un cœur et du sang dans les veines (3), il hante la *Marseillaise* qui vole au-devant de la Républi- ue.

Nous ne savons ce qu'il fit pendant les journées révolu- ionnaires. Nous l'entrevoyons simplement le 30 juillet.

Le duc de Chartres est arrêté à Montrouge. On vient révenir E. Arago, qui déjeune place de la Bourse. Un omme du peuple entend la confidence et il ameute la oule. « Hé ! les amis ! Le duc de Chartres est arrêté à Montrouge. Que ceux qui veulent manger du prince vien- ent avec moi ! » Arago heureusement ne perd pas la tête. l expédie un ami auprès de La Fayette, et il prend la tête le la colonne pour la conduire à Montrouge... et arriver

(1) *Correspondance inédite*, t. I, p. 224-225 et p. 228.

(2) *Système de Politique positive*, t. IV, Appendice, p. IV, et *Correspondance inédite*, t. I, p. 207-208.

(3) Expression que nous empruntons à Berlioz. Cf. *Mémoires de Hector Berlioz*, Calmann-Levy, t. I, p. 157 : il raconte la Révolution de 1830 et il ajoute : « ... Je venais d'arranger le chant de Rouget de Lisle à grand orchestre et à double chœur, et au lieu de ces mots *ténors, basses*, j'avais écrit à la tablature de la partition : *Tout ce qui a une voix, un cœur et du sang dans les veines*. » — A ce propos, rappelons le témoignage de Littré : « M. Comte, bien que sans culture musicale, avait une belle voix, et il chantait avec beaucoup d'effet certaines chansons, la *Marseillaise* par exemple, qui, dans sa bouche, éclatait avec tout l'accent révolutionnaire. » *Aug. Comte et la philosophie positive*, 3e éd., 1877, p. 250 (A partir de 1838 environ, Comte d'ailleurs fit entrer la culture musicale dans la vie systématique qu'il s'imposa).

lorsque la Fayette aura donné l'ordre de relâcher le prince. Passant devant le Vaudeville, Arago dit un mot à un machiniste, puis se tournant vers la bande, il lui annonce qu'une conspiration de royalistes doit venir mettre le feu au Vaudeville, « attendu que c'est du Vaudeville, comme vous ne l'ignorez pas, qu'est partie l'insurrection... commençons d'abord par visiter le théâtre! » Les gens sont ravis de cette aubaine : visiter un théâtre!

Pendant ce temps-là, la Fayette envoyait à Montrouge une estaffette porteur d'une lettre ainsi conçue :

« Dans un pays libre, laissez circuler chacun librement ; que M. le duc de Chartres s'en retourne à Joigny, et, à la tête de ses hussards, attende les ordres du gouvernement. — *La Fayette.* Hôtel-de-Ville, le 30 juillet 1830. »

Le messager était, d'après Alexandre Dumas, « M. Comte, l'un des plus brillants élèves de l'École Polytechnique, qui, depuis, a fait un excellent ouvrage sur la philosophie positive (1) ».

En sauvant un prince du sang, Comte pensait travailler pour la plus grande gloire de la République. Il manifesta bientôt ses sentiments en refusant de porter l'uniforme de garde national :

« La loi, déclara-t-il, porte que la garde nationale est instituée pour défendre le gouvernement que la France s'est donné. S'il s'était agi uniquement de maintenir l'ordre, je n'aurais pas refusé de prendre part aux charges que cette loi impose ; mais je refuse de prendre part à des luttes purement politiques. Je n'attaquerai jamais à main armée le gouvernement. Mais, étant républicain de cœur et d'esprit, je ne puis prêter le serment de défendre, au péril de ma vie et de celle des autres, un gouvernement que je combattrais si j'étais un homme d'action. »

(1) Cette histoire est racontée par Alexandre Dumas père dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 190-193 ; texte cité dans *La Revue positive internationale*, 1912, t. I, p. 445.

Malgré cette belle déclaration, le conseil de discipline de la garde le condamna à trois jours de prison. A cause de cette belle déclaration, on pouvait craindre qu'il ne fût traduit devant la cour royale. « Après le jugement, raconte Littré, un garde municipal vint demander son jour et son heure au condamné. M. Comte donna l'un et l'autre, et fit ses préparatifs pour être exact au rendez-vous. Il se munit de beaucoup de papier, de beaucoup d'encre, de beaucoup de cire à cacheter, de beaucoup de livres (poètes et romanciers), enfin de tout, comme s'il eût dû y rester trois mois. » Bref, il s'installa ; il pria même ses élèves de venir prendre à la prison leurs leçons de mathématiques. Aussi « la vérité est que M. Comte trouva qu'on le dérangeait quand on le mit à la porte au bout de trois jours (1) ».

Les événements de juillet ne modifient pas sa conception de la vraie révolution : les soirs révolutionnaires sont ceux où le peuple s'instruit. Aussi est-il parmi les premiers adhérents de l'Association Polytechnique, qui se propose d'organiser des cours scientifiques pour les ouvriers. Au mois de décembre, il offre de faire des leçons élémentaires d'astronomie :

« Quoiqu'un tel cours ne puisse être aux ouvriers d'un usage immédiat, son utilité n'est pas douteuse, puisqu'il a pour but de leur donner des notions justes et nettes sur un sujet qui, même involontairement, fixe l'attention de tous les hommes, et sur lequel, par conséquent, à défaut d'idées saines, ils en ont nécessairement d'absurdes, qui exercent inévitablement une influence funeste sur le système général de leur intelligence (2). »

L'idée positiviste qui inspire Comte — jointe, ne l'oublions pas, à une générosité authentique — nous la trou-

(1) Littré, *ouvr. cit.*, p. 246-247.

(2) *Lettres d'Aug. Comte à divers*, II, *A M. le Président de l'Association Polytechnique*, 14 déc. 1830, p. 157-158.

vons dans une lettre à son ami Valat, professeur à Rodez : Organise, lui dit-il, des cours de géométrie, de mécanique, ou de chimie pour les artisans ; c'est le meilleur moyen de « ruiner les jésuites » et de paralyser « les efforts du capucinisme » ; puisque la théologie et la physique sont incompatibles, inutile d'attaquer bruyamment la théologie ; enseignons la physique, et d'elle-même la théologie doit s'écrouler :

« L'essentiel, c'est que les ouvriers se frottent assez à la science pour prendre en dégoût toute théologie et toute métaphysique, *et qu'en même temps ils contractent l'habitude de voir dans les savants leurs pères spirituels* : le temps fera le reste (1)... »

Le temps... Pour Auguste Comte, c'est l'idée-providence : elle est pour le positiviste ce qu'est l'idée d'éternité pour le chrétien ; l'âme lui confie ses espérances et ses craintes parce que le temps est le lieu où se déploie une force créatrice, parce que le temps est à l'humanité ce que l'éternité est à Dieu. Parce qu'il a le sens du temps, Comte a le sens des transitions. Républicain, il ne confond pas la République avec la première venue des amazones révolutionnaires ; la République n'est pas fille de la rue et des barricades : c'est la Vierge savante jaillie du cerveau du penseur positiviste. En attendant l'heure de cette déli-

(1) *Lettres à Valat*, 27 nov. 1825 et 18 janvier 1826, p. 185 à 187, p. 103-104 (souligné par nous). — Mais si, malgré l'enseignement de la physique, la théologie ne s'écroule pas? C'est une hypothèse qu'Auguste Comte n'a pas envisagée. Or, en restant sur le plan positiviste, est-il possible *après le positivisme* de poser la question dans les termes qui se présentaient à l'esprit du réformateur *avant le positivisme*? Le positivisme est une expérience : il est positiviste de l'apprécier en examinant comment les faits ont traité ses postulats. Si le catholicisme dure malgré le positivisme, c'est probablement parce que le positivisme a mal posé la question « science et religion ». En définitive, c'est l'histoire qui juge une philosophie de l'histoire.

vrance, Comte souhaite l'avènement du bon dictateur qui assure l'ordre sans contrarier le progrès.

A la fin de décembre 1830, le procès des ministres de Charles X est l'occasion de troubles sérieux. Auguste Comte rédige une *Adresse au Roi des Français*, signée par les membres du Comité permanent de l'Association Polytechnique. Il dénonce « la frivole jactance des législateurs » qui s'attribue la gloire d'une révolution dont le peuple fut le seul artisan :

« l'extrême incurie des Chambres et du ministère pour tout ce qui concerne l'instruction du peuple; leur dédain pour sa participation aux avantages sociaux en proportion de l'importance de ses travaux; enfin l'infériorité constatée, soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral, d'une vaine aristocratie, qui n'a d'autres titres à la direction de la société que sa naissance ou sa fortune ».

Le remède?

« Sire, le Comité de l'Association Polytechnique, convaincu que le pouvoir personnel de Votre Majesté est aujourd'hui la seule autorité constituée dont les actes puissent obtenir l'assentiment populaire, fait reposer sur votre loyale intervention toutes ses espérances pour le rétablissement d'un ordre vraiment durable (1). »

Louis-Philippe, gardien de l'ordre; Auguste Comte, messager du progrès. Louis-Philippe, gardien de l'ordre temporel provisoire; Auguste Comte, messager du progrès spirituel et d'un ordre temporel nouveau : frontispice romantique d'une œuvre où palpitait déjà une ambition dépassant tout ce que pouvaient rêver les hommes de 1830.

Henri Gouhier.

(1) Robinet, *Notice, etc.*, p. 414.

NOTES

La liberté d'enseignement en 1830

En 1830, à la veille de la Révolution de Juillet, une question se pose en France dont la solution est capitale pour l'avenir de la religion ; c'est celle de la liberté d'enseignement.

L'Université avait gardé, sous la Restauration, le privilège du monopole de l'enseignement que lui avait donné Napoléon pour s'assurer la maîtrise des intelligences et des volontés. « Elle pouvait, comme l'a écrit finement Guizot, être une pièce qui ne trouvait dans la machine du nouveau gouvernement ni sa place, ni son jeu » ; étant un bon instrument de règne, elle fut conservée. Le premier geste de Louis XVIII avait été, sans doute, de la supprimer ; le second fut de la rétablir : le 11 juin 1814, une ordonnance la maintint *provisoirement* avec les règlements en vigueur ; après les Cent jours, une nouvelle ordonnance confirma son existence *provisoire* ; ce fut le provisoire qui se perpétua.

Le gouvernement de la Restauration se préoccupa toutefois de modifier l'esprit de l'Université ; à cet effet il la livra à l'Église, du moins autant qu'il le put. Un très grand nombre d'ecclésiastiques prirent rang dans le corps enseignant. A dater du 1er juin 1822, un évêque, Mgr Frayssinous, fut à sa tête comme grand maître ; plusieurs recteurs d'Académie, beaucoup de proviseurs de lycées appartinrent au clergé ; les chaires les plus importantes, celles notamment de philosophie, furent occupées par des prêtres. Les évêques se virent, d'autre part, accorder un droit de surveillance sur les collèges de leurs diocèses.

Ce ne pouvait suffire pour transformer l'Université au point de rassurer les catholiques. Des maîtres médiocrement croyants ou même impies y sont restés en dépit de l'étroite surveillance qui s'exerce, et ils ont d'autant plus de crédit auprès des élèves qu'ils frondent l'autorité. Des jeunes gens appartenant à des familles irréligieuses s'y retrouvent mêlés aux autres, et ils ont sur leurs camarades l'influence la plus néfaste. Les efforts mêmes qui sont tentés pour christianiser la jeunesse achèvent de la rendre voltairienne et impie. Quelle que soit l'action du gouvernement, trop de collèges et de lycées de la capitale et de la province demeurent sous la Restauration des foyers d'impiété.

Sur l'état moral et religieux des lycées de Paris en 1830 nous avons un témoignage particulièrement autorisé dans le Mémoire que rédigea, sur la prière de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, l'abbé Lacordaire, aumônier du lycée Louis-le-Grand, à la suite d'une enquête décidée par le ministre de l'Instruction publique. Ce fut après s'être entendu avec ses collègues, les aumôniers des autres lycées, que Lacordaire composa ce Mémoire à la date du 6 juillet 1830, sous la Restauration par conséquent, à la veille de la Révolution de Juillet. Or voici ce qu'on y trouve :

« Les aumôniers sont dans un abattement profond et dans un dégoût qu'aucun terme ne saurait exprimer, à cause de l'impuissance presque absolue de leur ministère... Les enfants qui leur sont confiés sont à peine entrés dans l'Université, que déjà les bons sentiments qu'ils ont puisés dans leurs familles commencent à s'altérer. Un ennui marqué les accompagne dans les exercices les plus simples, les plus nécessaires de la vie chrétienne ; et c'est beaucoup, si, aux approches de leur première communion, pendant quelques jours seulement, on peut les faire sortir de l'état machinal dont ils ont contracté l'habitude dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. S'il en est quelques-uns qui demeurent fidèles à leurs premiers sentiments, ils cherchent à les cacher comme un secret funeste... Leur foi n'a pas encore péri ; mais, un peu plus tard, entre quatorze et quinze ans révolus, nos efforts deviennent inutiles. Nous perdons alors toute

influence religieuse sur eux, de telle sorte que dans chaque collège les classes réunies de mathématiques, philosophie, rhétorique et seconde comptent à peine sur quatre-vingt-dix ou cent, sept à huit élèves qui remplissent le devoir pascal. Or ce n'est ni l'indifférence, ni les passions seules qui les amènent à un oubli si général et si précoce de leur Dieu, mais une incrédulité positive. »

Et, indiquant les causes profondes du mal, Lacordaire ajoute :

« Comment croiraient-ils en voyant tant de mépris pour la religion, en prêtant l'oreille tous les jours de leur vie à des discours si contradictoires, en ne trouvant de christianisme qu'à la chapelle, et encore un christianisme vide, de pure forme et purement officiel? »

Ce témoignage est d'autant plus important, d'autant plus concluant que, remarquons-le bien, nous ne le trouvons pas dans un écrit de polémique destiné à la publicité : la passion aurait pu y forcer les traits, y pousser le tableau au noir ; le mémoire est privé et a pour objet d'éclairer la religion du premier pasteur du diocèse à l'occasion de l'enquête décidée par le ministre de l'Instruction publique ; il est d'autant moins suspect d'exagérations.

L'arbre se révèle, d'ailleurs, à ses fruits. En 1830, la jeunesse des écoles est sans foi ; elle ne pratique plus. « La rencontre d'un jeune homme dans une église, disait Montalembert, produisait presque autant de surprise et de curiosité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient. »

Au mal si grave de l'irréligion et de l'immoralité dans la jeunesse, les catholiques ne voient d'autre remède que celui d'avoir leurs écoles à eux, où se donnerait un enseignement nettement, franchement chrétien. Les professeurs qu'ils choisiraient, n'offriraient pas seulement toutes les garanties religieuses et morales désirables ; ils seraient des maîtres se préoccupant autant d'éducation que d'instruction. Libres d'accepter qui ils voudraient dans leurs écoles, ils pourraient écarter ceux des enfants qui pour leurs camarades seraient un danger. Verraient-ils d'ail-

leurs venir à eux des jeunes gens appartenant à des familles antireligieuses ? Surtout la religion catholique ne serait plus dans leurs institutions une sorte de manteau officiel qui recouvrirait tout et cacherait tout ; elle pénétrerait l'enseignement, le vivifierait de manière à fortifier les convictions des enfants, à tremper leurs caractères. C'est pour qu'ils puissent fonder de telles écoles, que les catholiques s'élèvent contre le monopole universitaire, réclament la liberté d'enseignement.

L'un des leurs, et non des moindres, l'a réclamée dès les origines de la Restauration. En 1814, La Mennais, qu'on rencontre toujours à l'origine des grands mouvements catholiques du XIX^e^ siècle, dénonçait le mal causé par l'Université :

« Le temps viendra où on aura une éducation publique propre à inspirer la confiance... un véritable corps enseignant, corps religieux parce qu'il n'y a point d'unité, ni de stabilité sans religion. En attendant, il n'y a qu'un parti à prendre : qu'on supprime toute entrave, qu'on laisse une liberté entière, et l'on verra se former des établissements nombreux dont l'émulation garantira la bonté. »

En 1817, il revient à la charge et, protestant avec énergie contre la mainmise de l'État sur l'enfant, il la condamne en ces termes :

« L'éducation de l'enfant, de droit naturel, appartient au père, parce que l'enfant durant le premier âge n'appartient qu'à la famille... S'obstiner à mettre l'éducation en régie et en fixer le prix par un tarif, dire aux familles : Vos enfants viendront dans nos écoles ou toute école leur sera fermée, c'est frapper au cœur la liberté naturelle et violer, si on peut dire, les âmes mêmes. »

Avec une admirable précision, le philosophe catholique définit le rôle de l'État en matière d'enseignement :

« Le droit du gouvernement se borne à conseiller, à diriger, à offrir à tous, sans contrainte, les moyens d'instruction, à surveiller les établissements libres, à les supprimer même s'ils sont dangereux pour l'État, pour les bonnes mœurs, où s'ils servent à propager des

doctrines funestes à la société. Tous les droits qu'il s'arroge de plus sont une usurpation de la puissance paternelle. »

En 1819, c'est un membre de l'épiscopat, Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, qui se plaint de l'instruction de moins en moins chrétienne des collèges de l'Université et qui demande la création d'écoles « que réclament de toute part les gens de bien au nom de la morale, de la liberté publique et des droits imprescriptibles de la paternité ».

Autant que les catholiques, tous ceux qui sont de sincères amis de la liberté et jugent sainement de la fonction véritable qui revient à l'État en matière d'éducation, s'élèvent contre le monopole :

« L'autorité, écrit Benjamin Constant, peut multiplier les canaux, les moyens d'instruction, mais elle ne doit pas la diriger... En dirigeant l'éducation, le gouvernement s'arroge le droit et s'impose la tâche de maintenir un corps de doctrine ; il ne permettra d'enseigner dans ses écoles que les opinions qu'il préfère. »

Il y a là atteinte grave aux droits de chacun :

« En éducation comme en tout, conclut ce sceptique qui n'avait d'autre religion que celle de la liberté, que le gouvernement veille et préserve, mais qu'il reste neutre, qu'il écarte les obstacles, qu'il aplanisse les chemins ; l'on peut s'en remettre aux individus pour y marcher avec succès. »

Benjamin Constant n'est pas un isolé dans le camp libéral. Ses idées, en matière d'enseignement, sont défendues dans des journaux libéraux tels que le *Censeur Européen*. En 1818, Dunoyer y écrit :

« La faculté d'enseigner ne peut passer sous l'empire de l'autorité que pour être surveillée et non pour être envahie. Comme toutes nos facultés naturelles, elle est un droit public dont le gouvernement doit réprimer l'abus, mais dont il ne peut accaparer l'usage. »

Et encore :

« Le gouvernement, en usurpant la direction de l'enseignement, attente à la liberté naturelle des citoyens. »

Dans les conseils du gouvernement la raison d'État mporte malheureusement sur le respect des droits les is légitimes ; la Restauration crut en avoir assez fait en ettant l'Université sous la dépendance de l'Église : poli- ue funeste qui conduisit au lamentable échec que nous ons dit.

Les tenants de la liberté d'enseignement n'en contièrent pas moins à la réclamer. Les jésuites s'en empa- ent pratiquement en fondant de véritables collèges res sous le nom d'écoles secondaires ecclésiastiques. On t comment les ordonnances du ministère Martignac, 16 juin 1828, les forcèrent à fermer leurs maisons.

L'idée de la liberté d'enseignement ne fut pas pour tant atteinte : elle gagna, au contraire, à la suite des cussions qui précédèrent les fameuses ordonnances. Au ndemain de leur publication, le 27 juin, on lisait dans le *rnal des Débats*, l'organe officiel du parti libéral :

« Le principe est mis en circulation. MM. les Ministres, prenez e des dires respectifs des partis ; le principe est mûr ; le temps ndra bientôt de le mettre en loi. Cette loi vous sera demandée dans feuilles constitutionnelles par les amis éprouvés du pays ; à la bune, par d'éloquents mandataires de l'opinion ; dans les journaux parti par les jésuites. Votre loi sera la première accueillie par le ffrage universel. La loi qui tuera le monopole de l'instruction aura privilège de plaire aux amis de nos franchises et de sourire aux uites. »

Le monopole est en effet condamné ; il l'est par les néraux au nom des droits de la liberté de pensée ; il l'est ur les catholiques comme attentatoire aux droits du re de famille et nuisible à la jeunesse.

« La concurrence, est-il dit dans *Le Globe*, un organe libéral, voilà seul moyen de perfectionner l'Université ; mais, on en conviendra, n'y a de concurrence que là où il y a liberté de droit et non point r permission, par autorisation. »

Dans l'enceinte de la Chambre des députés il se ren-

contre des législateurs pour proposer la suppression monopole. Le ministre, M. de Vatimesnil, n'ose combatt le principe même de la liberté ; il argue, pour mainter le *statu quo*, de la nécessité de l'ordre et du bien de l'e seignement.

En cette matière comme en toute autre, dit-il, il faut accorder n pas une liberté illimitée qui est une chimère dans l'ordre civil, n la mesure de liberté qui est compatible avec l'ordre public et le bi de l'enseignement. Si la législation ne comporte pas encore ce mesure de liberté, il faut s'en rapprocher prudemment, progressi ment, sans léser aucun intérêt, et sans hasarder des expériences d sont toujours dangereuses, surtout quand il s'agit de l'intérêt l'enfance ; voilà ma doctrine sur ce point. »

En 1829, dans son célèbre ouvrage *Des progrès de Révolution et de la guerre contre l'Église*, où il rompt dé nitivement avec la monarchie des Bourbons pour n'a tendre plus le renouvellement religieux de la France qu de la liberté, La Mennais proteste plus vigoureuseme que jamais contre le monopole de l'enseignement :

« un genre de tyrannie totalement inconnu au monde avant Buon parte... Ici tous doivent être d'accord, quelles que soient d'ailleu leurs opinions ; il ne doit y avoir qu'un sentiment pour repouss cette indigne oppression morale et intellectuelle ; et puisqu'on pa de liberté, qu'on commence donc par briser les fers dont on s'effor d'enchaîner les âmes mêmes. »

A la voix de La Mennais font écho de nombreux écr vains condamnant le monopole universitaire qui « outrag les droits les plus sacrés des pères de famille » (*Opinion d'un père de famille sur le monopole universitaire*), revei diquant la liberté d'éducation « complément et corre tif » de la liberté de la presse et de celle des élection (*Les Jésuites, la Charte et les Ignorantins*).

Un député, le comte de Sade, le constate à la tribun de la Chambre, le 11 juin 1829 : c'est dans tous les parti que la liberté d'enseignement trouve des défenseurs. L journal officiel, *Le Moniteur*, déclare que si elle n'est pa

accordée c'est « parce que l'on n'a pas un bon esprit public, parce que l'instruction ne saurait grandir au milieu des factions déchaînées ». Vains prétextes qui marquent quel progrès a fait l'idée.

Les Bourbons n'avaient pas osé donner au problème de l'enseignement la solution libérale désirée par tous les esprits clairvoyants. Ils avaient pensé se garder du péril révolutionnaire en exploitant à leur profit le monopole universitaire qu'ils avaient trouvé dans l'héritage napoléonien ; ils n'en furent pas moins renversés. Par l'article 69 de la Charte le nouveau gouvernement prit l'engagement de pourvoir à l'instruction publique et à la liberté d'enseignement « par de nouvelles lois séparées et dans le plus court délai possible ». Tiendrait-il sa promesse?

AUGUSTE LEMAN.

L'enseignement de la théologie en 1830

Il y a bien peu de choses à dire sur l'enseignement de la théologie à l'époque de la révolution de juillet; et l'on a beaucoup de peine à découvrir, à un siècle de distance, quelques noms qui méritent d'être tirés de l'oubli.

Le gallicanisme reste enseigné officiellement dans les séminaires et la déclaration de 1682 est considérée comme une loi d'État : n'a-t-on pas vu, en 1826, La Mennais cité devant le tribunal de police correctionnelle pour avoir combattu les quatre articles dans son ouvrage : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*? La Mennais est condamné et quatorze évêques déclarent au sujet de son livre : « Des maximes reçues dans l'Église de France sont dénoncées hautement comme un attentat contre la divine constitution de l'Église catholique, comme une œuvre souillée de schisme et d'hérésie, comme une profession d'athéisme politique. Combien ces censures prononcées sans mission, sans autorité, ne paraissent-elles pas étranges quand

on se rappelle les sentiments d'estime, de confiance et d'affection que les successeurs de Pierre, chargés comme lui de confirmer leurs frères dans la foi, n'ont cessé de manifester pour une Église qui leur a toujours été si fidèle ! »

Ce sont ces principes gallicans qui sont exposés et soutenus dans le manuel de théologie de Mgr Bouvier, dans la *Théologie de Toulouse*, qui règnent en maîtres dans les grands séminaires. Faut-il ajouter à ces livres la Théologie de Bailly, plus gallicane encore, et dont les éditions qui se succèdent marquent assez l'influence ? Sans doute, La Mennais est déjà célèbre, mais il est combattu sans pitié par les hommes chargés de l'enseignement. L'abbé Receveur par exemple, celui qui sera chargé en 1834 de diriger la rédaction de l'*Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, a publié, dès 1821, des *Recherches sur le fondement de la certitude*, qui sont une réfutation du traditionnalisme ; puis, en 1827, *L'accord de la foi et de la raison*, en attendant de faire paraître en 1834 un *Essai sur la nature de l'âme, l'origine des idées et le fondement de la certitude*. Le même auteur a donné en 1822 un *Institutionum philosophicarum novus et brevior cursus*, et annoté un peu plus tard la Théologie de Bailly. On peut parler de lui comme d'un des représentants les plus complets de l'enseignement.

Peut-être l'enseignement de la morale est-il meilleur que celui de la théologie, car au jansénisme qui avait prévalu jusque durant les premières années du XIX^e^ siècle succède une adaptation de la doctrine, plus largement humaine, de saint Alphonse de Liguori. Il faut, ici encore, citer le nom de l'abbé Receveur, à qui l'on doit des éditions annotées de la théologie morale de saint Alphonse, et surtout celui de l'abbé Gousset, professeur à Besançon et futur archevêque de Reims : ce dernier, après avoir demandé à la Sacrée Pénitencerie, si un professeur de théologie pouvait enseigner la doctrine de saint Alphonse et reçu d'elle une réponse affirmative, publie en 1831 sa *Justification de la théologie du Bienheureux Alphonse de Liguori* qui est destinée à un succès durable.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces notes brèves expriment toute la réalité, car on sent, de temps à autre, passer dans les écoles ou dans les livres un air renouvelé. Le gallicanisme désuet a fait son temps : on l'enseigne par ordre, mais de plus en plus tous les regards se dirigent vers Rome comme vers le centre de l'unité. N'est-ce pas un signe

des temps nouveaux que la formule de La Mennais dans un article *Des progrès de la Révolution* : « Ne craignons pas de l'avouer, la théologie, si belle par elle-même, si attachante, si vaste, n'est aujoud'hui dans la plupart des séminaires, qu'une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves, et qui ne leur donne aucune idée de l'ensemble de la religion ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être l'objet de sa pensée. Ce n'est pas ainsi que la concevait saint Thomas, lui qui, dans ses ouvrages immortels, en a fait le centre de toutes les connaissances de son temps. »

G. Bardy.

Michelet et « l'éclair de juillet »

Si nous en croyons nos faiseurs d'annales, il ne se passa rien en juillet 1830. L'événement s'exténue et se réduit à une grève d'imprimeurs mécontents exploitée par des bourgeois libéraux. Et pourtant juillet fut pour Michelet « l'éclair » qui lui révéla le sens de sa vocation d'historien. Ce n'est pas qu'il ait vu moins clair que nos modernes. Les fabricants de constitution, les Thiers, les Périer, l'intéressèrent bien peu. « Leurs noms vinrent de la rue un matin jusqu'à ma retraite, ils me parurent petits et je repris mes chroniques. » Michelet a lu dans le jeu de la politique libérale et des intérêts bourgeois. Est-ce une raison pour grignoter l'événement?

« Cette œuvre laborieuse », écrira-t-il quarante ans plus tard, en parlant de son *Histoire de France*, « fut conçue d'un moment, de l'éclair de Juillet. Dans ces jours mémorables une grande lumière se fit et j'aperçus la France. »

Juillet fut en effet pour Michelet l'expérience spirituelle qui lui révéla le peuple, le peuple purement peuple, sans griserie factice, sans enthousiasme pour les « hommes providentiels ».

« Ce que la révolution de juillet offre de singulier », écrit Michelet en 1830, lorsque les pavés de Paris sont encore brûlants, « c'est de

présenter le premier modèle d'une révolution sans héros, sans un nom propre... Après la victoire, on a cherché un héros et on a trouvé un peuple. »

Ce peuple des révolutions, il ne l'a pas vu avec cette physionomie grimaçante et féroce qu'il prend dans les imaginations bourgeoisement apeurées. Ce peuple est brave, honnête. Après les trois journées, Paris fut sans police et il n'y eut pas un meurtre, pas un vol. Expérience privilégiée de la pureté du peuple, et qui va nourrir la foi de Michelet pendant quarante ans. Expérience qui a une autre face plus douloureuse. Juillet fut une espérance aussi vaste que vaine. Une révolution qui ne fut qu'une immense attente et que rien ne vint combler. Une agitation à Paris, des rumeurs confuses dans toute l'Europe, puis tout redevint ennuyeux et constitutionnel. Avec le peuple pur, la révolution pure. Et pour Michelet la liberté restera cet effort impuissant qui est à lui-même son propre dieu, n'a pas de fin extérieure à lui et ne peut que s'affirmer sans rien construire, protestation éternellement sans objet...

... Après les trois glorieuses Michelet écrit une *Introduction à l'histoire universelle*. « L'histoire du monde comprise comme un juillet éternel », dira-t-il de cette œuvre quarante ans plus tard. Gardons-nous de sourire et de crier au délire romantique. C'est l'éclair d'intuition qui précède l'interminable grondement de l'*Histoire de France*. Michelet aimera les foules disparues comme il a aimé le peuple de Paris. Et cet amour, qui d'une révolution a fait une expérience spirituelle, fera du passé une chaîne de moments éternels. Un juillet éternel. Ici peu importe la valeur scientifique de l'œuvre de Michelet. Nous voudrions comprendre seulement avec une sympathie fervente l'humanité qu'elle exprime : rappelons-nous Michelet enfant jouant au Père-Lachaise... et puis plus tard aux Archives, cet autre peuple d'ombres. Toute sa vie il a eu le goût du fugitif. Il a aimé les choses passées parce qu'elles étaient mortes, les choses présentes parce qu'elles étaient destinées à mourir. « Malaise universel, sublime tristesse du monde », cette obsession de l'éphémère l'enivrait sans le satisfaire. Avant juillet, occupé d'antiquité, il cherchait à découvrir une manière d'éternité dans le mythe ou l'institution. L'expérience de juillet lui a révélé par quelle

tuition amoureusement créatrice l'art ressuscitait les morts. uis par quels morts commencer? Pourquoi le Moyen-Age utôt que la Révolution? C'est qu'à une réunion saint-simo- enne Michelet a entendu un orateur s'écrier : « Croix mbe des temples. » La croix, pour lui, ce sont les foules édiévales. Ces « cléricaux » veulent tuer les morts. Comme la destinée de l'homme n'était pas d'aller rachetant le mps, prêtant éternité aux ombres. Comme si juillet n'était s déjà aussi enténébré que l'an mille, comme si tous deux avaient pas besoin, pour subsister, de la même intuition créatrice. Voilà pourquoi, pour rester fidèle à ce grand oment qu'avait été pour lui « l'éclair de juillet », Michelet mmença au Collège de France son cours sur le Moyen- ge.

Ici, j'entends protester notre conscience catholique. Miche- , va au Christianisme, parce qu'il croit réchauffer un cada- e. Il maniera ces choses sacrées avec la piété orgueilleuse un artiste. Nos pères furent durs. Arrêtons-nous. Que celui entre nous qui ne s'est pas parfois contenté en son cœur une éternité sensible lui jette la première pierre.

ÉTIENNE BORNE.

La « libérale austérité » de Victor Cousin

Dans son cours *Du vrai, du beau, du bien*, professé devant « sérieuse jeunesse de la Restauration », Victor Cousin se licitait d'avoir inventé la seule philosophie qui convînt « à siècle revenu de toutes les exagérations ». L'année 1830 nt confirmer ses convictions spiritualistes. A un régime qui gardait de tous les excès, révolutionnaires ou tyranniques, fallait une université défendue contre toutes les démago- es intellectuelles. Victor Cousin comprit que son devoir de on citoyen était d'offrir les services de son éclectisme. Et il t chargé de former à l'École Normale les futurs universi- ires dans un esprit de « libérale austérité ». Avec lui la ensée, comme le régime, aura sa garde nationale qui l'em- êchera de donner dans les « exagérations » du matérialisme

et du scepticisme. Dans le recueil des règlements, programmes et rapports concernant l'École Normale réorganisée et publié en 1836, on peut lire dans l'article consacré à l'enseignement de la philosophie : « Les élèves arriveront peu à peu à se former une doctrine commune et emporteront de l'École des principes uniformes »; et quelques lignes plus bas : « Le professeur s'en réfère pour la solution des questions proposées aux œuvres de Reid et de Dugald-Stewart. » Cet enseignement portait de bons fruits. En 1836, Victor Cousin présidant du jury du concours d'agrégation de philosophie recevait Monsieur Pichard, ancien élève de l'École Normale, bien qu'il eût été « peu brillant dans l'argumentation », en signalant dans son rapport au ministre de l'instruction publique que ses compositions et sa leçon « avaient témoigné d'un esprit nourri des bonnes doctrines ».

Que des esprits jeunes, en plein romantisme, aient pu se satisfaire du verbalisme des « solutions de Reid et de Dugald-Stewart » mises en périodes oratoires par Victor Cousin, qu'ils aient accepté, en guise de spiritualité, un système de « convictions » plus raisonnées que raisonnables et qui ne pouvaient éveiller en eux ni une inquiétude, ni une ferveur, qu'ils n'aient pas protesté contre cette Raison monstrueuse qui prétend avoir un contenu et se nourrir de sa propre substance sans se commettre avec le monde plébéien des connaissances sensibles, qu'ils n'aient pas tous renié ce Dieu défendu contre « les chimères du mysticisme » par une solide enceinte d'abstractions, idole qui n'appelle qu'une fidélité constitutionnelle, cette abdication du cœur et de l'intelligence témoigne seulement de la sûreté des méthodes pédagogiques de Cousin.

Nous ne referons pas le procès du cousinisme. Pour achever de l'enterrer, rejetons cette esthétique idéaliste, tout ce platonisme au rabais pour qui l'idéal est la négation du réel et dont notre critique n'est pas complètement débarrassée. Délivrons-nous de l'éclectisme en demandant autre chose aux systèmes philosophiques qu'une banale affirmation des réalités spirituelles. Nous ne retrouverons pas la *philosophia perennis* en mendiant ici et là des vérités. Comme si ce pluriel avait un sens. Enfin purifions-nous de cette idolâtrie du fait intérieur, dont la responsabilité remonte à Cousin, et qui est la marque du psychologisme contemporain.

Il est deux libéralismes. L'un est ce libéralisme du cœur qui fut si fervent, hors de l'Université, autour de l'année 30 et à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'il a été prodigue et a gaspillé beaucoup d'amour. Il est un autre libéralisme ami de l'équilibre et non de la paix, prompt aux conciliations, peureux devant l'urgence du choix. C'est celui qui déguise son avarice en austérité et qui fait la dignité des Doctrinaires, des Royer-Collard, des Cousin. Aussi rien ne pourra-t-il les racheter de leur solennelle misère.

Étienne Borne.
École Normale Supérieure.

Le cours de Guizot à la Sorbonne de 1828 à 1830

Le 9 avril 1828, Guizot reprenait pour deux années son cours à la Sorbonne, que le Conseil royal de l'Instruction publique avait suspendu en 1822.

De cette retraite Guizot sortait plus que grandi : mûri. Sa pensée politique s'était affermie par l'étude de la *Révolution d'Angleterre*; sa méthode surtout était devenue plus prudente; sans renoncer à la philosophie de l'histoire, il était désormais moins disposé à la mettre au premier plan de ses préoccupations d'historien. Une grande épreuve, la longue maladie et la mort de sa femme, avait douloureusement enrichi la vie intérieure de ce chrétien à la fois émancipé et militant. Depuis 1827 il est membre du bureau de la Société Biblique protestante; depuis 1821 il était membre de la Société de Morale chrétienne, où collaborent des catholiques, des protestants, quelques libres-penseurs; depuis 1825 il collabore à l'*Encyclopédie progressive*, et son récent biographe, M. Pouthas, dit très justement qu'alors « son constant souci est de transposer dans le domaine pratique les bénéfices du pur travail intellectuel ». S'il admire notre XVIII[e] siècle, c'est pour avoir « mis la science en contact avec la société ». — Voilà par quels sévères prestiges Guizot allait ressaisir l'enthousiaste jeunesse de la Restauration à son déclin.

Son cours, ce fut l'*Histoire de la Civilisation en Europe et en*

France. On remarqua dès l'abord la passion dont Guizot s'était épris pour les documents. Certains regrettèrent qu'il réduisît, dans cette histoire de la civilisation occidentale, l'importance de l'apport barbare, et mît singulièrement en valeur les survivances romaines. Son auditoire applaudit, lorsqu'il dénigra les États-Généraux du XV[e] siècle : c'était en effet la Droite qui vantait alors les États-Généraux et souhaitait leur convocation, pour opposer leur loyalisme à la Chambre trop libérale. Même accord entre Guizot et son public, lorsqu'il célèbre le XVIII[e] siècle, lorsqu'il montre dans le pouvoir royal « le pouvoir d'un grand juge de paix du pays », une fonction plutôt qu'un droit ; lorsque, tout en dédaignant l'esprit bourgeois, il exalte le Tiers-État comme l' « élément le plus actif et le plus décisif, la force la plus puissante » ; lorsqu'enfin il morigène l'Église et son esprit d'autorité, au nom et au profit du libre-examen.

Il prétend affranchir l'homme, ou plutôt la religion de chaque homme : mais pour que chacun et tous soient plus virils, plus vertueux, plus utiles à leurs semblables. Il se complaît à marquer au cours de l'histoire l'action des grands caractères. Et il dit : « Après tout, Messieurs, quels que soient les événements extérieurs, c'est l'homme lui-même qui a fait le monde. » Il dit encore : « Il s'agit pour nous de bien autre chose que de savoir. Nous avons à en tirer, pour notre pays, de nouveaux moyens de civilisation, et pour nous-mêmes, une *régénération morale*. La Science est belle, sans doute, mais elle est mille fois plus belle quand elle devient une puissance, et enfante la vertu. » Et ceci : « Toute vraie grandeur vient de la pensée, toute fécondité lui appartient. »

Quand on relit ces graves formules, tel vers de Vigny, telle période de Lamartine en vers ou en prose remonte à la mémoire ; et les affirmations et les généralisations de Quinet l'illuminé « laïque » ne sont pas d'un autre esprit. Ils ont parlé le même langage, le Doctrinaire et les Humanitaires romantiques ; ils ont eu les mêmes généreux accents, la même apostolique ambition de mettre vraiment l'élite au service du plus grand nombre...

A. Chérel.

PHILOSOPHES ET SAVANTS EN 1830

ANDRÉ GEORGE. *Savants et Romantisme. Ampère, Galois.*

C'est un aspect du romantisme français à peu près ignoré que M. André George nous dévoile dans cette étude. Les spéculations des hommes de science ne sont pas nécessairement glacées (l'exemple actuel de M. Pierre Termier le prouve suffisamment) et les savants de la première moitié du XIX^e^ siècle ne devaient pas échapper aux mouvements romantiques.

J. DANEL. *Buchez et Saint-Simon.*

L'année 1830 marque aussi une date dans l'évolution intellectuelle d'un penseur original, un peu oublié aujourd'hui, mais dont l'influence fut profonde : Philippe Buchez.

* * * *Bolivar et les Savants français de 1830.*

Comment le fondateur des petites républiques de l'Amérique du Sud, qui est mort en 1830, rendit témoignage à la science française.

Savants et Romantisme

Ampère, Galois

Qu'on l'attaque ou qu'on le défende, le Romantisme ne cesse guère d'occuper les esprits. Et le débat s'éternise parce qu'on le réduit généralement à une question de goûts, c'est-à-dire à une question insoluble. Aussi bien ne cherche-t-on pas ici à le trancher. Plutôt s'agirait-il de l'élargir. Les derniers temps nous ont valu de monumentales ou de curieuses études sur le Romantisme. M. Louis Raynaud nous a systématiquement décelé ses origines anglo-germaniques. Les travaux de M. Auguste Viatte et de M. André Monglond, avec toute l'ampleur des thèses de doctorat, nous révélaient ses sources les plus secrètes ou les plus troubles. Tout cela est parfait, nous avons grand intérêt à connaître le « Préromantisme ». Mais ne devrait-on pas aussi généraliser l'enquête? Un retour aux origines ne nous apprendra pas tout. Des territoires que ce vaste fleuve arrosa, — je laisse aux adversaires de dire qu'il les submergea, comme aux partisans de dire qu'il les féconda, — ce sont, en somme, toujours les mêmes qui sont considérés. On commence à peine d'étudier la sculpture romantique. Presque toujours tout se passe comme si la littérature seule était en jeu. Nul ne lui conteste à coup sûr le premier rang, mais enfin l'on souhaiterait tout particulièrement ici que le critique historien fût en mesure d'embrasser l'ensemble de la question. Elle appa-

raîtrait alors singulièrement plus complexe. C'est ainsi que Berlioz, le Romantisme fait homme, nous offrirait en plus d'un passage (dans *les Troyens* surtout) le type même de la musique classique et ce qui peut le mieux nous rappeler Virgile dans l'art des sons. Nous verrions encore M. Ingres tout passionné de musique romantique, tandis que Delacroix nous livrerait en son *Journal* la confidence d'un amour presque exclusif pour Mozart, toute sa vie durant. La Chorégraphie nous serait témoin, que la « Danse classique » atteint à son apogée avec le « Ballet romantique », ce qui dans le plus aérien des sujets conduirait les historiens littéraires à de graves et salutaires réflexions. Ayant donc étendu à l'ensemble des arts cette recherche qu'on ne dédie communément qu'aux lettres, il resterait tout un domaine inexploré, celui des sciences. Tout se tient dans une époque et c'est ce qui nous permet de dire à distance et par système : la Grèce de Périclès ou la France de Louis XIV. Le Romantisme est d'ailleurs plus qu'une doctrine littéraire. Une maladie, selon certains. En tous cas, une certaine conception de la vie, une attitude, une façon de travailler, aussi, je pense, — et si vous voulez adopter le jargon de la psychologie actuelle, un *comportement* (le *behaviour* anglais). C'est cette contribution à l'étude véritable du Romantisme français que nous voudrions amorcer, ou du moins suggérer. Quelques faits et plusieurs idées rappelés à propos d'Ampère et principalement de Galois semblent tout indiqués pour former cette esquisse.

* * *

S'il est un homme à qui l'on ne peut refuser l'étiquette de romantique, c'est assurément le grand Ampère. Peu

de savants contredisent avec plus d'éclat à l'idée que les profanes se font ordinairement de ce genre d'esprits. La patience, l'équilibre, la mesure, cette raison un peu glacée qu'on attribue volontiers aux hommes de science ne forment guère l'apanage d'Ampère. Sa vie, les grands traits de son caractère ou de son œuvre sont assez connus. Quelques mois après sa mort, la *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1837 publiait un « portrait » par Sainte-Beuve et une étude de Littré qui, aujourd'hui encore, restent d'excellents résumés (1). On y joindrait volontiers l'ardent *Éloge*, d'Arago. Une amie diligente, Mme Cheuvreux, recueillit en trois volumes tout un aspect intime du grand savant et de son fils, sous ces titres : *Journal et Correspondance d'André-Marie Ampère* (Hetzel, 1872); *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère, Correspondance et souvenirs* (2 vol., Hetzel, 1875). C'est là surtout qu'on entend battre le cœur de cet homme extraordinaire. et qu'on le saisit au plus près. Un récent biographe, le géologue Louis de Launay, complète enfin cette documentation par tout un ensemble d'inédits, principalement puisés aux Archives de l'Académie des Sciences (2). Ce n'est pas un portrait en règle, non point même quelque dessin au trait, que j'essaierai de tracer en m'inspirant de ces ouvrages. Rien de chronologique ou de systématique : il s'agit ici seulement de donner l'idée, et si l'on ose dire, la couleur, la longueur d'onde, de cet homme singulier.

Veut-on tout de suite le *la*? En 1856, dans une introduction à la *Philosophie* d'André, son fils Jean-Jacques

(1) L'article de Sainte-Beuve figure au premier volume des *Portraits littéraires*, celui de Littré au recueil : *La Science au point de vue philosophique* (in-12, Didier, 1873).

(2) Louis de Launay, *Le Grand Ampère* (in-8 écu, Perrin, 1925).

écrivait : « Je lui ai plusieurs fois entendu dire que les trois événements qui avaient eu sur lui le plus d'influence, c'était sa première communion, qui, faite avec la plus grande ferveur, l'avait attaché pour jamais à la foi de ses pères ; l'éloge de Descartes par Thomas, qui l'avait transporté d'amour pour les sciences ; et la prise de la Bastille, qui, de loin, n'arrivant dans ses montagnes que comme l'explosion de la liberté, avait décidé des sentiments politiques de toute sa vie. » Évidemment, l'on trouvera que, dans ses enthousiasmes, Ampère changeait volontiers le ton et même qu'il modulait au ton éloigné, comme parlent les musiciens. Ce qu'il nous faut retenir, c'est cette aisance à s'émouvoir, cette espèce d'infinie capacité à s'enflammer. Nous allons la retrouver sans cesse.

Né à Lyon en 1775, André vient à sept ans dans le village de Poleymieux, en montagne, à 10 km. au nord de sa ville natale. Le père, négociant retiré, devient juge de paix à Lyon après 89. Mais Fouché passe par là. Et l'honnête fonctionnaire, le 23 novembre 1793, a le cou tranché. Nous avons sa lettre testamentaire qui est signée *J.-J. Ampère, époux, père, ami et citoyen toujours fidèle.* Le ton en est tel d'ailleurs, que Sainte-Beuve conclut : « Il mourut comme tant de Constituants illustres, comme tant de Girondins, fils de 89 et de 91, enfants de la Révolution, dévorés par elle, mais pieux jusqu'au bout et ne la maudissant pas ! » Bonhomme ingénu mais qui a d'ailleurs le coup d'œil juste, car la même épître porte ceci : « Quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui. »

Il y a beaucoup de Rousseau, dans Ampère comme autour d'Ampère. Est-ce hasard si nous trouvons justement André entre deux Jean-Jacques : son père, son fils? Il est élevé un peu comme *Émile.* Il apprend seul et pêle-mêle, engloutit les livres avec une voracité sans pareille : Buffon, l'*Encyclopédie*, dont il saura toujours d'immenses

passages par cœur, l'histoire, le théâtre, les mathématiques. Comme un Pascal, il compose à treize ans son traité des sections coniques. Mais voici qu'il se heurte bientôt, dans ses lectures, à la notation différentielle dont il ignore tout. On lui apprend donc les rudiments du calcul infinitésimal. Du reste, la nature, — la Nature à la Rousseau — lui fournit surtout mille leçons de choses et il a son herbier comme Jean-Jacques. Au total, un prodigieux autodidacte.

Bientôt, c'est le roman, ce passionné, chaste et touchant « roman d'Ampère », pour Mlle Caron, son aînée de quinze mois. Il la chante en vers, italiens ou français. Il écrit un journal sous ce titre : *Amorum* (1796). Il l'épouse. Bientôt, roman et journal se termineront tristement, le 13 juillet 1803, lorsque la jeune femme meurt. *Multa flagella peccatoris ; sperantem autem in Domino misericordia circumdabit...* écrit le pauvre amoureux, à la dernière page.

Ampère se remariera : il croira aimer de nouveau. Cette Mlle P., ne l'a-t-il pas entendue s'exalter en citant quelques passages de la *Nouvelle Héloïse* ? Mais le charme est rompu. Il écrira mélancoliquement, après quelques expériences, plus tard : « Il faut choisir entre l'amour et l'amitié ; et pour jamais la seule amitié. »

A Paris, il est professeur, à Polytechnique, au Collège de France. Professeur ? Écoutons Arago nous dire avec un sourire : « Quand on parle des savants nos contemporains, dont les facultés immenses ont été mal appliquées, le nom d'Ampère est le premier qui se présente à la pensée. Un homme d'État, célèbre par ses bons mots, disait d'un de ses adversaires politiques : *Sa vocation est de ne pas être ministre des Affaires étrangères.* A notre tour, nous pourrions affirmer, à l'égard d'Ampère, que *sa vocation était de ne pas être professeur.* » Mais ne fallait-il pas vivre ?

Le cœur et l'esprit de cet homme étaient en perpétuelle agitation. « Mon imagination, dit-il à un ami, m'offre sans cesse des bonheurs impossibles, des espérances chimériques, auxquelles elle me fait croire malgré moi... » Un de ses fidèles, Ballanche, témoigne à son tour et doublement : « C'est un brasier qui était dans son cœur. » Et : « Je sais que vous ne pouvez mettre de frein à votre cerveau... » Enthousiasme, impétuosité, passion fusant en tous sens comme jets de vapeur, voilà l'homme. Il est capable de parler *treize heures de suite*, expliquant le système du monde à ses amis Camille Jordan et Degérando. Il se jette à cerveau et cœur perdus dans tout ce qui est neuf, libre, il aime tout ce qui fait vibrer. On peut énumérer dans un pêle-mêle assez symbolique : les sciences, toutes les sciences, la poésie, Lavater, Gall, le spiritisme, la Société d'Auteuil, la psychologie, la métaphysique, la classification des sciences, Byron, Maine de Biran, que sais-je? Il s'enflamme à huit ans pour l'insurrection de l'Amérique du Nord, et, sur le tard, pour celle de l'Amérique du Sud ou pour l'indépendance de la Grèce. L'expérience d'Œrsted le met en branle, mais aussi l'hypothèse de Geoffroy-Saint-Hilaire, et encore Bolivar, Canaris, et il sait par cœur, nous dit son fils Jean-Jacques, « les morceaux les plus énergiques de Lucain ». Ajoutez-y le latin (pour lire Euler et Bernoulli), les langues étrangères, et même une langue universelle, manière d'esperanto, dans laquelle il compose un poème. Enfin quoi, Dieu, Descartes, la prise de la Bastille! *Il n'est rien que nous ne puissions attendre de lui*, nous non plus, sauf le calme!

Sainte-Beuve nous affirme à point qu'il en « manquait essentiellement », et il poursuit : « Son esprit immense était le plus souvent comme une mer agitée; la première vague soudaine y faisait montagne ; le liège flottant ou le grain de sable y était aisément lancé jusqu'aux cieux. » —

Cerveau tumultueux où tout sentiment s'amplifie comme dans une conque sonore, mais que distrait aussi le tumulte même de ses pensées. Ainsi juge aujourd'hui M. de Launay.

Or, cet extraordinaire romantique était Ampère. Il est peu de noms, à coup sûr, qui aient cette importance dans la science moderne, c'est-à-dire dans le monde moderne. Cette éminence est en quelque sorte matérialisée par l'attribution de son nom à une des unités de la science nouvelle : l'ampère est l'unité d'intensité électrique. Dans un numéro spécial, tout entier dédié à la mémoire d'Ampère, la *Revue générale d'Électricité* (novembre 1922) a célébré récemment cette gloire par la voix des savants d'aujourd'hui le mieux qualifiés. Le public même cultivé n'a guère conservé le souvenir que du physicien. M. Appell nous montre l'œuvre mathématique, pour laquelle il n'hésite pas à placer Ampère au premier rang « et à l'égaler aux plus illustres, aux Laplace, aux Lagrange, aux Monge, aux Hermite, aux Poincaré... » C'est d'ailleurs par là qu'Ampère commence. A dix-huit ans, nous apprend-il lui-même, tout ce qu'il devait savoir de mathématiques était en sa possession. Il ne fit ensuite que tirer de ce fonds ses propres travaux. Il eut ainsi dans les mains l'incomparable outil qui devait lui servir à donner une forme parfaite à ses découvertes, une généralité merveilleuse à ses résultats. Et c'est toute la différence entre un remarquable expérimentateur comme Œrsted et un savant génial comme Ampère. Mais ici arrêtons-nous davantage.

L'œuvre essentielle d'Ampère se répartit en somme sur quatre ou cinq années : environ 1820-1825 (il meurt en 1836). En 1819, le danois Œrsted avait découvert l'action du *conflit électrique* (car c'est à Ampère que nous devons le nom même de *courant électrique*) sur l'aiguille aimantée. Arago reproduit l'expérience à l'Académie des sciences,

e 11 septembre 1820. A la séance suivante, Ampère lémontre « l'action mutuelle de deux courants électriques ». Il identifie électricité et magnétisme, traçant la voie à Maxwell. L'électro-dynamique était créée, c'est-à-lire le germe d'où devait sortir tout notre cadre technique et social d'aujourd'hui. Au point de vue théorique, l émet une vue non moins géniale sur la constitution de a matière. Il fait l'hypothèse que les molécules des corps ont l'objet de courants, *courants particulaires* comme il es appelle, que l'aimantation ne ferait que diriger mais ans les créer aucunement. C'est en somme, presque un ièçle à l'avance, la théorie des électrons décrivant leurs »rbites (1).

L'acte créateur essentiel a été accompli en quelques ours, d'une manière foudroyante. Il écrit à Roux, le 1 février 1821 : « Je sais bien que mon mémoire n'est pas édigé assez clairement : cela vient de ce que je l'ai écrit vec une hâte extrême et par morceaux détachés, réunis nsuite comme j'ai pu. » Et plus loin, à propos d'une remière idée sur « les courants électriques de la terre » : « ... Mais je me suis bien gardé d'imprimer cette conjecure et cent mille autres qui m'ont passé par la tête... »

Bouillonnement prodigieux, travail « volcanique » qui ait penser aux récits d'un Berlioz avec la différence qu'ici out est sincère et qu'Ampère ne raconte pas d'histoires. Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1823*, e série, t. VI (en réalité publiés en 1827) il réunit ses ommunications de 1820-1825 en un *Mémoire sur la théo-*

(1) Voir surtout à cet égard la *Réponse à Van Beck* et la *lettre à . de la Rive.* — Les travaux physiques d'Ampère (*Mémoires sur Electrodynamique*) ont été réunis par la *Société de Physique* dans eux volumes des *Collections de Mémoires relatifs à la Physique*, t. II t III, Gauthier-Villars, 1885.

rie mathématique des phénomènes électrodynamiques uni quement déduite de l'expérience. — Hypotheses non fingo comme Newton. Poincaré s'est malicieusement appliqué d'ailleurs, à déceler quelles hypothèses inconsciente Ampère faisait quand même (voir *La Science et l'Hypo thèse*). Mais peu importe, le fond est vrai et les hypothèse ne sont qu'inconscientes, réduites au minimum. C'es l'*immortel* mémoire, comme n'hésite pas à l'appeler Poin caré. Peut-être le Romantisme de l'auteur se traduit-i par quelque exubérance, une surcharge (sensible plutô dans la lettre à Van Beck), mais nous sommes bien obligé de constater que ce chef-d'œuvre de précision a vu le jou dans un des plus tumultueux cerveaux qu'ait produit cette époque de tempêtes. Éclair passager, pour ainsi dire entre les innombrables occupations intellectuelles de ce homme paradoxal. Le *Mémoire* émerge du fatras de l *Philosophie*, de la *Classification des sciences*, des poèmes e toutes langues, même dans celle qu'il avait créée. L'actue successeur d'Ampère au Collège de France, M. Marce Brillouin, conclut admirablement : « Ampère, lui, toujour ardent dans ses doutes et dans ses croyances, nous fourni l'image d'une âme mystique et tourmentée, bien plu curieuse de spéculations métaphysiques incontrôlable que des réalités physiques, et pourtant capable un jou d'édifier une théorie physique inébranlable, d'une extraor dinaire importance pratique...

Les admirables travaux scientifiques d'Ampère ne sem blent presque que de brefs incidents, interrompant quelqu instants le cours de sa pensée métaphysique, seule perpétue lement active. »

∴

Le 13 juin 1909, la municipalité de Bourg-la-Rein célébrait solennellement l'apposition d'une plaqu

ommémorative sur la maison natale d'Evariste Galois. ,'un de nos mathématiciens le plus fins, Jules Tannery, erminait ainsi son discours : « Je dois à la situation que, occupe à l'École normale [il en était le sous-directeur] honneur de prendre la parole ici ; je vous remercie, Monsieur le maire, de me permettre de faire au génie de Galois amende honorable au nom de cette École où il est ntré à regret, où il n'a pas été compris, qui l'a rejeté loin 'elle et dont il est, malgré tout, une des gloires les plus clatantes. »

Qu'était-ce donc que Galois ? Sans doute les gens au ourant des sciences sont-ils presque seuls à connaître usqu'à son nom. Je vais donc résumer ici sa vie, laquelle u reste n'est pas bien longue puisqu'il mourut à vingt ns et demi. Par bonheur, l'École Normale a fait une utre « amende honorable » au génie de Galois. L'un des nembres de la grande école, M. Paul Dupuy, publiait aux Cahiers de la Quinzaine *La vie d'Evariste Galois*, : deuxième cahier de la cinquième série, tiré à deux mille exemplaires, le mardi 27 octobre 1903 », ainsi que le cer- ifiait scrupuleusement, comme à l'accoutumée, *le gérant* Charles Péguy. Admirable histoire, et bien faite pour éduire Péguy : du génie, du malheur, de la science, de la nystique républicaine. Le livre est précieux, c'est un des meilleurs cahiers.

Galois naît donc à Bourg-la-Reine le 25 octobre 1811. Famille tout éprise de la Révolution, là encore : le père chef du parti libéral et maire de la petite ville, la mère, religieuse, mais d'un stoïcisme tout *romain* (c'est une Demante, nom bien connu dans les annales de la Faculté de Droit). En 1823, Evariste quitte les siens, le voici nterne à Louis-le-Grand, plongé dans un milieu rempli de haine pour la Restauration. Bon élève de quatrième et troisième, il se montre en seconde las, comme dégoûté.

En 1826, le travail est si médiocre qu'il rétrograde de rhétorique en seconde. C'est alors une vraie crise intellectuelle. Pourtant, un trait de feu dans cette année sombre de collégien rebuté : il avale d'un coup la *Géométrie* de Legendre, il en retient tout. Ce sera jusqu'au bout ainsi : un aigle qui fonce et sans effort, royal, emporte sa proie. Dédaigneux des manuels, il lui faut Lagrange. Il sent dès lors cette fureur sacrée, cet étrange élan mathématique, qui avec l'amour de la Révolution fera toute sa vie brève. A seize ans, il s'attaque à résoudre les équations du cinquième degré. Naturellement, comme il n'obéit qu'à son démon intérieur et jamais à ses professeurs, ceux-ci le méconnaissent et il faut voir ses notes !

Mais voici le premier événement décisif, le premier échec (car cette vie géniale, radieuse dans son rayonnement intellectuel, ne s'est épelée sur terre que sous forme de pénibles échecs). Il s'est préparé tout seul à Polytechnique, la grande École de ses rêves, parce qu'on y reçoit une culture supérieure en mathématiques, parce que, fille de la Convention, l'École est restée fidèle à la tradition « libérale ». Mais il est refusé, et ce coup, peut-être, décida de tout en le plongeant dans un sourd désespoir.

En 1828, *sautant* les élémentaires, il entre en « mathématiques spéciales », où par bonheur se trouve un professeur admirable, qui fut aussi celui d'Hermite, M. Richard. Celui-là voit clair, lui donne le premier prix : « Cet élève, note-t-il, a une supériorité marquée sur tous ses condisciples ; — il ne travaille qu'aux parties supérieures des mathématiques. » Au Concours général, ses vues trop hautes déconcertent les maitres moins avisés : il a seulement le quatrième accessit.

Mais bientôt, ce sont des coups plus rudes. Son premier mémoire publié, c'est le grand Cauchy qui doit présenter à l'Institut les théories du collégien. Or, Cauchy perd

e papier... A Polytechnique, deuxième échec : un examen ongtemps légendaire, où le candidat, que sa supériorité même exaspère, finit, dit-on, par envoyer le torchon du ableau à la figure de l'examinateur ! Enfin, son père se uicide, affolé par d'obscures machinations de petite ville : olitique municipale.

Écarté de Polytechnique, Galois, la rage au cœur, entre à l'École Normale, ou plutôt à l'« École préparatoire », itre qui remplace le nom glorieux depuis 1822. Naturellement, il continue de travailler non pour ses maîtres, mais our lui-même. Il se lie cependant pour dix ans avec l'Uniersité, le 20 février 1830.

1830 ! Année d'épopée pour Galois : ses deux passions rennent le vol. Il donne trois mémoires sur la résolution des équations et la théorie des nombres, expose déjà ses recherches sur la *théorie des permutations et des équations algébriques*. Le voici en bonne place pour le grand prix de mathématiques à l'Institut. Fourier prend le manuscrit, mais meurt sans l'avoir lu, et on ne le retrouve jamais. Or voici les coups de feu de juillet. Galois était rempli d'agitation politique depuis longtemps. Il appartenait à des sociétés secrètes, par exemple au groupement *Aide-toi, le ciel t'aidera*. C'est même un des rares détails qu'on puisse se vanter de joindre au récit de M. Dupuy. Le fait, rapporté par Joseph Bertrand, est signalé à la notice de Darboux sur Hermite (1). En tous cas, notre héros achève de prendre en horreur maîtres et école, dans ces chaudes journées où personne ne bouge autour de lui, tandis que Polytechnique descend dans la rue et que Vaneau se fait tuer sur la barricade. L'orage éclate : Galois adresse un réquisitoire en règle contre le directeur de Normale (le nom a été rétabli le 6 août 1830), réquisitoire

(1) Académie des Sciences, C.R., 18 déc. 1905.

qui paraît à la frondeuse *Gazette des Écoles* le 3 décembre. Galois est expulsé le 3 janvier 1831. On devine l'impression des professeurs. Quant aux élèves, il semble que ses camarades immédiats aient senti sa droiture et sa supériorité. Mais, pour la plupart, est-il vraiment, peut-il être autre chose qu'un cerveau brûlé?

Le 15 janvier, il ouvre « chez Caillot, libraire, rue de la Sorbonne, 5 », un cours public d'algèbre supérieur. Le voilà donc dans l'enseignement... libre, mais il s'engage en même temps dans l'artillerie de la Garde Nationale. Toutes les émeutes parisiennes, il en est. C'est le moment où Poisson, l'un des grands mathématiciens du temps, déclare incompréhensible la *Question de la résolution générale des équations*, ce mémoire insigne que publiera Liouville en 1846 et qui, dès lors, immortalisera Galois.

Le 9 mai 1831, au banquet républicain des *Vendanges de Bourgogne*, il prononce un toast à allure régicide contre Louis-Philippe : lui-même déclarera bientôt qu'il était pris dans « les fumées du vin ». On l'arrête, on le verse à Sainte-Pélagie. Acquitté par un juge paternel, il est arrêté de nouveau le 14 juillet au matin, à la tête d'une troupe de jeunes hommes. Le voilà pour deux mois encore à Sainte-Pélagie, muré, oublié. Jugé le 23 octobre, il est frappé d'une peine grave : six mois de prison, confirmés en appel.

Il a pris un caractère sombre qui le fait vieillir avant le temps, écrit sa sœur. *Ses yeux sont creux comme s'il avait cinquante ans.*

Ici, nous avons les souvenirs de Raspail (*Lettres sur les prisons de Paris*) compagnon — et aîné — d'infortune. Le destin s'accélère, d'ailleurs. Galois malade est envoyé le 19 mars 1832 dans une maison de santé. Cette grâce va le tuer.

En son nouveau logis, cet enfant qui de la vie ne con-

aissait que la mystique républicaine et les mathémati-ues, noue une obscure intrigue. Sur lui-même nous avons et aveu murmuré à Raspail, et qui le peint tout entier : Je n'aime pas les femmes, et il me semble que je ne ourrais aimer qu'une Tarpeia ou une Gracque, et, vous entendrez dire, je mourrai en duel à l'occasion de quelque oquette de bas étage ; pourquoi pas ? puisqu'elle m'invi-era à venger son honneur qu'un autre aura compromis. »

Le duel eut lieu. Le 30 mai, au matin, Galois est abattu 'une balle. Un paysan l'amène à Cochin. Son frère cadet, eul prévenu, arrive en larmes, mais c'est le mourant qui e calme : « *Ne pleure pas, j'ai besoin de tout mon courage our mourir à vingt ans.* » Il refusa de voir un prêtre. Le .1 mai, Galois mourait, son corps allait à Montparnasse, — dans la fosse commune, comme Mozart.

La veille du duel, de nuit, Galois avait rédigé dans la ièvre l'essentiel de ses recherches mathématiques, son tes-ament de savant. Là et dans une lettre à son ami Auguste Chevalier, l'on trouve sa pensée, son génie. En narge, Galois écrit sans cesse : *Je n'ai pas le temps, je n'ai as le temps.* Le pathétique de cette vie d'enfant, de cette ie qui déferle contre cette nuit tragique où le génie se resse parce que le terme est proche, tout ici passe la esure ordinaire. Comme un Barrès — le Barrès de la réface au *Saint-Just* de Marie Lenéru — aurait compris e : *Je n'ai pas le temps* de Galois, s'il avait mieux connu e Romantisme intégral ! Le prisonnier de Sainte-Pélagie, 'adolescent des barricades, le révolté perpétuel est un pur omantique. Que dis-je ? Il a l'air échappé des *Misérables* : Enjolras mathématicien prodigieux !...

(1) Les œuvres de Galois ont été publiées en 1897 par la Société Mathématique, avec une belle préface de M. Émile Picard (in-8, Gauthier-Villars).

La dernière nuit il écrit aussi « à tous les républicains » : « Je me repens d'avoir dit une vérité funeste à des hommes si peu en état de l'entendre de sang-froid. Mais enfin j'ai dit la vérité. J'emporte au tombeau une conscience nette de mensonge, nette de sang patriote ». Assoiffé de tendresse, il confie à Raspail : « J'ai perdu mon père, et personne ne l'a plus remplacé là, vous m'entendez ! » Dans sa dernière lettre à Chevalier : « Le cœur chez moi s'est révolté contre la tête ; je n'ajoute pas comme toi : C'est bien dommage. »

Mais « la tête » était bonne. Il est impossible d'exposer, hors des voies de l'analyse, ce qui constitue les *immortelles découvertes* de Galois. Elles se rattachent surtout à la magnifique *théorie des groupes*, préparée par Lagrange et Cauchy, attaquée dans le même temps par le Norvégien Abel (mort à 27 ans en 1829) développée par Hermite, Jordan, l'illustre Sophus Lie, admirateur passionné de Galois, presque tous les grands mathématiciens enfin, car la théorie des groupes a passé au premier rang dans le cours du XIX[e] siècle. Elle a dominé la Cristallographie et, par là, les recherches sur la diffraction des Rayons X à travers les réseaux cristallins. La fameuse découverte de Laue et tous les travaux qui, depuis 1912, ont renouvelé la physique des radiations, sont fondés au départ sur les idées et les méthodes de Galois (1).

Galois, plus encore qu'Ampère sans doute, nous offrirait l'exemple privilégié, le *cas singulier* à étudier pour tenter de surprendre les rapports difficiles qui existent entre la science des années 1830 et les grands courants qui sillon-

(1) Tout dernièrement, M. Emile Meyerson nous rapportait que l'illustre savant allemand Hilbert décernait le titre suprême de « mathématicien génial » à deux hommes seulement dans les cent dernières années : Galois et Minkowski (l'émule d'Einstein).

laient l'époque. Personne ne contestera que Galois, lui ussi, ne soit un *enfant sublime* du Romantisme. Davanage même qu'Ampère, on dirait que son invention scienifique est un éclair au milieu des orages romantiques. Combien — écrit Tannery — *combien de semaines de sa ie brève et agitée cet enfant de vingt ans a-t-il données à la cience qui lui doit tant?* Son feu dévorant s'est mué en umière, en pensée claire, en forme mathématique parfaitement belle. Cet esprit de tempête aborde aux rives bstraites de l'analyse, de la science — il l'a dit lui-même — « la plus immatérielle, la plus éminemment logique, la eule qui n'emprunte rien aux manifestations des sens. » Le haut exemple de Delacroix (« une des plus sûres intelligences du siècle », affirme à bon droit M. Lasserre) nous montre une vie, des goûts classiques, accordés à la création la plus romantique de la peinture. Un Ampère, un Galois, renversent le rapport entre l'être qui crée et la chose créée.

Nous avons surtout voulu montrer le problème et jusqu'où il s'étend. On connaît incomplètement le *Romantisme français*, si l'on en écarte les savants. Le Romantisme a déterminé un « champ » dont les lignes de force traversent aussi bien le cerveau, le cœur, d'un Ampère ou d'un Galois que ceux d'un Hugo, d'un Berlioz, d'un Delacroix ou d'un Michelet.

André George.

NOTES

Buchez et Saint-Simon

L'année 1830, féconde en tant d'événements, marque aussi une date dans l'évolution intellectuelle d'un penseur original, un peu oublié aujourd'hui, mais dont l'influence fut profonde au cours des années qui préparèrent la révolution de 1848. Philippe Buchez se fit plusieurs disciples et le rayonnement de sa pensée fut assez marqué pour qu'en février 1848 il fût nommé par Garnier-Pagès adjoint à la mairie de Paris. Élu député de Paris, il fut même porté à la présidence de l'assemblée constituante.

Curieuse figure que celle de ce Buchez qui, après avoir travaillé à introduire en France le carbonarisme, encourut la condamnation à mort pour avoir participé, en haine des Bourbons, au complot de Belfort. D'abord matérialiste et athée, il passe par le Saint-Simonisme, se retrouve catholique et finit par consacrer plusieurs ouvrages philosophiques et historiques à démontrer que la reconstruction d'un ordre social satisfaisant ne peut se faire sans un appel aux doctrines de l'Église. C'est à cette succession un peu déconcertante d'événements et de doctrines qu'il doit de figurer aujourd'hui dans les histoires du socialisme parmi ceux qui « ont essayé d'unir l'esprit religieux à l'esprit socialiste ». Il faut cependant avouer que depuis la rupture avec Saint-Simon, il ne lui demeure plus grand'chose qui permette de le rattacher au socialisme, sinon, — mais en vérité cela suffirait-il? — un désir passionné de réformes sociales.

Né en 1796 d'une famille catholique et pieusement élevé, il avait, en étudiant les sciences naturelles et la médecine, pris contact avec les philosophes du XVIII[e] siècle et subi leur ascendant. Au temps de son carbonarisme, il rencontra Bazard et fut par lui introduit dans la famille Saint-Simo-

nienne. Il y tint un rôle important et collabora au *Producteur*. Mais les tendances panthéistes de ses amis l'inquiétaient, comme aussi leur façon de s'ériger en une sorte de hiérarchie religieuse. Quand Enfantin commença à parler de la réhabilitation de la chair, ce fut le comble. Il les quitta.

C'était d'ailleurs à cause d'eux que s'était accomplie l'évolution intellectuelle qui allait ramener Buchez au catholicisme. Lorsqu'il fut question de reprendre la publication du *Producteur*, suspendue en 1826, il se vit chargé d'y écrire une introduction à l'étude des sciences. Ce lui fut, comme il le dit lui-même, l'occasion de sortir « des ténèbres du matérialisme ». Car « il était impossible de constituer une encyclo- « pédie véritable qui fût l'image de la réalité sans admettre « la Création ».

Il expliqua plus tard dans son *Traité de Philosophie* comment l'idée morale lui avait fait alors retrouver la vérité :

> Pendant la durée de mes travaux scientifiques, écrit-il, je m'étais occupé à chercher d'où venait cette morale qui avait été mon seul guide pendant les longues incertitudes de la route que j'avais parcourue... D'exclusion en exclusion, je trouvai que la morale qui présidait à la civilisation moderne, cette morale à laquelle j'avais obéi si longtemps sans savoir même qu'elle eût un nom, venait de Jésus-Christ; je me démontrai par de longues recherches qu'elle était aussi supérieure que nouvelle; je reconnus en même temps qu'elle comprenait et complétait la tradition des devoirs dont la pratique avait conservé l'humanité. »

Cela se passait en 1830. Cette année même, il fonda avec Flocon et Huber la société des « Amis du Peuple ». Mais il abandonnera bientôt la politique, en attendant de la retrouver plus tard, pour se consacrer à ses études philosophiques et sociales.

Partant de l'idée de progrès, il arrivera à se convaincre que le devoir est supérieur au droit, la morale supérieure à la liberté; il affirme que le dogme chrétien traditionnel « est « la narration qui contient exprimée la solution de tous les « problèmes fondamentaux, nécessaires à l'existence des « hommes ». Il consacrera ensuite ses écrits à démontrer, en y mettant un grain de fantaisie personnelle, ce que nous appellerions aujourd'hui la valeur sociale du catholicisme.

C'est en 1830 que se fit cette conversion : à cause des exagérations puériles du Saint-Simonisme, et de la nécessité de

trouver à la morale une base solide et naturelle, elle devait ramener Buchez à la profession de foi catholique. Cet anniversaire valait d'être rappelé d'un trait.

J. Danel.

*
* *

Le centenaire de Fustel de Coulanges

Lui aussi, il fait partie des gloires de 1830, puisqu'il naquit le 18 mars de cette année-là. Mais, après avoir été en une large mesure pénétré de l'esprit de Guizot, combien il s'est éloigné de l'âme romantique!

A l'École Normale, — que le gouvernement de 1850 voudrait christianiser — il est indépendant, jalousement et profondément individualiste. Toute recherche d'érudition est déconseillée aux futurs professeurs : lui, il se distingue aussitôt par sa pénétrante curiosité. Son estime pour Bacon et sa sympathie pour les sciences d'observation l'approche du positivisme. Cependant la thèse de sa *Cité antique* n'est-elle pas le développement, la démonstration calme et documentée de l'idée la plus chère d'Edgar Quinet, puisqu'elle met les croyances religieuses à la base des institutions politiques? En 1870 et dans les années qui suivent, c'est la *liberté* qu'il exalte, dans sa *Lettre* fameuse *aux Ministres du culte évangélique de l'armée du roi de Prusse* et sa réponse à Mommsen, dans ce plan de constitution idéale dont il dessine les grandes lignes, dans son cours à l'École Normale, dont il veut faire un apostolat des idées justes. « Strasbourg n'est pas *à* nous », écrit-il, « il est *avec* nous. Nous ne combattons pas pour contraindre l'Alsace : nous combattons pour vous empêcher de la contraindre »; et encore : « Ce qui ne doit ni périr ni être modifié, ce qui est au-dessus du caprice des peuples et du jeu des révolutions, [c'est] le droit, c'est-à-dire le respect de la vie, de la propriété, de la liberté et de la conscience d'autrui. »

Mais la philosophie de l'histoire, si chère à la génération précédente, lui apparaît méprisable. L'histoire pour lui est une vraie science, la « Science des sociétés humaines ». Car il ne s'intéresse pas aux grands hommes, mais à la foule, — et il excelle dans les portraits d'êtres collectifs.

Il est, comme on dit aujourd'hui, réaliste, en affirmant, lui, ce timide à la physionomie idéaliste : « Ce n'est pas par des principes rationnels qu'on mène le monde, c'est par l'intérêt. » Et il inaugure ce singulier respect des ancêtres, si irrespectueux pour ce que les ancêtres ont adoré, et qui devait avoir, dans les générations suivantes, une telle fortune auprès des traditionalistes sceptiques : dans les dispositions qu'il prend pour ses funérailles, on lit : « Je désire un service conforme à l'usage des Français, c'est-à-dire à l'église. Je ne suis, à la vérité, ni pratiquant, ni croyant... Le patriotisme exige que, si l'on ne pense pas comme les ancêtres, on respecte au moins ce qu'ils ont pensé. » Une telle déférence n'est-elle pas plus éloignée du Christ que le laïcisme de Quinet? Si haineux fût-il, c'était du moins en croyant — d'une religion adverse — que Quinet nous attaquait...

A. Chérel.

*
* *

Bolivar et les savants français

On se souvient aujourd'hui du libérateur de la Nouvelle Grenade, du Vénézuela et de la Bolivie. A Quito va s'élever un monument à la gloire de Bolivar, émancipateur de l'Équateur, qui mourut en 1830.

Bolivar, ancien élève de notre école Polytechnique, appréciait beaucoup l'enseignement militaire français, qui avait d'ailleurs permis ses succès. Aussi, quand il eut fondé la république de Colombie, appela-t-il dans son pays des savants français.

Dans un ouvrage sur *Roulin et ses amis*, Mme Marguerite Combes, petite-fille du grand botaniste Van Thieghem ami de Roulin, nous donne un témoignage de l'estime où étaient tenus nos savants de l'époque.

Cuvier avait en effet transmis à Désiré Roulin, l'un des plus chers disciples du physiologiste Magendie, une lettre adressée par le ministre plénipotentiaire du général Bolivar. « Il m'est expressément recommandé, lisons-nous dans ce message, de puiser à la source des lumières; d'envoyer de France en Colombie des hommes capables de fonder des établissements

consacrés à l'étude de l'histoire naturelle; des hommes qui, après avoir mis mes compatriotes sur la voie des connaissances utiles, puissent, à leur retour en Europe, se vanter d'avoir laissé dans le Nouveau-Monde de longs souvenirs d'estime et de reconnaissance pour la nation française. Le gouverneur de Colombie traitera ces hôtes précieux avec toute la générosité que méritent les services dont il espère leur être redevable... »

Roulin partit en Amérique du Sud. Il en revint après mille aventures, sans fortune, mais ayant enrichi la science de nombreuses observations.

C'est ainsi que se pratiquait la coopération intellectuelle il y a cent ans!

LA VIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE EN 1830

MAURICE SOURIAU, Université de Caen. — *La bataille d'Hernani.*

L'auteur du grand livre sur l'*Histoire du Romantisme en France* étudie cette fameuse affaire d'Hernani. Laissant délibérément tout récit anecdotique, M. Souriau met en valeur un aspect fort peu connu de la querelle : la campagne d'Armand Carrel dans le *National*.

JACQUES GUENNE, Directeur de *l'Art Vivant*. — *La peinture et la sculpture romantiques.*

La période romantique est aussi une grande époque de la peinture et de la sculpture française.

MARCEL BRION. — *Balzac.*

La Maison du Chat-qui-pelote, Gobseck, La Peau de Chagrin, ont été publiés en 1830.

Benjamin Constant.

L'auteur d'*Adolphe* meurt le 8 décembre 1830.

M.-H. LELONG. — *Le Rouge et le Noir.*

JEAN DES COGNETS. — *Sur les « Harmonies poétiques » de Lamartine.*

En juin 1830 Monsieur de Lamartine publie ses « Harmonies poétiques et religieuses » chez Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

PAUL CAZIN. — *Alfred de Musset en 1830.*

MARIE GASQUET. — *Un Virgile familier.*

Un poète nous est né le 8 septembre 1830. Qui, mieux que Mme Gasquet, pouvait évoquer ici la grande figure de Frédéric Mistral?

La bataille d'Hernani [1]

I

La légende

Cette bataille a sa légende et son histoire. On ne connaît généralement que sa légende, parce que la critique courante nous a raconté cet épisode de la campagne romantique presque uniquement avec les récits de Victor Hugo et de Théophile Gautier, c'est-à-dire du général en chef et d'un de ses lieutenants.

Le *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* lui consacre une trentaine de pages, écrites par Mme Hugo sous la dictée du poète. Or on ne peut pas demander à Hugo cet héroïsme de dire toute la vérité, rien que la vérité. Il ne peut pas ne pas nous donner le tissu lyrique de ses rancunes et de ses reconnaissances. Quant à Mme Hugo, après huit ans de travail, elle écrit à Émile de Girardin, le 21 novembre 1862, qu'elle a fini l'œuvre entreprise pour remplir ses heures vides par un labeur utile : « Je me suis bien dit que je ne savais pas du tout écrire, n'ayant jamais été autre chose qu'une mère de famille, mais mon insuffisance ne m'a pas arrêtée. J'ai pensé qu'en racontant avec simplicité les faits de cette vie déjà si longue, si grande et si éprouvée, je laisserais des documents pré-

(1) J'aurais pu cribler cette étude de notes et de références, mais cela est probablement inutile pour les lecteurs qui peuvent me faire confiance.

cieux. » Dans la tristesse de l'exil, dans la résignation de sa vie effacée, obscurcie par la présence de Juliette Drouet, la pauvre Mme Hugo aime à se reporter vers la date brillante de sa vie, cette soirée du 25 février où elle a eu la joie, la fierté d'entendre dans la bouche d'Hernani de douces et tendres choses que son mari lui avait dites à elle, quand elle était son unique inspiratrice ! cette soirée où, à la fin, ne pouvant applaudir sur la scène leur poète qui restait dans la coulisse, les hernanistes avaient fait une ovation à sa femme. On ne peut pas vraiment lui reprocher d'avoir doré son récit avec ses souvenirs ; mais ce n'est pas la froide vérité, ni l'esprit critique.

Peut-on les demander à Théophile Gautier ? Mais son *Histoire du Romantisme* et en particulier les pages consacrées à *Hernani* sont d'un partisan qui raconte ses exploits, qui se donne le beau rôle et réserve le ridicule à l'ennemi ; sous l'outrance même de ses formules on sent la rancune qui survit à la lutte ; il revoit les classiques rageant au soir de la première, et lui, debout au parterre, étalant son gilet rouge, bravant du regard les blasphémateurs de son dieu. Laissons de côté ses récits épiques, genre *Légende des Siècles*, et tâchons de faire l'histoire de la « manœuvre d'Hernani ».

II

L'histoire

Depuis la Préface de *Cromwell*, toutes sortes d'idées, encore vagues jusqu'en 1827, se condensent. Ce qui n'était jusque-là qu'un brouillard peu lumineux, une sorte de nébuleuse, se précise et devient lumière. Victor Hugo est marqué de ce qui semble à Paul Bourget le signe dis-

tinctif des très grands poètes ; il ramasse en lui-même, puis exprime, des sentiments qui flottaient, larges et vagues, dans l'atmosphère contemporaine. Il concentre sur lui-même à la fois les rancunes des classiques et les espoirs du romantisme. Son *Cromwell* est une déception : « Quel dommage, dit *la Revue Française*, que ce drame n'en soit pas un ! Ce serait peut-être le chef-d'œuvre que nous attendons. » De son côté, *le Globe* du 2 février 1828 constate, avec une sympathie déçue, que « si ce n'est pas un bon ouvrage, c'est une admirable étude. » On cherche un homme de génie, une pièce faisant époque. Pour battre en brèche les unités, la règle des vingt-quatre heures, on fait *Julien ou vingt-cinq ans d'entr'acte*. *Le Globe* salue *Trente ans ou la vie d'un joueur* comme le coup de grâce de la tragédie : « Le mélodrame la tue, le mélodrame libre et vrai, plein de vie et d'énergie, tel que le fait M. Ducange. » Cet enthousiasme manque de conviction. En réalité les romantiques ne voient rien venir. Même le *Henri III* de Dumas n'est pas le coup de tonnerre espéré. La pièce plaît, mais elle est en prose : depuis la Préface de *Cromwell* on attend un drame en vers. La pièce de Dumas permet tout au plus de vexer les classiques. Le jour de la première, voyant Alexandre Duval et Lemercier se promener ensemble dans les couloirs, des jeunes gens disent en les montrant du doigt : « Melpomène et Thalie enfoncées ! » Les classiques ne sont pas en reste d'épigrammes ou de gros mots. Devant la faillite des prétentions romantiques, Cyprien-Desmarais lance cette formule méprisante : « Le romantisme n'est point un ridicule : c'est une maladie, comme le somnambulisme ou l'épilepsie. » Battus dans les discussions théoriques, les classiques se retranchent derrière Corneille et Racine, et s'écrient : — Faites-en autant ! — *Le Globe* appelle, de tous ses vœux, un poète capable de renverser la forteresse

es unités : « Dirigeons tous nos efforts contre ces retranhements. Que la règle des unités, la séparation des genes, s'écroulent l'une après l'autre sous les coups du bon ens ; et, maîtres de la place, nous n'aurons plus qu'à ntonner le *Te Deum* d'usage. Ce sera au génie à faire le este. » Mais où était le génie capable de sonner dans la rompette de Jéricho ?

*
* *

C'est alors que V. Hugo, qui depuis mai 1829 se détachait de la royauté légitime et faisait son évolution vers es idées de Benjamin Constant, lit, le 14 juillet, devant le Comité du Théâtre-Français, *Un duel sous Richelieu* ; la pièce est reçue avec enthousiasme par les sociétaires, et, e 2 août, interdite par le ministre de l'Intérieur. L'auteur a beau en appeler au Roi, Charles X reste inflexible, et croit calmer l'indignation du poète en souscrivant à ses œuvres, en doublant sa pension. Hugo veut une autre revanche : le 29 août il commence *Hernani*, et le termine le 25 septembre. Cette fois le pouvoir laisse répéter et représenter la pièce. La censure demande fort peu de suppressions, estimant « qu'il est d'une sage politique de n'en pas retrancher un seul mot. Il est bon que le public voie jusqu'à quel point d'égarement peut aller l'esprit humain affranchi de toute règle et de toute bienséance ! » Brifaut, le censeur, va plus loin encore ; il divulgue des passages du manuscrit qu'il a reçu en dépôt, et s'attire une lettre foudroyante du poète au ministre de l'Intérieur : « ... j'accuse la censure ! » Brifaut, piteusement, est obligé de plaider coupable.

Il se fait contre l'auteur et contre son œuvre une savante campagne de diffamation. Les amis s'inquiètent ; les faux amis sont inquiétants : Charles Nodier, qui n'est pas sûr, répand le bruit que le drame est bien osé, bien téméraire ;

que « c'est une pièce tout entière dans le système de Victor, et dans laquelle ses théories sont portées, suivant son usage, à leur dernière expression de témérité ». Le poète se sent trahi à l'avance, même par ses interprètes ; aux répétitions Mlle Mars lui empoisonne la vie, le harcèle de ses critiques ; en bonne classique elle ne peut admettre cette déclaration romantique de Doña Sol à Hernani :

Vous êtes mon lion, superbe et généreux!

Elle propose au poète, qui la repousse avec indignation, cette variante de bon goût :

Vous êtes mon seigneur, superbe et généreux!

Il n'est pas jusqu'au *Moniteur* qui n'essaye de démolir la pièce à sa façon : au matin du 25 février 1830 il annonce *Herminie ou l'honneur castillan* !

*
* *

Ce jour-là, des deux côtés, on se prépare à un véritable combat. Les jeunes romantiques sont là, à l'avance, vibrants d'enthousiasme et d'insolence. Les classiques, jeunes ou vieux, rendent ironies pour outrages. Scribe, debout dans sa loge, affecte de rire tout haut. Les uns sifflent, les autres applaudissent, et tout le monde hurle. On est sur le point d'en arriver aux coups. Le jeune comte d'Haussonville et son ami Georges d'Harcourt, égarés au milieu des Hernanistes, ont le courage de sourire : on les traite d'imbéciles, de crétins ; une fois hors de la salle on les hue, on les bouscule ; c'est tout juste si on ne les frappe pas !

Chaque représentation est une nouvelle reprise de la bataille, se livrant toujours sur les mêmes positions, sur les mêmes vers, que les spectateurs applaudissent ou sifflent avec ardeur. A la longue un calme relatif se produit.

Le public s'apaise, et semble tendre à l'admiration. Le *Victor Hugo raconté* nous propose une explication : deux spectateurs descendent l'escalier : « Ce n'est pas étonnant que l'on ne siffle plus, disait l'un, qui avait sans doute été des siffleurs des premières représentations, il a changé tous les vers. — Vous vous trompez, répondit l'autre. Ce n'est pas son drame qu'il a changé, c'est le public. » Tous deux ont raison : V. Hugo avait sacrifié les vers les plus compromettants, malgré les protestations de ses amis. Mlle Mars triomphait : elle pouvait enfin dire à Hernani :

Vous êtes mon seigneur, vaillant et généreux!

Puis le public commençait à se laisser prendre. De ce côté-là le combat était presque gagné ; mais il allait reprendre sur un autre terrain :

le poète inquiet
Sentit que la bataille entre ses mains pliait.

C'est une lutte d'idées qui commence, et Hugo voit apparaître devant lui un classique résolu, chevelu celui-là, champion redoutable, et c'est Armand Carrel.

*
* *

Ce n'est pas la première fois que le poète et le journaliste se trouvent en présence, si nous en croyons le récit que Hugo fait de l'aventure devant M. Maurice Talmeyr. Allant voir en 1824 Rabbe l'historien, Hugo remarque chez son ami un jeune homme qui lui sert de secrétaire ; il est frappé « par sa figure sombre, son air farouche, et une espèce de tignasse crépue qui lui envahissait presque tout le front. » La causerie s'engage : Hugo déclare à Rabbe que Chateaubriand lui semble absolument supérieur à Bossuet. Le jeune inconnu interrompt sèchement, et

réplique que Chateaubriand ne vient pas à la cheville de l'autre; qu'il n'y a jamais eu qu'un grand siècle, qu'une seule littérature, celle des classiques; qu'en dehors du classicisme il n'y aura jamais rien... Hugo maintient son dire, prend congé de Rabbe, sort,... et tombe de son haut quand Rabbe lui apprend, un peu plus tard, qu'il a eu toutes les peines du monde à empêcher son jeune secrétaire de lui envoyer ses témoins! Tel est le redoutable polémiste que l'auteur d'*Hernani* voit se dresser devant lui, et lui décocher, dans *le National*, trois articles l'un sur les hernanistes, l'autre sur la préface du drame, et le troisième sur la valeur de la pièce.

Armand Carrel ne consteste pas l'enthousiasme du public, mais il en est effrayé :

« C'est de la religion pour M. Hugo, pour la tragédie d'imagination, pour l'art en révolte contre ce qui constitue l'art, pour une prétendue puissance de génie affranchie des règles, et qui se passe des longues études, de la connaissance des hommes, de la pratique de la vie, toutes choses qui se devineront à l'avenir et qu'on n'aura plus la peine d'apprendre. Il y a là un égarement d'esprit très réel, très certain, partagé par beaucoup plus de monde qu'on n'aurait cru peut-être. »

On sent là une colère contenue, une sorte d'indignation, et tout cela éclate dans le second article. Carrel commence par railler la brièveté relative de la préface : ce n'est plus une poétique, mais un « bulletin de la grande victoire romantique ». Il ne raille pas longtemps, car il tient à protester très sérieusement contre une phrase où l'on ne voit d'ordinaire qu'une formule littéraire, une tentative pour définir l'indéfinissable romantisme; ce n'est, « à tout prendre, écrit Hugo, et c'est là sa définition réelle, si on ne l'envisage que sous son côté militant, que le *libéralisme* en littérature ». Carrel n'en croit pas ses yeux! Le romantisme religieux et moyen-âgeux, jusque-là si bien en cour,

bien traité par la Restauration, voudrait se glisser dans armée libérale, lui emprunter sa cocarde et son drapeau ? Halte-là ! Qui vive ?

« Entre beaucoup d'assertions extrêmement curieuses, non pas montrées, ni même développées, mais posées simplement, et, selon ute apparence, sans le moindre soupçon qu'il puisse se présenter ersonne pour les contredire, nous prenons presque au hasard celles ui suivent : — « le romantisme, tant de fois défini, n'est que le béralisme en littérature..... Bientôt le libéralisme littéraire ne sera is moins populaire que le libéralisme politique. » — Si cela n'était naginé par un solitaire étranger aux choses du monde politique, n pourrait bien crier à la perfidie ! Quel facile et beau succès ne rait-ce pas en effet, pour la tragédie d'imagination, si l'on persuaait à tout ce qui veut la liberté en France, à trente-deux millions Français, comme on dit tous les jours, qu'ils sont romantiques ? ne si ridicule confusion de choses, faite à dessein, et pour aller ulement aux grosses intelligences, pourrait se concevoir ; mais, ibitée avec l'air, le ton de la conviction, et par un homme d'esprit, raiment c'est incroyable. »

Carrel ne veut pas laisser s'établir l'idée que le romansme et le libéralisme sont une seule et même pensée. aurait haussé les épaules en lisant cette forfanterie Auguste Vacquerie se déclarant prêt à démontrer « que, our briser le vers français il a fallu briser la monarchie ». arrel, esprit lucide et froid, n'admet pas qu'on joue sur s mots, et, avec son dédain de polémiste politicien pour s querelles littéraires, il déclare tout net que cette consion est ridicule :

« Nous ne voudrions pas, imitant l'exemple qui nous est donné, êler à une querelle, après tout peu sérieuse, des haines malheuusement trop profondes, trop graves, trop justes, pour qu'il soit rmis de les transporter là où elles ne sont point ; nous n'appelens pas le bon droit politique au secours du bon goût littéraire. »

En lisant cet article, Hugo dut éprouver une belle olère : quelle tempête sous son crâne ! Mais le bouillant

poète songea à la puissance de la presse ; il se calma, et, le 15 mars, écrivit une longue lettre à son critique. L'édition *ne varietur* nous la donne d'une façon si bizarre que le texte a dû en être altéré, tout au moins au début : « J'avais travaillé cette nuit jusqu'à cinq heures du matin, et je dormais profondément quand M. Armand Carrel est venu... » Ce début est bien invraisemblable... Le plaidoyer qui suit est fort curieux : il est éloquent, aimable, insinuant :

Soyons amis, Carrel, c'est moi qui t'en convie...

La fin est d'une habileté toute diplomatique :

« Je m'occupe beaucoup plus dans cette affaire de M. Armand Carrel que du *National*. Je sais que les journaux peuvent nuire ou servir matériellement ; mais voilà ma vie assurée pour dix-huit mois, et par conséquent le côté matériel de l'affaire m'inquiète peu. Je ne suis pas fâché du reste, en y réfléchissant, de n'avoir point vu M. Armand Carrel puisqu'il a encore un article à faire. Je n'aurais pas voulu qu'il me supposât l'intention de l'influencer, et j'espère qu'il n'en a pas eu la pensée. Plus tard, s'il le veut bien, j'irai le chercher, et, quel que soit son article, lui serrer la main. »

Sensible à tant d'amabilité, A. Carrel répond, aussi longuement, paraît-il, par une lettre dont nous ne connaissons que deux lignes, grâce à Sainte-Beuve :

« Je suis pour les classiques, il est vrai, Monsieur, mais les classiques que je me fais l'honneur de reconnaître pour tels sont morts depuis longtemps. »

Puis, en règle avec la politesse, Carrel écrit son troisième article, d'une autre encre. Il cherche quelque chose à louer, par courtoisie, et s'efforce d'admirer la forme :

« Vers inimitables, qui tous portent son cachet, et qui, pour étonner assez l'oreille, ne se retiennent pas encore aussi facilement qu'on pourrait croire. »

Les questions de fond, naturellement, lui semblent

eaucoup plus importantes. Il y a entre le romantisme et a révolution un antagonisme absolu :

« Si la politique et l'histoire pouvaient avoir affaire le moins du onde dans une simple question d'art et de bon goût, le romantisme trouverait être cousin germain de l'émigration, et non pas fils de révolution, comme il se dit être... Le goût des littératures étran-ères et les premières velléités du romantisme naissaient, dans le ême temps, parmi ceux qui avaient fui le sol français. Il n'y a pas lus de quatre ou cinq ans que le romantisme a perdu le caractère n peu ennemi de la révolution qu'il devait à cette origine. »

Dans l'avenir il faudra que le romantisme se transforme t revienne à la raison classique s'il veut faire de véritables progrès ; appliquant à la littérature son idée maîtresse n politique, il prévoit l'avenir avec un admirable bon ens :

« *Hernani*, c'est l'explosion désordonnée d'une pensée qui veut nouveler l'art dans toutes ses formes, et qui, juste au fond, s'exas-ère contre les obstacles, et veut tout à fait rompre avec un passé que us tard elle se verra forcée de continuer et de modifier seulement : .r il faut que ce qui était déjà bien se retrouve dans ce que l'on veut onner comme mieux; les progrès humains ne sont qu'à cette con-tion : notre civilisation actuelle n'est que le produit de ces addi-ons lentes. »

Actuellement le romantisme est un danger public ; il e peut avoir qu'une déplorable influence : même Sainte-euve s'y est laissé prendre, et cela désole Carrel :

« On ne peut attaquer par trop d'endroits à la fois une production ureille, quand on voit, par la préface des *Consolations*, la déplorable nulation qu'elle peut inspirer à un esprit délicat et naturellement ste. »

En somme rien, dans *Hernani*, ne trouve grâce devant e redoutable classique, pas même le cinquième acte : est peut-être ce que Carrel rejette avec le plus d'horreur :

« Nous ne pouvons pas nier que, dans une autre planète que la

nôtre, dans Saturne ou dans Jupiter, l'honneur ne fasse faire de telles choses; mais, sur notre globe, pour le peu que nous le connaissons, il nous semble que rien de semblable ne peut se voir. Tout au plus l'admettrions-nous des plus insensés habitants de Bedlam ou de Charenton, si par prudence on ne les gardait à vue. C'est trop que de payer par une telle méconnaissance du vrai, du probable, du possible, la liberté de l'art, la latitude illimitée de l'invention. »

Après avoir fini de lire cet article du 29 mars, Hugo est-il allé serrer la main de Carrel? Y eut-il rupture momentanée, ou acceptation immédiate de cette volée de bois vert? Carrel n'avait pas besoin de Hugo; Hugo, qui allait de plus en plus vers le libéralisme, avait besoin du *National* pour *Marion Delorme*, pour *le Roi s'amuse* : Hugo s'inclina. Mais, quand son intérêt ne fut plus en jeu, il laissa apparaître sa grièvre rancune; il reprocha à Carrel de l'avoir retardé sur le chemin qui le menait à la république! Un jour que Henri Rochefort osait prononcer devant le poète le nom du grand polémiste, « peu s'en fallut qu'il ne le traitât de mouchard et d'agent provocateur. — Un homme qui a écrit les articles que M. Armand Carrel a vomis sur moi, n'a pas le droit de se prétendre républicain! » Hugo parle là par la bouche de sa blessure, *por la boca de su herida*. A voir l'explosion d'une pareille colère, presque comique, on devine la profondeur du coup reçu quarante ans auparavant. Ni le *Victor Hugo raconté* ni l'*Histoire du Romantisme* ne ripostèrent aux trois articles du *National*. Les classiques étaient vengés, et pouvaient à leur tour crier victoire.

*
* *

J'ai conté dans mon *Histoire du Romantisme en France* la suite immédiate de la bataille, et avec quelle désinvolture Hugo avait sacrifié les hernanistes à la jalousie de Sainte-Beuve. Je n'y reviens pas, préférant présenter le

:pisodes nouveaux de cette bataille en plusieurs journées. *Hernani*, étant une pièce de combat, continue son action u théâtre comme un boulet suit sa trajectoire. Hugo y a ntroduit la politique : ce drame sent la poudre. Quand, rente-sept ans après la première, l'Empire autorise à ouveau *Hernani*, c'est en même temps une reprise de la ataille. La jeunesse est convoquée par Auguste Vacquerie, t montre autant d'ardeur que les compagnons de Théohile Gautier. André Theuriet applaudit avec tant de frénésie que, pendant trois jours, il a mal à la paume des nains. Les journalistes de l'Empire protestent contre cet nthousiasme tendancieux. Le lendemain de la première, es jeunes poètes se réunissent pour signer un manifeste t l'envoient à l'exilé de Guernesey. Madame Hugo a oulu être présente au succès de « sa » pièce ; elle tient on mari au courant de toutes les péripéties de cette nouelle affaire. Elle éprouve une joie mélancolique à consater que son drame, du moins, n'a pas une seule ride.

Quelque chose a changé pourtant, et c'est le public. Peu peu il a fini par admettre ce qui l'avait si fort choqué n 1830, le mélange des genres, l'introduction du lyrisme t de l'épopée dans le drame ; l'auteur des *Contemplations* t de *la Légende des Siècles* s'impose même au théâtre. Renan lui-même, longtemps ennemi du Romantisme, init par se laisser charmer. Dans son « 1802, dialogue des morts », Racine fait, au nom de l'auteur, des déclarations nattendues :

« Je crois que les sentiments si simples et si grands se suffisent, mais j'admets toujours les variations à l'éternel duo d'amoureux. Les trésors de charme, de douceur, de bonté, de tendresse qui sont dans le cœur de la femme, sont des mines d'or qu'on n'épuisera jamais. »

Il y a du vrai : nous sommes blasés sur le côté sombre

du drame romantique, sur ses coups de théâtre trop connus maintenant. Mais les beaux vers de Doña Sol :

Viens voir la belle nuit, mon duc, rien qu'un moment...

retentissent toujours comme une vibration parfaite inconnue à la tragédie. Le drame sifflé en 1830, démoli par Carrel, applaudi en 1867 contre l'Empire, maintenant s'impose aux critiques les plus sourcilleux, et enflamme toujours le cœur des jeunes, des poètes. Rostand écrit, le 26 février 1902, *Un soir à Hernani* : au centenaire de la naissance de Hugo, il s'en va prier à l'église du bourg d'Hernani :

Cette église serait sûrement de son goût.
Et comme dans son œuvre énorme on trouve tout,
J'y prends quelques beaux vers comme on choisit des cierges,
Et je les fais brûler doucement. Et les Vierges
— Fronts de cire entrevus à travers des carreaux —
Sont celles justement qu'invoquent ses héros;
Et je t'ai demandé, Petit Roi de Galice,
Comment il faut prier pour que Dieu s'attendrisse!
Et je sors tout ému sous le ciel toujours beau.
Et je marche en disant : « Maître, Génie, Hugo...
Souris, Père d'un siècle, aux humbles fils d'une heure!
Que quelque chose, en nous, de ce grand jour, demeure!
Donne-nous le courage, et donne-nous la foi
Qu'il nous faut pour oser travailler après toi... »

Rostand s'est chargé de dire à l'auteur d'*Hernani* la reconnaissance française.

MAURICE SOURIAU.

NOTES

La peinture et la sculpture romantiques

Les peintres avaient achevé de livrer la bataille en faveur de la liberté de leur art, quand, en 1830, groupés autour du gilet amarante de Théophile Gautier et déjà revêtus d'un uniforme romantique, les partisans de l'auteur d'*Hernani* se ruèrent à l'assaut des vieilles théories littéraires.

Sans doute, l'idée révolutionnaire avait-elle gagné tous les arts en Europe. Le *Génie du Christianisme*, qui proposait aux peintres, comme aux écrivains, l'amour du Moyen-âge, avait paru en 1802. Madame de Staël avait, dès 1810, énoncé dans son *Allemagne* la pernicieuse influence des théories de Winckelmann et du *Beau Idéal*. Beethoven meurt l'année même de la préface de *Cromwell*, Schubert en 1828. La *Symphonie fantastique* de Berlioz date de 1830. Goethe disparaît en 1832, ayant à peine achevé ce *Faust* auquel il travaillait depuis un demi-siècle et qui hantera l'esprit de tous les romantiques.

Mais c'est entre 1819 et 1830 que se développe l'action révolutionnaire des peintres. Dès 1830, le romantisme, en tant que mouvement, sera achevé. En 1831, la *Liberté sur les barricades*, de Delacroix, annoncera les temps nouveaux. L'école naturaliste du paysage pourra succéder à l'école romantique, dont certains croiront, à tort, qu'elle est la contradiction.

A la fin du XVIII[e] siècle, après deux cents ans de rationalisme, Watteau s'était tourné vers Rubens, Chardin vers la Hollande ; ils avaient tenté de renouer avec la tradition

de la peinture nordique qui tend essentiellement vers l
traduction de la vie. Mais le siècle mourant s'était par tro
complu dans les décors d'alcôve de Fragonard et de Bou
cher.

La Révolution devait répugner à ces niaiseries cha
mantes. Les Jacobins n'avaient que faire d'une esthétiqu
libertine. L'époque exigeait un art austère, correspondan
à l'idéal démocratique, qui servirait, comme l'avait souhait
Diderot, à l'édification du peuple.

C'est à David qui, dans l'action politique, avait servi
Révolution qu'il échut d'imposer à la peinture une disc
pline romaine et l'exemple de la beauté antique. C'est
David qu'il appartint de s'opposer à la fatale impulsio
qui, depuis l'épopée impériale, inclinait l'homme ve
l'expression de son exaltation et d'arrêter l'idée révol
tionnaire dont son âme de régicide, dans son art même
suscitait parfois les sursauts. C'est le rôle de tous les che
d'école de se laisser enfermer dans un seul uniform
Aussi, la postérité, comme son propre temps, voit-elle e
David beaucoup plus l'austère ordonnateur des fastes d
la Révolution, le peintre des grandes images historiqu
et mythologiques, que le sensible évocateur de la mo
de *Marat* ou le fin portraitiste de *Madame Sériziat*.

Cependant David, lui-même, devait être débordé par
courant du siècle. Celui qui voulait contraindre la peintu
à l'immobilité de la statuaire n'était-il pas convié à trac
les épisodes les plus actuels de la vie impériale? Proscr
en 1815, sauvé de la contradiction par la dignité de l'ex
David tentera vainement de pétrifier la peinture.

C'est, d'ailleurs, de ses propres élèves que venait
signal de l'affranchissement. Délaissant les sujets gréc
romains, ceux-ci empruntent leurs thèmes à l'histoi
nationale ou à la littérature contemporaine. Girodet év
que les funérailles d'Atala, A.-J. Gros, surtout, en mo
trant *Bonaparte au pont d'Arcole*, dans le feu même de s
action, en étalant l'horreur de la scène des *Pestiférés*
Jaffa, en nous restituant l'atmosphère glacée du *Char*

bataille d'Eylau, annonce l'imminente révolution. J. Gros allait se punir lui-même de sa trahison involontaire aux théories de son vieux maître exilé, mais sa ort témoigne assez de son impuissance à refouler le ffle épique qui va soulever l'art de son temps.

Ce fut le hasard d'un fait-divers qui poussa Géricault à oser au Salon de 1819 ce *Radeau de la Méduse* qui élude à l'action romantique. Sans doute cette œuvre -elle marquée de cette éternelle sensibilité qui soulève œur de certains hommes. Sans doute, par la complaice avec laquelle le peintre décrit les affres de la faim, prend la progression de la mort, par l'ordonnance me de la composition qui exige des formes qu'elles congent vers le salut de l'inconnu, identifiant le drame stique avec le drame humain, cette œuvre est-elle à l'expression du romantisme. Mais l'œuvre de Remndt, celle de Masaccio, celle de Michel-Ange, ne frésent-elles pas de semblables désespoirs? Et le combat lucinant de la lumière et de l'ombre, où les formes se uvent dévorées, n'est-il pas aussi pathétique chez mbrandt que cette livide clarté dont Géricault enve-pe son *Naufrage*?

Et, cependant, cette œuvre, mieux que la préface de *mwell* pleine de contradictions, annonce les temps nouiux. Comme la découverte de Giotto ou celle de phaël avaient délivré l'intelligence des peintres, sans aucun manifeste n'intervînt, la nouveauté du *Radeau* ère le cœur de l'homme.

Il ne m'appartient pas, dans ces notes brèves, de cher-r jusqu'où ce génie exalté eût entraîné la peinture, s'il vécu plus de trente et un ans, vers ces cimes hallucinées Michel-Ange savait résister au vertige, parmi ces nua-de soufre où respire encore le Gréco, dans ce tumulte vibrations colorées où gouverne, lucide, l'esprit du ntoret.

C'est, décidément, sur des nefs tragiques que s'embare le romantisme. En 1822, Delacroix, encore élève du

sage Guérin, expose, avec l'approbation de A.-J. Gros, soi
Dante et Virgile aux Enfers. Cette fois, c'est le tumulte
Le pathétique regard du Dante vers les damnés et le flam
boiement de l'Enfer provoque dans le public et la criti
que la plus furieuse indignation. Seul, M. Thiers approuv
cette œuvre révolutionnaire, et pour se ménager, pense
t-on aujourd'hui, l'ombre de Talleyrand qui protège l
jeune peintre dont il est splendide de penser qu'il fu
peut-être le père.

Mais c'est en 1824, seulement, que la véritable bataill
s'engage. Ingres, réclamé par les derniers disciples d
David, expose le *Vœu de Louis XIII*, et Delacroix, le *Mas
sacre de Scio*. L'école dite classique et l'école romantiqu
s'affrontent. La peinture anglaise est représentée pa
Lawrence, Bonington, Constable. Et Delacroix, qui vien
de découvrir chez ce dernier les principes de la divisio
des tons, transforme en quatre jours, avant l'ouverture d
Salon, l'orchestration de l'immense composition. Cett
fois, A.-J. Gros déclare qu'il s'agit d'un « massacre de l
peinture ». Et la critique est unanime à bafouer celui don
« le balai ivre » éclabousse la toile de fiel et de sang. L
cohorte romantique s'est déjà formée. Elle groupe à c
Salon : E. Deveria, Ary Scheffer, Champmartin, Léopol
Robert, Sigalon.

Du moins, si la critique résiste à la peinture nouvelle
le jury donne-t-il encore au public le droit de prendr
parti. Ce n'est guère que depuis le Salon de 1827 qu
« les reptiles de l'Institut », comme on disait alors, com
mencent à s'acharner contre les « romantiques ». La fiè
vre est à son comble dans les ateliers ; la préface de *Crom
well* va paraître. On joue *Hamlet* à l'Odéon, où se presser
Victor Hugo, A. Dumas, Berlioz, A. de Vigny, Gérard d
Nerval.

« Il n'y a ni règle ni modèle », proclame soudain Hug
On le voit bien. C'est la seule vérité qui s'impose, quan
on examine les œuvres groupées sous l'étiquette romant
que dans ce Salon de 1827 : la *Mort du Sardanapale* d

Delacroix, le *Mazeppa* de Louis Boulenger, une *Orientale* de Decamps, les *Femmes Souliotes* d'Ary Scheffer, la *Mort de l'Espion Morris* de Roqueplan, l'*Athalie* de Sigalon et cette *Naissance d'Henri IV* d'E. Devéria qui est le scandale du Salon.

Sans doute la *Mort du Sardanapale* représente-elle pour nous l'expression la plus haute du romantisme, et dans son excès même, puisque rien n'est plus contraire à l'idée classique que ce sursaut d'amour qui commande à Delacroix de rompre l'équilibre même de sa composition, pour donner, à cette nuque de captive blonde, la plus triomphale étendue. Mais quoi de plus sobre, de plus classiquement équilibré, que cette *Naissance d'Henri IV* d'E. Devéria qui déchaîne le tumulte? En quoi cette œuvre est-elle plus romantique que le *Vœu de Louis XIII* de D. Ingres exposée au précédent Salon?

Plus que l'expression du lyrisme éternel qui, longtemps contraint, sollicitait à nouveau le cœur des hommes, plus que le goût d'une époque pour ce « quelque chose de noir » que Delacroix avoue lui-même avoir « à contenter », le mouvement romantique entend proclamer la liberté de l'art, renoncer au *Beau Idéal* de David, au moralisateur de Diderot; il entend rechercher la beauté expressive, exalter les formes, traduire le mouvement et, bénéficiant des techniques nouvelles, accorder à la couleur un privilège réservé trop longtemps au dessin.

Delacroix écrit dans son Journal : « Si l'on entend par romantisme la libre manifestation de mes impressions personnelles, mon éloignement pour les types invariablement calqués dans les écoles et ma répugnance pour les recettes académiques, je dois avouer que, non seulement je suis romantique, mais que je l'étais même à quinze ans. Je préférais déjà Prudhon à Guérin et Gros à Girodet ».

La conséquence de cet élargissement qui fut, avant tout, le but des héros combattant sous l'enseigne romantique, c'est l'abolissement de la hiérarchie des genres. Désormais les peintres ne considéreront plus le paysage

comme un genre inférieur, et les paysagistes de 1830 pourront librement planter leur chevalet dans la forêt de Fontainebleau. Grâce au mouvement romantique, Corot va pouvoir créer son art essentiellement traditionnel. L'action romantique autorise désormais les peintres à traduire le réel. Selon l'éternelle loi, les uns se contenteront de définir ses apparences ; les autres, Géricault, Delacroix, dépasseront ses mortelles raisons pour contraindre à s'exprimer cet idéal qui est en eux.

Après le Salon de 1831, où Delacroix expose la *Liberté sur les barricades*, le jury, qui continue cependant de ménager le protégé de Talleyrand, mène la guerre contre les romantiques. Comme dans toutes les révolutions, on voit bientôt déferler la foule des sans génie. La mode romantique commande les cheveux longs, le teint blême, le désespoir. Le mal du siècle va ronger ceux que Baudelaire appelle les singes du sentiment. L'écho du désespoir de Werther a poussé A.-J. Gros à mourir pour le respect de son art, mais décharge mille pistolets sur les tempes des névrosés. Ary Scheffer peint *La Mère allant à l'église appuyée sur ses deux enfants*, et Vigneron le *Convoi du Pauvre*. Le romantisme a trouvé son poncif, rejoint l'académisme, celui des suiveurs de David et celui des Dagnan-Bouveret d'aujourd'hui. Le romantisme n'est plus que l'expression de la fausse sentimentalité.

La sculpture romantique apparaît, elle, avec un retard de dix années. N'est-elle pas, beaucoup plus que la peinture, dépendante de l'État? C'est contre l'influence de Canova que les sculpteurs réagirent, comme les peintres contre David. Ils exposent à partir du Salon de 1831. Mais le sévère jury de la Restauration écarte le plus souvent leurs œuvres, et celles mêmes de Barye. Cette erreur exceptée, le jury, avouons-le, ne commet pas de grand crime contre l'esprit. Quels sont les champions de l'action romantique? Jehan du Seigneur, l'auteur du *Roland furieux*, l'éclectique Maindron, Moine épris de diableries, Préault, l'ardent interpellateur du Soir d'*Hernani* (A la

guillotine, les genoux !) au lyrisme facile, la légitimiste Félicie de Fauveau, l'héroïne du style troubadour. Ceux-ci libèrent-ils la sculpture beaucoup plus que ne l'avait fait Clodion ?

Laissons Victor Hugo saluer les « colosses radieux » de David d'Angers. Le romantisme autorise Rude, contrairement à ce qu'exigeait l'École, à élever, sur le pilier de l'arc de l'Étoile, un geste frémissant au-dessus de la tête de la Patrie. Il permet, surtout à Barye, d'exprimer la plastique des fauves, le drame de leurs muscles tendus, dont l'éternité ne délivrera pas l'élan.

Mais les seuls plasticiens qui, avant Rodin, aient arraché de la pierre cette inquiétude qui caractérise l'esprit romantique, celui de Puget et de Michel-Ange, c'est Géricault à qui la mort interdit d'être le grand sculpteur de son temps : c'est Daumier avec sa pathétique fresque des *Émigrants*.

La lithographie, en diffusant les thèmes du romantisme, précipitait sa décadence. Célestin Nanteuil suspend ses monstres grimaçants autour des œuvres de Victor Hugo. L'actualité romantique vit par les portraits d'A. Deveria, l'épopée de Charlet, de Raffet, les étudiants et les lorettes de Gavarni, les images de Tony Johannot. Mais le romantisme de Piranèse et de Goya, c'est au crayon de Daumier qu'il va dicter la nouvelle et pathétique évocation de la misère humaine.

Les hommes se font les prisonniers de formules. Au plus fort de la bagarre romantique, ne suscite-t-on pas entre Ingres et Delacroix la stupide querelle de la couleur et du dessin, du réel et de l'imagination ? Comme si cette querelle n'était pas pendante, depuis des siècles, entre le nord et le midi ! Comme si le *Bain turc* d'Ingres était moins romantique que la *Noce juive* de Delacroix !

Chaque école a besoin de créer sa mode : le romantisme, le gilet de Th. Gautier ; le Parnasse, le monocle de Leconte de Lisle. Mais aucun de ces génies, par qui se justifie un siècle, ne se laisse enfermer dans un monde, fût-il aussi vaste que le lyrisme humain.

Si Delacroix refuse, à juste titre, l'étiquette de romantique, c'est qu'il se sait en dehors de tous les partis. Le souffle épique du siècle inspire à son âme ces illusions dont il sait bien qu'elles sont plus vraies, pour lui, que le réel pour les autres hommes. Si vastes soient ses pensées, Delacroix n'ignore pas que c'est au drame plastique, provoqué par sa main, qu'il appartient d'en justifier les raisons. Eternel combat du réel, des illusions et des formes, dont l'enjeu, chez les grands, demeure toujours l'esprit.

JACQUES GUENNE.

Le ballet romantique

Le frivole abonné assis aux premiers rangs de l'orchestre ne paraît pas s'en douter... Mais il est vrai que la danse d'opéra est en soi un art tout immatériel. Il est vrai aussi que des meilleures choses les hommes et les abonnés peuvent mésuser. Ces amateurs ont beau suivre assidûment les ballets et fréquemment employer la lorgnette, il n'est pas sûr qu'ils en pénètrent mieux l'essence de l'art terpsichoréen. Que dis-je? Beaucoup de ces juges ignorent gaillardement les premiers éléments de la technique; quelques-uns même, j'en rougis, ne sauraient définir un entrechat-huit ou distinguer la variété d'une pirouette. Ils ont hérité de leurs pères une mauvaise façon de regarder les ballets et les ballerines... On envie ce public balletomane de la Russie antérieure à la guerre, qui savait apprécier une partition de danse, comme un assez nombreux public juge en connaissance de cause (mettons, si vous voulez, en demi-connaissance de cause) une partition musicale. Au moment où renaît chez nous la danse classique, il est très souhaitable que les spectateurs cultivés fassent leur éducation en matière de chorégraphie. Du moins un instinct confus, accordé aux meilleures tendan-

s esthétiques de notre époque, — les détournant de tte anarchie véritable qu'est la « danse rythmique », art ns technique assurée, sans discipline, appuyé sur une isse idée de liberté, comme sur une conception erronée l'orchestique grecque, amas d'hérésies et dont le plus ger défaut est de n'être pas une danse, — du moins cet stinct, les ramenant avec une ferveur croissante à la orieuse danse d'école et à la tradition vivante, leur en t-il entrevoir la grandeur et l'émouvante beauté.

Mais voilà que je m'égare dès mes premiers pas. Effet dinaire de la passion... « Art magnifiquement abstrait », ouvante combinaison de lignes, « géométrie animée », riomphe de l'esprit sur la matière »... Ainsi parle André evinson, c'est-à-dire le prince avoué de la critique chographique et, qui plus est, le grand esthéticien de la nse (à la vérité, ce n'est là qu'une partie de son talent de sa science, quasi universelle). En ce domaine, quand i écrivain traite de la danse classique avec quelque perience ou simplement ne profère pas trop de sottises, il a beaucoup de chances pour qu'il soit son élève, et, en qui me concerne, je ne cacherai jamais ce que je lui ois (1). Nul n'a célébré mieux que lui, — c'est-à-dire

(1) Sur le ballet romantique, dont André Levinson a dégagé si telligemment l'originalité, le sens profond et l'importance historie, il faut lire d'abord le beau et très intéressant volume qu'il a nsacré au génie même de cette danse : *Marie Taglioni* (1804-1884), ll. « Acteurs et actrices d'autrefois » (Alcan, 1929); on ajoutera, tre autres, son ouvrage traduit du russe en allemand et remarqua-ement illustré : *Meister des Balletts* (Potsdam, 1923), pp. 125-198 *Théophile Gautier und das Ballett*), ainsi qu'un article sur *Théophile autier et le Ballet romantique* dans le numéro spécial de *La Revue usicale* (1er décembre 1921) : *Le Ballet au XIXe siècle*. On sait l'in-êt que présentent les feuilletons de Gautier, — homme qui savait ir et décrire — pour l'histoire de la danse romantique; il en parle ec d'autant plus de talent qu'il aimait passionnément le ballet (mais est vrai qu'il l'aimait de façon quelquefois hérétique ou pour des isons extérieures à sa beauté propre, — aventure des plus fréquen-

avec plus d'amour à la fois et de perspicacité, — ce « sy
tème » original et « parfait » que forme la danse classiqu
— grande découverte collective, analogue, dira-t-il, à l
création de l'ordre dorique ou de la prosodie latine, issu
de la danse populaire et des spectacles de cour (à part
du XVI[e] siècle, où elle ne fait encore que balbutier), né
en France, malgré le nom d'italienne qu'on lui donne que
quefois encore, conduite enfin à son épanouissement pa
l'effort lent, continu et logique de trois siècles dansant
Chose si artificielle, nous objecteront les rythmiciens. Ce
tes, comme tout art, comme la prosodie, comme la mus
que — avec quoi elle a plus d'un rapport et non seul
ment de voisinage. C'est ce qui justement fait de la dans
un art véritable et original. L'artifice est patent dès l
première leçon à quoi on plie l'étoile en herbe et qui pré
lude à sa longue et pénible déformation (ah !... c'est u
rude métier que le service de Terpsichore et qui laiss
l'apprenti exténué, rompu, comme on a vu, dit-on, l'illu
tre Marie Taglioni, pantelante sur le sol de sa chambr
après l'exercice imposé par son père, chorégraphe imp
toyable). Il faut donner au corps des habitudes toute
contraires à celles qu'il prendrait naturellement — e
c'est pourquoi Levinson appelle l'artiste convenablemen
désarticulée « un joli monstre » : instrument animé, o
tout est fonction de la danse, c'est-à-dire de la beaut
chorégraphique (esthétique du mouvement) — non de l
beauté « plastique » (esthétique du repos) (1). Les cin

tes...). Dans cet article, je ne fais d'ailleurs que traduire les idées d
Levinson, qui aurait lui-même tenu la plume, s'il en avait eu l
loisir. Comme on dit au théâtre, il me faut le « doubler ».

(1) Contrairement à une idée universellement répandue, il n'e
pas nécessaire qu'une grande danseuse soit fort belle pour être grand
danseuse et pour être illustre. Il suffit qu'elle soit adaptée à sa fon
tion (la danse n'étant pas un art « plastique ») et le rayonnement d
son génie, sur les planches, donne le change fort aisément : on l'
vu justement pour Taglioni qui était presque laide. Elle avait eu
cet égard, au XVIII[e] siècle, des devancières fameuses.

« positions fondamentales » du danseur classique, par quoi s'ouvre tout enseignement et qu'on ne perd jamais de vue, le montrent déjà fort éloquemment, et la première y suffit, qui consiste à placer les deux pieds sur une seule ligne droite, les talons se touchant. Ce simple détail met aussitôt en lumière la « notion du dehors » essentielle à la danse classique, son beau visage constamment tourné vers l'extérieur, cette tendance à s'évader, à s'envoler... Pour mieux éclairer ce principe, Levinson confronte notre danse « orientale » avec l'asiatique (particulièrement la cambodgienne, que nous a fait admirer un royal corps de ballet, pour quelques jours émigré), système « parfait » lui aussi, mais replié vers l'intérieur, danse concentrique, aux courbes enveloppantes, tandis que notre système « excentrique » aime les lignes droites (combinées avec les courbes à grand rayon). Ainsi le danseur classique doit marcher, courir, sauter au rebours du commun des mortels. Pourquoi? Pour plus de beauté. (Nommez-moi un art qui, tout en puisant dans la Nature, ne la violente pas, ingrat en apparence, parce qu'il est l'œuvre d'une intelligence créatrice?) Il s'agit de conquérir l'espace, de le posséder en tout sens, de dominer la matière et, en vérité, Levinson a raison, de faire triompher l'esprit. On n'y parvient qu'avec cette discipline austère, qui, audacieusement, nargue la pesanteur.

Or il arrive que, ne songeant à rien d'autre qu'elle-même, c'est-à-dire ne visant qu'à la beauté tout abstraite issue de ses lois propres, la danse d'école atteint naturellement l' « expression ». Expression fort simple, mais riche et profonde en sa simplicité. Trop ambitieux, plus ambitieux qu'elle ne le demande, on la charge trop souvent d' « exprimer » des sentiments assez précis ou même de conter une histoire — ainsi risque-t-on d'empiéter sur un autre domaine artistique, faute ordinairement dommageable à l'œuvre, devenue hybride, et à quoi répugne davantage aujourd'hui notre amour de la « pureté » des arts ; il est vrai que dans le « ballet d'action » (qui lutte

vainement avec le drame ou la comédie, erreur de très célèbres chorégraphes, à commencer par le plus illustre, Noverre, pour en arriver cent ans plus tard à notre Fokine), on est obligé d'appeler au secours la pantomime — élément impur... Nous ne nions pas d'ailleurs que, pris à doses modérées, cet élément ne soit guère nocif et que ce récitatif du ballet, comme dit Gautier, pareil au récitatif de l'opéra, ne puisse servir à lier ces mélodies que sont les pas de danse. Mais un véritable ami de Terpsichore, en sa stricte orthodoxie, rêve d'un « poème » chorégraphique absolument « pur », sans action ou sujet proprement dit, qui se développe, comme une symphonie, selon ses lois et sa logique particulière ; au surplus nous en avons admiré quelques beaux exemples — telles les *Sylphides*, heureux accident des Ballets Russes. J'ai à peine besoin de dire maintenant ce qu'exprime cette « danse pure ». On l'a vu : c'est « le triomphe de l'esprit » — l'envol prestigieux d'une matière en quelque sorte libérée, d'un corps à demi désincarné, une ascension indéfinie et la montée vers l'idéal... L'abonné dira-t-il que j'exagère ? Point du tout — et le ballet romantique va nous le prouver, où Levinson, plus audacieux encore apparemment, ne craint pas de « voir l'expression spontanée et inconsciente d'une métaphysique spiritualiste ».

* * *

Vers 1830, il se produit une révolution dans la danse d'école. Victimes de certains préjugés ou d'un fâcheux « compartimentage », les historiens du romantisme ne lui ont pas toujours accordé l'importance qu'elle mérite ; mais l'avènement du ballet romantique ne manifeste pas moins l'esprit d'un temps que les grands faits de l'histoire de l'art ou de la littérature ; ne nous lassons point de le répéter avec Levinson : *La Sylphide*, premier exemplaire et parfait modèle du ballet romantique, créée en 1832 par Marie Taglioni, — une danse exotique (mais classicisée)

comme l'espagnole *Catchucha*, passée en proverbe, de Fanny Elssler, — en 1841 la *Giselle* de Théophile Gautier (cette nouvelle *Sylphide*) où triompha Carlotta Grisi (ainsi ai-je nommé les trois plus grandes danseuses de la période romantique), doivent se mettre à côté d'événements comme le Salon de 1827, la préface de *Cromwell*, le *Radeau de la Méduse*, la bataille d'*Hernani*, *la Symphonie fantastique* ou la publication des *Harmonies*.

Il est d'ailleurs très remarquable que cette révolution n'est point une brisure (notez qu'il n'y a pas non plus toujours brisure, à la même date, en art ou en poésie ; on a fait des distinctions trop nettes, comme il arrive d'ordinaire ; Lamartine en est la preuve et Delacroix lui-même). C'est une évolution logique et quasi-nécessaire, qui paraît impliquée dans la tendance même de la danse classique. Le changement s'accomplit parallèlement dans la technique et dans les thèmes qu'elle traduit, c'est-à-dire dans l'argument du ballet, sans qu'on puisse distinguer clairement la cause et l'effet, ce qui a précédé ou ce qui a suivi : à la vérité les deux éléments se mêlent, avec action et réaction mutuelles, et en tous cas ils sont merveilleusement accordés l'un à l'autre.

Prenant son sujet en un folk-lore devenu alors à la mode, volontiers paré d'un exotisme à la fois germanique ou septentrional et vaguement médiéval, donnant libre cours au goût du fantastique, éthéré de surcroît comme tout bon romantisme, le ballet 1830 présente ordinairement deux parties assez distinctes ou deux *plans* situés à des hauteurs inégales. L'un est terrestre, encore que les génies de l'air (et parfois de l'eau) s'y mêlent déjà aux mortels : là se fait jour le pittoresque du décor et des costumes et s'affirme l'exotisme ; là aussi la pantomime a une part plus large, ce qui n'empêche certes point la danse véritable d'y tournoyer. L'autre plan est irréel : domaine des esprits (où d'ailleurs prend place un héros ou une héroïne enlevés par eux et « spiritualisés »), les lois de la matière y sont suspendues, l'envol aérien s'y

déploie librement, et c'est le triomphe de la danse pure, le poème arraché à toute gangue prosaïque, le silencieux tourbillon du « ballet blanc » où les costumes bigarrés de nos climats cèdent au floconnement neigeux des mousselines diaphanes. Il n'est pas besoin de marquer le symbolisme, d'ailleurs sans insistance, de pareils sujets et ce qu'il y a dans ces thèmes légendaires d'aspiration vers un « idéal » imprécis ou même de spiritualisme — à la façon, non pas très philosophique..., dont le concevait le romantisme littéraire ou artistique, mais enfin de spiritualisme, traduit comme le peut traduire un spectacle.

On comprend que ces « esprits » divers, ces sylphides, ces péris, ces ondines, ces willis, voltigeant dans les airs ou glissant dans les eaux, exigent une danse de plus en plus immatérielle, une légèreté jusqu'alors indicible, un vol apparemment sans entraves. Et une technique prodigieusement allégée vient se mettre à leur service ou ils se servent d'une technique opportunément développée. Il est impossible de dater ces changements avec exactitude, mais il en va ainsi de presque tous les progrès de la danse, — victoires anonymes, dont l'idée, comme on dit, était dans l'air, qui se font quelquefois par degrés insensibles ou qui sont dues en même temps à plusieurs inventeurs. Il suffit de dire qu'ils se placent « vers 1830 ». Mais il faut observer surtout qu'ils s'accomplissent *dans le sens* même de la danse d'école, ce qui assure leur succès et le garde d'être éphémère, qu'ils ne font en vérité qu'expliciter son principe. Ils se manifestent surtout par un accroissement considérable de *l'élévation* et de *l'amplitude* des mouvements — la conquête de l'espace et la montée vers le ciel — et par l'introduction de cette danse paradoxale que sont les temps sur les pointes (jusqu'alors, et encore en 1820, semble-t-il, d'après les dessins qui ornent le *Traité* du fameux Carlo Blasis, on ne connaissait que la demi-pointe ou peut-être le trois-quarts de pointe). « La danseuse, dit très bien Levinson, s'élève sur les pointes, sur l'orteil tendu et rigide; ce n'est plus ni la marche, ni

a course. C'est une forme de mouvement inouï, qui s'affranchit des lois de la gravitation, des habitudes mécaniques du mouvement vulgaire, des nécessités de l'aplomb. La ballerine n'appartient plus à la terre ; son règne est la région éthérée, le domaine de la fantaisie délivrée (1). »

En même temps, le costume se transforme pour aider cette technique et s'adapter à ces légendes. Après le costume du XVIII[e] siècle, qui en sa fantaisie gardait le souvenir de l'habit ou de la robe de ville et qui comportait des souliers à talons (avec quoi la danse romantique eût été impossible), après le vêtement à l'antique inspiré de David et de Talma, voici, préparé, je suppose depuis quelques années, mais inventé néanmoins et fixé avec une sorte de génie par Eugène Lami, le peintre fameux, qui dessina les costumes de la *Sylphide*, voici l'uniforme, admirablement conçu pour la danse d'école, qui, à peine modifié, en reste après un siècle le truchement quasi nécessaire et le symbole : pour l'homme, le maillot en haut de chausses et le pourpoint ajusté (que le romantisme aimait à tailler dans un velours noir) ; pour la femme, plus caractéristique, et plus immuable, la jupe de tarlatane, presque toujours blanche, corolle diaphane, cloche légère, qui flotte comme un nuage et figure le vol et qui, réalité plus importante, dégage à souhait les mouvements, — le corselet serré, la taille bien prise et soutenue, armature imposée

(1) La danse n'a pas cessé d'évoluer avec l'épanouissement du ballet romantique. Art essentiellement vivant, quoi que disent quelques rythmiciens ignorants, elle est capable de multiples développements, et la technique, particulièrement, continue de s'assouplir et de se vulgariser. Ce qui était difficulté considérable il y a un siècle et demi ou un siècle est aujourd'hui exercice élémentaire. La Camargo étonna le XVIII[e] siècle, paraît-il, en battant ses entrechats-quatre ; les entrechats-huit sont d'un usage courant chez nos élèves. Dans un ordre plus élevé, cette prouesse élégante et rare que sont les 32 fouettés en tournant, inaugurés par Mme Tréfilova, auraient été impossibles non seulement au XVIII[e] siècle, mais sans doute à l'époque romantique.

par la rude et souriante gymnastique, — le maillot fin et résistant, — le chausson de danse, sans lequel aujourd'hui (quoi qu'en pensent les disciples d'Isadora Duncan qui ne dansent pas...) on ne saurait véritablement danser, le léger soutien de satin, dépourvu de talon, à la semelle souple et ferme qui mord les planches dans les temps sur la pointe... et qu'on use en une soirée (1). Ce vêtement tissé de poésie et parfaitement pratique, en même temps qu'il favorise la technique de l'école, car tout est lié, en révèle aux yeux la tendance et l'esprit, et il semble dématérialiser la femme, qui n'est plus que la servante aérienne d'un art idéal.

Si pleine que soit l'année 1830, toutes les aurores diverses du romantisme n'y sauraient prendre place. La chorégraphie, on l'a vu, n'eut sa bataille d'*Hernani*, à l'Opéra, que le 12 mars 1832, avec la *Sylphide*. Mais ce ne fut pas une bataille et ce triomphe immense et immédiat ne connut point d'adversaire. Non pas tiré, mais inspiré de *Trilby*, la nouvelle écossaise de Nodier, qui avait paru quelque dix ans plus tôt (le livret, anonyme, était du fameux ténor Adolphe Nourrit), rythmé par une partition de Schneitzhoeffer, habile homme, dit-on, spécialisé dans la musique de ballet, ayant reçu du père de la géniale danseuse, Philippe Taglioni, son vêtement chorégraphique, le chef-d'œuvre (car il le faut bien appeler ainsi) avait encore l'heureux destin de trouver à son service, sans parler du grand peintre Eugène Lami, un artiste qui renouvelait alors la décoration théâtrale, Ciceri, qui l'année précédente avait frappé le coup que l'on sait en imaginant le cloître de *Robert le Diable*. Quant à la *prima ballerina*, l'illustre Marie Taglioni, incarnation à jamais parfaite de la danse romantique, elle fut dès ce jour et pour toute sa vie et elle est encore pour nous « la Sylphide ». Il va de soi que les poètes la couvrirent de fleurs bien rimées...

(1) Le chausson de danse semble dériver de la chaussure « antique » portée par les femmes sous le Directoire.

Elle traîne en son sillage, avec une dédicace de Victor Hugo (« A vos pieds, à vos ailes ») et des proses étincelantes de Gautier, mais aussi avec plus d'un poème médiocre, une strophe de Musset et quelques beaux vers de Banville :

> Ici Taglioni, la fille des Sylphides,
> A fait trembler son aile, au bord des eaux perfides,

sans oublier une abondante et parfois charmante iconographie (telle la fameuse lithographie de Deveria d'après la statuette de Barre). Marque plus évidente du succès, la mode s'en mêla et le ballet romantique à sa naissance connut l'aventure que devaient connaître les Ballets Russes.

Quand elle parut dans *la Sylphide*, Marie Taglioni, fille d'un danseur et chorégraphe milanais, qui appartenait à une dynastie danSante (comme fut entre autres celle des Vestris), était engagée depuis cinq ans à l'Opéra. Son début, en juillet 1827, avait aussitôt gagné le public, et son génie, si simple en sa perfection qu'on le définissait malaisément, s'était imposé, souriant et dominateur.

Comme ce sont des événements qui importent à l'histoire du romantisme, il faut noter d'abord qu'en 1829 elle paraît dans le ballet de *Guillaume Tell*, où elle danse, avec Madame Montessu, la tyrolienne chantée que l'on sait, qui n'est peut-être pas le chef-d'œuvre de Rossini, mais dont les vers, incontestablement médiocres, lui convenaient assez :

> Un bel oiseau ne suivrait pas
> Tes pas...

Guillaume Tell appartient en effet au romantisme... au moins par son sujet, par quelque exotisme — non pas fort lointain — et par les décors, qui émerveillèrent, de Ciceri. Mais l'événement musical de l'année, c'est *la Symphonie fantastique* de Berlioz (achevée sans doute et jouée en 1830, mais commencée en 1829). Ici évidemment nous sommes en plein romantisme. Nous y sommes beaucoup moins avec *Guillaume Tell*, encore que dans ce chant

du cygne théâtral le grand musicien ait transformé sa « manière »; il faut ajouter d'ailleurs que Berlioz, qui, injustement, n'aimait pas, ne pouvait aimer ce Rossini que nos jeunes musiciens vénèrent depuis quelques années, faisait exception pour *Guillaume Tell*... l'œuvre justement qui intéresse le moins les musiciens que j'ai dits. Je ne sais enfin si *Guillaume Tell* a eu sur le développement de notre opéra l'influence prodigieuse que veut le dernier biographe de Rossini, M. Radiciotti, et s'il l'a vraiment engagé dans une voie nouvelle (1). On croira plus volontiers que Meyerbeer a davantage influé sur le romantisme de notre théâtre lyrique (quelle qu'en soit la valeur) et, deux années plus tard (31 novembre 1831), son début à l'Opéra, c'est-à-dire *Robert le Diable*, est une manifestation incontestablement romantique (encore que son fantastique ne soit pas du tout le fantastique élégiaque et idéal de la *Sylphide*, mais il existe tant de variétés du romantisme ou il a tant de visages qu'on n'en donnera jamais une exacte définition). Marie Taglioni jouait le rôle d'Héléna dans le ballet des mortes, sous les arceaux du fameux cloître de Ciceri, romantiquement fleuris par la lune. Bien que ce funèbre « divertissement » eût été réglé par Coralli, grand nom de la danse et celui qui devait être le chorégraphe de *Giselle*, il fallait autre chose à la Sylphide que la « valse infernale » de *Robert* pour montrer son génie.

Je n'ai point à résumer sa carrière. Mais, parmi les ballets qu'elle a créés après 1832, je dois signaler au moins cet autre modèle parfait du « ballet 1830 » qu'est *la Fille du Danube* (1836, livret et chorégraphie de Philippe Taglioni,

(1) Le monumental et luxueux ouvrage de Giuseppe Radiciotti, *Gioacchino Rossini, vita documentata, opere ed influenza su l'arte* (Tivoli, Arti grafiche Majella di Aldo Chicca), offre la somme de nos connaissances sur Rossini. Deux énormes volumes grand in-4°, imprimés magnifiquement et illustrés (comprenant la vie et l'œuvre) sont parus; la publication du troisième (d'ordre plus général) est éminente et sera chose faite quand paraîtra cet article.

musique d'Adolphe Adam, le costume au moins de Marie Taglioni semble avoir été dessiné par Gavarni) ; Jules Janin en a très bien marqué la similitude avec le premier chef-d'œuvre (au surplus tous les ballets authentiquement « romantiques » usent des mêmes données fondamentales, si les détails en varient et la « couleur locale » : *Giselle* en offrira un nouvel exemple) : « Ceci, dit-il, est la suite très poétique de la *Sylphide*, les deux conceptions sont analogues, à cette nuance près que ce n'est plus dans les airs que le surnaturel se réfugie [allusion à la seconde partie], mais au fond des eaux. »

A cette date, Taglioni « avait une rivale », la brune Autrichienne Fanny Elssler, engagée par l'Opéra en 1834. Ce fut, avec des formes courtoises, une véritable lutte entre les deux étoiles et qui partagea la ville, comme avaient fait, au siècle précédent, la querelle des Bouffons et celle des Gluckistes et des Puccinistes — ou, pour ne sortir point de la danse, la rivalité de Mlle Camargo et de Mlle Sallé (celle-ci, je crois, préfigurant quelque peu Taglioni, et celle-là Elssler). La comparaison qu'on fit alors des deux danseuses, ou ce que nous pouvons déduire d'une prose de littérateurs, fort dithyrambique, mais techniquement assez imprécise, éclaire mieux le caractère de l'art taglionesque. Gautier, qui avait célébré Taglioni en phrases dignes du « magicien ès lettres », passe décidément, sans pouvoir abolir son ancienne admiration, au camp de la nouvelle conquérante, où l'entraîne son goût « païen ». En effet, comme il s'exprime dans une formule excellente, « Mlle Taglioni est une danseuse chrétienne, Mlle Fanny Elssler est une danseuse païenne ». Tous les contemporains ont loué chez Taglioni, avec Jules Janin, qui l'appelait « Sa légèreté », une danse « blanche et chaste », tout idéale et « spiritualiste ». Techniquement les deux artistes s'opposent comme la danseuse « d'élévation » et la danseuse « terre à terre ». Dès le premier soir, un critique perspicace, le mieux informé peut-être des choses de la danse à cette époque (talent qu'il compensait par beau-

coup de défauts », Charles Maurice, esquissait ce parallèle : « Les gens de l'art appellent cela [la danse de Fanny] une danse *taquetée* pour dire qu'elle consiste principalement en petits pas rapides, corrects, serrés, *mordant* la planche... les *pointes* y jouent un grand rôle... Il était impossible de trouver un plus frappant contraste avec le mérite de Mlle Taglioni, dont la danse est toute *ballonnée* ». Mais, ajoute Levinson, ceci n'est pas uniquement question formelle ; il s'agit d'une manière d'être : « Le *taqueté* c'est l'ivresse de vivre ici-bas, le *ballonné* c'est l'aspiration à l'au-delà. Ici c'est le *staccato* alertement scandé des pointes qui rebondissent comme des flèches d'or sur un pavé de marbre, selon un rythme sautillant de cordes pincées à deux temps. Là-bas, c'est le *legato* des grandes paraboles décrites dans les airs sur un mouvement de valse, ou bien le lent cheminement des *développés* dans *l'adage*, porté par la cantilène de l'archet. La danseuse terre à terre s'épanouit en exécutant un pas ; la danseuse d'élévation se transfigure. » « Nous avouons, conclut Levinson, préférer la sibylle à la Bacchante couronnée de pampre. » Gautier devait faire un choix inverse, lui qui écrivait : « La danse n'est autre chose que l'art de montrer des formes élégantes et correctes dans diverses positions favorables au développement des lignes... Elle est essentiellement païenne, matérialiste et sensuelle. » On voit ici comme Gautier restait le poète « plastique » et l'amateur passionné des « beaux arts », même quand il parlait danse. Sa définition est inadmissible qui confond la danse, *art du mouvement*, avec la sculpture (erreur qu'il partage avec quelques grands hommes), et elle contredit à toute l'évolution de la chorégraphie classique. Cet art authentique, c'est Taglioni qui le représente le mieux, encore que son art très simple, ami des grandes lignes sans fioritures, de la « forme sans ornement », usant du vocabulaire traditionnel de l'école, en laisse tomber quelques parties, c'est-à-dire « les notes d'agrément de la batterie, le choc allègre des doubles cabrioles, le zigzag de l'entrechat dessinant une fantasque

ligne brisée cependant que la danseuse s'élève ». Car nous savons qu'elle ne battait pas ordinairement d'entrechats, et ce fut un événement chez les abonnés un soir qu'on la vit esquisser cet agrément...

Cependant une troisième étoile montait à l'horizon... de la toile de fond. En 1841, Carlotta Grisi, pour laquelle tout de suite Gautier s'enthousiasmait et qu'il a tant célébrée sous le nom de la dame aux yeux de violettes, entrait à l'Opéra et y débutait avec *Giselle*; le grand poète en avait écrit le scénario d'après Henri Heine; Adam avait composé une musique qu'il ne faudrait pas entendre au concert, mais qui est très favorable à la danse et donc excellente (de remarquables musiciens comme Roland Manuel vous confesseront que mieux vaut une partition indigente, mais « chorégraphique », qu'une admirable symphonie indansable); Coralli avait créé une chorégraphie qui est un chef-d'œuvre. Type exact du ballet romantique au moment où le romantisme s'éteignait, *Giselle* « marque une date » dans l'histoire de la danse au théâtre — et elle a survécu. Elle s'est cachée un temps en Russie, conservatoire de la danse classique, alors sommeillante chez nous, et où l'illustre Marius Petipa, Marseillais en émigration, conservait le flambeau d'un art tout français; puis elle est revenue à Paris, d'abord avec Diaghilew, ensuite avec Boris Romanov, et elle loge maintenant de nouveau à l'Opéra. C'est une magnifique pièce de musée, sans la poussière des musées... Quant à sa créatrice, il semble qu'elle ait concilié deux tendances adverses et réconcilié en elle-même, harmonieusement, Elssler et Taglioni. Ainsi du moins nous le fait supposer Gautier. Quoi qu'il en soit, c'est Taglioni, c'est la femme de génie qui a donné l'essor au ballet 1830, c'est la Sylphide qui pour nous figure à jamais la danse romantique... c'est-à-dire classique (1).

MAURICE BRILLANT.

(1) Il est malaisé de déterminer l'influence de Marie Taglioni sur

Balzac — « La Peau de chagrin »

La Peau de Chagrin fut publiée pour la première fois en décembre 1830, dans « la Caricature ». Six mois plus tard d'autres fragments de ce « conte philosophique » parurent dans la Revue des Deux Mondes et la Revue de Paris. Ce livre est incontestablement la contribution la plus importante que Balzac ait apportée à la littérature romantique proprement dite.

Dans cette année 1830 qui, par une curieuse rencontre de circonstances, représente la charnière autour de laquelle va

la danse qui a suivi. Ces sortes de génies, tout originaux, étant difficilement imitables, n'exercent guère d'influence directe (Taglioni ne change rien selon toute apparence à la grammaire et au vocabulaire chorégraphiques; tout est dans son rayonnement personnel, et la simplicité de son art le défend des imitateurs). En tout cas, son succès même a eu, indirectement, des conséquences fâcheuses : il a contribué, avec celui de ses émules, à établir la suprématie de *la virtuose*, de la grande soliste, qui pousse le reste dans l'ombre et tend à déséquilibrer un peu le ballet; en même temps et par la même raison commence de s'établir, dès l'époque romantique, l'hégémonie de *la danseuse* aux dépens de l'homme; *le danseur*, qui triomphait au XVIII[e] siècle, peu à peu voit son importance décroître; il est bientôt éliminé; il ne subsiste guère que comme support et servant de l'étoile dans l'*adage*, — ou bien il est relégué dans une masse anonyme au second plan et on voit d'ailleurs diminuer de plus en plus l'effectif masculin; les grands rôles de danseurs sont tenus désormais par des femmes en travesti. Le travesti est une incontestable erreur. L'élément masculin est nécessaire à la danse d'école (le danseur joue un rôle qui lui est propre, bien que la technique, fondamentalement, soit la même, et que ne peut ordinairement assumer la femme — et l'inverse). Son absence ou son rôle diminué sont une nouvelle cause de déséquilibre pour le ballet. Grâce surtout aux Russes, qui avaient gardé la bonne tradition, nous commençons de répudier cette hérésie (ainsi à l'Opéra; mais on sait que l'Opéra-Comique, notamment, conserve jusqu'à cette heure un corps de ballet exclusivement féminin).

tourner l'œuvre des principaux écrivains de l'époque, Balzac commence ce cycle des « Romans et Contes philosophiques » moins connu, moins populaire que la Comédie Humaine, mais aussi intéressant et significatif. Le génie de Balzac évolua tout au long de sa création littéraire en utilisant également l'observation des mœurs et la description des caractères d'une part, et d'autre part l'élément profond et spirituel de la vie. De 1830 à 1840 — la grande décade romantique — nous voyons paraître, parallèlement les *Études de mœurs au XIX^e siècle* qui sont, pour la plupart, du réalisme direct et de l'observation pure, et ces récits intitulés *La Peau de Chagrin, L'Élixir de longue vie, Jésus-Christ en Flandre, Louis Lambert, La recherche de l'Absolu, Seraphita, La messe de l'athée*, consacrés aux inquiétudes de l'âme, et qui constituent une recherche angoissée de la vérité, une anxiété presque mystique.

La Peau de Chagrin est typiquement un livre de 1830. Frère d'Antony et de Julien Sorel, Raphaël représente le personnage romantique le plus complet, le plus expressif. S'il y a vraiment un « esprit de l'époque », c'est dans ce roman obscur et fulgurant que nous trouverons ce qu'il signifiait dans l'œuvre de Balzac.

Les contemporains ne s'y sont pas trompés. Avant que le romantisme existât — du moins comme étiquette —, le critique du « Messager » le définissait en écrivant à propos de ce livre, en 1831 : « Ici tout est abîmes, précipices, saillies, excroissances, hautes montagnes, profondeurs sans fond. » Malgré le recul favorable que nous procure un siècle, il ne reste pas grand'chose à ajouter à cette définition. Mal composé, jaillissant dans un prodigieux désordre d'images et de sensations, bouillonnant d'une inquiétude qui cherche sa forme et son expression, et comme torturé par sa signification secrète que l'auteur peut-être n'aperçoit pas tout à fait à cette époque, ce roman constitue, dans l'œuvre nombreuse de Balzac, un *moment* très représentatif des tendances de ce temps. Ce n'est pas seulement le plus romantique des livres de Balzac, mais aussi un des documents les plus caractéristiques de l'esprit, de l'époque romantique.

Le personnage de Raphaël, les figures féminines, telles que Fœdora, Aquilina, Pauline, acquièrent le relief prodigieux des « types ».

L'allégorie contenue dans le livre et voulue par l'auteur aboutit à un sens tragique du néant, à un pessimisme total

dans lequel s'engloutissent la critique et les intentions satiriques. Romantique par sa conception du fantastique, il l'est bien davantage encore par ce cri de désespoir qui résonne de la première à la dernière page. Pour la première fois, peut-être, s'exprime dans sa dramatique fatalité, cet isolement des êtres, cette individualité dévorante et dévorée, cette exaltation de la personnalité aboutissant à la plus tragique solitude, au plus complet dénuement.

Il n'est pas jusqu'au style lui-même du livre qui ne soit si caractéristique du romantisme 1830. Relisons la description de la collection de l'antiquaire, animée d'une extraordinaire abondance lyrique, pleine d'images neuves et saisissantes. Le récit, sous-tendu par une angoisse frénétique, emporté dans une exaltation sans repos ni apaisement, fait alterner des passages d'effusions emphatiques et des aveux du pathétique humain le plus émouvant.

Une fièvre farouche tord et lance ces phrases. Dans des éclairages à la Gautier, des assemblages de mots qui rapprochent Petrus Borel de l'auteur d' « Albertus », imposent au récit un rythme que nous ne retrouverons dans aucun autre livre de Balzac. Saccadé et comme coupé par de profondes inspirations de souffle, il déroule une ligne brisée dans laquelle nous reconnaîtrons le schéma, le graphique même de l'écriture romantique.

Précédant cette inquiétante interrogation qui ira jusqu'à *Seraphita*, en passant par *Louis Lambert* et *La recherche de l'Absolu*, *La Peau de Chagrin* représente en quelque sorte l'entrée de Balzac dans le monde surnaturel. Et c'est, en même temps qu'une image de l'époque dont l'exactitude est attestée par les critiques contemporains, l'aveu le plus explicite du tourment romantique, dans ses aspects éthiques, moraux et spirituels, l'apparition de problèmes nouveaux assiégeant le cœur et l'esprit, l'aube d'une féconde perplexité de l'âme.

MARCEL BRION.

Benjamin Constant

Benjamin Constant appartient par sa mort à cette année romantique de 1830, mais il convient de voir en lui un de ceux qui ont préparé le romantisme. Pour employer la terminologie allemande, je le classerai non parmi les *Frühromantiker*, mais bien dans les *ur-romantiker*, avec tout ce que « ur » comporte de primordial, d'original, de préalable.

Voyons comment il se peint dans une lettre à Mme de Charrière :

« Blasé sur tout, ennuyé de tout, amer, égoïste, avec une sorte de sensibilité qui ne sert qu'à me tourmenter, mobile au point d'en passer pour fat, sujet à des accès de mélancolie qui interrompent tous mes plans... comment voulez-vous que je réussisse, que je plaise, que je vive? »

Admettons qu'il y ait quelque exagération dans ce portrait très « enfant du siècle ». Nous nous expliquerons, cependant, ces traits lorsque nous les confronterons avec cette image en reflets que donne Sainte-Beuve.

« Homme singulier, esprit aussi distingué que malheureux, assemblage de tous les contraires, patriote longtemps sans patrie, initiateur et novateur, jeté entre deux siècles, tenant à l'un, à l'ancien par les racines, hélas, et par les mœurs, visant au nouveau par la tête et les tentatives... »

Benjamin Constant appartient au Romantisme par sa vie plus encore que par son œuvre, même *Adolphe*. Il subit le contre-coup de l'expansion violemment romantique de Mme de Staël. Bien que, par sa pensée et par de nombreux traits de son caractère, il se rapproche davantage des Encyclopédistes et des philosophes pré-romantiques, il annonce cependant la génération nouvelle. Il la sent monter en lui. En équilibre instable sur deux siècles, il ne peut ni demeurer enfermé dans le XVIII^e^, ni pénétrer totalement dans le XIX^e^. Il pressent et fait pressentir. Mais, déjà, dans sa conception de la politique et de l'amour, surtout, se préfigurent les idées de l'époque qui vient. Et c'est dans le Journal intime que se dessine l'ébauche d'une figure romantique, à laquelle il n'a manqué en cela comme en bien des choses, peut-être, que le courage d'opter.

MARCEL BRION.

Le Rouge et le Noir

Chronique de 1830

« J'aimerais presque mieux, déclarait Faguet, que le livre eût pour titre sa date. 1830, c'est le vrai titre de *Rouge et Noir*. »

L'ouvrage de Stendhal parut en effet vers la fin de cette année tumultueuse (1). Malgré les vignettes du frontispice le plus romantique, il fut d'abord assez peu remarqué : à peine un rapide compte rendu du *Globe* et deux autres articles le signalèrent à l'attention du public. Henri Beyle n'espérait d'ailleurs trouver ses lecteurs qu'en 1935 ! En quoi Balzac et Taine — pour ne citer que ces deux noms — par leur engouement pour *Le Rouge et le Noir* déjouèrent ses prévisions.

Il faut bien reconnaître que ce livre — qui se présente comme une *chronique de 1830* — par certains côtés n'est pas un livre de 1830. Stendhal est un de ces écrivains qui semblent nés pour déconcerter les théoriciens de l'évolution des genres littéraires. Au cœur de l'âge d'or du romantisme, ne recherche-t-il pas, selon sa propre expression, un modèle de style dans le *Code civil* !

De fait, sauf quelques rares concessions au goût de l'époque, *Le Rouge et le Noir* est écrit sans emphase, sans amplification, sans bavures, dans une langue généralement dépouillée et qui — même aujourd'hui — ne conserve rien d'archaïque. Non, cette prose au souffle court, procédant par notations aiguës, méchantes, n'est pas de 1830. En vérité, on dirait que l'art participe ici à je ne sais quelle dureté de cœur, et que le style lui-même manque de générosité. Et tout cela s'accorde assez mal avec l'esprit du temps.

Depuis Montaigne bien des amateurs de choses spirituelles avaient essayé de dévider l'écheveau de l'âme, mais Stendhal semble inaugurer la dernière méthode, cruelle et sans merci, de déchiffrer et de fouiller le cœur humain.

Pourtant, *Le Rouge et le Noir* nous demeure comme l'un des documents les plus curieux — je ne dis point les plus complets, ni les plus objectifs — de 1830. « Façon d'agir en 1830 »,

(1) Au chapitre XXXIX[e] l'éditeur prend soin de nous avertir que telle feuille composée le 25 juillet a été imprimée le 4 août.

s'intitule un chapitre; « un roman c'est un miroir qu'on promène le long d'un chemin », dit l'épigraphe d'un autre; mais ne nous laissons pas tromper : *Le Rouge et le Noir* est un témoignage aussi partiel sur ce qu'on appelait en 1830 « la société » que *A la recherche du temps perdu* sur le monde (qui n'est heureusement qu'un certain monde) d'avant-hier.

Il faut reconnaître toutefois que ce récit, développé à partir d'un fait-divers de cour d'assises, crée bien l'atmosphère de 1830 : la grande révolution, toute proche, n'est pas encore devenue de l'histoire, la politique a envahi la vie, le *Mémorial de Sainte-Hélène* grise l'imagination de la jeunesse, et l'on manifeste passionnément pour ou contre *Hernani*.

Surtout, le roman de Stendhal est un échantillon précieux de l'anticléricalisme du temps. Les séminaristes ignares et hypocrites, le clergé vil et vénal, la *Congrégation* et sa police secrète, rien ne manque au tableau. Les prêtres tiennent le sombre rôle des traîtres de mélodrame (un coup d'œil sur les affiches des théâtres suffit à nous édifier); bref, Stendhal affecte le plus profond dégoût pour les gens d'Église. Dieu lui-même n'échappe point à ses sarcasmes, du moins le Dieu de la Bible, « petit despote cruel », car il manifeste plus d'indulgence envers le « Dieu de Voltaire, juste, bon, infini », voire même à l'égard du Dieu miséricordieux de... Fénelon (*sic*).

Ce roman éclaire d'un jour terrible le champ d'apostolat qui s'offrait aux grands chrétiens de 1830 (1).

Je ne sais quelle sécheresse conservée jusque dans l'exaltation, quel égoïsme calculé, monstrueux et froid — « chacun pour soi dans ce désert d'égoïsme qu'on appelle la vie », — quel cynisme (et même quel sadisme) évoque et annonce étrangement ce contempteur de toute morale qui ne sera point nommé ici. Je cite : « du moins, quand on fait des crimes, faut-il les faire avec plaisir : ils n'ont que cela de bon, et l'on ne peut même les justifier un peu que par cette raison »; et ailleurs : « que je suis bon, dit Julien, moi plébéien, avoir pitié d'une famille de ce rang », et quand, enfin, le vieux charpentier mendie quelque argent auprès de son fils condamné à mort : « Voilà donc l'amour de père! » — Ce n'est point le mot de Danton : « La vérité, l'âpre vérité », qu'il faudrait

(1) M. Georges Goyau a donné, plus haut (p. 12 et 13), quelques tristes détails sur l'état d'esprit qui sévissait alors dans les meilleures écoles de Paris.

épingler en tête de ce livre, c'est l'imprécation tristement célèbre : « Familles ! je vous hais ! »

Le Rouge et le Noir est encore le pamphlet d'un jacobin aigri contre la bourgeoisie provinciale et l'aristocratie parisienne de 1830, mais c'est un pamphlet sans lyrisme et sans envolée. La haine qui le soulève est toujours glacée. On étouffe dans l'histoire de ce « paysan qui s'est révolté contre la bassesse de sa fortune », pour qui « différence engendre haine », et qui s'écriera, à la veille de son exécution : « Que m'importent *les autres*? Mes relations avec *les autres* vont être tranchées brusquement... »

Heureusement, en 1830, auprès d'un enfant de vingt ans qui s'appelait Charles de Montalembert il y avait — comme on dit dans le jargon moderne — un « moins-de-trente-ans» qui avait nom Henri Lacordaire. Or, l'enthousiasme et la pureté de ces jeunes gens étaient capables de balayer l'égoïsme et la honte de cent mille Julien Sorel.

M.-H. Lelong.

NOTE

Sur les Harmonies poétiques *de Lamartine parues le 15 juin 1830*

Ancré enfin au port du mariage, après une navigation si aventureuse, accueilli dans la Carrière, dont la faveur royale lui abrège la première étape, envoyé sur sa demande dans sa chère Italie, Alphonse de Lamartine à Florence fait figure de grand seigneur.

Un air de faste n'est pas pour lui déplaire. Sous l'enseigne de son blason redoré, il tient auberge diplomatique, à l'un des carrefours élégants de l'Europe, au profit du Roi de France. Ses appointements y passent, avec ses revenus, et, de peur que le capital n'y échappe, il plante et bâtit, pour se distraire, à Florence et à Saint-Point. Gaillarde-

ment, il continue à creuser « le gouffre des dettes » où ses éditeurs et ses parents jetteront en vain des trésors sans que ni les traités de librairie les plus magnifiques ni les héritages les plus substantiels parviennent jamais à le combler. De désespoir, la puissance souveraine lui ayant échappé, il finira par s'y jeter lui-même.

Fatal rocher, profond abîme,
Je vous aborde sans effroi !...

Ce serait trop mal le connaître que de le croire heureux sous le prétexte que tous ses vœux sont accomplis. Le retour à la pratique religieuse — peu fervente, il est vrai, effort de sagesse résignée plutôt que conversion véritable — n'a pas guéri le mal du siècle, le doute mélancolique, dont il est tourmenté. Son humeur de poète ne reste pas moins inquiète que sa conscience de chrétien. Le succès prodigieux des *Premières Méditations*, l'échec retentissant des *Nouvelles Méditations*, lui ont semblé presque également injustifiés, l'un par excès d'honneur, l'autre d'indignité. Des poésies fugitives, agréables sans doute, n'offraient-elles pas un objet trop mince pour un si délirant enthousiasme, pour un dénigrement si passionné? Prétendrait-on le juger sur ces strophes légères, lui qui portait dans son sein le poème épique vainement attendu par la France? Et par quelle contradiction dédaigner un second recueil qui, sous le même titre, offrait des pièces aussi belles, de la même veine et de la même inspiration qu'on avait tant louées dans le premier?

Le poète se jura de justifier à la fois le crédit dont le grand public — avec trop de facilité, croyait-il — l'avait honoré, et de confondre les habiles qui — avec trop de partialité, à coup sûr — l'avaient accablé de critiques et prétendu étouffer sous son injurieux mépris. Il ambitionnait mieux encore : répondre au vœu de sa pieuse mère en mettant au service du Seigneur les dons qu'il en avait reçus.

Ses amis apprirent donc, en 1826, qu'il composait des

Psaumes modernes, « utiles aux âmes comme les nôtres », assurait-il à Virieu. Sa mère en tressaillit de joie, et chanta son *Magnificat*. Si modestement qu'il crût l'énoncer, le dessein du poète n'en était pas moins présomptueux. Les Pasumes sont la prière traditionnelle et consacrée des générations. Leur texte demeure tout imprégné des douleurs et des espérances de l'humanité, leur sens explicite s'amplifie du mystérieux écho de l'âme immortelle et de l'inspiration divine. Substituer à ces textes saints ou plus simplement y ajouter d'autres textes « modernes », le génie même n'y suffirait pas. Il y faudrait la puissance et la ferveur d'une Foi privilégiée...

En dépit de l'*Invocation* et de l'*Hymne à l'Esprit-Saint*, ce fut la Foi qui manqua, pour mener à bien cette téméraire entreprise. Que Lamartine l'ait conçue n'est pas déjà sans nous inquiéter un peu. Nous savons ce qu'il advint par la suite, et il nous est trop aisé d'être prophètes après l'événement. Mais enfin nous constatons dès 1826 que Lamartine ne se sent pas à l'aise dans les formes traditionnelles de la prière, que la beauté de la liturgie lui demeure insensible et comme inconnue, et qu'il éprouve la nécessité de composer lui-même son psautier. « Je m'amuse — écrit-il à la marquise de Barol — à laisser couler les heures silencieuses, tantôt lisant, tantôt écrivant et quelquefois — *vous ne m'en croirez pas!* — oui, quelquefois même, priant! » Était-il donc si difficile, à une confidente de ses pensées, de l'en croire?

* * *

Il est sage d'admettre qu'en composant ses *Psaumes modernes*, Lamartine a fait acte de poète non moins que de chrétien et que la gloire littéraire l'a sollicité autant que le désir d'édifier les âmes. Ses ennemis lui ont opposé jusqu'alors, avec une insistance dont il est excédé, le « génie » de Jean-Baptiste Rousseau, de Lefranc de Pompignan et de tous les poètes sacrés du XVIII[e] siècle. Il entre en lice contre ces ombres auxquelles la superstition

académique a voué un culte idolâtre. Et il prétend les vaincre avec leurs propres armes, que, dans ses longues années d'apprentissage solitaire, il apprit à manier. Elles ne pèsent pas à sa main.

C'est à tort que l'on célèbre parfois dans les *Harmonies* la richesse, l'originalité de l'*invention* rythmique. Pour se laisser séduire à cette illusion, il faut tout ignorer des lyriques du siècle précédent. J'ai vainement cherché dans l'œuvre entière une seule coupe ou cadence nouvelle, une seule strophe de forme inédite. Notons bien que Lamartine lui-même ne s'est jamais piqué de semblables prouesses.

Les « poètes sacrés » du siècle de Voltaire distinguaient plusieurs genres, — dont quelques-uns se confondent pour nous : l'ode régulière, la paraphrase, le dithyrambe, l'hymne, la cantate ou cantique, et le discours. Tout de même, nous retrouvons chez Lamartine de nombreux discours — dont le mouvement est souvent calqué sur celui des *Discours sur l'Homme* — des cantates et des cantiques, des paraphrases, des dithyrambes et des odes. Il n'est pas rare qu'il impose expressément ces titres à celles de ses poésies qui rentrent plus ou moins dans ces diverses classifications. De tous ses précurseurs, celui qu'il rappelle le mieux et le plus fréquemment est Lefranc de Pompignan. Mais Lefranc n'est pas le seul qui puisse revendiquer l'honneur de la ressemblance :

Admirer l'Univers, adorer son auteur.

Cet « argument » des « psaumes modernes » de Lamartine tient tout entier dans un vers d'Adrien Sarrazin (*Elégie sur la mort de Saint-Lambert*). Cent autres ont écrit ce même vers à quelques syllabes près. Et la strophe que voici sur l'existence de Dieu :

Tout sur la terre et dans les cieux
Nous révèle son existence;
Tout annonce à nos faibles yeux
L'éclat de sa magnificence,

n'est pas, comme on pourrait le croire, une variante iné-

dite de l'*Hymne de l'enfant à son réveil*, mais une citation de l'obscur Cosson. Desorgues semble essayer la lyre des *Harmonies* lorsqu'il chante l'*Être suprême*, au cours de la Fête où Robespierre officia, vêtu de bleu barbeau :

Ton temple est sur les monts, dans les airs, sur les ondes;
Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir
Et sans les occuper, tu remplis tous les mondes
Qui ne peuvent te contenir.
Tout émane de toi, grande et première cause,
Tout s'épure aux rayons de ta divinité.

Albert Chérel, à qui j'emprunte ces citations (*Fénelon au XVIII^e siècle*), nous en fournirait tout un volume, et l'on trouverait encore à glaner après lui.

Lamartine possédait admirablement ses auteurs et il était doué d'une mémoire aussi prodigieuse qu'inconsciente. Il n'imite pas, il se souvient. Son génie a le pouvoir de transformer tous les matériaux que lui apporte en abondance sa mémoire imaginative, quelle qu'en soit l'origine : lectures ou impressions vécues, rêves ou réalités. Les érudits retrouveront ses sources innombrables, qu'il a toujours ignorées lui-même. Il tire tout de son fonds, mais il l'a longtemps enrichi.

A y regarder de plus près, on s'avise que la différence essentielle entre Lamartine et les « poètes sacrés » du XVIII^e siècle, c'est que tout l'élément *moral*, qui chez ses prédécesseurs est si important, disparaît complètement chez lui. Il s'évapore. J.-B. Rousseau et les poètes de son école se sont évertués à traduire lyriquement le drame de la conscience chrétienne. Ils décrivent l'angoisse des bons, les remords des méchants, les hésitations de l'âme entre le bien et le mal, la justice et même les vengeances du Seigneur. Dans l'œuvre de Lamartine, rien de tout cela ne subsiste. Plus de bons, plus de méchants, plus de tragédie du salut. Les hommes sont bons, comme Dieu lui-même, leur seule souffrance est le doute, leur seule misère la tristesse. L'âme s'élève à Dieu sans effort, d'un mouvement spontané, involontaire, irrésistible comme celui de la

respiration même. Quiétisme, si l'on veut, total abandon. Et, si l'on y peut trouver du romantisme (— « ne t'effraie pas, écrit Lamartine à Virieu, ce n'est pas du romantisme à la Hugo »), ce ne sera que ce romantisme intime, essentiel, profond, que définit un jour si heureusement le P. A. de la Croix-Laval : « La critique catholique est en droit de voir dans le romantisme surtout la nostalgie de Dieu sensible au cœur » — nostalgie qui alterne, dans l'âme de Lamartine, avec les délices d'une possession enivrée et sereine.

Si Lamartine a éclipsé pour toujours ses infortunés rivaux, les lyriques du XVIII[e] siècle, ce n'est donc pas, comme on l'a quelquefois avancé, par la fécondité, ni moins encore par l'originalité de l'invention rythmique, mais par l'abondance de l'inspiration et la puissance verbale, par l'aisance, l'élan souverain, — ils marchent, et il danse ; ils piétinent, et il vole — par la plénitude surtout et la pureté du timbre. Dans les *Harmonies* il triomphe de Jean-Baptiste et du pâle troupeau de ses émules par le même *charme*, le même incomparable mystère de poésie qui lui a permis, dans les *Méditations*, d'éclipser, en paraissant seulement, tous les Millevoye, et les Malfilâtre, les Léonard et les Loyson.

Mais pour romantique, d'école et de parti, Lamartine l'est à cette date aussi peu que possible — (il ne le sera jamais beaucoup plus). Ce gentilhomme diplomate qui, sur la scène de Florence, joue le rôle d'un Tasse très sage auprès de très vertueuses princesses, qui vit dans une société d'émigrés spirituels, d'aristocrates cosmopolites et de lettrés à l'ancienne mode, qui rêve, les jours de dégoût, d'aller vivre en patriarche dans le château de ses pères, qui occupe, en attendant, ses loisirs à relire Horace et Cicéron et à surpasser J.-B. Rousseau, ce gentilhomme-poète n'a pas une idée ni un goût communs avec les révolutionnaires des cénacles, des ateliers, de la bohème, les « Jeune France » aux gilets rouges ou les bousingots aux cheveux mérovingiens qui vont déployer aux batailles d'*Hernani* l'étendard

du romantisme. Il dédaigne la bimbeloterie gothique ou les turqueries et n'éprouve aucune tentation de boire du punch dans un crâne d'enfant, les pieds nonchalamment appuyés sur un tigre. Une Anglaise de bonne naissance qui, vers cette date, a dîné auprès de lui, à Florence, admire qu'il ait les manières d'un parfait gentleman et pas du tout la mine d'un poète. Honnête homme à la manière d'autrefois, classique d'éducation, classique de tradition et de conviction, il reste fidèle à l'idéal classique : exprimer clairement et harmonieusement une vérité plus humaine et plus parfaite que la réalité sensible.

*
* *

Les *Psaumes modernes* allèrent d'abord avec bon train. Dix grandes hymnes sont exquissées ou achevées avant la fin de 1826, outre deux poèmes de circonstance, *La Perte de l'Anio* et l'*Invocation pour les Grecs*, écho prolongé du *Dernier Pèlerinage d'Harold*. Une homélie *Aux Chrétiens dans les épreuves* nous révèle dès lors quelque incertitude dans les convictions du poète. Après s'être d'abord rangé parmi les Chrétiens soumis aux orages du siècle, il s'en exclut, à la réflexion.

Dès le début de 1829, une autre inspiration toute personnelle et intime apparaît, qui va bientôt devenir prépondérante. *Milly* ou *La terre natale* sera suivi de plusieurs autres poésies qui nous montrent le poète replié sur lui-même, cherchant déjà son image, le reflet de sa *Tristesse* aux fontaines de sa jeunesse, à sa *Source dans les bois*. L'élan de foi s'affaiblit. Il se l'avoue à lui-même dans *Pourquoi mon âme est-elle triste* (1828). Cependant l'*Hymne au Christ* (1829), la pièce la plus catholique du livre (qui prêterait à de multiples observations), nous montre l'inspiration première ranimée et renforcée. Ce réveil est dû, je crois, à l'influence de Manzoni qui a passé avec Lamartine, dans une liaison très intime, l'hiver de 1827-1828. Le poète des *Fiancés* a fécondé dans l'âme de Lamartine le

germe d'une pensée religieuse qu'y avait déposée La Mennais et qui s'est épanouie lorsque le poète a retrouvé sa mère. L'*Hymne au Christ*, dédié à Manzoni, texte de La Mennais, musique de Lamartine...

Survient le terrible événement, qui précipite la lente, l'hésitante évolution commencée dans l'âme du poète. Madame de Lamartine mère est enlevée à son fils. Avec elle meurt, jeune et chargé de gloire, le poète chrétien, à qui un grand homme survit.

JEAN DES COGNETS.

Alfred de Musset en 1830

En 1830, Musset a vingt ans. « Le bel âge... », soupirent les bourgeois, avec une mélancolie un peu niaise. Et, pour une fois, le poète est de leur avis. Mais avec quelle joie triomphante il célèbre « cet âge, où la chaleur du sang fait éclore un désir à chaque battement », avec quelle chaleur et quelle puissance il chante « cette saison de verdeur et de force, où la chaude jeunesse, arbre à la rude écorce, couvre tout de son ombre, horizon et chemin... »

Il entre dans la vie comme l'incarnation même du génie adolescent. Et c'est là la merveille : cette coïncidence unique du génie et de la jeunesse, cet épanouissement simultané de l'homme et du poète. Délicieuse apparition que ce petit merle blanc qui siffle de travers et ne ressemble à personne. Rien de la précocité, un peu monstrueuse et trop phénoménale, de l'enfant prodige qui appelle sa nourrice en vers. Tout est dans l'ordre et l'harmonie. Les Parques et les Muses ne se sont pas trompées. Musset a l'âge qui convient pour écrire les vers de Musset.

Au milieu de ce Cénacle où l'on est si grave, solennel et parfois ténébreux, il n'est que gaîté, badinage et lumière. Quand les contorsions et l'échevèlement des novateurs aboutissent à la grimace, lui, dans les pires folies, reste gracieux, mesuré. Cet enfant terrible, cet enfant perdu, qui fait plus de bruit que les autres sur la barricade romantique, c'est lui

qui a le plus de raison, et c'est le seul qui ait de l'esprit. Les grands Romantiques sont admirables : Musset est aimable.

Le 1er janvier 1830, paraît son premier ouvrage, les *Contes d'Espagne et d'Italie*. Bien qu'il ait retranché de *Mardoche* « plusieurs choses un peu trop matérialistes », il en reste assez pour effarer le bourgeois, et cet ineffaçable point sur l'*i* de la *Ballade à la lune* suffit à faire prendre aux sourcils classiques « l'effroyable aspect d'un accent circonflexe ». Voyez donc ce débutant, dans l'ivresse du premier succès, avec sa fougue impertinente et sa fatuité de façade, voyez cette modestie, fleur exquise du bon sens, ce respect touchant de la critique, cette bonne volonté confiante. Musset est aimable.

Et cet enfant du siècle, malade du mal du siècle, cet incrédule enfant d'un siècle sans foi, où en est son âme? Malgré toutes les fanfaronnades de l'impiété, tous les entraînements de la verve, ce n'est pas « le hideux sourire » de Voltaire qui court sur ce jeune visage. Le Dieu de Vérité ne sera jamais loin d'un cœur assez loyal pour « aimer mieux se mépriser que se mentir à lui-même ». Ce libertin, ce roué, qui semble avoir perdu toutes les innocences, gardera toujour une candeur d'enfant. Musset est aimable.

— Me reconnaissez-vous, mes amis? nous demandera le pauvre Musset des derniers jours.

Ah! si nous le reconnaissons! Il ressemble à un enfant que nous avons beaucoup aimé.

PAUL CAZIN.

Pour fêter le centenaire de Frédéric Mistral

UN VIRGILE FAMILIER

La maison silencieuse était vêtue de jasmin et de nuit. Je dormais dans mon lit d'enfant.

C'était l'été.

Un caillou frappe le volet de ma chambre et m'éveille. Il s'est trompé de fenêtre, le caillou, car une voix divinement connue appelle mon père :

— Girard? Girard? le temps est superbe, veux-tu venir avec moi sur les Alpilles voir lever le soleil?

Des contrevents se sont entr'ouverts et dans une allégresse d'affection mon père réplique :

— Oh! Frédéric! Tu seras donc toujours le même? Pourquoi n'avoir pas prévenu?

— Je n'ai été sûr du temps qu'au milieu de la nuit. Trois heures sont près de sonner. Il faudrait nous hâter.

— Je m'habille!...

A l'autre bout de la maison, Maria, la servante, elle aussi, a ouvert ses volets :

— Monsieur Mistral! je vous jette la clef. Je l'ai pliée dans un mouchoir pour que vous la voyiez. Là... dans les pervenches... Vous ne pouvez pas la manquer. Entrez d'abord, je descends faire le café.

Moi j'avais sauté « le balcon » de mon petit lit et, tout empêtrée dans ma longne chemise, dégringolé au devant du quasi-dieu de la maison. J'arrivai au bas de l'escalier comme il ouvrait la porte.

Avec quelle tendresse il me prit dans ses bras roulant mes petits pieds dans la percale tiède!

Cependant, un bougeoir à la main, Maria se précipitait, « la catalane (1) » sur l'oreille, dévorée d'extase, torrentueuse :

— Ah! Monsieur Mistral! vous extravaguez de n'avoir rien fait dire! Attendez que j'allume la lampe. Faire une « biace » (2) à trois heures du matin! vous n'aurez rien qui vaille! C'est à se cogner la tête contre le placard! Heureusement le café sera bon! Vous l'aurez dans une minute.

Mistral m'a enveloppée dans un châle et assise sur un fauteuil. Maria proteste :

— Bonne Mère des Anges! Un homme comme vous qui reste « piété » quand la petite est « espumpie » (3) dans

(1) Bonnet de nuit des Arlésiennes.

(2) Repas froid qu'emportent les travailleurs.

(3) Intraduisible, le mot le plus proche serait : dilatée.

le fauteuil !... Voilà le sucre. Combien de morceaux ? Faites excuses, mais j'ai les sangs tournés de n'avoir rien dans le buffet qui soit digne de vous !... Ces olives, pécaïre, j'ai raté le jus... J'ose à peine...

Penché sur les olives, le demi-dieu explique :

— C'est que tu as fait bouillir le fenouil, ma fille. Ma sainte mère le laisse infuser à froid, ça garde les olives plus vertes.

Comme il s'y connaît, le Poète. Le Poète !... Il a l'air enchanté de parler provençal avec Maria. Qu'est-ce qu'elle lui raconte encore ? Tout y passe, le saucisson, le miel, la gelée de coings. Elle n'est pas plus timide avec lui qu'avec moi, cette joyeuse créature. Elle exulte d'avoir pour elle ce Mistral illustre et familier dont mon père ne prononce jamais le nom sans effleurer le bord de son chapeau, ce Mistral qui conseille :

— Puisque tu mets un fromagean dans le carnier, n'oublie pas le cornet de poivre... non, pas du blanc... du bon poivre noir qui se voit et qui empêche la bêtise de la mangeaille.

Et je lui trouve un air surnaturel au Poète dont la bienveillance auréole la vieille servante... La porte de la cuisine est un halo d'or, la salle rose un paradis... Je rêve sans doute, Mistral n'a pas coutume de venir à l'heure des songes... Mais non, je ne rêve pas... Mistral est bien là, en chair et en os, il a posé son feutre gris sur ma page d'écriture ; il va et vient de la cuisine qui resplendit à la salle rose où son ombre diminue et grandit sur le mur. Que dit-il ? Maria s'esclaffe, moi aussi, et pourtant il s'en faut de rien que je pleure, tant je suis bouleversé par une révélation inouïe, un secret plus beau que tout autre : C'est que le Poète, la servante et la petite fille ont une âme commune, une âme provençale qui rit dans les mots et enchante les choses.

J'en vais crier de joie !

Mon père entre, les mains tendues :

— Quelle hospitalité scandaleuse tu m'obliges à t'offrir !

— Vite, Girard, bois ton café. J'ai aidé Marie à faire la biace, elle est fameuse ! Nous mangerons sur la montagne quand le soleil sera levé.

Et ils s'en allèrent vers l'aube tous deux si grands, si beaux, si unis et si forts.

L'enfant n'a pas oublié.

C'est de ce jour qu'elle a senti sourdre des mots qui chantent la magnifique unité de sa race. La flamme allumée au fond d'elle garde après cinquante ans la fidélité d'une lampe d'autel...

Qu'il me soit permis d'en éclairer quelques aspects du génie de Mistral.

Depuis qu'à l'avènement de Mireille il fut sacré génie par Lamartine, son nom appelle inévitablement les noms d'Homère et de Virgile. Voilà soixante-dix ans que la critique nous répète qu'il est sans devancier dans les lettres françaises et qu'au long de la chaîne éternelle qui lie les poètes entre eux, c'est à Virgile qu'il faut rattacher l'anneau d'or de son œuvre.

Mais si exacte que soit cette filiation, la critique n'en a pas moins eu tort — un tort qui dure... — de sacrifier dans un identification scolaire l'apport celte et l'apport gaulois si hautement revendiqués par le Poète.

— Nous sommes des gallo-romains, — aimait-il à répéter.

Et il me souvient qu'un jour qu'il commentait les *Géorgiques* à mon esprit adolescent, il m'enseigna :

— C'est la France qui est dépositaire de cette pensée souveraine. Virgile est né dans cette bonne ville étrusque de Mantoue longtemps occupée par les nôtres. Le sang gaulois y fleurissait. Virgile est un latin de France. C'est même le premier poète *racinien* de la grande lignée...

— ?.....

— Mais oui, ma petite enfant. La veine poétique ouverte par Virgile, son sens de la mesure, son souci des réalités lyriques n'ont pas été altérés sur la terre gauloise.

N'oublie pas que les invasions du V^e^ siècle nous ont à peine touchés. Le flot barbare est descendu sur l'Italie, s'y est fixé, a mêlé son sang. Par delà les Alpes ont régné des empereurs Goths...

Et le *vates* de conclure avec l'actualité du génie :

— La douce paresse italienne fera quelque jour place à la mégalomanie germanique...

Donc, Mistral se proclamait gallo-romain.

Certes sa haute culture a bénéficié des lois méditerranéennes : la grave et mystérieuse Hellade lui a appris le jeu et l'ampleur des idées ; Rome sévère et sans angoisse lui enseigna l'universel et le concret ; mais il circule dans son œuvre un esprit coloré, une fraîcheur méditative dont la pure abondance est nordique.

Ce Virgile de France sorti du christianisme doit beaucoup aux chansons de gestes. Croyant comme un Troubadour, son esprit essentiellement religieux eut la révélation de la beauté du monde à travers ce que Lamartine a appelé « les saintetés et les tristesses du catholicisme », et il est de toute évidence que c'est pour correspondre aux aspirations de sa race fervente qu'il a dépassé les conventions de grandeur de l'esthétique romaine. Une charité supérieure lui a fait renouer entre le peuple et l'élite le lien arbitrairement rompu au XVII^e^ siècle et, si son art nous fait songer aux purs matins de Grèce, c'est au catholicisme qu'il faut avoir recours pour comprendre sa joie de vivre et sa majestueuse confiance en la mort.

Alors que le fatras mythologique faisait à peu près tous les frais de la littérature et des beaux-arts, Mistral, rejetant la défroque païenne, a laissé ses héros naître de la vie journalière. Il les a voulus baptisés. Si son lyrisme a tôt fait de nous conduire avec eux sur les cimes, c'est qu'une poésie incomparablement fluide filtre dans les mots, les gonfle d'une sève divine, et que, soulevés par le rythme, ils exhalent en plein ciel l'âme immortelle des êtres chantés.

A suivre ce maître, à l'entendre, nous apprenons qu'images, pensées, sentiments, s'ennoblissent d'autant mieux qu'une sainte hiérarchie leur assigne une place plus claire dans l'interdépendance commune. Illuminés par l'ordre chrétien qu'il prodigue, nous verrons les personnages de son œuvre se mouvoir — avec quelle aisance et quel naturel ! — entre le rêve et la vie, concilier avec un bonheur rare le réel exigeant et l'idéal son frère... Et ce sera l'enchantement de cette pensée altière que d'exalter les aspects de la vie quotidienne en les disposant pour une fin sacrée.

L'esprit satisfait, le cœur rassuré, nous accepterons la leçon magistrale d'une poésie qui, par une sorte de miracle, coordonne, au-dessus de toute littérature, les vertus d'une race qui ne veut pas mourir.

Au-dessus de toute littérature... car c'est cela qui caractérise l'équilibre vainqueur de Mistral.

Son génie ne doit aux traditions livresques que l'expérience extérieure des règles, et c'est bien de lui seul qu'il a tiré les diamants et les perles dont il nous enrichit.

Virgile, auquel on l'a tant comparé, et qui l'eût tant aimé, a fouillé les débris d'Ennius ; Virgile mourant donna l'ordre de brûler l'*Enéide*. Mistral, lui, n'a rien compilé, il n'eût pas songé à un infanticide littéraire... le génie qui le fit écrire était trop naïf pour cela.

Comme Virgile il a chanté :

« Je suis né parmi les pasteurs. »

Mais ce n'est pas sur la flûte savante de Virgile qu'il a, en virtuose, varié ses couplets, il a chanté de sa voix naturelle, sans presque se douter que Dieu avait placé entre ses mains une grande lyre candide.

D'une fleur, d'un arbrisseau, d'un pan de mur en ruines il remontait sans effort jusqu'au paradis de sagesse où il rencontrait les idées génératrices de toute poésie, au-delà de toute rhétorique son œuvre suggère tant de perfections qu'elle a, sur celle du grand Mantouan, la supériorité de l'infini sur le fini.

Et dire que Mistral a vécu en plein romantisme ! Qu'autour de lui gronda la tempête de métaphores et de mots au milieu de laquelle Hugo divisait pour régner !

Isolé, Dieu merci ! par son génie même, ce chrétien, fils de l'Hellade, demeura étranger aux conflits littéraires. S'il pleura sur la mort de Mireille, ce fut sans souci de la pleurer comme Achille pleura Briséis...

Jamais, pourtant, le lyrisme n'est, en France, monté plus haut que dans son œuvre, et Lamartine ne s'est pas trompé quand il révéla la puissance unique du génie de Mistral.

Mais cette toute-puissance s'alliait à une grâce si mystérieusement et spontanément provençale que ceux qui eurent le privilège d'approcher le Poète peuvent témoigner qu'il resta jusqu'au seuil de l'immortalité un homme simple de chez nous.

... C'est de cette familiarité homérique que s'émerveille encore l'enfant qui se souvient.

MARIE GASQUET.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † CAROLUS, episc. Versalien.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).